TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9451 — 44 PAGES — SAMEDI 7 juin 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

Un progrès important pour le développement des échanges humains entre l'Est et l'Ouest

LIRE PAGE 44.

ALGRÉ L'OPPOSITION DU RASSEMBLEMENT WALLON

ı décision de Bruxelles en faveur du F-16 est irrévocable

Le gouvernement belge est décidé de manière irrévocable à acheter l'avion américain F-16 de préférence au Mirage F-1-M-53 français. La décision est acquise depuis la réunion extraordinaire, mercredi 4 juin, du cabinet, mais elle n'a pas été annoncée pour donner le temps au Rassemblement wallon, qui est, dans sa majorité, opposé à l'achat de l'avion américain, d'arrêter son attitude au sein de la coalition gouvernementale. Le gouvernement belge a prévu de se réunir samedi 7 juin pour, ensuite, communiquer les raisons de son choix, mardi 10, au Parlement.

Les autres pays qui souhaitent remplacer leurs avions F-104 anciens ont déjà pris leur décision favorable au F-16 de General Dynamics. Le 15 avril dernier, la Norvège a manifesté sa préférence, suivie, le 23 mai, par les Pays-Bas et, le 27 mai, par le Danemark. Au total, la commande des quatre pays représente trois cent quarante-huit exemplaires — achats fermes et options retenues — et environ 15 milliards de francs avec les pièces de rechange. Pour confirmer définitivement leur décision, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège avaient précisé qu'ils attendaient le choix de Bruxelles.

(Lire page 15 l'article de Pierre De Vos.)

; COUP DE GRACE

es circonstances auront voulu : la décision de Bruxelles, dont endait la confirmation du ix des trois autres pays eurons en faveur de l'avion ricain, ait été arrêtée, en n Salon aéronautique du rget, par le premier ministre e, M. Léo Tindemans, celui-là ne qui avait été chargé, en :mbre dernier, par le « som» des Neuf à Paris, d'enquêsur la construction de l'union péenne. Il y a une semaine, Giscard d'Estaing, reprenant n compte des propos de son nier ministre et du ministre a défense, avait publiquement ne, au retour d'un dîner rt par le roi des Belges, que hoix de Bruxelles serait un de la capacité de certains à faire l'Europe.

nsi, il est clair désormais, à s que les ultimes discussions : les quatre clients et leurs nisseurs américains achopsur des questions financières ndustrielles de dernière heure, trois des pays membres de E.E. — la Norvège n'en fait partie — se sont tournés les Etats-Unis, de préférence : organisation européenne du hé, pour équiper, pendant e années environ, leurs arde l'air.

Belges ont donné le coup âce, pour longtemps, à l'édion — souhaitable et sans indispensable — en Europe construction aéronautique rée. Mais le gouvernement ruxelles, qui a [illegible] lssé son souci de préserver ntérêts européens en comlant des avions Mirage-5 ou ι-jet, pouvait-il agir emment dès lors qu'il s'est enfermer par l'annonce, à ı du mois de mai, à La à Copenhague et à Oslo, le consortium des quatre ; se devait de rester uni à la conclusion pour bénéde tous les avantages proar les fournisseurs améri- ?

décision était inscrite dans its le jour où, réunis à fles il y a de cela plus de mois, les quatre ministres défense ont publiquement la supériorité technique du ur le Mirage. Le construcfrançais a pu crier à la m, à la déformation volonles dossiers par les experts nsortium. Il n'a pu éviter ministre belge, pourtant ın du Mirage dès l'origine, signe le communiqué comen faveur de l'avion amé-

'on ajoute que certains de lients, en particulier les Bas, estiment avoir besoin garantie militaire amériet juge trop aléatoire la tion nucléaire que la France it mettre, un jour, au ser-une Europe politique unie. nprend mieux l'épilogue de on a appelé le « marché du ».

ı la volonté politique de l'Europe aéronautique qui e plus manqué aux gouverıts intéressés, à l'exception, ıul doute, du cabinet belge, lancé — en vain — à ses ıaires des appels à l'unité enne avant d'arrêter son le au terme de longues tions. Les militaires des : pays ont admis que les en compétition étaient en e, à quelques nuances près, rer les missions préalabledéfinies. Les industriels de ıautique aux Pays-Bas et lgique n'ont pas dissimulé jugeaient plus intéressantes fres de coproduction de la e. Mais les pressions amériauront été plus fortes.

ırope des armes n'est cerıent pas celle qui est ou le nature à enthousiasmer :me à intéresser l'opinion ue. Cet échec de l'aéronaufrançaise n'est pas, à cet une défaite européenne. il est symbolique que le des quatre soit intervenu ıment précis où les Britan: confirmaient leur adhésion C.E.E.

LE DÉPOUILLEMENT DU RÉFÉRENDUM

Les Britanniques ont voté pour l'Europe à une large majorité

La participation électorale varie selon les régions

Le dépouillement du référendum du jeudi 5 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans la Communauté européenne a commencé ce vendredi, à 9 heures. En fin de matinée, la participation électorale s'établissait autour de 65 % pour un peu plus de la moitié des soixante-huit comtés du Royaume, mais à 53 % seulement pour le Grand Londres. Un large succès du « oui » est hors de doute. Premier résultat connu, aux îles Sorlingues, à la pointe de la Cornouailles, où se trouve la résidence de vacances de M. Harold Wilson, le « oui » l'emporte par 802 voix contre 275.

La Bourse de Londres, réconfortée par les derniers sondages, a connu jeudi une nouvelle hausse. L'indice du « Financial Times », qui avait enregistré la veille une hausse de 8,4 points, a progressé de 6,3 points, atteignant son niveau le plus élevé depuis dix-huit mois (voir nos informations en rubrique financière page 43).

De notre correspondant

Londres. — En attendant de connaître — en fin de journée — les résultats précis du scrutin, la presse londonienne était unanime, ce vendredi matin 5 juin, à prévoir le succès et même un *« oui franc et massif »* des partisans du Marché commun. Certains journaux formulent d'ailleurs leur pronostic dans des titres rédigés en français : « Oui, oui, oui. »

Les sondages effectués alors que les citoyens se rendiaent aux urnes et une enquête de la télévision indépendante auprès de ceux qui sortaient des bureaux de vote indiquaient que la majorité en faveur de l'Europe pourrait être au minimum de deux contre un. L'enquête de l'organisation Louis Harris, publiée par le *Daily Express*, donne 71 % de « oui » et 29 % de « non ». Celle de la télévision, qui a porté sur plus de dix mille vtoants dans l'ensemble du pays, laisse prévoir 68 % de « oui » contre 31 % de « non ». Sur les cartes du pays qui étaient, dès vendredi matin, proposées aux lecteurs et aux téléspectateurs, seules deux taches demeuraient encore « incertaines ». En Irlande du Nord et en Ecosse, les résultats seront plus serrés qu'en Angleterre.

La participation à ce scrutin, d'un genre tout à fait nouveau pour les Britanniques, devait, en principe, être annoncée officiellement dans le milieu de la journée à Earl's Court, le grand hall des expositions à Londres, où les responsables du référendum ont installé leur quartier général. Aux élections générales du mois d'octobre, la proportion était de 71 %. D'ores et déjà, les pro-européens ont vu se dissiper la crainte que leurs partisans ne se dérangent pas.

Même si, en fin de compte, les résultats devaient être un peu moins favorables aux partisans du « oui » que ne le suggèrent les sondages, ils dépasseront sans nul doute les espoirs les plus optimistes des pro-européens : certains adversaires de la Communauté — M. Enoch Powell, notamment — ont bien fait savoir à l'avance qu'*« ils poursuivraient leur combat »*. Le débat sur *« la place de la Grande-Bretagne en Europe »* n'en semble pas moins clos.

JEAN WETZ.

Conséquence du malaise basque

Deux attentats sont commis en France contre des opposants au franquisme

Deux attentats, qui sont, semble-t-il, la conséquence du malaise basque, ont été commis en France dans la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 juin. Ils visaient des réfugiés ou associations de solidarité avec les opposants espagnols. Ils sont, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'organisations clandestines d'extrême droite. Les « guerilleros du Christ-Roi » espagnols avaient en effet annoncé leur intention de lutter au-delà des frontières « contre la subversion ».

Jeudi, le conseil de guerre de Burgos a condamné à des peines de prison des militants de l'ETA. En même temps, le gouvernement de Madrid étudie des mesures d'apaisement au Pays basque.

Un attentat à l'explosif a été commis, rue de Milady, à Biarritz, jeudi 5 juin, vers 23 h. 45, contre le domicile d'un réfugié basque espagnol, M. Josu Urrutikoetxea, vingt-cinq ans, tuant une personne dont l'identité n'a pas été révélée, en blessant une autre et provoquant des dégâts matériels importants. Les victimes sont, selon la police, les auteurs mêmes de l'attentat, surpris par l'explosion prématurée de la bombe qu'ils venaient de déposer. L'homme qui manipulait l'engin a été complètement déchiqueté par la déflagration.

Son compagnon, qui devait se trouver à une certaine distance de la charge explosive, a été blessé et sérieusement choqué. Intercepté par une patrouille de police quelques instants après l'explosion, il a été arrêté et hospitalisé à Bayonne. Enfin, un troisième homme, qui avait participé à l'attentat, a réussi, bien que blessé, semble-t-il, à s'enfuir.

Le blessé, qui, vendredi en fin de matinée, n'avait pu encore être interrogé, portait sur lui un passeport australien, mais le nom qui figure sur ce document n'a pas été communiqué par la police. On sait simplement que cette personne, au moment de son hospitalisation, s'exprimait autant en langue espagnole qu'anglaise.

(Lire la suite page 5.)

SAUF EN AFRIQUE ORIENTALE

Les plus graves dangers de famine sont écartés

nous déclare M. Boerma, directeur général de la F.A.O.

A la fin de l'année dernière, la famine menaçait un homme sur six. M. Boerma, directeur général de la F.A.O., agence des Nations unies pour l'alimentation, estime, dans l'interview qu'on lira ci-dessous, que le pire a pu être évité. Toutefois, si les dangers les plus immédiats sont écartés, trente mille personnes sont mortes de faim l'année dernière au Bangladesh, et la sous-alimentation ou la malnutrition subsistent dans de nombreux pays. Actuellement, la famine reste grave en Somalie, en Ethiopie, dans l'Ogaden, et dans le nord du Kenya, où plus d'une centaine de milliers de personnes sont mortes de faim depuis le début de l'année : une vingtaine de milliers de personnes, notamment des enfants, risquent le même sort dans les semaines à venir, car les programmes d'aide se heurtent aux difficultés de transport de vivres dans ces régions.

Six mois après la conférence alimentaire de Rome, le Conseil mondial de l'alimentation, créé en novembre, va tenir sa première réunion dans la capitale italienne. Cet organisme, où les pays sont représentés au niveau ministériel, doit coordonner à l'échelon mondial les politiques alimentaires, la sécurité des approvisionnements, le commerce des produits agricoles et l'aide aux pays les plus pauvres. Il devrait consolider et amplifier les efforts entrepris par la F.A.O., dont M. Boerma va quitter prochainement la direction générale, qu'il assumait depuis sept ans.

« En novembre dernier, au moment de la conférence alimentaire mondiale, la famine menaçait de nombreux pays. La situation s'est-elle améliorée depuis ?

— Certainement. Il y a une amélioration de la situation à court terme. Après la conférence mondiale, qui s'est déroulée ici à Rome, j'ai convoqué une session spéciale pour savoir exactement où nous en étions. Nous avons constaté qu'il était nécessaire d'importer au moins 10 millions de tonnes de céréales dans les pays en voie de développement et dans les quarante pays les plus pauvres. Quantitativement, les produits étaient disponibles. Il fallait régler la question du financement, et il n'était pas sûr que cela soit possible.

» Pourtant, maintenant, il ne nous manque plus qu'un million de tonnes... et encore est-ce sur le papier, car il existe des céréales disponibles. Tous les pays exportateurs sont intervenus — Canada, Etats-Unis, Australie, etc. — et aussi les pays exportateurs de pétrole, qui ont participé au financement. Bref, pour la période des récoltes 1974-1975, on a réussi à donner aux pays en voie de développement le minimum nécessaire à leurs besoins.

— Des « poches » de famine ne subsistent-elles pas néanmoins en Afrique ou dans le sous-continent indien ? Que se passe-t-il au Bangladesh ?

— Je suis allé au Bangladesh immédiatement après la conférence. La situation était grave : il fallait trouver 200 000 tonnes de céréales par mois. J'ai immédiatement télégraphié aux pays exportateurs de céréales — le Canada, les Etats-Unis, l'Australie, etc. Tous ont compris l'urgence de la situation, ainsi que les émirats du pétrole. Ils ont donné l'argent nécessaire pour que ce pays puisse importer. Mais bien qu'on ait « fait quelque chose », 30 000 personnes sont mortes de faim !

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 40.)

Le Monde publie demain (numéro daté 8-9 juin) un supplément de dix pages sur LA FINLANDE : « L'indépendance salaire du courage »

LES PRIX LITTÉRAIRES

Une pluie de lauriers

Les prix littéraires de printemps, on les oublie, tant font de fracas les prix littéraires de l'automne. Ils ont pourtant de l'importance, étant donnés les jurys qui les décernent, les élus choisis le plus souvent non pas pour un livre mais pour l'ensemble d'une œuvre, et, pour l'un d'entre eux au moins, à cause du montant de la récompense.

En deux jours, un beau palmarès cette année : Jules Roy, mercredi, lauréat de la Ville de Paris ; Jules Roy, qui vient d'achever avec éclat — « le Tonnerre et les Anges » (Grasset) — son grand cycle romanesque de la guerre d'Algérie.

Jeudi, ce sont Henri Queffélec, Gabriel Audisio, Roger Grenier, qui reçoivent les principaux lauriers de l'Académie française. Celle-ci les égrène abondamment en cette saison. Au romancier classique des villes bretonnes et de la vie en mer, le grand prix de littérature ; le grand prix de poésie tire d'une trop grande indifférence un poète un peu oublié, mais qui fut aimé des meilleurs, Gabriel Audisio ; le prix de la nouvelle consacre dans ce genre la touche tchékhovienne de Roger Grenier — « le Miroir des eaux » (Gallimard) — qui n'est pas seulement le romancier fêté du « Ciné-roman » (prix Femina 1972).

Enfin un grand écrivain étranger, le romancier Alejo Carpentier, ce même jeudi, recevait aussi une couronne française : le prix mondial Cino-del Duca, d'un montant de 150 000 F. Par le nombre des académiciens qui figurent dans son jury — sept sur treize — ce prix, doté par une riche fondation privée, porte aussi la marque de l'Académie française.

Depuis longtemps déjà, le nom d'Alejo Carpentier, actuellement ministre-conseiller de l'ambassade de Cuba à Paris pour les affaires culturelles, était prononcé pour le prix Nobel. C'est à Paris, dont il est familier depuis sa jeunesse, qu'il aura reçu ses premiers lauriers d'or.

(Lire nos informations page 29.)

AU JOUR LE JOUR

HOMME de JOIE

Au Mexique, naguère, on leur donnait le joli nom de « mariposas », c'est-à-dire de papillons. Il a fallu Sartre pour procurer aux Français l'hypocrite métonymie de « respectueuse ».

Comment une civilisation qui a la faiblesse de subir l'érotisme, ou tout simplement le courage de reconnaître la sexualité, peut-elle être assez lâche pour donner au mot, à l'image, à l'objet, des droits qu'elle refuse à la personne ?

Si la loi doit avoir une exigence envers les prostituées, c'est seulement qu'elles contribuent à l'amélioration et non à la détérioration de l'environnement. Une jolie fille dans la rue est agréable, quoi qu'elle y fasse. C'est au ministre de la qualité de la vie de s'en préoccuper : s'il conçoit bien son métier, il n'est au fond lui-même qu'un homme de joie.

ROBERT ESCARPIT.

PROCHE-ORIENT

Au lendemain de la grande cérémonie d'ouverture

Les premiers convois réguliers empruntent le canal de Suez

Le premier convoi régulier empruntant le canal de Suez dans le sens nord-sud, depuis la réouverture de la voie d'eau, a quitté Port-Saïd jeudi 5 juin. Il se compose de cinq navires : un koweïtien, un grec, un chinois, un soviétique et un yougoslave. Le premier convoi régulier dans l'autre sens appareille ce vendredi de Suez.

● A WASHINGTON, *le porte-parole du département d'Etat a souligné que les Etats-Unis considèrent, comme le président Sadate, que la remise en service du canal constitue* « un pas vers la paix ».

● A MOSCOU, *l'agence Tass a mis l'accent jeudi sur* « la sérieuse contribution » *apportée par l'Union soviétique au déblaiement du canal*

● LE VATICAN, *enfin, a accueilli favorablement le geste du présiden Sadate, salué par l'Osservatore Romano comme* « un acte de courage et de foi » *qui donne* « un nouvel essor aux espoirs de paix ».

● A LONDRES, *le gouvernement* « accueille avec satisfaction » *la réouverture du canal* « qu'il considère comme une contribution majeure dans la recherche d'un règlement global » *de la crise du Proche-Orient, a déclaré jeudi un porte-parole du Foreign Office.*

Dans les milieux spécialisés britanniques, on estime que le trafic ne reprendra que très lentement. On souligne que la réouverture de la voie d'eau ne pouvait avoir lieu dans des circonstances plus défavorables, en raison du ralentissement général du commerce mondial, du suréquipement des flottes de commerce et de la faiblesse des taux d'affrètements.

● A TOKYO, *enfin, le secrétariat d'Etat à la défense craint que la réouverture du canal ne déclenche une rivalité entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pour la suprématie navale dans l'océan Indien.*

A BORD DU DESTROYER « 6-OCTOBRE »

De notre envoyé spécial

A bord du destroyer « 6-Octobre ». — *En dehors même de l'importance de l'événement, l'absolue pureté du firmament et les eaux hyalines du canal ont achevé de conférer une qualité exceptionnelle à la kermesse nautique qui s'est déroulée le 5 juin de Port-Saïd à Ismailia.*

Sous un vélum orange et vert d'une tribune flottante amarrée face au vaste plan d'eau de Port-Saïd, le chef de l'Etat, en uniforme blanc de grand amiral, ayant à ses côtés le prince héritier Reza Cyrus d'Iran en costume de soie grège, avait signé « le document de transfert du canal de Suez de la gestion militaire à la gestion civile ». *A 11 h. 30 (9 h. 30 heure française), le président égyptien se mettait symboliquement à la barre du 6-Octobre, destroyer égyptien de fabrication soviétique assez ancienne. A cet instant le canal est né une seconde fois. Une clameur venue des entrailles, presque tragique à force d'être puissante, s'élève des quais noirs de monde. Des hélicoptères papillonnent dans le ciel, des canons tonnent, des sirènes mugissent de partout avec leurs cargaisons de jeunes gens chantant, dansant, lâchant des colombes. Des pêcheurs, montés en haut des mâts de leurs bateaux, hurlent à quelques mètres du Raïs et presque à sa hauteur :* « Vive Sadate, Dieu est le plus grand ! » *Les mêmes cris parviennent de la multitude massée sur la terre ferme.*

Sur les 80 kilomètres qui séparent Port-Saïd d'Ismailia, c'est, avec une foule moindre, une atmosphère chargée des mêmes vibrations de joie. Ayant quitté la barre pour s'abriter sous un dais, le président se lève chaque fois que sur la rive du Sinaï se montre, tendue à se rompre dans son garde-à-vous, une petite formation militaire rassemblée entre son drapeau et son char. Des orchestres, des derviches-tourneurs ou des chevaux savants se mettent en mouvement dès que se montre le navire présidentiel.

Derrière celui-ci, au départ, venaient quatre ou cinq bâtiments de guerre égyptiens et un ancien yacht royal portant le corps diplomatique accrédité au Caire. L'effervescence fut grande — dit-on — sur ce bâtiment lorsque certains diplomates s'aperçurent que le Little Rock, *navire-amiral de la VI[e] flotte américaine en Méditerranée, dépassait certains bateaux égyptiens pour venir se ranger en troisième position derrière le 6-Octobre ! A bord de ce dernier, pourtant, le porte-parole du président Sadate démentait que le* Little Rock *fît partie de l'escorte présidentielle. Il reste qu'il l'a accompagnée jusqu'à Ismailia, où des bâtiments de guerre français et britannique ayant participé au déminage du canal attendaient sans bouger l'arrivée du destroyer présidentiel. Cette* « bonne manière » *spectaculaire et en tout cas inattendue faite aux Etats-Unis suscite des commentaires étonnés ou acerbes dans les cercles diplomatiques et politiques du Caire. On relèvera également que M. Galley, ministre français de l'équipement, qui, d'après les listes officielles, était le seul membre d'un gouvernement occidental présent aux cérémonies, n'a pas été invité à voyager sur le vaisseau du président, où se trouvaient essentiellement des personnalités civiles et militaires d'Egypte et d'Iran.*

Au cours de la croisière, le président Sadate nous a déclaré : « Je suis très heureux et plein d'espoir après la réouverture du canal. L'une des possibilités offertes, à l'avenir, pourrait être une nouvelle mission Kissinger au Proche-Orient. » *Le premier ministre égyptien, M. Salem, nous a dit :* « Nous allons continuer nos efforts, mais je crois qu'il ne faut pas beaucoup attendre d'Israël. »

La journée s'est terminée pour le président égyptien et son jeune invité d'honneur, le prince héritier d'Iran, par la traversée d'Ismailia en voiture découverte en fin d'après-midi, sous les acclamations de plusieurs dizaines de milliers de personnes aussi enthousiastes que les Port-Saïdiens.

Ce vendredi, le président Sadate se rend à Suez en hélicoptère pour clôturer dans « la coptère pour clore dans « la ville martyre » *les festivités populaires marquant la réouverture du canal.*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

M. Rabin : il n'y aura plus de gel de la situation au Proche-Orient

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Si on m'avait dit en juin 1967 que le canal ne serait rouvert à la navigation que huit ans plus tard et que nos troupes camperaient encore à une vingtaine de kilomètres de cette zone et sur le golfe de Suez, j'aurais crié à la folie.* »

Cette remarque, entendue jeudi à Jérusalem, où retentissaient les accents martiaux de l'opéra de Verdi, diffusé cent fois par toutes les chaines de la radio nationale, relayant pour l'occasion la radio du Caire, reflète assez bien le sentiment de la grande majorité des Israéliens au spectacle de la traversée triomphale du canal par le président Sadate. Bien que le discours du chef de l'Etat égyptien ait été considéré comme « *dur* », on veut croire à Jérusalem au développement de la « *dynamique de la paix* », M. Rabin *a déclaré jeudi, au cours d'une* assemblée du parti travailliste, qu'il n'y aura plus de « *gel de la situation* » au Proche-Orient et que l'atmposhère actuelle recelait de bonnes chances de parvenir à un accord de paix. « *Toutes les prédictions pessimistes ont été contredites* », a-t-il encore déclaré.

La réouverture du canal, tout le monde en convient, est l'un des éléments les plus importants du processus de détente. Mais les Israéliens entendent vérifier si la voie d'eau leur est interdite ou non. Un premier test intéressant aurait été fourni par le bateau de leur compatriote, Abie Nathan, le « *Pilote de la paix* », qui devait jeudi, tenter de se joindre à la flotille du président Sadate. Hélas, on est sans nouvelles du petit bâtiment.

C'est cependant à un passage plus discret, celui de marchandises en provenance ou à destination d'Israël, que l'on attache ici la plus grande importance. Des engagements ont été pris par les Egyptiens, lors de la signature de l'accord de dégagement du 18 janvier 1974, affirment les Israéliens, en dépit des dénégations de plusieurs porte-parole du Caire. On assure, à Jérusalem, que ces dénégations portent sur le passage de navires battant pavillon israélien, alors qu'il ne s'agit, dans les engagements souscrits, que de celui de marchandises sous pavillon « neutre ».

On dément ici les rumeurs selon lesquelles les intentions égyptiennes seraient testées par l'envoi de navires à l'un des accès du canal. On préfère sans doute laisser cette question dans le dossier que M. Rabin présentera la semaine prochaine au président Ford, à Washington. Ce serait, entre les mains du premier ministre, un atout important, pour le cas où le président aurait vraiment l'intention, que lui prêtent les journaux américains, d'exiger de M. Rabin de nouvelles et substantielles concessions, sans la contrepartie exigée par Israël des Egyptiens et portant sur la non-belligérance.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Iran

● *Révélant « la plus grande fraude fiscale dans l'histoire de l'Iran »*, le ministre des finances, M. Ansari, a déclaré, le mardi 3 juin, à Téhéran, que sur les 20 000 sociétés enregistrées dans le pays, 9 362 seulement payaient des impôts. Il a ajouté que malgré un « *développement économique sans précédent* », 43 % des sociétés iraniennes publiaient des bilans en déficit. — *(A.P.)*

CORRESPONDANCE

CHRÉTIENS ET MUSULMANS AU LIBAN

A la suite de la publication dans le Monde *daté 27-28 mai d'un article de notre envoyé spécial Jean-Claude Guillebaud, nous avons reçu du Père J. Aucagne une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

(...) Le problème n'est pas celui d'un Liban chrétien qui se confondrait avec celui des banques et des quartiers résidentiels, la majorité des chrétiens vit encore dans des quartiers et des villages modestes ou pauvres, mais où il fait bon vivre, parce que l'on n'y connait pas la faim, que les enfants vont à l'école, que les filles y imitent tant bien que mal la mode de Paris, peuvent se promener le soir sans crainte d'être attaquées, se marier quand elles veulent et avec qui elles veulent. Les musulmans aussi trouvent cela très bien et ils les imitent de plus en plus, même si une solidarité confessionnelle bien compréhensible (et parfois aussi la crainte de *représailles*) les empêchent le plus souvent d'afficher leur soutien aux chrétiens, ou plus exactement à un mode de vie que l'on peut appeler européen et qui est tout simplement humain.

C'est dire que les chrétiens sont loin de vouloir vivre dans un « ghetto armé ». Ils se sont armés en 1958, pour se défendre contre des extrémistes — plus nombreux sans doute qu'aujourd'hui — armés par Nasser, un socialiste *paraît-il* (pourquoi pas un pacifiste ?). Et s'ils voulaient un ghetto, ils prépareraient la reconquête du terrain perdu au voisinage de Tell-Zaatar et de Jisr-el-Bacha, ou ils prépareraient la partition. Ils s'y refusent, parce que ce qu'ils *veulent, c'est le Liban* : celui qu'a défini implicitement le « Pacte national » en établissant les garanties — transitoires — destinées à assurer l'avenir ; en attendant que tout Libanais, chrétien ou musulman, soit assuré de pouvoir maintenir *l'identité du* pays, la plus haute magistrature, *la présidence de la République*, reviendrait à un chrétien, et spécifiquement à un maronite, parce que se sont les maronites qui, au cours de l'histoire, ont donné sa personnalité morale au Liban. Au sein de la Ligue arabe, cette présence d'un Liban à *dominante* chrétienne, si l'on veut, était aussi une *garantie pour les minorités* chrétiennes des autres pays arabes qu'elles était citoyennes à part entière, comme le Liban était membre à part entière de la Ligue. Ce n'est pas d'abord une affaire de majorité-minorité (encore que l'*arithmétique ait bien* évidemment son importance), c'est une affaire d'identité nationale. Et malgré toutes les soi-disant « forces populaires », beaucoup de Libanais musulmans veulent garder cette identité nationale, et c'est ce qui fâchent nos voisins.

M. Dominique Chevallier, maître de recherche au C.N.R.S., auteur de la Société du Mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe, *nous é... de son côté :*

Le Liban est à nouveau ens... glanté par des affronteme... politiques qui prennent une all... confessionnelle. Je sais que la r... lité sociale de ce pays est di... cile à saisir pour un observat... occidental non averti. C'est ... bonne raison pour se défier ... schématismes qu'inspirent ... images pittoresques ou des p... pos passionnels. (...)

Au-delà du folklore, des qu... tions importantes se pos... Pourquoi la présence des Pa... tiniens et certains choix ar... excitent-ils des oppositic... confessionnelles ? Pourquoi ... débat peut-il devenir confessi... nel lorsque des mesures so... lisantes sont proposées co... des effets du développement c... taliste ? Pourquoi l'action du g... vernement semble-t-elle ... limitée que dans les pays ar... voisins ? Le Liban est-il vict... de la forme particulière de ... libéralisme ? Ce libéralisme ... né au siècle dernier d'une rec... naissance mutuelle de l'égi... de leurs droits par les différe... communautés confessionnell... tout ce qui peut sembler me... en cause une des composa... de cet accord, qui est de... *constitutionnel*, provoque ... réactions confessionnelles ... une société où les réflexes co... nuent à être commandés par ... solidarités familiales et com... nautaires. Traversées par ... idéologies nouvelles ou impor... elles n'en restent pas *moins* ... dans une population où chi... groupe se juge menacé et m... ritaire par rapport à un aut... chrétiens dans un monde a... à majorité musulmane, m... musulmanes dans un pays ... l'économie moderne s'insère ... l'aire occidentale. Tous les ... *ments culturels, spirituels,* ... tiques, économiques, interfè... dans cette situation sociale.

M. Philippe Allain, profes... d'arabe, s'en prend, pour sa p... au parti des Phalanges :

La majorité des chrétiens l... nais, qui n'ont pas de parti st... turé, encore moins de mil... armées pour se faire entendre ... se reconnaissent pas du tout ... le parti des Phalanges, aux k... rétrogrades. Ce parti, jadis ... fenseur de la chrétienté, ... reconverti dans l'anticommuni... primaire. Il n'est pas étonn... que la présence des Palestini... avec tous leurs mouveme... gauchistes, a de quoi les inquié... Cette inquiétude est d'autant p... vive que la situation sociale ... dégradant, les partis de gauch... très actifs, voient leur audien... grandir chaque jour davantag... Le problème est politique ... social, même si les *milieux of...* ciels de toutes les confessions so... haitent que le conflit prenne u... allure confessionnelle. (...)

AMÉRIQUES

Canada

L'étude de l'usine franco-québécoise d'enrichissement de l'uranium est suspendue pour plusieurs mois

L'avant-projet d'implantation d'une usine d'enrichissement de l'uranium près de la baie James, au nord du Québec, fondée sur la technologie française de diffusion gazeuse, est au point depuis quelques semaines déjà.

Les auteurs de l'étude ont conclu que ce projet, « Canadif », n'est pas déraisonnable, et que l'usine envisagée pourrait être compétitive. Mais sur le plan politique, les obstacles sont nombreux. Les partenaires préfèrent se donner un délai de réflexion de quelques mois avant de poursuivre l'étude du projet, qui ne semble pas, dans l'état actuel des choses, avoir beaucoup de chances de succès.

C'est en juillet 1974 que le Commissariat français à l'énergie atomique (C.E.A.), la Société de développement de la baie James — société d'Etat du Québec — et *Canadian Pacific — société privée canadienne*, — avaient signé un double *accord prévoyant, d'une part,* l'étude d'une usine d'enrichissement de l'*uranium et, d'autre part,* la prospection des ressources uranifères *près de la baie James.*

L'intérêt du projet d'usine était double. Le Québec dispose de très *importantes ressources* naturelles d'uranium, qu'il veut valoriser au *maximum, notamment* en les vendant sous forme d'uranium enrichi. *De son côté,* la France apportait sa technologie d'enrichissement par *diffusion gazeuse et diversifiait ses* sources futures d'approvisionnement en combustible *enrichi.*

Mais ce projet québécois n'était guère pour plaire à Ottawa, très soucieux de *préserver les ressources* énergétiques du Canada, et surtout l'avenir des réacteurs *nucléaires mis* au point dans ce pays. Ces réacteurs, appelés Candu, brûlent de l'uranium naturel et n'ont pas besoin d'uranium enrichi. Est-il bien nécessaire, dans ces conditions, de songer à produire la matière qui servira à fabriquer les combustibles de *réacteurs américains concurrents* ?

En outre, le gouvernement fédéral veut contrôler au maximum ses exportations de matières premières afin d'être en mesure de satisfaire tous les besoins futurs du Canada. *Craignant que le* plutonium produit par un petit réacteur canadien n'ait servi à la fabrication de la première bombe indienne, il veut obtenir la garantie que l'uranium enrichi fabriqué sur son sol et exporté ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques. Puissance nucléaire, la France a des difficultés à se plier à ces exigences.

Le gouvernement d'Ottawa paraît avoir multiplié les obstacles devant ce projet franco-québécois. Un de ses arguments était que l'usine devrait payer bon marché le courant *produit par les barrages de la baie* James, aussi cher que le *consommateur canadien éloigné.*

Le projet paraît mal engagé, la *Canadian Pacific s'en retire et les* deux autres partenaires, le C.E.A. *et la Société* de développement de la baie James, veulent réfléchir pendant six mois sur toutes ces questions générales et notamment sur les problèmes d'approvisionnement de l'usine et l'exportation du produit enrichi. — D. V.

Etats-Unis

M. Morton Sobell entame un « nouveau comba... pour la révision du procès des Rosenberg

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) a *organisé* à son siège, le jeudi 5 juin, une « rencontre avec M. Morton Sobell », co-inculpé des époux Rosenberg et condamné en même temps qu'eux à trente ans de prison pour simple « complicité » dans les activités qui leur étaient reprochées. M. Sobell passa dix-huit ans et demi derrière les barreaux de trois pénitenciers différents avant d'être remis en liberté en janvier 1969. Cette longue épreuve est le sujet de son livre, *On Doing Time (Purger sa peine)*, publié l'automne dernier, à New-York, par les Editions Scribner's.

Présentés comme les « *héros d'une grande cause* » par MM. Pierre Paraf, président, et Albert Levy, secrétaire général du *M.R.A.P., M. Morton* Sobell et son épouse Helen, qui dirigea avec une énergie inflexible la campagne pour la libération de son mari, proclamèrent une fois de plus leur « *innocence absolue* ». Ils dirent leur conviction d'avoir été victimes — comme les Rosenberg — d'une machination poli*tico-policière destinée à terroriser* et, par là, à désintégrer la gauche américaine de l'époque. Selon Helen Sobell, la « *persécution politique* » sévit aux Etats-Unis avec la même fureur que jadis.

Si la justice américaine d'aujourd'hui était aussi borgne que celle qui jugea les Rosenberg, à quoi servirait le « nouveau combat » pour la réhabilitation des condamnés du 30 mars 1951, engagé par Helen et Morton Sobell, et pour lequel *ils font circuler* des listes de pétition par l'intermédiaire du M.R.A.P. ? Avocat de Sobell depuis une bonne vingtaine d'années, M. Marshall Perlin, qui accompagnait son client à Paris, n'a pas péché par excès d'optimisme. Si, pour lui, le cas est clair sur le fond, la forme il voudrait pouvoir montrer au monde entier, manière irréfutable et « te... quement », que c'est tout le ... cès Rosenberg qui a été tr... Ce qui exige non seulement ... protestations et des manif... tions de masse, mais la ... analyse du dossier de l'accusa...

En février dernier, M[e] Perl... introduit un recours judiciair... s'appuyant sur le texte du « F... dom of Information Act », ... par le Congrès en 1966, et ... pose le principe du libre accè... chaque citoyen américain ... documents le concernant. Am... dans un sens libéral en 1974 ... acte législatif n'est pas er... entre en application réeller... faute de jugements créant ... jurisprudence. De toutes les a... nistrations fédérales auxq... M[e] Perlin a adressé sa req... seule l'Agence de l'énergie ... mique aurait mis un minimu... complaisance à répondre. Il ... fait opposer partout ailleur... entre autres par le ministre ... justice, le F.B.I. et les ser... d'immigration — une fin de ... recevoir, parce qu'une divulg... de cette importance « *port... atteinte au droit à la vie p... (privacy) des témoins* » entu... au procès Rosenberg et... d... ragerait à l'avenir les info... teurs du parquet. M[e] Perlin ... prête à contester en justic... arguments, contraires selon ... l'esprit du « Freedom of Info... tion Act » dans sa version ... *sente.*

S'il n'obtenait pas satisfa... il se pourrait que *les fils* R... berg, se réclamant cette ... *d'une* clause de la loi su... droits civiques de 1871, po... vent en dommages et intérê... responsables des grossières ... malies de procédure qui ont ... le procès de leurs parents. —

La coopération militaire européenne e peut être qu'une conséquence de l'union politique

déclare le ministre ouest-allemand de la défense

De notre correspondant

Bonn. — Au cours d'une réu- on consacrée à l'Europe par la ondation Konrad-Adenauer, oche de la C.D.U., M. Georg ber, ministre fédéral de la fense, a parlé le mercredi 4 in de la défense européenne. s'est élevé contre l'idée avan- e par M. Dregger, probable- ent le futur « ministre » de la fense du cabinet fantôme de la mocratie chrétienne, de relan- r l'idée d'une communauté ropéenne de défense. « *La coo- ration européenne en matière défense ne peut se développer 'avec le processus d'unification litique,* a déclaré M. Leber. *Ce peut être un moteur, mais une nséquence de l'union.* » Le mi- stre a remarqué que ni la ance ni la Grande-Bretagne taient disposées à mettre leur ce nucléaire à la disposition ne Europe qui ne serait pas tée d'un pouvoir exécutif et islatif.

M. Leber rappelait ainsi la posi- n traditionnelle de la Répu- que fédérale, mais il s'est nné des propos tenus par Giscard d'Estaing lors de son euner de presse. Le président la République avait alors laré que la défense européenne tait pas un problème actuel raison notamment des réserves iétiques. « *Les craintes de R.S.S. ne sauraient constituer raison de renoncer à assurer intérêt propre à l'Europe* », a M. Leber, car si la commu-

nauté européenne de défense n'est pas d'actualité, rien n'empêche, selon le ministre, d'envisager dès maintenant ce que pourrait être une politique visant à garantir la sécurité de l'Europe.

Le ministre fédéral de la défense est aussi revenu sur les déclarations de M. Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, devant l'assemblée de l'U.E.O. (*le Monde* du 29 mai). Les dirigeants allemands ont de nouveau l'impression que le gouvernement français considère qu'il convient de choisir entre une défense purement européenne et un système de défense lié aux Etats-Unis. Là encore, M. Leber a rappelé la position traditionnelle du gouvernement de Bonn : « *Même après que l'union politique de l'Europe occidentale sera accomplie*, a-t-il dit, *je ne peux pas m'imaginer comment un équilibre militaire pourrait être maintenu en Europe sans les Etats-Unis.* » Même sur la voie d'une union européenne, la coopération avec l'Amérique est irremplaçable pour les Allemands. Cela n'a rien à voir avec « *une soumission atlantique* », a souligné M. Leber.

Rendant compte aux députés des conférences internationales qui se sont tenues la semaine dernière, le chancelier Schmidt s'est félicité mercredi des résultats du « sommet » atlantique de Bruxelles : « *Le noyau de l'alliance — la solidarité euro-américaine — est intact* », a-t-il déclaré, ajoutant que la République fédérale d'Allemagne se tenait « *aux côtés des Etats-Unis* » et que, « *inversement, les Américains pouvaient s'en remettre à elle* ». Pour M. Schmidt, l'unification européenne donne à l'Europe la chance d'être à l'avenir un partenaire plus fort des Américains.

Une des préoccupations constantes des dirigeants de Bonn a toujours été d'éviter une situation où ils devraient choisir entre la France (ou l'Europe) et les Etats-Unis. Dans ces conditions, certaines propositions américaines pourraient les mettre dans l'embarras. Ainsi, la création d'une agence atlantique de l'armement. Devant les journalistes de la presse étrangère de Bonn, M. Leber a assuré ne rien savoir de ce projet. Il ne s'est pas moins félicité « *des pas faits en direction d'une standardisation des armements* » par les trois pays (Norvège, Pays-Bas, Danemark) qui ont choisi l'avion américain YF-16 comme successeur des Starfighter. La standardisation ne veut pas dire que tout le monde doit acheter tout dans le même pays, a cependant ajouté M. Leber.

Les déclarations du ministre de la défense, à propos des fusées missiles tactiques françaises Pluton, ont provoqué des discussions et des mises au point. Devant la presse étrangère, M Leber avait indiqué que les conversations avec le gouvernement français sur le stationnement éventuel des fusées nucléaires tactiques Pluton en R.F.A. avaient commencé dans un bon climat, et que le gouvernement de Bonn avait avancé des propositions précises. Les missiles Pluton, dont le rayon d'action est de 120 kilomètres, commencent à être installés dans l'est de la France. Les Allemands ne cachent pas qu'ils les verraient mieux sur leur territoire et visant des cibles plus à l'est. La *Frankfurter Rundschau* (libéral de gauche) croyait savoir, mercredi, que Bonn avait déjà proposé un emplacement en Hesse. Cette information a été démentie de source officieuse, mais on fait remarquer à Bonn que les missiles sont mobiles et qu'ils pourraient être rapidement transportés en cas de danger. En même temps, les Allemands seraient intéressés à un transfert vers l'est des troupes françaises, qui quitteraient la région de Baden-Baden pour la forêt bavaroise à la frontière germano-tchécoslovaque. Ce transfert supposerait évidemment que le rôle des troupes françaises en R.F.A. et leurs relations avec les forces de l'OTAN soient de nouveau précisés. Mais la France n'est pas prête pour un tel examen.

DANIEL VERNET.

[Lors de leurs derniers entretiens, le 3 février, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a indiqué à son homologue ouest-allemand qu'il n'était pas question pour les troupes françaises en Allemagne d'occuper le « créneau » de défense atlantique qui leur aurait été concédé, éventuellement, devant la frontière germano-tchécoslovaque (« le Monde » du 8 mai). M. Bourges a précisé que les unités françaises demeuraient toujours « en réserve », comme elles le sont depuis le retrait de l'OTAN et les accords Lemnitzer-Ailleret.]

RAYMOND ARON : une rreur de M. Giscard d'Estaing.

L'équivoque de la doctrine içaise de défense, l'incertitude ie union politique aux contours iux objectifs incertains, j'ad- s à la rigueur que Giscard taing n'en porte pas la res- sabilité et doive s'en accom- ler. Mais il reste l'autre partie la « phrase ». Comment le ident de la République, étant né le rapport actuel des forces, -il dire sérieusement que ion soviétique « voit, au moins terme, le risque d'une cer- ine menace ou d'une cer- ine pression militaire euro- enne vis-à-vis d'elle-même is les projets d'organisa- on de défense européenne » ? x dit aussi, malheureusement, les propos tenus en 1974 par Michel Jobert (qu'il n'a pas imé) avaient provoqué « une action vive et explicable de part de l'Union soviétique » onduit « à une certaine ten- on dans nos rapports ».

Quelle menace a brandie ion soviétique ? Je ne sais, , je l'écris avec regret, ni le ral de Gaulle ni Georges pidou n'auraient avoué une crainte des « réactions soviétiques ». Erreur d'autant plus euse qu'elle témoigne d'une plète méconnaissance de la ologie des dirigeants soviétiques : ceux-ci ne respectent que qui leur résistent. En accor- à Moscou un droit de regard l'organisation européenne de ise, le président franchit un ier pas sur la voie de ce qu'on lle à tort « finlandisation ». L'indépendance nationale, si- la dissuasion, doit s'affirmer azimuts. »

(LE FIGARO.)

SUSPENDU DEPUIS DIX MOIS

Le dialogue euro-arabe reprendra le 10 juin

Le dialogue euro-arabe reprendra le 10 juin au Caire au niveau des experts — a-t-on annoncé le mercredi 4 juin au siège de la Ligue arabe.

On précise de même source que les pays arabes ont obtenu les précisions qu'ils demandaient aux Européens sur l'accord entre la Communauté européenne et Israël signé le 11 mai dernier. Les Neuf — indique-t-on au siège de la Ligue — ont réaffirmé la validité de leur déclaration du 6 novembre 1973 condamnant l'occupation par Israël des territoires conquis en 1967 et reconnaissant les « *droits légitimes* » des Palestiniens. Les Européens ont précisé que l'accord du 11 mai ne faisait que reconduire l'accord euro-israélien de 1970 et qu'il ne s'appliquait pas aux territoires occupés.

La réunion d'experts du 10 juin devrait marquer le début du dialogue euro-arabe sur le fond après une interruption de dix mois. Amorcé, au « sommet » européen de Copenhague des 14 et 15 décembre 1973, ce dialogue avait formellement débuté le 31 juillet 1974 à Paris, lors d'une réunion des neuf pays de la C.E.E. et des vingt pays de la Ligue arabe, consacrée à la procédure. Une nouvelle réunion plénière était prévue pour l'automne ; elle fut ajournée en raison du rejet par les Européens d'une demande arabe de participation des Palestiniens. Une formule de compromis a été trouvée : les experts qui se réuniront le 10 juin seront européens et arabes, sans précision de nationalité. Les Arabes ont cependant menacé de provoquer un nouvel ajournement après la signature de l'accord commercial C.E.E. - Israël. Les « explications » qu'ils ont obtenues à ce sujet ne semblent pas satisfaire la Libye, mais elle se contenterait d'ignorer la réunion du 10 juin.

À TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

E CHEF DE L'OPPOSITION UD-COREENNE, M. Kim oung Sam, a demandé, le udi 5 juin, que le président ark Chung Hee lève l'état 'urgence qui prive le pays de ute activité politique. Le hef du Nouveau Parti démocratique a souligné que les rincipes démocratiques ne evaient pas être ignorés au om de la lutte contre le ommunisme ou du respect de unité nationale. — (A.P.)

EUF PERSONNES, accusées appartenir à un réseau d'espionnage communiste, ont été rêtés, a annoncé jeudi 5 juin, agence sud-coréenne de renseignements.

Hongkong

'UN DES DIX ANCIENS FFICIERS DE L'ARMEE DE HINE NATIONALISTE libérés par les autorités de Chine opulaire en avril et réfugiés à Hongkong s'est donné la mort mercredi 4 juin dans un ôtel de Hongkong.

Le gouvernement de Taipeh 'a toujours pas accepté que les risonniers de guerre libérés ar la Chine, et qu'il accuse 'être des « *instruments* » du égime de Pékin, rentrent à aiwan. — (A.F.P.)

RÈS DE QUARANTE-CINQ MILLE RESSORTISSANTS DE CHINE POPULAIRE sont rrivés à Hongkong depuis janvier 1974, après avoir obtenu es autorités chinoises l'autorisation d'émigrer, annoncent es services d'information du ouvernement de Hongkong.

Népal

● LES KHAMPAS, rebelles tibétains anti-chinois réfugiés au Népal, ont été complètement désarmés, et le gouvernement népalais a commencé à les réinstaller, a annoncé, mercredi 4 juin à Katmandou, un porte-parole du ministère de l'intérieur. — (A.F.P.)

LA VISITE DU PRÉSIDENT PORTUGAIS

Le général da Costa Gomes espère que la France aidera à la « stabilisation » de la politique portugaise

Le général Da Costa Gomes, président de la République portugaise, poursuit, ce vendredi 6 juin, son voyage dans la vallée de la Loire, avant de conclure sa visite officielle en France, samedi, en rencontrant les représentants de la colonie portugaise et en répondant aux questions de la presse diplomatique française.

Recevant jeudi à déjeuner le président Giscard d'Estaing, le général Da Costa Gomes a exprimé l'espoir que la France pourra « *aider à la stabilisation de la politique portugaise* ». « *L'équilibre de l'économie portugaise est vital pour la solution démocratique dans le socialisme humaniste et pluraliste que le Portugal désire construire*, a-t-il dit. *La stabilisation d'une politique portugaise indépendante et à vocation mondiale est nécessaire à l'équilibre du système des forces de l'Europe dans le monde. (...) La France a la force et le prestige pour contribuer à trouver une réponse digne aux problèmes concrets qui se poseront au Portugal.* »



(Dessin de KONK.)

M. Giscard d'Estaing a notamment répondu que « *chaque fois que vos choix se rapprocheront de ceux que les Européens ont effectués au sein de leur Communauté, soyez assuré que l'Europe aura à cœur de nouer avec la nation portugaise des liens étroits et solidaires* ».

Les deux présidents concluaient ainsi leurs entretiens qui, jeudi matin, avaient été plus spécialement consacrés à la contribution que la France et la Communauté européenne pourraient apporter à la « *stabilisation* » de l'économie portugaise, ainsi qu'aux relations bilatérales.

Lisbonne souhaite élargir l'accord passé par le régime précédent, en juillet 1972, avec la Communauté européenne.

Le Portugal demande, d'une part, que soit amélioré l'accès du Marché commun à certains de ses produits industriels (papier, textiles) et agricoles (porto, concentré de tomates) ; d'autre part, que l'accord de 1972, limité aux échanges commerciaux, soit élargi à d'autres domaines : main-d'œuvre, Sécurité sociale, coopération industrielle et technologique ; il demande enfin qu'un protocole financier permette au Portugal de bénéficier de « prêts bonifiés » comparables à ceux qui figurent dans les accords d'association entre la C.E.E. et les pays d'Afrique (ce qui pose entre autres un problème juridique, le Portugal étant un pays européen).

Du côté français, on observe qu'il est naturel que l'accord de 1972 soit réexaminé, puisqu'il comporte une clause évolutive et que, effectivement, la situation a « évolué » au Portugal. Mais on fait remarquer que cette affaire concerne l'ensemble de la Communauté. Elle est d'ailleurs inscrite à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 24 juin, et le président des Neuf, le ministre irlandais M. Fitzgerald, vient de s'en entretenir à Lisbonne.

A propos des échanges commerciaux, M. Giscard d'Estaing s'est renseigné sur la portée de la récente décision portugaise d'imposer une taxe aux importations. Les Portugais ont répondu qu'il s'agissait d'une mesure nécessitée par la conjoncture et qu'elle touchait peu les produits français. La France vend, en effet, essentiellement au Portugal des biens d'équipement et d'autres produits jugés nécessaires à l'économie portugaise

Au chapitre des relations bilatérales, le problème des travailleurs portugais en France — qui représentent le dixième de la population portugaise — a été longuement évoqué. Du côté français, on a rappelé que le gouvernement français entend traiter la condition des travailleurs étrangers dans son ensemble et non se limiter à ce qui concerne l'apport de main-d'œuvre.

M. Caelho, secrétaire d'Etat portugais à l'émigration, a eu jeudi un entretien à ce sujet avec le secrétaire d'Etat français aux travailleurs immigrés, M. Dijoud.

Le général Da Costa Gomes a assuré que le français continuerait d'occuper la première place dans l'enseignement au Portugal. Le gouvernement de Lisbonne est soucieux, a-t-il dit, de maintenir les liens de latinité et considère le français comme essentiel en raison de l'importance de la population portugaise en France.

En quittant l'Elysée, le président portugais a d'ailleurs salué un groupe de ses compatriotes qui travaillent au ravalement des bâtiments.

« *Je suis toujours heureux de vous voir, mes compatriotes de l'extérieur comme ceux de l'intérieur*, leur a-t-il dit. *J'ai besoin de tout le monde pour construire un Portugal nouveau.*

— Vous pouvez compter sur nous », a répondu un des ouvriers.

EN TOURAINE

Une visite au pas de charge

De notre envoyé spécial

Tours. — Un quart d'heure pour visiter Chambord, trente-cinq minutes pour faire le tour de Chenonceaux : selon des guides professionnels, pourtant habitués de ces « inclusive tours », une sorte de record a été battu, le jeudi 5 juin, à l'occasion de la première journée en Touraine du président portugais. Encore, le général Costa Gomes et M. Poniatowski furent-ils, à Chambord, les victimes, somme toute heureuses, d'un conservateur tellement passionné par son sujet qu'il réussit à entraîner ses hôtes, à peine débarqués de l'hélicoptère, par le fameux escalier à double révolution jusqu'aux terrasses du deuxième étage, alors que seul était prévu un tour extérieur de l'édifice.

La longue procession des DS noires entreprit ensuite de traverser à 120 kilomètres à l'heure les campagnes du pays de la Loire déjà baignées de cette fameuse lumière blonde qui fait tout le prix de leurs fins d'après-midi. Le temps de voir la façade blanche du château de Cheverny s'encadrer dans la lunette arrière des véhicules, et l'on était à Chenonceaux, dont Mlle Pauline Menier — la fille du fabricant de chocolat, qui possède actuellement l'édifice — entreprit de faire les rapides honneurs au général Costa Gomes. L'on repartit à peine moins vite, vers le château d'Artigny où le président et sa suite ont passé la nuit.

A qui s'étonnait d'un programme en apparence aussi frivole, alors que le Portugal vit des heures difficiles, l'entourage du président répondait : les mercredi 4 et jeudi 5 juin étaient les seuls jours où les chefs d'Etat français et portugais pouvaient se rencontrer ; or le général Costa Gomes voulait absolument avoir une grande rencontre avec des représentants de ses compatriotes émigrés en France, deuxième pays au monde pour le nombre de citoyens portugais qu'il abrite. Cette rencontre ne pouvant évidemment avoir lieu que le samedi, jour chômé, il fallait donc « occuper » les 36 heures d'intervalle.

Dans l'entourage du président, on manifestait une certaine « surprise » *— terme diplomatique pour désigner l'agacement — devant la diffusion la veille au soir, par Antenne 2, d'une interview télévisée de l'ex-général Spinola.* « Croyez-vous que cela puisse avoir un sens politique ? » *nous a demandé un jeune officier, manifestement étonné que* « la liberté de la presse puisse aller jusque-là ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Le maréchal Kim Il Sung en Yougoslavie

BELGRADE SOULIGNE L'INDÉPENDANCE DE LA POLITIQUE NORD-CORÉENNE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le maréchal Kim Il Sung, président de la République démocratique populaire de Corée, est arrivé dans l'après-midi du 5 juin à l'aérodrome de Kranj, en Slovénie, venant de Sofia. Il s'est rendu immédiatement au château de Brdo où il a eu un premier entretien « *très cordial et amical* » avec le chef de l'Etat yougoslave.

Cette visite, la cinquième du voyage en Europe et en Afrique qu'accomplit le dirigeant nord-coréen, fait l'objet d'une importante publicité à Belgrade. Pour l'essentiel, la presse se borne, cependant, à évoquer les mérites personnels du maréchal, pendant et depuis la guerre, dans l'affermissement des positions internationales de son pays.

Borba, organe de la Ligue des communistes yougoslaves, met cependant l'accent sur le caractère spécifique du socialisme nord-coréen et sur la politique indépendante du gouvernement de Pyongyang, bien que celui-ci soit « *enserré entre l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la Chine et le Japon* ». La preuve de cette indépendance, le quotidien belgradois la voit notamment dans le désir de la Corée du Nord d'adhérer au groupement des non-alignés qui, avec la Yougoslavie et Cuba, comprendrait ainsi trois pays socialistes.

Les rapports yougoslavo-nord-coréens se sont heurtés, pendant plus de deux décennies, à de nombreuses difficultés. La Yougoslavie avait reconnu le gouvernement de Pyongyang dès 1948 mais, à la suite de son conflit, d'abord avec Moscou et plus tard avec Pékin, ce n'est qu'en 1971 que les deux pays ont échangé des ambassadeurs. Depuis, les contacts se sont multipliés. — P. Y.

● *Arrivé, mercredi 4 juin, en Yougoslavie,* pour une visite officielle, le premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, s'est entretenu jeudi, au château de Kranj — résidence du maréchal Tito dans le nord-ouest du pays, — avec le chef de l'Etat yougoslave. — (U.P.I.)

A propos du contrôle de Radio Renaissance

Un conflit risque d'éclater entre l'Église et les autorités gouvernementales

Lisbonne (*A.F.P., U.P.I.*). — Un conflit, qui n'est pas sans rappeler par certains côtés l'affaire du journal *Republica*, fermé depuis le 20 mai, pourrait éclater entre l'Eglise catholique portugaise et le M.F.A., a déclaré jeudi 5 juin à Lisbonne une personnalité ecclésiastique. Au cœur du problème se trouve la prise de contrôle de Radio Renaissance, station qui naguère appartenait à l'Eglise, par les travailleurs communistes. Ceux-ci, après avoir expulsé le personnel catholique, utilisent la station pour critiquer la hiérarchie catholique. Les forces militaires de sécurité du général de Carvalho, chargées par le ministère de l'information de restituer Radio Renaissance à son propriétaire, se sont montrées réticentes.

Le cardinal Antonio Ribeira, archevêque de Lisbonne, aurait averti récemment le général de Carvalho que seule une action rapide à Radio Renaissance pourrait éviter une crise entre les autorités gouvernementales et ecclésiastiques. Cette question sera discutée à la conférence des évêques qui se tiendra la semaine prochaine à Fatima.

Simultanément, le M.F.A. intensifie ses attaques contre les socialistes et les gauchistes du M.R.P.P. Un communiqué des forces armées publié le 5 juin affirme que les militaires sont décidés à « *ne pas permettre que les libertés gagnées grâce au coup d'Etat du 25 avril soient mises en danger par les réactionnaires, même s'ils se déguisent en révolutionnaires* ».

Deux journaux contrôlés par le gouvernement ont attaqué jeudi le parti socialiste. Tandis que le parti communiste accusait les socialistes d'inciter des officiers conservateurs à organiser un coup d'Etat contre-révolutionnaire.

Le M.R.P.P., interdit en tant que parti politique mais toléré comme association, a été violemment dénoncé dans un communiqué publié jeudi par le Copcon (commandement opérationnel du continent).

Le communiqué affirme que le M.R.P.P., rassemblant des étudiants des classes privilégiées abusés par une idéologie pseudo-maoïste, s'est engagé dans une action de subversion dans les unités militaires, qu'il s'est fixé pour objectif le détournement d'armes et qu'il envisagerait même l'assassinat d'officiers du M.F.A.

EUROPE

LA VISITE A PARIS DE M. PUJA

M. Sauvagnargues : les vues de la France et celles de la Hongri[e] sont convergentes et souvent identiques

Arrivé jeudi 5 juin, dans l'après-midi, à Paris, M. Frygyes Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, a eu aussitôt avec son collègue français, M. Sauvagnargues, un premier entretien, qui a surtout porté sur la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe et sur la situation en Indochine (la Hongrie a en effet participé, après les accords de Paris en 1973, aux activités de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam). Une seconde conversation, vendredi, devait porter sur les relations bilatérales.

Saluant son hôte, au cours du dîner qu'il offrait jeudi, en son honneur, au Quai d'Orsay, M. Sauvagnargues a dit : « Par-delà les idéologies et les systèmes, nous sommes rapprochés sur le plan humain par une même façon de voir les choses, faite de réalisme, de lucidité et d'une pointe d'humour. Cette proximité intellectuelle rapproche plus que l'appartenance à *tel* ou *tel* camp... Si les ensembles sont parfois utiles à la paix et à la coopération, il faut qu'à l'intérieur de ces ensembles chaque nation dispose de la liberté d'action et de réflexion qui correspond [à] ses aspirations nationales... C'est peut-être ce[tte] liberté de jugement, que nous partageons, q[ui] nous amène à avoir sur les grandes questions [de] ce temps des vues convergentes et, à dire vr[ai,] souvent identiques. Cela répond à nos conv[ic]tions communes que ces questions ne peuve[nt] comporter des solutions de force, des solutio[ns] de domination. »

Dans sa réponse, M. Puja a constaté que [les] points de vue des deux pays « sont identiq[ues] ou proches » et affirmé que son intention est [de] « diminuer le nombre des questions à propos d[es]quelles les points de vue diffèrent ». Après s'ê[tre] réjoui de la fin de la guerre du Vietnam et de [la] conquête par ce pays de son droit à l'autodét[er]mination, le ministre hongrois a poursuivi : « N[ous] apprécions hautement le rôle de pionnier jo[ué] par la France dans le développement des relati[ons] Est-Ouest et dans la reconnaissance des réali[tés] issues de la deuxième guerre mondiale en Europ[e]. » M. Puja a terminé par un éloge des rencont[res] « à haut niveau », qui permettent de développer [de] manière concrète les relations entre les pays.

Face à l'inflation, Budapest est tenté de revenir à une plus grande discipli[ne]

Budapest. — La Foire internationale de Budapest, qui s'est tenue du 21 au 29 mai et qui est consacrée aux biens d'équipement, regroupait, sur 77 hectares de la plaine de Pest, près de deux mille exposants de vingt-cinq pays. *Cette année,* la Foire de printemps, même si la participation a été plus nombreuse que l'an dernier, a laissé apparaître les interrogations des industriels face aux difficultés que connaît un pays touché par l'inflation mondiale et la hausse des prix de l'énergie.

De notre envoyé spécial

La Hongrie avait placé sous le signe du 30[e] anniversaire de sa libération la présentation de ses produits, parmi lesquels figuraient en bonne place ceux des industries métallurgiques et mécaniques, notamment les autobus, dont le pays, avec quelque 11 000 unités par an, est un important producteur. Cependant, les machines et les marchandises des autres Etats membres du COMECON, en particulier de l'Union soviétique, attestaient de l'importance de l'intégration socialiste. *Parmi les* nations occidentales, l'Autriche, qui *abritait d'ailleurs sous son pavillon* des firmes américaines comme IBM ou ITT, occupait l'espace le plus important. Suivaient l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la Suisse et la Suède.

La France quant à elle n'occupait qu'une quinzaine de stands. Les échanges franco-hongrois sont de relativement faible importance, ne représentant que 0,2 % environ du commerce extérieur français et à peine 2 % de celui de la Hongrie, soit le quart de la place occupée par la R.F.A.

La France a *été,* en 1974, *le* sixième fournisseur occidental de *Budapest,* ayant, selon les statistiques publiées par la Chambre de *commerce de Hongrie, exporté vers* ce pays pour 117 millions de dollars, *derrière la Grande-Bretagne* (121 millions), les Etats-Unis (127), l'Italie (235), l'Autriche (277) et l'Allemagne fédérale (534). Bien plus, parmi les principaux partenaires du pays magyar, c'est Paris qui a enregistré l'an dernier le taux de progression des exportations le moins élevé. En sens inverse, ayant importé pour 67 *millions de dollars* de produits hongrois, la France a été le *sixième client de Budapest, après* les Pays-Bas (71 millions), la Suisse (94), l'Autriche (180), l'Italie *(227)* et la R.F.A. (309). Pour l'ensemble des échanges entre la Hongrie et l'Ouest, la France occupe toutefois le cinquième rang.

Les pouvoirs publics français ont choisi de faire porter leurs efforts sur d'autres pays de l'Est, évidemment sur l'U.R.S.S., mais aussi sur la Pologne ou la Roumanie. Malgré la création d'une commission mixte *de coopération économique qui* s'est réunie à Budapest peu avant la Foire, *les relations commerciales entre les* deux pays tournent quelque peu au ralenti. Il n'y a pas de gros contrats en cours. Dans la capitale hongroise, on trouve que *« l'activité des entreprises françaises n'est pas suffisamment grande et que leurs dirigeants n'effectuent pas, à l'inverse des Allemands, des visites régulières afin de connaître les conditions de la concurrence. Il ne suffit pas de faire des offres ».*

Certains liens de coopération ont néanmoins été noués, en particulier dans l'informatique ; mais les Hongrois s'inquiètent de la récente fusion entre la C.I.I. et *Honeywell-Bull,* de même qu'ils déplorent le blocage de leurs exportations de bovins vivants et de viande bovine — qui représenterait 15 à 20 % de *leur déficit* commercial à l'égard des pays capitalistes — *et se plaignent d'une discrimination* dans le domaine textile.

Les perspectives n'apparaissent pas particulièrement favorables: à la Foire certains exposants *parlaient d'un* « coup de frein » donné par la Hongrie *sur ses achats en provenance* de l'Ouest ; d'autres évoquaient une « *suspension* » dans l'examen des projets en cours. Par ailleurs, selon *des responsables du pays, les désirs* d'importation des entreprises en biens *d'équipement se sont avérés trop* importants par rapport au Plan.

Une certaine surchauffe

La Hongrie, pays qui, à l'encontre de la *Pologne* et de la Roumanie, manifeste quelque réticence à recourir au crédit bilatéral, tout *en* se montrant désireuse de participer aux possibilités du marché des pétrodollars — le Koweït lui a accordé un prêt de 100 millions de dollars —, doit faire face à un déficit commercial double de celui de 1971. Le déséquilibre s'est élevé, en 1974, à plus de 400 millions de dollars, alors que le pays avait enregistré en 1973 un excédent de plus de 500 millions de dollars, du fait notamment du solde positif de ses échanges avec *les autres Etats membres du* COMECON, qui représentent les deux *tiers du total de son commerce* extérieur.

L'U.R.S.S. est de loin le premier client et fournisseur de la Hongrie, *lui* ayant acheté en 1974 pour 1 638 millions et vendu pour 1 587 *millions de dollars. L'Allemagne* démocratique et la Tchécoslovaquie sont les *deuxième* et *troisième partenaires,* même si la R.F.A. a *été,* l'an dernier, le deuxième fournisseur de Budapest. Au total, les échanges avec le COMECON ont atteint plus de 8 milliards de dollars, laissant un excédent en faveur de la Hongrie supérieur à 200 millions. En revanche, le commerce extérieur avec les pays de l'Ouest s'est élevé à plus de 3 *milliards, se soldant par un* déficit de près de 650 millions.

Face à ce déficit, *les* responsables hongrois ne cachent pas, alors que *se prépare le V[e] plan quinquennal* 1976-1980, les difficultés d'une économie qui a subi en *1974 les effets* de l'inflation mondiale sur le prix de ses achats *aux nations occidentales* et qui subira en 1975 les conséquences de la hausse du *prix* du pétrole soviétique. Budapest couvre la moitié de ses besoins én[er]gétiques par les importatio[ns,] *l'U.R.S.S. lui fournissant* 6 milli[ons] de tonnes de pétrole sur les 9 [mil]*lions qui sont consommées* (1 [mil]lion provenant des pays arabes, *2 millions étant produites sur pla[ce]*).

La Hongrie est un petit pays (*[...] millions d'habitants), moyennem[ent]* développé, pauvre en énergie et [en] *matières premières — sauf en c[har]*bon et en bauxite — et donc [...] ouvert *sur l'extérieur. En 1974,* [les] échanges commerciaux ont rep[ré]*senté 1 000 dollars environ par h[abi]*tant, ce qui correspond d'ailleurs à [peu] *près au montant du revenu* net [par] personne. Pour développer son [in]dustrie et améliorer le niveau [de] vie d'une population soucieuse [de] participer à la société de cons[om]mation, la Hongrie a été condu[ite] à augmenter son commerce a[vec] l'Ouest.

La hausse des prix mondi[aux] est alors venue secouer [une] *économie qui connaissait un cer[tain]* état de surchauffe, la production [et] la *consommation* augmentant p[lus] rapidement que ce qui était pré[vu] *dans le plan,* tandis que l'accro[is]sement des stocks était, selon [le] nouveau premier ministre, M. Laza[r,] « *exagéré* » et « *malsain* ».

Il s'agit maintenant « *que les entreprises hongroises ressentent mieux dans leur système de prix les changements mondiaux et que l'économie intérieure fasse mieux connaissance de la situation internationale* » nous a-t-on indiqué *au* ministère hongrois du commerce extérieur. Les experts sont notamment favora[]bles à une *certaine* « traduction [»] de ces changements dans les pr[ix] à la consommation ; mais la dire[c]tion politique du pays est host[ile] à une augmentation trop forte [du] coût de la vie et doit, pour le mai*ntenir,* recourir à des *subventio[ns],* ce qui entraîne un *déficit* budgétai[re.] *Face à ces difficultés* et à *ces contra*dictions, un certain resserrement [du] *contrôle et de la centralisation — « sans prendre de mesures adm[i]nistratives rigides »,* nuance-t-on[,] ne paraît pas exclu.

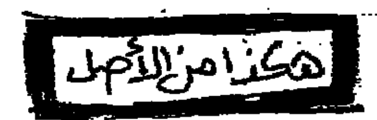
Limiter le pouvoir d'ach[at]

Le retour aux équilibres s'avère [dé]*licat à effectuer, d'autant qu'il* [est] impossible pour la Hongrie de *mettre à l'abri des secousses m[on]*diales et que la pratique d'une [cer]*taine austérité risque de se heu[rter]* à des obstacles sociaux et politiq[ues.] « *On ne peut pas résoudre les [pro]blèmes en une année* », nous a-t-[on] souligné, qu'il s'agisse, pour di[mi]nuer le passif commercial, d'accro[ître] la rentabilité des entreprises, [de] mieux maîtriser les stocks et de [li]miter le pouvoir d'achat.

Au niveau international *il semble* [] que les échanges avec l'Ouest [] *connaître une certaine pause,* [] que l'endettement extérieur du p[ays] *représente à peu près le cinqui[ème]* de la valeur de ses exportations [et] que, pour le *premier trimestre* [de] 1975, face à une quasi-stagnation [des] ventes, les importations ont [aug]menté de 30 % par rapport [à la] même période de 1974.

La Hongrie compte ralentir [le] *rythme de ses achats à l'étrange[r et]* développer sa propre force de [pro]duction. Avec les autres pays so[cia]listes, le déficit, qui sera enregi[stré] en 1975 du fait de la majoration [du] prix du pétrole, sera couvert, indiq[ue]-t-on à Budapest, par l'actif accum[ulé] au cours des années précéden[tes.] L'intégration au sein du COMEC[ON] devrait en tout état de cause se [ren]forcer. Le but des dirigeants hong[rois] est bien d'améliorer les structu[res] économiques et de faire en s[orte] « *qu'un rouble ou un dollar ne co[ûte] pas trop cher* ». Ne pouvant p[rati]quer l'autarcie, ne voulant pas s'[en]detter, la Hongrie ne paraît pas [pou]voir échapper à un renforcement [de] son système économique et à un [re]cours à une plus grande discipl[ine.]

MICHEL BOYER.



EUROPE

R. F. A.

...ne loi va encore réduire les droits de la défense dans les affaires de terrorisme

De notre correspondant

Bonn. — Après le meurtre du ...sident de la cour d'appel de ...lin-Ouest, von Drenkmann, ... novembre dernier, le gouver...nent fédéral avait proposé en ...te hâte au Bundestag une ré...me du code de procédure pénale ...itant les droits de la défense ...s les procès contre les « ter...istes ». Dès la première au...nce du procès Baader-Meinhof, ...r lequel la loi avait été conçue, ... s'est aperçu des ambiguïtés et ... lacunes de la réforme. Dans ... nouveau train de mesures, le ...inet de Bonn s'est efforcé, le ...rcredi 4 juin, de combler ces ...nes. Le nouveau projet de loi ... discuté dès le 12 juin par le ...ndestag en procédure d'ur...ce.

...e projet accroît les possibilités ...arter de la barre les avocats ... la défense. Ceux d'entre eux ... seront exclus de la défense ... accusé « d'association crimi...e » ne pourront plus participer ...nsemble de la procédure. Sans ...ndre que cette disposition soit introduite dans le code de procédure pénale, la première chambre de la cour d'appel de Stuttgart a interdit à Mes Croissant, Groenewold et Stroebele, anciens défenseurs d'Andreas Baader, d'assurer la défense des trois autres accusés. Les juges ont ainsi anticipé sur la loi, ce qui ne manquera pas de provoquer une plainte des avocats devant la cour fédérale de Karlsruhe. Il semble maintenant que le avocats exclus ne puissent plus défendre aucun des accusés liés de près ou de loin au groupe Baader-Meinhof. Des procédures ont, en outre, été engagées devant les juridictions professionnelles de la Chambre des avocats pour que les trois défenseurs ne puissent plus exercer leur profession.

Le gouvernement propose, d'autre part, que les relations écrites entre les avocats et leurs clients appartenant à une association criminelle soient surveillées. Un juge pourra également assister aux entretiens entre les défenseurs et leurs mandants si ces derniers sont *« soupçonnés de maintenir, à partir de la prison, une association criminelle »*. Ce juge, qui ne devra pas être le magistrat chargé de l'affaire, pourra interrompre les conversations dès que les avocats et leurs clients ne parleront plus de l'affaire ou s'exprimeront dans un langage incompréhensible pour lui.

Si un accusé ayant participé à une association criminelle aide la police et la justice à arrêter les « meneurs » ou apporte des preuves décisives, il pourra obtenir un non-lieu ou une réduction de peine. Enfin, la *« création d'une association terroriste »* devient un nouveau délit puni de peines plus élevées que la *« création d'une association criminelle »*, tandis que la mise en liberté provisoire est rendue plus difficile pour les prévenus soupçonnés d'appartenir à un tel groupe.

Ces propositions ont rencontré un écho favorable dans tous les groupes parlementaires du Bundestag, bien que l'opposition chrétienne-démocrate souhaite des mesures encore plus sévères.

Nouveau renvoi du procès Baader

Après douze jours d'interruption, la deuxième audience du procès Baader-Meinhof a ressemblé, le jeudi 5 juin, à la première par le flot des demandes présentées par la défense. La cour n'a pu commencé ni l'interrogatoire d'identité des quatre accusés ni la lecture de l'acte d'accusation. Les débats ont été de nouveau ajournés à mardi prochain, pour qu'Andréas Baader ait le temps de trouver un nouvel avocat.

Après l'exclusion définitive de ses trois défenseurs, Baader n'avait plus que deux avocats commis d'office, qu'il récuse. *« Puisque l'accusation est collective, nous devons pouvoir nous défendre collectivement »*, a-t-il déclaré, en demandant de pouvoir choisir un avocat ayant sa confiance. Le tribunal a fait droit à sa requête et l'a autorisé à s'entretenir dès jeudi après-midi, pendant une heure, sans surveillance, avec Me Schilly, avocat de Gudrun Ensslin.

En revanche, le tribunal a repoussé un dépôt de conclusions visant à suspendre la procédure et à mettre les accusés en liberté provisoire. — D. V.

Dans des lettres ...M. Berlinguer et Honecker

DUBCEK DEMANDE QUE LA ...NFÉRENCE DES P.C. EURO...ENS EXAMINE LA QUESTION ...HÉCOSLOVAQUE.

... Alexandre Dubcek, ancien ...ier secrétaire du P.C. tchéco...ique, demande, dans des let... adressées à MM. Enrico Ber...ier et Erich Honecker, leaders ... P.C. italien et est-allemand, ... la question tchécoslovaque ... examinée à la conférence des ... européens prévue cette année ...erlin-Est, indique le comité ...aide et d'action pour la dé...e des droits de l'homme en ...S.S. et dans les pays de l'Est.

...lon M. Dubcek, un document ...oré notamment par l'ancien ...étaire du P.C. tchécoslovaque, ... Zdenek Mlynar, devrait ser... de base à la discussion sur ... *répression politique* » en ...coslovaquie. Ce document de ... cent cinquante pages est ... venu clandestinement en ...ient, où il est en cours de ...iction en plusieurs langues.

...utre part, on indique de ...e source que M. Dubcek a ...é une lettre à M. Gustav ...k, secrétaire général du P.C. ...ésident de la République de ...coslovaquie, dans laquelle il ...e les accusations que ce der...a portées contre lui. M. Hu...vait en effet accusé le leader ...rintemps de Prague de « *ca...tes anti-tchécoslovaques* » et *activités contre-révolution...s* » à la suite de la publica... en Occident d'une lettre de ...ubcek dans laquelle ce der... dénonçait le caractère « *po...* » du régime (*le Monde* des ... 17 avril). — *(A.F.P.)*

Suisse

Un référendum est organisé le 8 juin sur la « sauvegarde de la monnaie »

De notre correspondant

Berne. — Six mois après avoir refusé un premier projet de réforme fiscale, les citoyens suisses sont à nouveau appelés aux urnes, le dimanche 8 juin, pour se prononcer sur une série de nouvelles mesures destinées à fournir des recettes supplémentaires à l'Etat fédéral. Par la même occasion, ils sont invités à proroger de deux ans l'arrêté fédéral sur la sauvegarde de la monnaie. Déjà adopté par le peuple et les cantons en 1972, cet arrêté — dont l'approbation est recommandée par toutes les formations politiques — permet aux autorités de mieux lutter contre l'afflux excessif de capitaux étrangers.

Sa prolongation est rendue d'autant plus nécessaire que, en mars dernier, le corps électoral avait refusé d'accroître les pouvoirs d'intervention du gouvernement fédéral, et que la situation monétaire et économique mondiale demeure toujours aussi incertaine. L'actuelle surévaluation du franc suisse est d'ailleurs devenue un sérieux handicap pour les exportations et le tourisme helvétique.

Le gouvernement demande également aux électeurs de lui donner les moyens de *« combattre plus efficacement la récession et le chômage »*. A la suite du rejet des premières propositions de réforme fiscale, le Parlement avait tenu une session extraordinaire, en janvier dernier, pour réviser le budget pour 1975 dont les dépenses ont été réduites de plus d'un milliard de francs suisses. L'Etat fédéral a néanmoins besoin de recettes nouvelles, alors qu'en 1974 déjà, son déficit dépassait un milliard de francs et qu'il risque de s'aggraver au cours des prochaines années.

Pour améliorer la situation financière de la Confédération, le gouvernement helvétique soumet quatre mesures à l'approbation populaire. Les deux premières prévoient une augmentation de 10 centimes par litre de la surtaxe sur les carburants et une hausse des droits de douane sur le fuel domestique et industriel. S'il est accepté, le troisième arrêté entraînera une augmentation des taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct. A lui seul, le réajustement de l'impôt sur le chiffre d'affaires devrait fournir près de 1 milliard de francs de recettes supplémentaires dès 1976. La hausse de l'impôt direct toucherait uniquement les revenus annuels supérieurs à 243 000 francs ainsi que ceux des sociétés. Enfin, le quatrième arrêté vise à rendre plus difficile l'augmentation des dépenses par le Parlement.

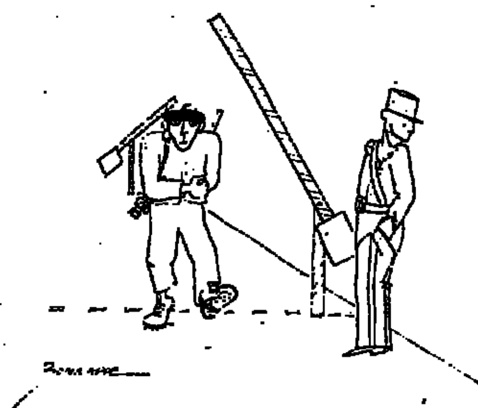
JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le malaise basque

(Suite de la première page.)

On sait également que les trois auteurs de l'attentat étaient arrivés il y a trois jours à Biarritz et s'étaient installés dans un hôtel de la ville.

Enfin, bien que la police observe le plus grand mutisme sur cette affaire, on a appris, ce vendredi matin à Biarritz, qu'un couple américain, M. Bruce Cabell, vingt-trois ans, et Mlle Maureen Orth, trente ans, qui se trouvait la nuit précédente à bord d'une voiture à proximité du lieu de l'attentat, a été interpellé et gardé à vue au commissariat central de la ville.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

Un autre attentat à l'explosif a été commis, dans la nuit du 5 au 6 juin, devant un immeuble situé 198, rue Saint-Jacques à Paris-5e. La déflagration a provoqué d'importants dégâts, endommageant l'entrée de l'immeuble, un véhicule en stationnement et une librairie, siège du « Comité d'informations et de solidarité pour l'Espagne ». C'est contre ce comité que, semble-t-il, l'attentat était dirigé. En effet, des tracts ronéotypés en français et en espagnol, signés du « Groupe d'intervention nationaliste », ont été retrouvés sur place, par les policiers de la 5e brigade territoriale chargés de l'enquête. Ces tracts déclaraient notamment : *« Puisque la subversion dépasse nos frontières, nous porterons nos coups partout où elle se trouvera... Que les marxistes sachent que leur terrorisme ne sera pas gratuit... »*

En Espagne, le conseil de guerre de Burgos a condamné, jeudi, à des peines allant de six à vingt-trois ans de prison cinq militants de l'organisation basque ETA. Ceux-ci étaient accusés d'avoir commis, en novembre 1973, un attentat contre une agence de location de voitures à Saint-Sébastien.

Le climat reste tendu dans cette région. Des précisions ont été données sur l'attentat commis jeudi matin dans le train Saint-Sébastien-Bilbao (*le Monde* daté du 6 juin). Deux hommes armés montèrent dans le train à la gare d'Anorga. Ils ouvrirent le feu sur deux gardes civils chargés de surveiller les passagers. Le premier fut tué, l'autre blessé. Les deux hommes armés obligèrent ensuite le mécanicien à arrêter le convoi à un endroit où les attendait une voiture.

Cependant, le gouvernement de Madrid étudie des mesures d'apaisement au pays Basque. M. Manuel Escudero, qui représente aux Cortès les familles de la province de Guipuzcoa, a fait en ce sens une démarche auprès de M. Arias Navarro, premier ministre, et il semble avoir été entendu.

Jeudi, indique notre correspondant, le gouverneur de Guipuzcoa a déclaré que le pouvoir envisageait le rétablissement des « *fueros* » (privilèges pour l'administration locale et la fiscalité) dans les provinces de Biscaye et de Guipuzcoa. Ces privilèges leur avaient été retirés en 1937, pour punir la population d'être restée fidèle à la République. Le gouverneur a dit aussi que les autorités madrilènes avaient décidé de donner une nouvelle impulsion à l'enseignement des langues régionales et qu'une commission interministérielle allait être créée à très bref délai pour trouver des solutions aux problèmes basques. *« Les choses évoluent vers une rénovation des habitudes, vers la compréhension de l'entité de toutes les régions espagnoles »*, a-t-il affirmé.

Italie

Le chef de la police est remplacé

De notre correspondant

Rome. — La libération, jeudi 5 juin, de M. Vittorio Gancia, vingt heures seulement après son enlèvement dans la province piémontaise d'Asti (*le Monde*, 6 juin), fait les gros titres des journaux, bien que les séquestrations soient devenues très fréquentes en Italie. Cela tient sans doute à la fois à la personnalité de M. Gancia, *« roi de l'apéritif »*, à la signification politique de ce rapt, attribué « *à 99,99 %* » par le procureur de la République aux Brigades rouges, enfin, aux circonstances de la libération de l'industriel : une jeune femme, membre du commando, a été tuée, un carabinier lutte contre la mort, deux autres sont grièvement blessés. Deux des ravisseurs sont encore en fuite.

Il n'est pas dans l'habitude des forces de sécurité de se montrer aussi efficaces, fût-ce à un prix aussi élevé. Mais l'inquiétude est devenue telle en Italie que nul ne songe à leur reprocher de prendre tant de risques. « Les carabiniers ont représenté l'Etat — c'est-à-dire nous tous — de la manière la plus digne », écrit le *Corriere Della Sera*, tandis que des journaux plus à droite ne cachent pas leur satisfaction.

Ils se plaignaient jusqu'à présent de carences de la loi et du manque d'efficacité de la police. Or, d'une part, une nouvelle loi, plus sévère, a été votée, facilitant notamment aux policiers l'usage de leurs armes (*le Monde* du 24 mai), et, d'autre part, le chef de la police vient d'être remplacé : à M. Efisio Zanda Loy, auquel le secrétaire de la Démocratie chrétienne, M. Fanfani, reprochait une certaine mollesse, qui n'était pas due seulement à son état de santé, a succédé, le 4 juin, M. Giorgio Menichini, cinquante-six ans, ancien préfet de Bologne, et ancien commissaire du gouvernement pour la région d'Emilie-Romagne gouvernée par les communistes.

R. S.

AFRIQUE

ÉTHIOPIE : la révolution menacée

III. — Livres chinois, armes américaines

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Nettement « radicalisée » depuis la promulgation de la réforme agraire le 29 avril dernier, la *révolution éthiopienne* est menacée aujourd'hui, aussi bien par des oppositions qui s'organisent que par les luttes d'influences au sein du régime militaire. *La situation économique de plus en plus difficile* pourrait conduire le pouvoir à un nouveau durcissement révolutionnaire (« le Monde » *des 5 et 6 juin*).

Addis-Abeba. — *« Nous recevons en même temps des livres marxistes imprimés à Pékin, et des armes modernes fabriquées aux Etats-Unis. »* Cette boutade est souvent entendue à *Addis-Abeba. L'intonation* de celui qui l'exprime permet de deviner ce qui lui paraît prioritaire : construire le socialisme agraire ou poursuivre *la guerre « nationale ».* L'Ethiopie, qui doit mener les deux de front, s'accommode mal de cette *situation.*

La guerre qui se poursuit en Erythrée, sans témoins et sans commentaires officiels, et les menaces qui continuent de peser — au Sud — sur l'Ogaden ont pour première conséquence — quel que soit son *choix idéologique — d'assujettir le* régime éthiopien à son « fournisseur » américain. Une armée, dit-on ici, ne change pas d'armement en pleine guerre. Officiellement pourtant, les *Etats-Unis*, qui avaient annoncé une suppression de leur aide militaire au lendemain des exécutions sommaires du 23 novembre 1974, n'ont répondu que le 17 mars 1975, *« après beaucoup d'hésitations »*, aux sollicitations éthiopiennes, en *acceptant de fournir pour sept mil*lions de dollars de matériel militaire, au lieu des trente millions que réclamait Addis-Abeba (*le Monde* du 19 mars 1975).

Plusieurs observateurs qualifiés estiment que la réalité est différente. D'une part, les livraisons d'armes n'avaient pas vraiment cessé après *le 23 novembre, puisque les contrats* en cours ont continué d'être honorés. D'autre part, le matériel américain acheminé actuellement vers l'Ethiopie représenterait un volume sensiblement supérieur aux sept millions de dollars officiellement annoncés par *les porte-parole du département* d'Etat. Une trentaine de chars M 60 (d'une valeur de 600 000 dollars pièce), quelques dizaines de pièces d'artillerie, une cinquantaine de transports de troupes, *seraient — notamment* — en cours de livraison à Addis-Abeba. On peut croiser aujourd'hui des chars M 60 flambant neufs sur les routes qui conduisent à l'Ogaden. *« La nécessité d'être réapprovisionné coûte que coûte par les Etats-Unis est une épée de Damoclès suspendue au-dessus du régime militaire,* déclare un observateur. *Et cela tant que durera l'état de guerre. »*

En Erythrée, la situation militaire est moins catastrophique pour l'armée éthiopienne qu'on avait pu le croire en février et mars à l'étranger *après l'offensive des fronts de* libération sur Asmara. Au prix d'une répression sanglante, cette armée a repris le contrôle des trois grandes villes de la province (Asmara, Keren, Massawa) et des principaux axes routiers, abandonnant les campagnes aux maquisards. On en est donc revenu *grosso modo* à la situation qui prévalait en 1973. Une vie à peu près normale a repris à Asmara, où plus de cinq cents ressortissants italiens, qui avaient été évacués par avion en février, se sont réinstallés. La circulation est rétablie sur le grand axe routier Addis-Abeba - Asmara, et *seule l'absence d'électricité industrielle* (1) empêche encore les entreprises érythréennes de fonctionner (à Addis-Abeba, les allumettes et le sucre deviennent introuvables).

(Dessin de PLANTU.)

*Pourtant, la guérilla continue. No*tamment dans les régions d'Omajer et d'Adi-Keye, où des combats ont lieu presque chaque jour. Elle ferait une quinzaine de morts par semaine dans les rangs de l'armée éthiopienne, et risque de s'éterniser. En outre, les dernières répressions du mois de février ont provoqué des *départs massifs de jeunes gens vers* les maquis, portant les effectifs de *ceux-ci* à quelque 10 000 combattants, face à 20 000 soldats éthiopiens environ. Les dirgeants éthio*piens, qui demeurent intransigeants* sur le principe de l'intégrité nationale, paraissent cependant miser aujourd'hui sur deux éléments susceptibles de retourner en leur faveur une situation qui paraît sans issue.

Il n'est pas certain, tout d'abord, que les pays arabes aient réellement l'intention de soutenir sans réserve et indéfiniment les fronts érythréens. Voici quelques semaines, la plupart des ambassadeurs arabes en poste à Addis-Abeba *auraient adressé* à leurs gouvernements respectifs des rapports prônant *la* modération. L'Ethiopie, après tout, est *aussi* peuplée par huit ou dix millions de *musulmans, auxquels le nouveau* régime vient *d'accorder* d'inhabituels privilèges (2). Le monde arabe a-t-il intérêt à s'aliéner un pays qui n'a sans doute pas oublié le bénéfice qu'il tirait naguère de ses rapports avec Israël ? L'Ethiopie, assu*rée de l'appui de l'O.U.A. dans* l'affaire d'Erythrée, table aujourd'hui sur le « réalisme » de certaines capitales comme Le Caire ou Khartoum.

A l'intérieur des maquis, il semble que l'« union sacrée », favorisée en février par les excès de la répression, ait fait long feu. Les divisions traditionnelles opposant les deux branches du F.L.E. (F.L.E. et P.L.F.) ont resurgi, de l'aveu même de *M. Osman Saleh Sabeh, secrétaire* général du P.L.F., qui, le 14 avril dernier, à Khartoum, sollicitait les bons offices du président Nemeiry en vue d'une énième réconciliation. *« Les rapports se sont même compliqués depuis entre les deux fronts, estime un expert* militaire. *Les livraisons d'armes à la frontière soudanaise et à travers la mer Rouge profitent essentiellement au F.L.E., au détriment du P.L.F. »*

Ces divergences, dont Addis-Abeba s'efforce bien sûr de favo*riser la résurrection, pourraient-elles* conduire, à terme, vers une reprise des négociations entre le pouvoir central et la fraction « modérée » des Erythréens ? Malgré le « fossé *du sang » qui constitue un obstacle* de taille, plusieurs intellectuels éthiopiens en sont convaincus. On pèse scrupuleusement à Addis-Abeba la moindre allusion officielle au problème érythréen, et on a cru déceler ces derniers temps une discrète *volonté d' « ouverture »* de la part du régime militaire. La modération du ton sur lequel a été annoncée, le 9 mai dernier, par la presse éthiopienne la reddition d'une *dizaine* d'Erythréens (qui seraient membres du P.L.F.) a été considérée *par certains comme un signe « en*courageant ». Les journaux révolutionnaires clandestins publiés à Addis-Abeba n'hésitent pas cependant, quant à eux, à dénoncer la *« politique de force en Erythrée ».*

« Revenez en juillet »

Au sujet de l'Ogaden, quelques officiers éthiopiens de la IIIe division plaisantent volontiers sur le mode grinçant : *« Vous reviendrez en juillet pour la reprise de la guerre. »* A la fin du mois de juin, en effet, le président somalien, le général Syaad Barre, abandonnera la présidence de l'O.U.A.. Or, bon nombre d'Ethiopiens demeurent convaincus — à tort ou à raison — que seules les responsabilités *« africaines » exercées par* la *Somalie* à l'O.U.A. l'ont jusqu'à présent dissuadée de se lancer dans un « Blitzkrieg » sur les frontières de l'Ogaden à la faveur de l'affaiblissement du régime éthiopien. sera-t-elle pas tentée de le faire partir du mois de juillet ? C craintes exprimées par les militai qui veillent sur les frontières du s non reconnues par la Somal *paraissent prématurées.*

Certes, la radicalisation révo tionnaire en Ethiopie n'a pas enc permis, comme on pouvait l'espér de rapprocher de l'Afrique orient *ces deux pays, qui* mènent chac à sa façon *une expérience socialis.* L'opposition des points de vue ré *firmée en février*, au dernier con de l'O.U.A., au sujet de Djibouti, fut la meilleure preuve. *Mais l'ea* n'en continue pas moins d'anim bon nombre d'intellectuels éth piens, qui appellent de leurs vœux *« solide confédération des Etats p gressistes de l'Afrique de l'Est »* d parlait, le 20 décembre 1974, la p *mière déclaration « socialiste »* « Deurg » éthiopien (3).

Quelles que puissent être bonnes raisons de chacun, il certain qu'une aggravation *guerres de l'Erythrée ou de l'Oga* aurait pour première conséquen dans une Ethiopie incertaine, diminuer brusquement la proport des livres révolutionnaires par r port aux armes américaines...

FIN

(1) Les maquisards érythré avaient fait sauter, en févr l'usine électrique qui alime Asmara. Celle-ci n'a pas encore être remise en service.

(2) Pour la première fois d l'histoire de l'Ethiopie « chrétienn trois fêtes musulmanes ont déclarées, le 23 décembre 1974, f nationales : le Mawlid (naissa du prophète), l'Id el Fitr (fin *Ramadan) et l'Id Al Adah (sacri* d'Abraham).

(3) *Declaration of the provision military Government of Ethio* Addis-Abeba, 20 décembre 1974.

CORRESPONDANC

La situation dans le Tig

Un lecteur nous communiq une lettre reçue récemment de province du Tigré, au sud l'Erythrée, en Ethiopie. En v des extraits :

Notre province ne connaît p la paix. La confusion d'esprit d jeunes est grande. Certains s'e fuient grâce à l'aide d'étrange ou en rejoignant le Soudan pied, d'autres se rallient à l' des deux *mouvements de libé*tion de l'Erythrée, le Front de libération (FLE) et le Front popu laire de libération (F.L.P.). (...)

Moi-même je songe à *rejoindre* l'étranger, car aucun civil n'a le droit, ici, de faire ou de dire quo que ce soit. De plus, les Tigréens *comme les Erythréens, sont* consi dérés comme des étrangers. (...)

L'économie du Tigré est au plu bas, car aucune industrie ne s' est installée. Tout nous venait d port de Massawa, aujourd'h fermé par les autorités milita res. (...)

Nombre d'éminents tigréen ont été tués par les militair éthiopiens, qui craignent de no voir *suivre* l'exemple des Er thréens et nous unir à eux po arracher le pouvoir à la tri amhara *(dont la majorité d dirigeants éthiopiens sont issu*



AFRIQUE | OCÉANIE

Sahara espagnol

Deux partis marocains d'opposition accusent Alger et Madrid de « collusion »

Des manifestations populaires nt accueilli, jeudi 5 juin, à ıtar, au nord de Nouakchott, ı mission spéciale des Nations nies chargée de rédiger un apport sur le Sahara occi- ental. Celle-ci termine par la Iauritanie un voyage qui l'a onduite à Madrid, El-Aioun, abat et Alger.

A Rabat, deux partis d'oppo- tion (l'Istiqlal et l'U.S.F.P.) ıt lancé au cours d'une confé- ınce de presse commune de ves attaques contre le gou- ırnement algérien accusé de ıllusion avec les autorités de adrid.

De notre correspondant

bat. — « *Il ne s'agit plus le peuple marocain d'af- ter les visées du colonialisme nol, mais de faire face éga- nt et en même temps à l'at- e du gouvernement algérien.* »

:te phrase d'une déclaration ıune du parti de l'Istiqlal et ırti de l'Union socialiste des s populaires (U.S.F.P.) donne ı de la conférence de presse ·, le 5 juin, par les deux plus . responsables de ces forma- Mᵉ M'Hamed Boucetta, ;aire général de l'Istiqlal, et bderrahim Bouabid, premier aire de l'U.S.F.P.

réponse à une question sur *collusion* » algéro-espagnole l'affaire du Sahara occiden- :* Bouabid, a affirmé qu'une riposte s'imposait : la mobilisation des élus et « *l'invasion du territoire au cas où l'on n'aboutirait pas à une solution pacifique* ». Les orateurs ont préconisé aussi la constitution d'un « *comité supérieur national* » réunissant des personnalités représentant les partis politiques, et les dirigeants d'associations représentatives pour faire face, en liaison avec le gouvernement, à la situation. Ils ont remis en cause l'accord maroco-algérien sur les frontières conclu en 1972 (mais non ratifié puisque le Parlement ne siège pas encore). Ils ont fait appel à « *tous les combattants et résistants algériens qui ont mêlé leur sang à celui de leurs frères marocains de l'armée de libération et des organisations de résistance, pour qu'ils agissent afin d'éviter un affrontement fraticide qui menace d'éclater* ».

Certains passages de ces déclarations rappellent des propos tenus en 1963, lors du conflit frontalier algéro-marocain. La déclaration commune parle de l'« *extrême gravité* » de la situation dans laquelle le Maroc pourrait se trouver si les récentes décisions du gouvernement espagnol aboutissaient à la création d'une « *prétendue entité saharienne* »

« *C'est en Algérie même et avec la complicité de l'Espagne*, affirme encore le texte commun, *que sont entraînés et armés des agents poussés au séparatisme. (...) C'est le gouvernement algérien qui finance et instruit ces agents et leur dicte la ligne à suivre.* » Les porte-parole ont aussi affirmé que des nomades originaires du Mali et du Niger avaient été présentés en Algérie à la mission de l'ONU comme étant des réfugiés sahraouis.

En ce qui concerne l'accord algéro-marocain sur les frontières, l'Istiqlal et l'U.S.F.P. s'en tiennent au protocole signé à Rabat le 6 juillet 1961 entre le Maroc et le gouvernement provisoire de la République algérienne, selon lequel les accords qui pourront intervenir entre la France et l'Algérie indépendante « *ne sauraient être opposables au Maroc quant aux délimitations territoriales algéro-marocaines* ».

Les dirigeants des deux partis la construction d'un Grand Maghla construction d'un grand Maghreb « *démocratique et progressiste, intégré d'abord économiquement, ensuite politiquement* ». Mais ils ont affirmé qu'ils n'acceptaient pas de « *marchandages* » à propos du Sahara occidental.

Rien ne permet d'affirmer que l'action conjuguée de l'Istiqlal et de l'U.S.F.P. soit le signe d'une fusion future de ces partis. Mais leur accord paraît total sur deux points : la récupération du Sahara occidental et la mise en place d'institutions représentatives issues d'élections honnêtes selon un calendrier à déterminer.

LOUIS GRAVIER.

Tchad

ATTENDU A PARIS APRÈS SON ÉVASION

M. Marc Combes n'a pas pu préciser le sort de Mme Claustre

M. Marc Combes, l'un des deux otages français qui restaient détenus au Tchad après la mort du commandant Galopin, a réussi à s'enfuir et à rejoindre la Libye (*le Monde* du 6 juin). Interrogé le jeudi 5 juin à Tripoli, par France-Inter, il a déclaré qu'il était « optimiste » quant au sort de Mme Claustre, détenue avec lui depuis un an. M. Combes devait rejoindre Paris ce week-end.

M. Abba Siddick, chef du Front de libération nationale (FROLINAT), résidant en Libye, avait, le même jour, assuré que M. Combes lui avait fait part de sa « certitude » que Mme Claustre « *est morte de faim et d'épuisement* ». Selon M. Abba Siddick, M. Combes a réussi à s'évader le 23 mai, alors qu'il se trouvait au volant d'une Land Rover, après avoir demandé à ses gardiens de descendre du véhicule en prétextant un ensablement. Il serait ensuite parvenu à Koufra, dans le sud de la Libye. Il semble que M. Combes ait été tenu au secret pendant une semaine par les autorités libyennes, ce qui expliquerait qu'il n'ait pu se manifester immédiatement.

Une nouvelle mission française

Le ministère de la coopération, après avoir assuré, jusqu'à jeudi matin, « *ne pas être informé* », a confirmé l'évasion de M. Combes en début d'après-midi, quelques heures avant sa première déclaration publique. Le ministère juge « peu probable » que Mme Claustre ait trouvé la mort.

M. Stéphane Hessel, ministre plénipotentiaire, s'est rendu au Tchad jeudi matin, pour une nouvelle mission. Il a déclaré, à son arrivée à N'Djamena, que sa venue « *est destinée à faire tout ce qui est possible pour progresser dans une affaire qui depuis de nombreux mois pèse très lourdement sur notre conscience* ».

Un film sur les rebelles de l'Ennedi

Un film consacré aux maquisards du Front national de libération du Tchad (FROLINAT) et entièrement tourné dans la province de l'Ennedi, dans le nord-est du pays, peu avant la chute de Tombalbaye, a été présenté à Paris, le jeudi 5 juin, par son auteur, M. Didier Baussy.

Deux mille maquisards, selon M. Baussy, tiennent cette région semi-désertique. Ils sont entraînés par des Palestiniens et équipés, semble-t-il, par la Libye. Leur responsable politique, M. Abba Siddick, réside à Tripoli. Leur chef militaire, M. Mohamed Idriss, qui est interviewé dans le film, a fait ses études à l'université du Caire et, comme la plupart de ses hommes, s'exprime en arabe. Ils disposent d'armes légères, et ne peuvent guère se défendre contre les offensives aériennes, telle celle de novembre 1974, dont on voit encore les traces.

Les maquisards paraissent être en bons termes avec la population locale, qu'ils ont aidée à surmonter les problèmes nés de la sécheresse. Ils sont originaires de diverses régions du Tchad, y compris le sud, et de toutes les classes de la société. On regrettera qu'ils n'expriment pas plus clairement les mobiles de leur action et la nature de leurs convictions politiques.

Le film, qui dure vingt minutes, est conçu pour la télévision. D'après M. Baussy, la télévision française a refusé d'en prendre connaissance.

[M. Hissene Habre, auteur de l'enlèvement des trois otages français, est un dissident du FROLINAT de M. Abba Siddick. Son groupe opère dans le Tibesti, à l'ouest de l'Ennedi, et semble disposer de beaucoup moins d'hommes et de moyens que la formation de M. Mohamed Idriss.]

Australie

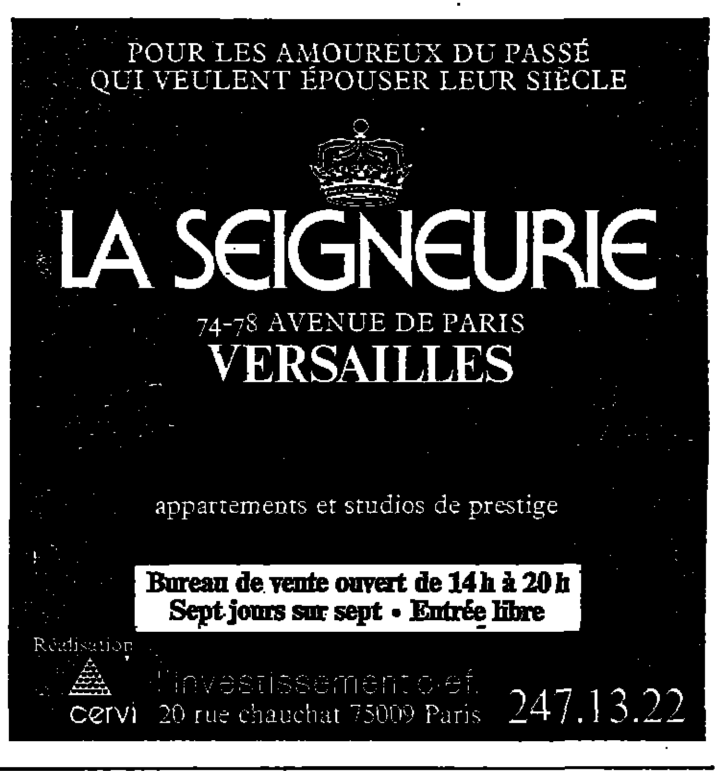
LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT S'EST FAIT DANS LA CONFUSION

Le remaniement du gouvernement australien s'est fait jeudi 5 juin dans la confusion. Il a aussi porté sur un plus grand nombre de postes que prévu. Douze changements d'affectation ont en effet été décidés par le premier ministre, M. Whitlam.

Le principal concerne M. Cairns, vice-premier ministre et ministre des finances, qui est chargé de l'environnement ; il reste vice-premier ministre, poste électif auquel il avait été désigné par le groupe parlementaire travailliste. Il est remplacé aux finances par M. Hayden. M. Morrisson devient ministre de la défense ; M. Cavanagh, ministre des affaires aborigènes, est nommé ministre de la police et des douanes.

Un incident s'est produit jeudi. Le ministre du travail et de l'immigration, M. Cameron, nommé ministre des affaires scientifiques, poste relativement mineur, refusa d'abandonner son ancien portefeuille.

D'autre part, M. Whitlam a reconnu, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait eu recours à des moyens « irréguliers » pour pousser des détenteurs de capitaux étrangers (arabes, croit-on) à investir en Australie. Il s'était adressé à cet effet à un homme d'affaires de Melbourne, sans en référer ni au gouvernement ni aux responsables des finances. — (A.F.P., U.P.I., Reuter.)









ASIE

Vietnam

LES CATHOLIQUES ET LE NOUVEAU RÉGIME

« Nous ignorons de quoi sera fait l'avenir mais jusqu'à présent nous ne sommes pas inquiétés »

nous déclare l'archevêque de Saigon

De notre envoyé spécial

Saigon. — Beau bâtiment de style colonial aux murs ocre, l'archevêché de Saigon renferme dans une galerie les portraits de tous les prélats qui se sont succédé ici depuis le dix-neuvième siècle. Il y a quelques Indochinois, mais surtout de majestueux Français barbus. Dans ces lieux chargés d'histoire, on éprouve d'abord un sentiment d'irréalité à parler de la cohabitation de l'Eglise et du communisme.

« Nous ignorons de quoi sera fait l'avenir, nous dit Mgr Nguyen Van Binh, archevêque de Saigon, *mais, pour le moment, ici, nous n'avons pas été inquiétés. La liberté du culte est totalement respectée. Il y a même des bo-doi* (soldats du Nord) *à la messe. Certains se confessent. J'ai vu dans la rue des soldats qui portaient une petite croix à la poitrine, sous leur uniforme. »*

Toutefois, le prélat est ennuyé, car, depuis l'arrivée des troupes révolutionnaires, il n'a pu rencontrer aucun responsable. Il a cependant participé à une réunion avec des membres de la section de l'enseignement du comité militaire d'administration de Saigon. Parmi les représentants du pouvoir révolutionnaire, il y avait un ancien professeur catholique. *« Nous avons compris qu'il n'y aurait sans doute plus d'école privée,* dit Mgr Nguyen Van Binh. *L'essentiel est que nous puissions faire le catéchisme dans les églises. »*

Quelle est la situation en province, selon les rapports dont peut disposer l'archevêque ? *« Ça varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Dans le Delta, il n'y a pas de problèmes pour les catholiques »*, dit Mgr Binh.

Au mois d'avril, alors que certains croyaient encore à la création d'un « réduit saigonnais » susceptible d'être défendu par l'armée du général Thieu, Mgr Nguyen Van Binh avait publié un communiqué très remarqué, dans lequel il demandait aux prêtres de rester sur place et de lutter contre la panique des populations qui fuyaient vers le sud. Quels motifs animaient alors le prélat ? *« Il fallait à tout prix résister à ce vertige qui poussait les gens sur les routes, avec ce que l'exode comportait de malheurs. Heureusement, ceux qui avaient quitté les zones de combats, par exemple à Xuan-Loc, ont pu rentrer rapidement chez eux »*, dit-il.

L'archevêque a-t-il un sujet particulier de préoccupation en dehors de la difficulté de nouer le dialogue avec les autorités ? « *Partout,* répond-t-il, *on explique que le pouvoir vient du peuple. Il y a là des risques d'excès.* » Après la chute de Saigon, quelques dizaines de « catholiques progressistes » ont occupé le devant de la scène, multipliant déclarations et contacts avec les journalistes. Un des points de leur programme a trait à la création d'une « *Eglise autonome* » au Vietnam. « *Nous ne pouvons accepter cela,* déclare fermement Mgr Nguyen Van Binh, *en tout cas pas moi. L'Eglise autonome, c'est tout simplement le schisme. D'ailleurs, même au Nord, l'évêque de Hanoi dépend du Vatican. En octobre 1974, il a pu se rendre à Rome.* »

Il y a quelques jours, certains des « catholiques progressistes » ont occupé la délégation apostolique à Saigon pour protester contre la nomination d'un évêque coadjuteur appartenant à la famille de l'ancien président Diem. Les manifestants reprochaient aussi au représentant du Vatican d'avoir utilisé de l'argent fourni par les Américains pour aider des réfugiés du Cambodge. C'est, pour Mgr Binh, une péripétie dont il n'y a pas lieu de faire un drame. Les relations avec les nouvelles autorités ? Il faut attendre pour pouvoir se faire une opinion. Le Vatican avait-il prévu une évolution aussi rapide de la situation et avait-il donné des instructions spéciales à son représentant ? « *Notre point de vue est connu. Nous ne nous mêlons jamais du temporel. Ce qui compte à nos yeux, c'est la liberté intérieure* », affirme le prélat.

Le « nouveau catéchisme » du père Thanh

Cette distinction entre le spirituel et le temporel se retrouve en termes beaucoup plus imagés dans les propos que nous tient le Père Tran Huu Thanh, fondateur du Mouvement contre la corruption, une des rares organisations d'opposition au régime Thieu qui aient eu une assise nationale

Quelque chose préoccupe le bouillant Père Thanh au sujet de ses activités passées : « *Un membre du F.N.L. est venu faire une conférence ici, à la communauté, devant quatre cents religieux et religieuses. Il semblait plein de bonne volonté, mais il a déploré mon anti-communisme.* »

Le religieux nous remet quatre feuillets ronéotypés. Il s'agit du « nouveau catéchisme » qu'il vient de rédiger à l'intention des adolescents dont il a la charge. Avec ses éloges du vainqueur, suivis aussitôt d'importantes réserves, ce document pourrait être l'œuvre de la plupart des prêtres que nous avons rencontrés à Saigon. Il est intitulé : « *Attitude du catholique vietnamien devant la situation nouvelle* ». En voici des extraits traduits du vietnamien :

« *Vous êtes abusés par la propagande de Thieu et des Américains. Des milliers de gens ont fui et ne reverront jamais leur pays. Cependant, la majorité des Vietnamiens sont restés par amour de la patrie. Nous autres catholiques, nous appartenons à cette catégorie. Aujourd'hui, nous nous trouvons confrontés à une situation qui bouleverse nos vies. Cet événement politique a été voulu par les hommes et aussi par Dieu, nous devons donc l'accepter. Depuis le 30 avril, trois événements ont eu lieu, qui doivent nous réjouir : la guerre est finie, le pays est indépendant, et il va retrouver son unité. (...) Notre attitude doit être claire. Nous devons soutenir la réunification et la révolution sociale dont certains objectifs sont conformes à l'idéal catholique. Mais cette collaboration ne doit pas nous faire oublier notre religion. Il faut essayer de protéger nos intérêts. Nous aussi nous avons un slogan : Dieu et la patrie... Ce n'est pas contradictoire.* »



JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Laos

FER DE LANCE DE LA RÉVOLUTION ACTUELLE

Le mouvement étudiant demeure très modé[ré]

De notre envoyé spécial

Vientiane. — Toutes les provinces du Laos — y compris celles placées sous l'administration du Pathet-Lao — pourraient être soumises à une administration mixte comprenant des fonctionnaires des deux parties, comme cela se fait déjà à Savannakhet, si le prince Souphanouvong accepte la proposition du conseil de cabinet.

Ce conseil, lors de sa réunion du mercredi 4 juin, a aussi accepté l'implantation d'une fabrique de sucre japonaise. Afin d'encourager les investissements étrangers, le porte-parole du gouvernement a tenu à préciser : « *La porte du Laos est ouverte à tous les pays et à toutes les sociétés privées.* »

Il s'agit donc, pour le Laos, de *s'unifier progressivement*, de consolider son indépendance, sans pour autant s'isoler de l'extérieur. « *Indépendance* », « *souveraineté nationale* », « unification du royaume », « coalition totale », ces mots sont d'ailleurs ceux qui reviennent le plus souvent dans la bouche de M. Khamsay, président depuis janvier de la Fédération nationale des étudiants du Laos. Pour illustrer ces propos, cet élève de quatrième année (équivalent de la licence) de l'Institut royal de droit et d'administration n'a pas hésité à faire occuper la mission de l'Agence américaine pour le développement international par les membres de sa Fédération

Il est même cosignataire, avec le ministre de l'économie, M. Soth Phetrasy (Pathet-Lao), et le chargé d'affaires des *Etats-Unis*, M. Christian Chapman, de l'accord sur le démantèlement [de] l'organisme américain d'aide [au] Laos.

Lorsqu'on lui demande si [la] Fédération est idéologiquem[ent] proche du Front patriotiq[ue], M. Khamsay répond : « *Quelq[ue]fois, nous allons consulter [les] grands personnages du Front p[our] mieux comprendre sa positi[on]. Comme vous le voyez, le Laos [fait] une grande révolution démoc[ra]tique pour faire sortir no[tre] peuple des mains des comprado[res] et des impérialistes. Cette ré[vo]lution, le Front la veut, n[ous] aussi. C'est peut-être une co[ïn]cidence.* »

« J'ai décidé... »

Les étudiants — il n'y en a [que] cinq cents, mais la Fédérat[ion] regroupe aussi les lycéens — [se] portent volontiers comme « g[ui]des » des mouvements d'épurat[ion] qui gagnent ministère après [mi]nistère. « *Dans chaque cas, [le] mouvement existe avant l'arri[vée] des étudiants. Lorsqu'on n[ous] contacte, nous étudions si le fo[nd] de la manifestation est bien d[ans] la grande ligne de la politi[que] du gouvernement. Dans ce [cas] nous sommes volontaires p[our] l'aider* », dit M. Khamsay.

Plus difficile à rencontrer qu['un] ministre, ce jeune boursier, [fils] de réfugiés (« *mon village n[atal] est en zone libérée* »), agit com[me] un membre du gouverneme[nt]. « *J'ai essayé d'envoyer soixa[nte] étudiants méos à Long-Chien p[our] expliquer à cette minorité e[th]nique la situation politique d[ans] le monde, en Indochine et [au] Laos. Le mouvement des M[éos] n'est pas raisonnable. Ils s[ont] proches de Vang Pao (1) d[ans] tous les domaines.* » Mais il ajo[ute] aussi : « *Le problème de [nos] soixante-huit ethnies est délic[at]. C'est une grande erreur de nég[li]ger, de mépriser les minori[tés]. Nous essayons d'unifier toutes [les] ethnies dans une nation h[eu]reuse.* »

Comme nous nous étonn[ions] qu'il n'y ait eu aucune manifest[a]tion lors de la visite de M. Hab[ib], sous-secrétaire d'Etat américa[in], M. Khamsay répond : « *Le pr[o]gramme du gouvernement pr[ône] une amitié réelle avec tous [les] pays. Nous devons aussi ten[ir] compte de la position du gou[]vernement et des pays voisi[ns]. Enfin, nous hésitons à lancer l[a] foule dans la rue. Il faut une organisation parfaite pour qu'il n'y ait pas de victimes.* »

« *Le Front a des cadres trè[s] expérimentés. Ils ont su canalise[r] la volonté des masses populaire[s] pour les diriger vers un bu[t] juste* », expliquait, il y a quelque[s] jours, un diplomate nord-vietna[]mien. Canalisé ou non, le mouve[]ment étudiant laotien, bien qu[e] fer de lance de l'actuelle révolu[]tion, apparaît bien raisonnable.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Ancien général méo, dont [les] troupes furent entraînées par [la] C.I.A., Vang Pao s'est récemment r[é]fugié en Thaïlande.

AU CANADA

L'arrivée d'anciennes personnalités saigonnaises provoque des réactions hostiles

De notre correspondant

Montréal. — Au moment même où des fonctionnaires du ministère canadien de l'immigration étudient, à la base militaire américaine de Pendleton, les dossiers d'un premier groupe de mille cinq cents réfugiés sud-vietnamiens désireux de s'installer au Canada, l'opposition néo-démocrate au Parlement d'Ottawa et la presse nationale dénoncent la venue dans ce pays d'un certain nombre de *personnalités de l'ancien régime* de Saigon.

Interpellé au début de la semaine dernière par un député du nouveau parti démocratique, le ministre de l'immigration, M. Andras, a reconnu que le général Dang Van Quang, ancien chef des services de renseignements sud-vietnamiens, avait effectivement été admis au Canada à titre de réfugié. Après avoir séjourné dans le camp de Fort Chaffee aux Etats-Unis, le général est arrivé le 15 mai à Montréal où il s'est installé chez des amis avec sa femme et ses trois enfants, dans un quartier résidentiel. C'est lui qui a mené, entre 1969 et 1973, l'opération Phoenix, qui visait à éliminer les sympathisants ou présumés sympathisants du G.R.P. et fit des dizaines de milliers de victimes. Le général Quang est également connu comme le plus gros trafiquant d'héroïne du Vietnam du Sud.

Le ministre canadien de l'immigration a affirmé qu'il ignorait les activités passées du général Quang, au moment où il a accordé à celui-ci le visa l'autorisant à s'installer au Canada. A la suite des révélations sur la personnalité du général, les autorités ont ouvert une enquête en collaboration avec les services du secrétariat d'Etat américain.

Si ces accusations étaient confirmées, le gouvernement canadien pourrait demander aux Américains de reprendre chez eux ce personnage encombrant, dont la présence à Montréal a déjà provoqué de nombreuses réactions hostiles parmi les réfugiés sud-vietnamiens. Des membres de la communauté sud-vietnamienne installés au Canada affirment que des réfugiés groupés dans une organisation appelée Avril noir pourraient demander *des comptes à leurs anciens* dirigeants, dont certains, comme le général Quang, leur auraient *extorqué plusieurs milliers de dollars* pour leur faire obtenir un visa de sortie.

La publicité faite autour de sa personne gêne considérablement le *général Quang*, qui se terre depuis son arrivée à Montréal et dont on dit qu'il partira sans *doute de lui-même pour éviter des* représailles ou une extradition — peu probable cependant — au cas où une demande en ce sens serait faite par le gouvernement du Vietnam du Sud.

Il semble que d'autres personnalités de l'entourage de M. Thieu se soient préparées de longue date à une retraite dorée à Montréal. Un banquier, *M. Nguyen Tan Doi*, qui a passé l'année 1974 dans une prison de Saigon à la suite d'un scandale *financier*, ainsi qu'un ancien chef des brigades spéciales de la police sud-vietnamienne, M. Tran, *attendent un visa pour entrer au* Canada.

5 000 réfugiés au total

Dès le 1er mai Ottawa avait répondu favorablement à une demande des Etats-Unis en acceptant d'accueillir 3 000 réfugiés ; 80 % des 2 700 réfugiés qui sont déjà arrivés en provenance de Guam, ont été parrainés par des parents ou des amis installés au Canada. Environ 1 500 femmes sont encore attendues et commencent cette semaine à quitter la base militaire de Pendleton, où les fonctionnaires d'Ottawa effectuent sans doute une sélection plus sévère pour éviter une nouvelle « affaire Quang ». Au total, le Canada recevra 5 000 réfugiés et non 3 000 comme prévu ; 80 % d'entre eux s'installeront au Québec, essentiellement à Montréal.

Pour la première fois, le gouvernement du Québec a participé à la sélection d'immigrants en envoyant à Guam des fonctionnaires de son propre ministère de l'immigration. Jusqu'à présent, Ottawa considérait que la politique d'immigration relevait exclusivement du gouvernement fédéral. Le Québec, qui est la seule province à avoir un ministère de l'immigration, réclame depuis longtemps un contrôle réel sur l'entrée des étrangers dans la province pour mettre fin à une situation dangereuse : 82 % des immigrants qui s'installent au Québec ne sont pas francophones et optent en majorité pour le groupe anglophone.

L'opération de Guam ne signifie pas pour autant qu'Ottawa ait décidé de déléguer aux provinces une partie de ses pouvoirs en matière d'immigration. Les réfugiés sud-vietnamiens, très majoritairement francophones, étaient peut-être tout simplement, comme on le dit à Ottawa, des immigrants « *idéals pour le Québec* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publicat[ion]
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Le projet Mazeaud pour le développement du sport est adopté par le Sénat

Les sénateurs, au terme d'une longue discus- ion qui s'est terminée vendredi 6 juin, à 3 heures u matin, ont adopté, par 185 voix contre 94 ?.C., P.S., rad. de gauche), l'ensemble du projet de loi tendant à favoriser le développement du sport. Ce texte, considéré par ses partisans comme une véritable charte, a du moins le mérite d'introduire pour la première fois dans la loi une série de dispositions cohérentes, qui, jusqu'à ce jour, restaient trop souvent du domaine de l'improvisation. Son auteur, M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat, n'a été véritablement attaqué par les adversaires du projet que sur le mode de financement, estimé insuffisant, et sur le monopole de l'Etat dans le domaine de l'école publique et de l'enseignement de l'éducation physique : monopole que les sénateurs communistes et socialistes l'ont accusé de remettre en cause au profit d'associations privées.

Ce projet, indique M. RUET ndépendant), rapporteur de la ommission des affaires cultu- elles, concerne d'abord l'intégra- on des activités physiques et ortives dans l'éducation. Cette tégration, estime-t-il, doit être elle et complète, ce qui entraîne bligation et gratuité. A propos e la séparation du sport profes- onnel du sport amateur, il ense que les subventions de l'Etat ivent être réservées aux ama- urs. L'orateur regrette que le rtage des responsabilités entre Etat, les collectivités locales et s associations, c'est-à-dire l'en- mble du mouvement sportif, ne it pas établi avec une netteté ffisante.

« *L'Etat*, conclut M. RUET, *ne vrait en aucune façon tirer pro- de l'activité des associations et lérations : nous demandons l'allégement, voire la suppression de la T.V.A. sur les subventions des collectivités locales sur les achats d'équipements et sur les recettes des manifestations au-dessous de 50 000 francs.*

» *Le sport aura sa charte. Pourquoi ne pas lui accorder aussi son autonomie et créer un ministère du sport ?* »

M. ANDRE JARROT, ministre de la qualité de la vie, souligne que le développement du sport doit être considéré comme « une obligation nationale ». « *Le sport*, déclare-t-il, *aide à mieux vivre, et à vivre jeune. Il constitue un antidote aux poisons de la vie moderne (...). Ce projet*, affirme le ministre, *se veut cohérent avec plusieurs réformes qui vont être soumises au Parlement : la réforme du système éducatif et la réforme foncière.* »

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT : je veux réveiller l'esprit sportif

M. PIERRE MAZEAUD, secré- re d'Etat chargé de la jeunesse des sports, présente ensuite son jet, non sans avoir au préala- défini la philosophie de la orme qu'il propose : « *Le sport*, -il, *n'est pas une donnée de la ure mais une création de la ture ; il n'est pas une activité ysique mais une activité naine. Le premier but du pro- est de valoriser l'éducation isique et d'ouvrir le système catif sur la vie. Le sport est effet un moyen privilégié de ucation. Obligatoire à l'uni- ité, il doit l'être également s la formation professionnelle, e seize et dix-huit ans.*

» *Il est important que l'enfant e du sport comme il apprend re et à écrire et qu'il considère ication physique et sportive me une discipline aussi noble les autres ; il est important, tre part, que tous les adoles- s, qu'ils soient jeunes travail- ou qu'ils soient étudiants, se nt offrir des chances égales de suivre une pratique spor- .* »

MAZEAUD estime que l'édu- n « ne doit pas être le mono- des éducateurs », mais sou- que tous les *enseignants* ication physique et sportive t désormais recrutés au ni- du baccalauréat.

s professeurs eux-mêmes se- recrutés au niveau du iG, ce qui en fait des étu- ts à part entière. Avant le le vote du prochain bud- cent postes supplémentaires professeurs d'E.P.S. seront s.

possession du diplôme d'étu- universitaires permettra, en e, à ceux d'entre eux qui ne it pas recrutés dans la fonc- publique de trouver des dé- hés nouveaux dans la prépa- n d'un second cycle d'études rieures, dans la présentation ivers concours administratifs, ncore, dans l'entrée directe le marché du travail. La en considération du rôle lémentaire de l'éducation ique et de la pratique spor- est symbolisée dans la fusion Institut national des sports l'Ecole normale supérieure ication physique et sportive côtoieront techniciens, en- ants, athlètes et chercheurs us haut niveau. L'E.N.S.E.P.S. ituera ainsi un lieu privilé- pour la recherche fondamen- et appliquée en matière pé- gique, médicale et technique; la formation continue des onnels ainsi que pour l'en- ement des équipes nationa- t des athlètes de haut niveau.

projet confirme et élargi, re part, les missions des ations qui seront habilitées ntrôler la qualité de la for- on dans leur discipline. La le de l'Etat à leur égard sera plie.

« *Le cas du sport de haut ni-* , proclame le secrétaire t, *même s'il n'est qu'un as- de la même réalité doit être agé en soi. La collectivité nale a des obligations en- celui qui la représente dans grandes compétitions. Elle doit favoriser sa promotion sur les plans athlétiques et professionnels, c'est pourquoi il est prévu d'accorder au sportif de haut niveau, sans porter atteinte à sa qualité d'amateur, un certain nombre d'avantages lui permettant de préserver son indépendance à l'égard des intérêts commerciaux et de conduire en toute sérénité un entraînement qui se révèle de plus en plus astreignant.* »

Au sujet du financement, M. Mazeaud estime que le vote de sa « chartre » entraînera les pouvoirs publics à faire davantage pour le sport.

De plus, des dépenses entraînées par des questions nouvelles seront financées par une taxe d'entrée sur des manifestations sportives, taxe de solidarité sportive assortie d'une franchise, par un pourcentage prélevé sur les rapports du tiercé, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à un concours de pronostics. Le décret indexant la dotation du secrétariat à la jeunesse et aux sports sur les recettes du P.M.U. est paru au *Journal officiel* du 4 juin.

« *Je veux*, conclut-il, *que demain le sport ait sa place, que les sportifs soient considérés, que la pratique sportive soit répandue, que l'esprit sportif soit réveillé.* »

Après l'intervention de M. Mazeaud, les sénateurs se prononcent sur la « question préalable » déposée par le groupe communiste qui voudrait interrompre la discussion, estimant que le projet est « inutile » car il « navigue entre la démagogie et l'immobilisme ». La motion du P.C. est défendue par M. Schmaus qui accuse, notamment, le « projet Mazeaud » de remettre en cause le monopole de l'Etat sur l'éducation physique à l'école. « La notion de service public laïque, gratuit et obligatoire est abandonnée », affirme-t-il. La motion communiste, combattue par M. FRANCOU (union centr.) est repoussée par 193 voix contre 83 (P.C., P.S.). La discussion générale peut alors s'engager et M. Francou reprend la parole pour dire que « le reproche majeur » que l'on doit faire au projet est l'absence de financement.

« Votre projet, déclare de son côté M. PIERRE GIRAUD (P.S.), n'est qu'un squelette de loi, un expédient. L'école et l'université sont le lien de toute acquisition, et le sport ne saurait être traité à part. Or, cest à quoi tendent vos propositions. »

M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER (U.D.R.) estime, à l'inverse, que l'initiation sportive sera désormais dispensée à tous les jeunes scolaires. « *C'est*, dit-il, *une mesure capitale.* » Quant au recours à des associations fonctionnant à l'école ou en dehors, il est le seul moyen qui permette aux jeunes de pratiquer le sport de leur choix. Le sénateur de Paris évoque à ce propos un sondage de l'IFOP qui a révélé que la moitié des jeunes Français désiraient pratiquer l'équitation et un tiers le ski.

Les modifications

Parmi les quatre-vingts amendements qui ont été déposés et qui viennent ensuite en discussion, un certain nombre seront adoptés. Voici les modifications les plus importantes apportées par le Sénat au projet gouvernemental :

ARTICLE PREMIER. — Les sénateurs ont voulu mettre en relief la responsabilité prépondérante de l'Etat, les associations sportives n'étant chargées que d'assurer leur « concours éventuel ». Amendement de la commission, combattu par M. Mazeaud.

ART. 3. — Le Sénat a approuvé l'idée d'une initiation sportive hors de l'école, mais à la condition que celle-ci soit « *à la charge de l'Etat* » et se fasse « *soit par des enseignants, soit sous la responsabilité pédagogique de ces derniers* ». Dans la discussion qui a précédé le vote de cet amendement, le SECRETAIRE D'ETAT a notamment déclaré : « *Pour l'instant, les frais sont partagés. Qu'en sera-t-il demain ? Ceux qui auront le CAPES seront rémunérés par l'Etat. Mais les titulaires du DEUG pourront l'être par les collectivités locales. Nous n'allons pas leur fermer ce débouché !* »

ART. 5. — Les conseils d'université pourront rendre le sport obligatoire (amendement gouvernemental). La commission aurait souhaité que l'obligation pour les étudiants fût inscrite dans la loi.

Réponse de M. MAZEAUD :

« *Nous nous efforçons de développer le sport dans les entreprises, mais il ne peut y être rendu obligatoire. Rendre le sport obligatoire à l'université accentuerait la disparité entre étudiants et jeunes travailleurs.*

» *La décision appartient aux présidents d'université. A l'heure actuelle, ce sont huit d'entre eux qui ont rendu le sport obligatoire chez eux.* »

ART. 6. — Pour améliorer la formation des enseignants, un DEUG des activités sportives est créé. Le Sénat a demandé que les professeurs-adjoints soient formés dans les I.U.T.

ART. 9. — « *Les groupements sportifs qui emploient des joueurs ou des athlètes professionnels ou rémunérés peuvent être autorisés par le ministre chargé des sports à prendre la forme de sociétés d'économie mixte locales, conformément à un statut type défini par décret en Conseil d'Etat.* » (Amendement de la commission approuvé par le secrétaire d'Etat.)

ART. 11. — Le Sénat a tenu à affirmer l' « indépendance » des fédérations sportives qui regroupent les associations. Il a aussi défini la mission des directeurs techniques et entraîneurs nationaux.

ART. 14. — Sur l'initiative de M. TAITTINGER, l'alinéa 4 de cet article, qui concernait la propriété des emblèmes olympiques, a été supprimé. Il tendait à créer un transfert de propriété au profit d'associations privées.

ART. 16. — Seul le Comité national olympique et sportif français est compétent pour décider si, conformément aux règles édictées par le Comité national olympique, l'athlète de haut niveau qui a été qualifié tel par une fédération habilitée est un amateur ou s'il est professionnel. Amendement de M. DE BAGNEUX (ind.) accepté par le secrétaire d'Etat.

Avant le scrutin final sur l'ensemble du projet de loi, MM. SCHMAUS et LAMOUSSE (P.S.) confirment que leurs groupes respectifs voteront contre. « *Aucune amélioration sensible n'a été apportée au texte* », affirme le premier. « *Un catalogue de bonnes intentions ne suffit pas* », déclare M. Lamousse. Le « projet Mazeaud » est alors voté par 185 voix, contre 94.

ALAIN GUICHARD.

DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE AURA LIEU LE 10 JUIN

Sénat, la conférence des dents, réunie jeudi 5 juin en le matinée, a fixé au mardi 10 prochain la date de la ration gouvernementale de ique générale promise aux bres de la haute assemblée le chef de l'Etat et le premier stre. C'est ce dernier qui la oncera, avant qu'elle fasse et d'un débat, puis d'un vote sénateurs, vraisemblablement ndemain.

vant la conférence, M. René asini, secrétaire d'Etat chargé relations avec le Parlement, a néré les grands projets dont ouvernement souhaite l'adop- avant la fin de la session. Le et de réforme foncière, qui figure pas sur la liste citée M. Tomasini, pourrait n'être niné qu'en première lecture l'Assemblée nationale lors de session, le vote étant ren- à l'automne.

POLITIQUE

L'élection législative partielle de la Seine-Maritime est un galop d'essai pour les municipales de 1977

Le premier tour d'une élection législative partielle aura lieu dimanche 8 juin dans la sixième circonscription de la Seine-Maritime (cinq des sept cantons du Havre et onze des quatorze communes du canton de Montivilliers) à la suite de la démission pour raison de santé, de M. Maurice Georges, député U.D.R.

La *compétition*, marquée par la présence de trois candidats se réclamant de la majorité présidentielle, est la seconde de cette nature depuis le début de la polémique entre le P.C. et le P.S. La première, qui s'était déroulée le 25 mai dans la deuxième circonscription du Tarn, avait permis à M. Jacques Limouzy (U.D.R.), ancien secrétaire d'Etat, de retrouver son siège de député.

De notre envoyée spéciale

Le Havre. — Une interminable procession s'étire sur les 2 kilomètres du quai auquel est amarré le *France*, devenu but de promenade dominicale pour les Havrais après avoir été l'objet de leur fierté : « *C'est triste de voir un si beau bateau mourir comme ça* », entend-on murmurer.

A l'autre extrémité de la ville, un long défilé d'automobiles encombre le tunnel routier, principal accès au parc de loisirs de la forêt de Montgeon : « *C'est le paradis des enfants !* » affirment les mères de famille entre deux rangs de tricot. Sur la plage coincée entre la Manche et les cabines de bois peint, on s'essaie, malgré le vent, à une partie de volley-ball, on se risque à un humide bain... de soleil. Une semaine avant le premier tour d'un scrutin provoqué par la démission de M. Maurice Georges, c'est un *dimanche comme* les *autres pour* les Havrais, y compris pour ceux qui sont électeurs dans la sixième circonscription.

Réélu trois fois sans véritable difficulté, depuis son premier succès en novembre 1962, le titulaire du siège bénéficiait de l'aura que peut conférer le fait d'être le gendre d'un natif du Havre aussi célèbre que René Coty, et du soutien fervent que les habitants d'une ville détruite à 80 % pendant la seconde guerre mondiale peuvent accorder à un gaulliste intransigeant. M. Georges n'a-t-il pas choisi pour faire connaître sa démission la date « anniversaire » du départ de l'Elysée du général de Gaulle ? Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'un « *gaulliste indépendant* », ancien membre du R.P.F., adhérent de l'U.D.R. — à laquelle il reproche « *d'avoir fait un virage à 180° sans changer les têtes pour l'effectuer* », — revendique aujourd'hui une certaine filiation. Il s'agit de M. Paul Lanos, « *candidat indépendant dans la majorité* ».

« *Stoppé*, confie-t-il, *dans mon désir de servir mes concitoyens par la présence du docteur Georges, à qui m'unissent liens affectifs et souvenirs professionnels* (ils ont partagé le même cabinet médical), *j'ai décidé de me présenter maintenant parce qu'il ne faut pas que la politique, affaire de tous, soit réservée à de hauts fonctionnaires qui, passant des cabinets ministériels au Parlement et vice-versa, excluent tous les autres.* »

C'est ainsi que M. Lanos mêle sa voix à ceux qui reprochent à M. Antoine Rufenacht, énarque, d'être un « technocrate de ministère ».

Un énarque qui a des relations

Cette image, M. Rufenacht la conteste : « *J'ai fait oublier ce péché de jeunesse — faire l'Ecole nationale d'administration — en étant attentif aux problèmes quotidiens.* » Suppléant depuis mars 1973 du député sortant — qui, en ne se représentant pas six mois plus tard aux élections cantonales, lui a permis de devenir conseiller général — ce fils d'une famille aisée de négociants estime d'autre part qu'il est le mieux placé pour « *faire aboutir les dossiers à Paris* ». « *Si je suis pistonné*, lance-t-il à ses électeurs, *vous le serez avec moi.* » Pour ses adversaires, c'est du « chantage ». Ce n'est que la « vérité objective » *pour le candidat, membre du cabinet* de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, venu le soutenir le 3 juin, et ancien membre du cabinet de M. Olivier Guichard, ancien ministre, qui lui a apporté son concours le 5 juin, accompagné de M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Ces « relations » lui sont contestées par M. Jean-Marc Olivier, candidat de « *la nouvelle majorité pour le soutien au président Giscard d'Estaing* », présenté par la Fédération des réformateurs, à qui M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, maire de Rouen, a promis de faire « *si les Havrais le souhaitent, autant qu'un ministre havrais pourrait faire pour Le Havre* ». Une telle profusion de références au Havre n'est pas étrangère au fait que, simple sous-préfecture de la Seine-Maritime, la ville portuaire souffre d'une certaine dépendance administrative vis-à-vis de Rouen. Déjà candidat réformateur notamment lors des élections législatives où il avait recueilli 11,33 % des suffrages exprimés, M. Olivier, ingénieur d'une des plus grosses entreprises du Havre, estime qu'il est le mieux placé pour battre le candidat communiste. Soutenu *par M. Monguillon, ancien maire*, ex-S.F.I.O., il ne bénéficie pas, en revanche, de l'appui des indépendants avec lesquels une candidature unique avait été envisagée, ni de celui des républicains indépendants, dont le responsable local, M. Allix, aurait souhaité une candidature proprement R.I.

Le candidat réformateur, s'il pouvait considérer comme un soutien la présence à ses côtés, lors de sa première conférence de presse, de M. Michel Dubosc, conseiller général C.N.I., ne le peut plus depuis que ce dernier a participé à la réunion publique de M. Rufenacht, à laquelle est venu M. Ansquer. De même, s'il pouvait espérer un temps que la neutralité officiellement recommandée par M. Michel Poniatowski serait respectée par les républicains indépendants havrais, les déclarations publiques appelant à voter pour M. Rufenacht de M. René Rabaste, candidat R.I. aux élections législatives de mars 1973 dans la circonscription voisine, l'en auront dissuadé, du moins en partie.

Au-delà de ces « primaires » au *sein de la majorité*, le scrutin constitue une sorte de galop d'essai pour les élections municipales de 1977. C'est bien ainsi que voit les choses M. Duroméa, député communiste de la circonscription voisine depuis mars 1967, maire du Havre. Dans sa profession de foi, M. Rufenacht ne fait d'ailleurs pas mystère de ses ambitions en demandant aux électeurs de lui « *faire confiance pour constituer l'équipe qui, le moment venu, remplacera la municipalité communiste* ».

Pour les adversaires de l'actuelle équipe municipale, le handicap n'est pas facile à remonter : en 1971, la liste de la majorité, conduite par M. Robert Hirsch, avait été battue dès le premier tour, ne recueillant que 40 % des suffrages exprimés. Déjà deux associations existent, l'une, animée par M. Rufenacht, qui se veut être une « structure d'accueil », l'autre, intitulée Le Havre d'abord, créée à l'initiative des indépendants, des républicains indépendants et des réformateurs.

Pourtant, curieusement, la municipalité en place n'est pas la cible favorite des candidats se réclamant de la majorité présidentielle. Désir de ne pas mélanger les différents types de scrutin, souci de ne pas dévoiler trop tôt les critiques ? Toujours est-il que les reproches sont suffisamment généraux (manque d'imagination, absence de véritables projets...) ou trop limités (absence de crèches, programme trop restreint de la Maison de la culture...) pour inciter les deux adjoints, Mme Jacqueline Rubé, P.S., et M. Daniel Colliard, P.C., qui sollicitent les suffrages de leurs administrés, à une justification en règle de l'action municipale.

Le P.C. contre la « politique en zigzag » du P.S.

La compétition, tel est le terme employé par chacun des deux candidats du programme commun, se situe délibérément sur le *terrain politique*.

M. Colliard, premier adjoint, à qui ses adversaires ne dédaignent pas de reconnaître la « *parfaite connaissance des dossiers* », conseiller municipal depuis dix-neuf ans, mène une campagne dirigée vers la classe ouvrière. Le Havre, traditionnellement ville de négoce, a vu, au cours des années 60, ses activités basculer vers *le secteur de l'industrie lourde*. L'une des conséquences de ce choix économique est le manque d'emplois féminins, dont le nombre a tendance à diminuer : 26 % des travailleurs actifs au lieu de 30 % en 1968.

Le problème est d'autant plus aigu que les salaires masculins restent bien souvent insuffisants pour couvrir la totalité des besoins des ménages. Face à une telle situation, le candidat du parti communiste rappelle les solutions de son parti, à la sortie des entreprises, sur les marchés, au cours de réunions de quartier, et n'oublie pas de souligner l'action de la municipalité, qui a soutenu les travailleurs dans les conflits récents.

Pour M. Colliard, il n'empêche que le parti socialiste « *chasse sur le terrain communiste* », tout en évitant de participer aux luttes concrètes. Souriant, mais ferme, il précise : « *Le P.S. s'adapte aux circonstances, suit au Havre une politique en zigzag. Cela est ennuyeux, car cela vise à nous affaiblir et du même coup fait perdre des voix à l'ensemble de la gauche.* » Plus incisif, M. Roland Leroy, député communiste de la troisième circonscription (partie de Rouen et Sotteville), a déclaré : « *Il est des candidats qui ont travaillé avec la municipalité et tirent avantage des réalisations municipales tout en faisant écho à des politiques désuètes.* »

Mme Jacqueline Rubé répond : « *Les problèmes des travailleurs ne constituent pas une chasse gardée des communistes ; un parti de gauche ne peut pas ignorer la classe ouvrière. Le P.C. voudrait faire de nous un parti de notables.* » Assistante sociale, Mme Rubé s'était présentée pour la première fois aux élections municipales de 1965 sur une liste opposée à celle que soutenait le P.C., alors allié au P.S.U., puis avait adhéré à la Convention des institutions républicaines. Veuve, mère de trois enfants, la cinquantaine dynamique, la candidate du P.S. a reçu le soutien personnel de M. Mitterrand.

La franchise avec laquelle elle raconte son « *itinéraire politique personnel* » constitue un atout pour une section socialiste qui, dit-elle, « *n'enregistre pas un développement spectaculaire mais seulement régulier* ». Cette section, à la suite des assises du socialisme, reçu l'appoint d'anciens adhérents du P.S.U., mais pas de tous (un dixième environ).

> **LE SCRUTIN DE 1973**
>
> **Les résultats du premier tour des élections législatives de mars 1973 avaient été les suivants : Inscr., 84 114; vot., 69 044; *suffr. expr.*, 67 588. MM. Maurice Georges, dép. sort., U.R.P.-U.D.R., 19 456 voix ; Daniel Colliard, *P.C.*, 18 572 ; Jean-Marc Olivier, réf.-Cent. rép., 8 331; Michel Dubosc, C.N.I., 8 231 ; Georges Peyratout, *U.G.S.D.-P.S.*, 7 980; Paul Reguer, P.S.U., 2 063; Maurice Fontaine, Un. cent. nat., 1 050 ; Christian Chatillon, Lig. com., 992 et Pierre Povie, Front national, 973.**
>
> **Au second tour, M. Georges avait été réélu avec 38 039 voix contre 28 506 à M. Colliard sur 84 106 inscrits, 67 576 votants et 64 545 suffrages exprimés.**

Trois candidats révolutionnaires

Loin donc d'avoir disparu, le P.S.U. *présente un professeur de* quarante ans, ancien conseiller municipal. Cette candidature « résolument révolutionnaire », indique M. Reguer, permettra de se compter à chacune des trois formations révolutionnaires qui sont en lice. Pour M. Reguer, qui avait obtenu 3 % des voix en 1973, il s'agit de ne pas disparaître du terrain électoral. Son concurrent immédiat, M. Jean-Marie Toullec, O.S. à Renault-Sandouville, militant C.F.D.T., appartint à la Ligue *communiste révolutionnaire*. Sans exclure le risque que des candidatures multiples font courir au mouvement révolutionnaire — son organisation avait proposé une candidature unique, — il se fait au cours des prises de parole à la sortie des entreprises l'avocat du « *partage du travail entre toutes les mains travailleuses* » pour lutter contre le chômage et n'hésite pas à dénoncer l'électoralisme de l'autre organisation trotskiste, qui présente M. Abdel Krim Ben Lahoussine, O.S. à *Renault-Cléon*, militant C.G.T., candidat de Lutte ouvrière. Français d'origine marocaine, né à Rouen, il ne semble apparemment pas choqué des « réflexions » lancées sur son passage par les Dupont la Joie locaux. En revanche, ceux qui militent en sa faveur craignent la moindre provocation tout en s'étonnant de constater le succès de curiosité, voire l'intérêt, que suscitent leurs propositions et la réserve que fait naître la candidatur de leur « camarade ».

Point commun de ces trois candidats : le soutien personnel que sont venus leur apporter les dirigeants de leurs trois formations : MM. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U. ; Alain Krivine, membre du bureau politique de la L.C.R., et Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction politique nationale de L.O.

Ces deux derniers n'auront pas été les seuls anciens candidats à la présidence de la République à avoir fait les 220 kilomètres qui séparent Paris du Havre ; en effet, outre MM. Lecanuet et Mitterrand, M. Jean-Marie Le Pen a participé à un dîner-débat en faveur du candidat du Front national, M. Jean Cadiou, employé d'hôtel, qui assure, dans sa profession de foi, que, en votant pour lui, les Havrais seront sûrs « *de ne jamais voir les chars soviétiques dans les rues havraises comme à Prague ou à Budapest* ».

Pour les commerçants du centre-ville, les cadres moyens des zones pavillonnaises, l'« establishment » des villas résidentielles de la « côte » et de Sainte-Adresse, les nouveaux arrivants de Montgaillard, quartier en voie de construction, les agriculteurs d'une partie du canton de Montivilliers, les locataires des H.L.M. de Bléville, les habitants de la dizaine de petites communes rurales en voie de devenir des cités-dortoirs en pleine campagne, Le Havre n'est pas la France, *même si les états-majors* politiques veulent faire de cette élection un test national. Tout au plus en retireront-ils les premiers enseignements pour la bataille municipale.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les orientations préliminaires du VIIe Plan sont approuvées par 293 voix contre 182

Le Plan, dont de nombreux députés ont affirmé la vocation de « réducteur d'incertitudes », s'est révélé, jeudi 5 juin à l'Assemblée nationale, un très efficace réducteur d'auditoire. Chirac lui-même a relevé, en fin de soirée, le nombre limité de parlementaires » présents pour entendre son intervention finale. Ainsi invitée à réfléchir et à prendre parti sur le « devenir de la France et des Français », l'Assemblée ne semble pas avoir considéré cette tâche comme une ardente obligation.

Pour l'opposition, il est vrai, « cette consultation ressemblait fort à un simulacre de démocratie », les décisions importantes ayant déjà été prises, voire même annoncées. Face à ce « plan des vaches maigres », « inamendable parce qu'inaméliorable », MM. Marchais (P.C.) et Boulloche (P.S.) ont surtout traduit la profondeur du fossé qui les sépare de la majorité en préconisant une politique « totalement différente ».

En se plaçant ainsi volontairement hors-jeu, la gauche cédait la vedette aux « barons gaullistes », dont ce débat marquait le retour en première ligne. La déception ressentie fut cependant à la mesure de l'intérêt qu'avait suscité l'annonce des interventions de MM. Debré, Chaban-Delmas et Guichard. Ce dernier devait d'ailleurs manquer sa rentrée, un emploi du temps insuffisamment planifié (il participait jeudi soir, à Montivilliers, en Seine-Maritime, à une réunion électorale) lui ayant fait regagner l'Assemblée alors que le débat se terminait.

De M. Debré on dira qu'il fut égal à lui-même en assortissant ses applaudissements aux orientations proposées d'« une certaine insatisfaction », au cœur de laquelle se trouvait, une fois de plus, la chute de la natalité française et la nécessité d'une politique de la famille.

Sans aller jusqu'à présenter un contre-plan, l'ancien premier ministre préconisa un plan plus précis de trois ans et multiplia les questions, et les réponses, « provocantes », affirmant par exemple que la réduction généralisée du temps de travail n'est pas un remède au chômage.

Quant à M. Chaban-Delmas, tout en approuvant le choix d'une croissance forte, il récusa « un certain type de croissance » reposant notamment sur la dégradation de la qualité de la vie. Mais c'est surtout au sujet de la procédure de préparation du Plan que l'ancien candidat à l'Elysée se montra sévère, en déplorant l'absence d'un large débat national. Il ressort également de son discours que le déblocage de la société, auquel il attache tant de prix, « demeure toujours une impérieuse nécessité » : autrement dit, qu'il reste à faire. En relevant la discordance entre les objectifs et les moyens, en rgrettant la volonté affirmée de ne pas accentuer la pression fiscale, en dénonçant « le mythe d'un équilibre budgétaire trop strict », M. Chaban-Delmas a émis des opinions qui paraîtront provocantes à certains. En tout cas, lorsqu'il monta à la tribune, le premier ministre n'était plus dans l'hémicycle.

PATRICK FRANCÈS.

[M.] BOULLOCHE (P.S., Doubs) [ne] voit pas dans les documents [pré]sentés « une analyse objective [et s]imple de la situation », et il [re]proche au gouvernement d'être [resp]onsable de « la dégradation [de l]a notion même de plan ».

[A]près s'être demandé comment pouvoir « incapable de traiter [les] problèmes de la nation autre[men]t qu'au jour le jour est ca[pab]le d'élaborer un plan », il [affir]me, à l'intention du gouver[nem]ent : « Vous êtes condamnés [à e]xécuter un numéro d'illusion[nis]me. Résultat : aucune option [ne s]e dégage clairement. »

[Ce]rtes, reconnaît l'orateur, le [rapp]ort prévoit un taux de crois[sanc]e aussi élevé que possible mais [il] admet de façon implicite un [tau]x élevé de chômage ». D'ail[leur]s, ajoute-t-il, « la notion [mêm]e de croissance reste tou[jour]s aussi ambiguë et aucun [effor]t n'est fait pour approfondir [la c]onception d'une autre crois[sanc]e ».

[Év]oquant le rapport de la Com[miss]ion des inégalités sociales, il [recon]naît que « beaucoup des in[tenti]ons affichées sont louables ». Il rappelle que les objectifs visés dans le passé n'ont pas été tenus, et il estime que ces propositions risquent de ne pas franchir le stade parlementaire « tant elles sont contradictoires avec la logique de l'économie de profit ».

Après avoir relevé l'absence de recherche d'une politique dynamique à l'égard de la construction européenne et d'une réflexion sur les entreprises multinationales, M. BOULLOCHE conclut : « En rejetant sur l'environnement extérieur la responsabilité de la crise, sans pour autant voir qu'il s'agit d'une crise du capitalisme international, vous vous exonérez de tout examen sérieux de la structure de notre société, et quant au problème de l'emploi, il ne peut être résolu que dans le cadre d'une planification véritable, à laquelle vous vous refusez.

» Il n'y a dans vos textes ni véritable plan ni proposition de choix entre des options fondamentales. Celles-ci sont déjà fixées. Nous répondons non à ce texte de mystification dont il ne peut sortir aucun bien pour la nation. »

[M.] DEBRÉ : une voix positive pour le vote

[M.] DEBRE (U.D.R., la Réunion) [a voulu] faire entendre « une voix [fran]ment positive pour le vote » [po]ur les commentaires, « une [appré]ciation constructive ». Il [jug]e « remarquable » les docu[ment]s présentés mais laisse per[cer] une certaine insatisfaction [en ra]ison d'une déconnection avec [le ré]el, voire le possible ». Par [exem]ple, en ce qui concerne la [dépen]se nationale ou en ce qui [conce]rne la chute de la natalité. [A] son avis, « les aspirations [indiv]iduelles ne peuvent être [satisf]aites que si le sont d'abord [les] exigences nationales, non[moin]s grandes et profondes ».

[En] ce qui concerne les objectifs, [M. D]EBRÉ en propose trois : ré[alise]r dans les meilleurs délais, [ave]c l'excédent, en tout cas [l'équi]libre de la balance des paie[ment]s, après paiement de nos [dette]s ; mettre notre capacité [indus]trielle et financière aussi [proche] que possible de celle de [l'Alle]magne ; enfin, affirmer une [politi]que favorable au relève[ment] de la natalité.

[A] son avis, il faut d'abord [privilég]ier les investissements (éco[nomi]ser l'énergie, développer les [expor]tations, favoriser les indus[tries] de pointe), ensuite revalo[riser] l'épargne, déposée et bloquée [pend]ant un assez long temps ; [enfin] mener une politique des revenus qu'il appartient à l'Etat de définir.

Après avoir insisté sur la formation professionnelle, il déclare : « La diminution du temps de travail est un progrès fondamental. Mais, face à nos objectifs, face à la compétition internationale, il ne peut être question d'accorder une réponse positive de principe à l'abaissement des limites d'âge, à l'allongement des études et des vacances annuelles, à la réduction du travail hebdomadaire. Attention à ne pas commettre l'erreur qui consiste à croire que l'on réduit le chômage par une réduction généralisée du temps de travail. La hausse des coûts de production amène une diminution de la production et par conséquent l'augmentation du chômage. »

En conclusion, M. DEBRE insiste sur la nécessité de placer les Français plus « devant la réalité, une société de l'effort, que devant un projet de société idéale ». « Certes, ajoute-t-il, il faut avoir le souci du bonheur, mais la première qualité de la vie, c'est de faire en sorte que la nation soit assurée de son avenir. La majorité a peut-être des sujets de division, mais, dans la ligne qui fut celle des grandes années de la Ve République, elle demeure crédible par son action économique et sa volonté sociale. »

[M.] MARCHAIS : le plan des vaches maigres

[M.] GEORGES MARCHAIS, [secré]taire général du P.C. (Val[-de-M]arne), relève, d'entrée, que [le] caractère non démocratique [de l']élaboration du VIIe Plan est [re]marqué que lors des plans [précé]dents ». Et que son « élabo[ratio]n secrète, bureaucratique et [autor]itaire » résulte de l'initiative [personnell]e du chef de l'Etat. Ce fait [n'éto]nne pas l'orateur, dans la [mesu]re où « le projet prévoit la [pours]uite et l'aggravation, pour [les c]inq ans à venir, de la poli[tique] d'austérité actuelle ».

[L']orateur affirme que l'infla[tion] va se poursuivre à un taux [élevé], que la pression sur les [salai]res va s'accentuer et que la [conso]mmation populaire va encore [être] réduite. Il précise que son [grou]pe n'est ni partisan de la [crois]sance pour la croissance ni [favo]rable à une religion anti[crois]sance, mais l'orientation [actu]elle, « qui consiste à aider [quelq]ues grands groupes à base [fran]çaise, est une source de gâchis [cons]idérable pour le pays ».

En bref, résume l'orateur, avec cette politique, ce sera à la fois l'austérité, la stagnation économique et le chômage massif. M. Marchais avance le chiffre de deux millions de chômeurs en 1980 et précise qu'en tout état de cause le chômage se maintiendra à un niveau élevé.

Il relève ensuite l'aggravation du retard en matière d'équipements collectifs et l'accentuation considérable de la dépendance économique et financière de la France. Il est symptomatique, explique-t-il, que le rapport préliminaire ait soigneusement écarté le mot d'indépendance.

Pour M. Marchais, « ce que l'on voit se dessiner au travers des orientations de ce plan, c'est une France austère, appauvrie, triste et dépendante ». Il poursuit : « Pour justifier ce plan de vaches maigres, on invoque la nécessité de faire face à la crise, une crise dont on fait cependant une analyse superficielle car elle n'est pas pour l'essentiel la résultante de la crise internationale. » Selon lui, la politique actuelle ne peut sortir le pays de la crise ; elle ne peut que l'y enfoncer davantage.

En conclusion, il rappelle les axes essentiels de la politique proposée par le P.C.F., tout en soulignant que « rien ne détournera l'action de son parti, surtout pas les vielleries anticommunistes, qui reflètent avant tout l'inquiétude profonde des dirigeants du pays ».

M. PARTRAT (réf.) : un guide dans un monde incertain

Pour M. COULAIS (R.I., Meurthe-et-Moselle), le VIIe Plan doit aider à traverser une période difficile et être le support de la politique de réforme engagée par le chef de l'Etat. Il ne peut toutefois être utile et crédible que si, à partir d'objectifs plus précis et plus limités, il est plus sélectif dans ses choix d'action et plus stratégique par son dispositif. A son avis, l'épargne doit être placée au centre de ce qu'on a appelé « le triangle magique de la croissance » : plein emploi, stabilité des prix, équilibre extérieur. Il préconise donc des mesures précises pour développer l'épargne des ménages en l'orientant vers des investissements productifs et collectifs et pour améliorer l'épargne des entreprises. La création d'emplois nouveaux doit devenir à ses yeux « une priorité nationale ».

Pour M. PARTRAT (réf., Loire), « notre temps est celui des remises en cause, des interrogations, des inquiétudes ». Aussi, le Plan, « naguère réducteur d'incertitude, va maintenant être surtout conçu comme un guide dans un monde incertain ».

Favorable à l'indexation de l'épargne populaire, M. Partrat se félicite des objectifs du gouvernement en matière sociale et prône, pour conclure, une véritable décentralisation des responsables et une véritable « planification participative ».

M. CHABAN-DELMAS : le mythe de l'équilibre budgétaire

« Sans nul doute, déclare M. CHABAN-DELMAS (U.D.R., Gironde), notre planification doit-elle, dans ses modalités, être mieux adaptée à une économie et une société qui ne cesse de se transformer. Mais, précise-t-il aussitôt, à travers cette nécessaire évolution, il ne saurait être question de se désengager du Plan. Parce que les aléas se multiplient, explique-t-il en effet, le Plan doit être plus que jamais le contrôle de notre marche en avant. »

L'ancien premier ministre approuve ensuite le choix du gouvernement en faveur d'une croissance forte.

Puis il affirme : « Je crois profondément que le Plan est réducteur d'incertitudes et qu'il doit demeurer une ardente obligation, mais plus les incertitudes sont grandes, plus ardente est l'obligation de déterminer quelques objectifs à long terme, peu nombreux mais impératifs. » Et il poursuit : « La mystique de la croissance est très forte aujourd'hui, mais si le malheur voulait qu'il faille s'accomoder durablement d'un ralentissement très sensible, comment le ferions-nous ? A quel coût social ? »

Dans cette hypothèse, estime M. Chaban-Delmas, la nécessité d'une politique sociale résolue deviendrait plus impérieuse encore, car les inégalités actuelles de la société française ne seraient plus supportables du tout ».

L'ancien premier ministre regrette que, pour l'essentiel, la préparation du Plan, et d'abord de ses orientations, soit demeurée « trop confinée dans les instances gouvernementales » et n'ait pas ouvert largement la voie à une ample confrontation, à une vaste concertation. Et il affirme : « La démocratie ne peut se satisfaire d'une telle situation ; la nation doit être largement associée, par un ample débat public, à la préparation de son propre avenir. »

Exprimant son plein accord avec les grands objectifs proposés par le gouvernement — « Ils vont, constate-t-il, dans le sens du déblocage de la société, qui demeure toujours une impérieuse nécessité », — il relève nombre d'intentions du gouvernement, notamment la taxation des plus-values et la réforme foncière, dont il se félicite. Mais il déclare : « Qu'on y prenne garde : la parole ouvre la voie, mais il faut aussi se donner les moyens, notamment financiers, d'y entrer résolument. Les objectifs définis appellent, en effet, un effort accru de l'Etat qui paraît inconciliable avec la volonté affirmée de ne pas dépasser le taux actuel de pression fiscale globale. Par ailleurs, les échos qui nous parviennent sur le conditions de préparation du budget 1976 sont inquiétants. Il ne faut pas sacrifier les ambitions de la France et les espoirs des Français au mythe, peut-être inactuel, d'un équilibre budgétaire trop strict. Depuis un certain nombre d'années, l'esprit de système dans ce domaine nous a valu des retards importants et dommageables de nos équipements et services collectifs. »

Pour terminer, M. Chaban-Delmas se livre à une réflexion sur la remise en cause des rapports sociaux, sur la difficulté de concilier la liberté et l'égalité, et sur les difficultés « extrêmes » de la réforme du système éducatif.

Pour M. MAURICE FAURE (rad. de gauche, Lot), la situation se résume à quelques chiffres : la croissance, en 1975, se situera entre 0 et 2 %, le nombre de chômeurs est approximativement d'un million ; la hausse des prix évolue vers 11 %. « Il faut donc, à son avis, un singulier optimisme pour croire que les mêmes hommes et la même politique réussiront demain là où ils ont échoué hier. » D'autant plus qu'on peut légitimement se demander ce qu'il reste de la planification. Il insiste ensuite sur le prix dont a été payée l'industrialisation et sur le recul, très grave, de la sociabilité. Au sujet de l'emploi, il estime « fallacieux » le redressement invoqué par le gouvernement et juge « affligeant » notre cadre de vie actuel. Pour terminer, M. Maurice Faure souligne le rôle « irremplaçable » des collectivités locales en ce domaine.

M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme) estime qu'une nouvelle conception du plan aurait exigé une politique plus volontariste qu'elle n'apparaît dans le projet et regrette que l'idée d'un plan intérimaire n'ait pas été retenue. Il considère que la première orientation du plan devrait être de définir une stratégie du plein emploi. « Le VIIe Plan devrait, à son avis, être celui du droit au travail. »

Enfin, pour M. CHAMBAZ (P.C., Paris), le rapport de la commission sur les inégalités sociales reconnaît aujourd'hui ce que l'on s'est efforcé de nier pendant des années : « Dans tous les domaines règnent des inégalités diverses transmissibles, c'est-à-dire d'origine sociale. » Accepter les orientations du VIIe Plan c'est, à son avis, « accepter l'aggravation de la pénurie qui caractérise aujourd'hui les politiques scolaire, universitaire, scientifique, sociale, sanitaire, sportive et culturelle ».

En séance de nuit, D. DELELIS (P.S., Pas-de-Calais) traite de la politique énergétique, demande le vote d'un programme nucléaire après débat public et une action en faveur des bassins miniers.

M. JACQUES BLANC (R.I., Lozère) voudrait que l'Etat s'emploie à protéger les faibles, à réduire les inégalités, quitte à toucher aux droits acquis, notamment en matière fiscale. Il suggère que soit versé un salaire aux mères de famille pendant deux ans après la naissance de leur enfant. En conclusion, il affirme que « la solidarité est à la société libérale ce que la lutte des classes est à la société marxiste ».

M. LABORDE (P.S., Gers) décrit l'agonie du monde rural et réclame une modification de la politique agricole. M. BOUDET (réf., Orne) plaide en faveur d'une coordination entre le rail et la route. M. MORELLON (R.I., Puy-de-Dôme) réclame une intervention en faveur du Massif Central, « zone déshéritée », afin d'enrayer un exode rural « souvent dramatique ».

M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) déplore l'abandon de la notion de plan régional, réclame une garantie des ressources pour les agriculteurs bretons et une relance de l'exploitation minière dans cette région.

M. SOUSTELLE (réf., Rhône) évoque, ainsi que M. Cornet (app. R.I., Ardèche), le problème de la liaison entre la mer du Nord et la Méditerranée.

Pour M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), ce rapport n'est qu'une « tentative d'anoblissement et de sauvetage de la société capitaliste ».

Selon M. PIERRE JOXE (P.S., Saône-et-Loire), le gouvernement semble disposé à accepter le départ de quatre-vingt mille agriculteurs par an. Enfin, M. BEAUGUITTE (R.I., Meuse) plaide la cause de la Lorraine.

M. CHIRAC : une concertation large et ouverte sera recherchée

Répondant aux orateurs, M. CHIRAC observe que le plan lui-même ne sera discuté et voté que lors de la prochaine session de printemps. Il ne s'agit donc, actuellement, que d'un débat préliminaire. Une concertation « ouverte et large » sera recherchée afin de susciter une prise de conscience dans l'opinion. Quant au problème de l'évolution « préoccupante » de la démographie, il reconnaît la nécessité d'un redressement et annonce l'élaboration d'une politique « plus affirmée » en faveur de la famille, d'un véritable statut de la famille et d'incitations aux naissances.

Au moment du vote, le premier ministre précise que le gouvernement vient de déposer une lettre rectificative à son projet, document qui prend en compte un certain nombre de vœux exprimés, par le biais d'amendements, par les députés.

Il est ainsi précisé que « le plan constituera le cadre cohérent des actions à conduire pour assurer l'emploi, rétablir l'équilibre extérieur et rechercher une croissance optimale quant à son taux et à son contenu ».

Les efforts déjà entrepris pour réduire la criminalité seront accentués. Il en ira de même des efforts pour « faciliter une indemnisation aussi rapide et aussi complète que possible des victimes de l'insécurité ».

La réduction des causes de la criminalité sera poursuivie, tant par la dissuasion que par la prévention, en améliorant et en facilitant les conditions de la vie familiale et sociale.

M. Chirac a par ailleurs reconnu que « notre effort de défense est actuellement insuffisant, et qu'il convient donc d'engager un processus d'augmentation des défenses militaires », qui se traduira dans le budget de 1976.

Le premier ministre a également souligné qu'« il serait illusoire de croire que l'on puisse par un coup de baguette magique assurer le plein emploi s'il y a récession économique ». En ce qui concerne la liaison mer du Nord-Méditerranée, « il s'agit d'un choix qui s'effectuera dans le cadre des arbitrages du VIIe Plan ».

Au scrutin public demandé par le groupe U.D.R., le projet de loi et la lettre rectificative sont adoptés par 293 voix contre 182.

● *M. Chirac* a présidé, vendredi 6 juin, un comité restreint sur la recherche scientifique, avant de se rendre à l'Elysée. M. Chirac a ensuite inauguré l'exposition philatélique internationale Arphila 75, consacrée à l'art et à la philatélie, au Grand Palais.

Dans l'après-midi, une réunion, placée sous sa présidence et groupant plusieurs présidents de conseils régionaux, devait porter sur les problèmes de l'axe Rhin-Rhône. Enfin, M. Chirac devait recevoir le ministre des affaires étrangères de Hongrie, M. Frigyes Puja.

● *Le parti libéral de France et l'ARIL* (Action républicaine indépendante et libérale, issue, avec le Centre indépendant, de l'A.R.L.P., que préside M. Tixier-Vignancour), ont annoncé, mercredi 4 juin, que leurs dirigeants s'étaient rencontrés « en vue d'approfondir les points d'accord motivant leur action politique », et qu'ils avaient « décidé d'adopter des attitudes communes pour des objectifs communs, notamment en matière électorale ».

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) organise samedi 7 et dimanche 8 juin, au Pré-Catalan, un colloque sur « L'impérialisme culturel américain » (renseignements : tél. 288-42-94).

● *Un rassemblement royaliste* aura lieu dimanche 15 juin, aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), à l'initiative de l'Union royaliste provençale. Le philosophe Gustave Thibon, l'écrivain Jean Raspail, et M. Joël Dupuy de Méry, président du Comité de soutien à l'armée, doivent notamment y participer.

★ Union royaliste provençale, 35, rue Pavillon, 13001 Marseille.

★ A Paris : la Pensée nationale, 4 bis, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris.

● RECTIFICATIF. — La coupe malencontreuse dans le compte rendu des explications de vote sur la réforme du divorce (*le Monde* daté 6 juin) a paru mettre dans la bouche de M. Fanton, député U.D.R. de Paris, la conclusion de l'ultime intervention de M. Lecanuet. C'est donc bien M. Fanton qui a souligné la gravité du problème, « à la fois problème de conscience personnelle et de confiance politique », et c'est le ministre de la justice qui a défini la philosophie de la réforme : substituer à une société de contrainte une société de responsabilité.

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LES LIBERTÉS ET LA POLÉMIQUE ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

M. Edmond Maire : au Portugal tous les courants politiques doivent s'exprimer

A l'occasion d'une conférence de presse consacrée au problème des libertés, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a pris les devants, jeudi 5 juin, sur la campagne relative à la liberté de l'information que les partis de gauche doivent décider lors de leur rencontre « au sommet » du 19 juin. Il a aussi profité de l'occasion pour contester à son tour l'analyse de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., selon laquelle la fermeture du quotidien socialiste « Republica » résulte d'un simple conflit du travail (« le Monde » des 29 et 31 mai). Il souhaité que l'ensemble des courants politiqu[es] puissent s'exprimer, ce qui lui vaut, dans « l'Huma[nité] » du 6 juin, la remarque suivante :

« Au cas où M. Edmond Maire l'ignorera[it,] rappelons que les communistes, par l'intermédiai[re] de l'hebdomadaire « Avante », le M.F.A. (par s[on] bulletin bimensuel) et le parti socialiste (par s[on] hebdomadaire « Portugal socialiste ») peuve[nt] s'exprimer en toute liberté. »

M. Edmond Maire a expliqué que la C.F.D.T., « *héritière des syndicalistes anti-autoritaires* », entend poursuivre sa campagne pour faire reconnaître les libertés collectives des travailleurs dans l'entreprise. Il a souligné que le gouvernement « *dissocie complètement les libertés publiques de la monarchie dans les entreprises* » et a estimé que « *le patronat, le gouvernement et les forces au pouvoir sont en France attentatoires aux libertés* ». Après avoir dénoncé les dictatures et le rôle de l'« *impérialisme américain* », M. Edmond Maire s'est élevé contre « *l'occupation militaire de la Tchécoslovaquie et le maintien dans ce pays d'un régime honni par le peuple* ». « *Au-delà des codes et des déclarations*, a-t-il poursuivi, *c'est face aux faits que l'on peut juger* » de l'attitude des forces politiques vis-à-vis des libertés.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a d'autre part vivement critiqué le « *conditionnement idéologique* » qui résulte notamment, selon lui, de la mainmise du pouvoir économique et politique sur les grands moyens d'information.

Le conflit au journal « Republica »

M. Rolant, membre du secrétariat confédéral, a ensuite énuméré les multiples atteintes au droit du travail et aux libertés syndicales qui se produisent dans les entreprises. Enfin, M. Jacques Moreau, qui vient de séjourner une semaine au Portugal au nom de la C.F.D.T., a fait le point sur la situation dans ce pays. Après avoir rappelé que c'est la quatrième mission que la C.F.D.T. dépêche en un an au Portugal, M. Moreau a insisté sur le fait que l'union a jusqu'à présent permis à la jeune démocratie portugaise de surmonter ses difficultés. « *Le processus de transformation s'accélère*, a-t-il ajouté, *mais il n'obéit pas à un plan bien établi. C'est un problème. Le choix n'est pas fait quant à la voie de développement qu'entend suivre ce pays.* »

En réponse à une question sur la fermeture du quotidien *Republica*, M. Moreau a indiqué :

« *Le conflit de* Republica *n'est pas uniquement un conflit du travail.* » M. Edmond Maire a ajouté : « *Ramener ce conflit à un conflit du travail risque de masquer le fond du problème qui est que l'ensemble des courants politiques doivent s'exprimer.* »

Le secrétaire général a conc[lu] en insistant sur le rôle des par[tis] politiques dans un processus [dé]mocratique et en invitant [le] M.F.A. à ne pas « *s'enferm[er] dans un rôle d'avant-garde* ». « *Le M.F.A.*, a-t-il expliqué, *d[oit] mettre en place son processus [de] dépérissement même si celui[-ci] doit être long.* »

« ROUGE » : nous pouvo[ns] renvoyer le P.C. et le P.[S.] dos à dos.

Rouge, hebdomadaire de [la] Ligue communiste révolutionnai[re] (organisation trotskiste anim[ée] par M. Alain Krivine), publie [un] article de M. Daniel Bensa[ïd] consacré à la fermeture du qu[o]tidien portugais *Republica*. L'o[r]gane trotskiste explique :

« *Le contrôle ouvrier sur [les] organes d'information ne pe[ut] pas justifier un droit de censu[re] mais seulement un droit [de] contre-information. Ainsi, au li[eu] de bloquer un journal ou coup[er] ses articles, les travailleurs de [la] commission de coordination [de]* Republica *pouvaient, lorsqu'[ils] estimaient l'information tenda[n]cieuse, exiger la publication para[l]lèle de leurs propres commun[i]qués. Ils auraient ainsi posé p[u]bliquement la question de l'info[r]mation et mis la démocratie [de] leur côté. (...)*

» *Sur le terrain des libert[és] démocratiques et de leur défens[e,] nous pouvons renvoyer le P.S. [et] le P.C. portugais dos à dos : no[us] n'avons pas attendu l'affaire d[e]* Republica *pour nous alarme[r]. Nous avons condamné à temps l[es] décrets de juin 1974 qui restre[i]gnaient toute la liberté de [la] presse (en instaurant une véri[ta]ble censure) et ceux de septem[bre] qui limitaient le droit d[e] grève. Nous avons condamné le[s] mesures d'interdiction et la ré[pression] contre les groupes maoïstes.*

» *Les ministres communistes et socialistes se sont moins préoccupés de démocratie quand ils adoptaient ces décrets et les mettaient en pratique sans piper mot.* »

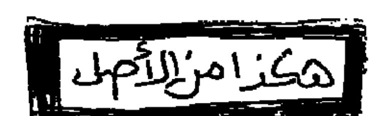
M. Mitterrand : notre volonté c'est de ne pas aggraver les différends

De notre correspondant

Le Havre. — M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, jeudi 5 juin, à l'occasion d'une réunion de soutien à la candidate socialiste à l'élection législative partielle de dimanche (lire page 10) :

« *Seule l'union des travailleurs parviendra à faire reculer le pouvoir des privilégiés. Et il faut que ce soit bien clair. Tant pis pour ceux qui spéculent sur nos divergences : nous mobilisons toute notre capacité de convaincre pour le premier tour du scrutin. Si la majorité des suffrages ne viennent pas vers nous, nous nous mobiliserons de la même façon dans le cadre de l'union de la gauche pour le second tour.*

» *Ceux qui pourraient imaginer que nous allons défaire ce que nous avons construit doivent savoir que le parti socialiste d'abord fidèle à ses engagements. Le parti socialiste n'a pris l'initiative d'aucune querelle, mais il a le devoir de défendre ce en quoi il croit. Il ne peut y avoir identité entre toutes les forces de la gauche, mais il faut toujours rechercher l'accord. La volonté du parti socialiste est de rechercher cet accord et de ne pas aggraver les différends.* »



POLITIQUE

POINT DE VUE

Libérer les libertés

par ROLAND KESSOUS (*)

LE parti communiste, en publiant sa « déclaration des libertés », a pris une longueur d'avance ur le gouvernement et sur son parte- aire du programme commun. De- ain, M. Poniatowski publiera son code des libertés », après-demain, parti socialiste sa « charte des bertés ». Assez peu souvent dans tre histoire, le monde politique ra manifesté autant d'intérêt pour s libertés. Pourtant, aux dires de rtains, elles ne seraient pas en nger. Etrange sollicitude, en vérité, ur un sujet qui serait en excel- te santé !

Notre système de droit se résout un ensemble de règles qui cas- nt la liberté. On peut donc cri- uer le principe même d'une dé- ration — code — charte — qui ndrait *régir* les *libertés* pour les fermer dans un cadre rigide, tou- rs insuffisant — surtout si ceux i sont chargés de les appliquer le t de manière restrictive. Codifier liberté serait la restreindre, sinon nier. Il serait interdit de codifier tout comme il serait interdit d'in- dire.

Mais la démarche légaliste, si iquable soit-elle, demeure aujour- ui un point de passage presque igé. Ne serait-ce que pour conso- r les acquis des luttes. Elle ne t cependant être acceptée que elle porte en elle-même une dyna- que qui la pousse à aller au-delà son contenu. Il ne faut accepter loi que sous bénéfice d'inven- e et de dépassement.

Les libertés fondamentales sont crites dans la Constitution... Un ple regard sur nos réalités socia- illustre qu'il y a loin des prin- s aux faits. Aujourd'hui c'est camp d'Arenc qui consacre la ention arbitraire ; hier c'était la loi nti-casseurs » qui introduisait la onsabilité pénale collective ; la anti-drogue qui, dans une pre- re réaction gouvernementale, mettait à la police de perquisi- ner sans contrôle, de jour et de chez n'importe quel citoyen ; le et de loi sur les associations qui mettait le droit d'association à risation, lui portant ainsi un coup . Demain, n'en doutons pas, au rs de quelque événement habi- nt exploité, le pouvoir saura iéter les citoyens et réclamera, comme il l'a déjà fait, un accroissement des pouvoirs de la police, au détriment des libertés essentielles.

A quoi donc servent les principes inscrits dans la Constitution, s'il est si facile de les tourner par des textes particuliers et des pratiques illégales ? Le tout dans l'indifférence de l'opinion insuffisamment éclairée, quand elle n'est pas trompée, et la torpeur du Parlement, qui se plaint d'être délaissé, mais qui ne fait plus l'effort de s'opposer au gouvernement.

En fait, il s'agit d'une constante du droit des libertés. Elles vivent au niveau des principes et ne se retrouvent pas toujours au niveau des réalités. Elles empruntent la voie de l'entonnoir, béante à l'entrée, minuscule à la sortie. Elles n'existent alors qu'au stade résiduel, et le seul moyen de leur donner consistance est de se battre. Les libertés sont avant tout le résultat d'un rapport de force, d'une lutte. Elles doivent être conquises. Toute l'évolution du droit du travail nous l'enseigne. Nous mêmes, magistrats, avons obtenu le droit de nous syndiquer par la lutte. Il faut concrétiser les conquêtes dans des lois et des principes, en restant cependant conscient qu'une liberté n'est pas plutôt acquise que nombreuses sont les forces qui veulent l'abattre. Le seul moyen de la consolider est encore de se battre pour l'étendre.

Sitôt enfermées dans des lois, les libertés se trouvent et limitées et soumises à interprétation. Et l'expérience enseigne que tant les tribunaux de l'ordre judiciaire, que ceux de l'ordre administratif interprètent presque toujours les textes de manière restrictive. La première des libertés est encore d'accepter le caractère mouvant de toutes les libertés, dans un sens qui doit toujours être *celui* de leur élargissement. Toutes les améliorations apportées aux conditions de vie et de travail démontrent que les progrès réalisés l'ont été grâce à la lutte des travailleurs, de leurs partis et de leurs syndicats.

Traiter des libertés conduit à ériger en principe le caractère égalitaire de la loi. Des générations entières ont cru et croient encore à ce grand principe du droit. Or, dans nos actions professionnelles et syndicales, nous avons constaté que ceux qui revendiquaient le plus, et souvent en pure perte, étaient les plus défavorisés. Et les autres, ceux qui détiennent l'argent, le pouvoir, trouvent toujours particulièrement satisfaisant l'état de fait existant. Et pour cause. Tout système égalitaire en droit est inégalitaire en fait. Aussi doit-on affirmer que certains doivent posséder plus de libertés que d'autres, au risque de choquer les puristes du mythe égalitaire. Un enfant de P.-D.G. ne sera jamais égal, dans le système actuel, à un enfant d'ouvrier. Combattre pour les libertés, c'est accorder plus de droits au fils d'ouvrier qu'au fils de P.-D.G.

Enfin, au moment où le coup d'envoi sur ce thème est donné, comment ne pas évoquer, en tant que militant syndicaliste et socialiste, la composition des commissions chargées d'étudier ces problèmes, et plus particulièrement celle de M. Poniatowski et celle du parti socialiste. Il ne fait aucun doute que les hommes qui les composent possèdent les plus grandes qualités pour se pencher sur les libertés et les définir. Mais ce sont toujours les mêmes que nous retrouvons, hommes éminents, noms connus, spécialistes des libertés dans les journaux et sur les ondes. Il s'agit, d'une certaine manière, d'une démarche élitiste, et l'on pourrait y voir, sans doute à tort, une marque de suspicion à l'égard du monde du travail, le seul pourtant à pouvoir exprimer les libertés dont il a besoin — car, aujourd'hui, il est le plus opprimé. De ce fait, qu'on le veuille ou non — à l'origine, — la démarche paraît viciée. Nous n'en *saluerons* pas moins avec satisfaction leurs conclusions si elles complètent et dépassent celles que vient de nous présenter le parti communiste, et qui constituent une excellente base.

Le plus simple sera alors fait. Il ne restera plus qu'à passer aux actes en inventant les moyens de contraindre l'Etat à respecter les règles qu'il se donne. Le problème des libertés sera encore longtemps à l'ordre du jour.

(*) Magistrat.



MÉDECINE

POINT DE VUE

L'opinion d'un accoucheur sur l'avortement

par le professeur
ROGER LE LIRZIN (*)

ON peut s'étonner du silence des accoucheurs face à un changement qui bouleversera *leur pratique quotidienne*. L'ancienne loi sur l'avortement ne pouvait évidemment être conservée : purement coercitive, elle était devenue intolérable. La moins mauvaise solution eût probablement été de l'abroger. De la sorte, la situation aurait été dédramatisée, chaque médecin aurait pu agir selon ses convictions et sa conscience. Au lieu de cela, la *nouvelle loi veut imposer une sorte* de service public de l'avortement dont la charge et la responsabilité incombent aux accoucheurs. Il est significatif à cet égard que les pouvoirs publics n'aient pour ainsi dire pas consulté les intéressés. Pour l'opinion, leur assentiment va de soi.

Est-il excessif d'avancer que la presse reflète cette manière de voir ? Certains titres en forme de constatation ne valent-ils pas un jugement authentique : « *A Rennes une clinique privée prend de vitesse le C.H.U.* » (1) ? Certes, la loi souligne que le médecin reste entièrement libre, mais cette liberté ne risque-t-elle pas d'être bien relative, surtout à l'hôpital public ? L'opinion considérera que l'avortement est permis et que nous sommes là pour le faire.

Et puis, pour avorter selon la loi, il va falloir des locaux et des hommes. Quand on parle de locaux c'est aux services de gynécologie-obstétrique que l'on pense ; disons plus simplement aux maternités. Notre équipement dans ce domaine est *notoirement insuffisant* et ne s'améliore pas. A titre d'exemple, le C.H.U. modèle de Créteil ne comporte pas de maternité. Le nouvel hôpital Ambroise-Paré, à Paris, non plus. A Fos-sur-Mer, vingt lits sont prévus.

Une reconversion ?

La main-d'œuvre n'est pas plus favorisée. Les avortements très précoces pourront peut-être être pratiqués *par des gynécologues* médicaux ou des généralistes travaillant comme vacataires dans les centres agréés. Mais les autres, les plus nombreux, concernent les accoucheurs. Or il y a en France deux accoucheurs pour 100 000 habitants, trois fois moins qu'il ne faudrait ; quatre départements n'en ont pas. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que le nombre annuel des *nouveaux spécialistes ne suffit même* pas à compenser les décès et les départs à la retraite. Mais ces hommes, déjà trop peu nombreux, sont-ils prêts à une telle reconversion de leur activité ? D'après les échos recueillis jusqu'à maintenant, leur réticence est évidente et générale.

On a voulu faire croire qu'il s'agissait en partie d'une question de génération. Le problème essentiel est tout autre : une équipe hospitalière efficace suppose une indispensable cohésion. *Si l'un des membres de l'équipe se démarque en* étant plus libéral, il sait très bien que *toutes les demandes d'avortement* iront à lui et qu'il ne fera bientôt plus que cela. Enfin, dans une équi[pe], il n'y a pas que les accoucheur[s] : il faut des anesthésistes, qui peuve[nt] *refuser d'endormir, des panseu[ses]* et des infirmières, qui peuvent d[e]mander à changer de service.

Dans le climat actuel, c'est tou[te] une profession qui se voit impos[er] un changement radical d'orientati[on]. *Parler d'avortement est une chos[e],* en faire en est une autre. N'est-ce p[as] le motif profond du silence des a[c]coucheurs ? Ce n'est pas d'aujou[r]d'hui qu'ils sont amenés à interro[m]pre des grossesses, et cela da[ns] trois circonstances : en cas de da[n]ger mortel pour la mère (c'est [la] notion d'avortement thérapeutiqu[e] qui était d'ailleurs interprétée pl[us] que largement) ; lorsqu'une anoma[lie] de l'enfant est certaine ou parfo[is] seulement probable (rubéole cong[é]*nitale*) ; *enfin, dans des situatio[ns]* sociales tragiques, telles que [la] grossesse chez une débile menta[le].

Dans ce dernier cas, la gestati[on] est reconnue tard, l'avortement [est] reculé d'autant ; il n'est pas ra[re] d'extraire un fœtus de quatre à ci[nq] mois, déjà bien développé, qui rem[ue] et qui vit. Chaque fois que je fais u[ne] telle besogne, je ne puis m'ôter [de] l'idée que je suis en train de tu[er]. Je supprime une grossesse qui, [si] elle allait à terme, donnerait le jo[ur] à un enfant très probablement n[or]mal ; seulement il ne pourrait ê[tre] adopté et resterait à la charge [de] la société. A un tel avortement [on] associe en règle générale une st[é]rilisation tubaire. Chaque fois, aussi, j'éprouve un sentiment de m[a]laise. Je m'arroge un pouvoir exorb[i]tant aux dépens d'un être considé[ré] comme *irresponsable*. *J'ai aussi* [le] sentiment de résoudre « sous [le] manteau » un problème d'eugéniqu[e] *appliquée*, et cela pour la plus grand[e] tranquillité de mes concitoyens.

Ambivalence

Si de tels avortements « *médicalement justifiables* » *posent déjà* sur le terrain de telles questions, que dire des autres, qui seront, bien sûr, plus nombreux ? Il n'y a plus alors un état de fait forçant la décision, mais un choix à faire ou à esquiver. Toute femme est très ambivalente vis-à-vis de sa grossesse ; d'abord elle la perçoit comme quelque chose d'étranger, de mal défini, voire *hostile*, puis elle l'intègre comme un surcroît d'être, une source d'épanouissement. Nombreuses sont *les femmes qui ont, ne serait-ce* qu'un moment, souhaité pouvoir avorter et qui ont ensuite assumé fort *bien leur situation.*

Il est très important de ne pas interpréter cette ambivalence dans *son sens seulement négatif. En effet,* pour la femme, l'avortement reste un échec, même si c'est parfois le *moins pénible. Le médecin qui en*tre dans le jeu de la femme en le pratiquant devient, de ce fait même, celui qui a concrétisé et rendu définitif cet échec. C'est si vrai que la femme avortée ne retournera plus chez le même praticien pour d'autres troubles gynécologiques, et encore moins pour accoucher : il arrive d'ailleurs qu'elle en parle en termes *peu amènes*. Un *simple geste* technique avait été demandé apparemment. En réalité, c'est quelque chose de beaucoup plus profond qui s'est produit, de l'ordre du transfert de responsabilité. Ces perturbations relationnelles pèsent sur le médecin *qui se trouve peu à peu amené à* ne faire que des avortements. C'est déjà ce qui se passe pour plusieurs centaines de *médecins, anglais en* particulier.

Que les accoucheurs soient aussi réticents, comment s'en étonner ? Leur demander de faire naître et de réanimer, la nuit, des enfants en danger et de pratiquer des aspirations le lendemain, c'est exiger d'eux une faculté d'adaptation peu commune.

Cette contradiction interne, ils la ressentent très péniblement. Elle a été récemment exprimée à la télévision, d'une façon caractéristique, par une jeune sage-femme antillaise, militante du M.L.F. Après quinze jour[s] *d'aspirations à la chaîne, elle n[e]* rêvait plus que de cadavres et de cimetières et dut arrêter cette activité. Cette réaction est d'autant plus significative qu'elle émane de quelqu'un dont le métier est de *faire* naître. Un médecin new-yorkais, qui fut par conviction directeur pendant dix-huit mois d'un centre d'avortements, vient de démissionner, ayant, dit-il, la certitude grandissante d'avoir présidé à soixante mille morts (2).

Il me paraît difficile de réduire de telles réactions à des problèmes d'éducation ou de structure sociale. Ne doit-on pas s'interroger plus profondément sur les possibilités de changement du fond instinctif qui se trouve dans chacun de nous : bref, *de l'inconscient. Dans cinq ans nous* en saurons davantage, mais, d'ici là, bon nombre d'accoucheurs risquent d'avoir *radicalement* perdu le sens profond de leur métier.

(*) Professeur agrégé, gynécologue accoucheur au C.H.U. d'Angers.

(1) *Le Monde* du 8 février.
(2) *New England Journal of Medecine,* 28 novembre 1974, 1189-1190

Le Monde

DOSSIERS ET DOCUMENTS

vient de paraître.

LE NUMÉRO 22

comporte dans la série « Économie et Société » :

LE CHOMAGE EN FRANCE

et dans la série « Vie sociale et politique » :

LA FEMME

●

Prix de vente, le numéro : 2 F
Abonnement 1 an (10 numéros) : 18 F

Sur demande tarif dégressif pour abonnements groupés expédiés à une même adresse.

DÉFENSE

LA DÉCISION DE BRUXELLES EN FAVEUR DU F-16 EST IRRÉVOCABLE

De notre correspondant

Bruxelles. — La controverse utour du Mirage et du F-16 rend de l'ampleur à quelques eures de l'annonce de la « *décision définitive* » du gouvernement elge de M. Léo Tindemans, et n se demande toujours si la coaltion au pouvoir à Bruxelles 'éclatera pas à l'issue du conseil e cabinet extraordinaire prévu our le samedi 7 juin. Tout dé- endra du Rassemblement wal- n dont le bureau confédéral evait se prononcer, ce vendredi ɔir, pour ou contre le maintien ns la coalition de ses quatre inistres.

La décision de l'équipe de . Tindemans est, en tout cas, révocable : Bruxelles se pro- oncera pour l'achat de l'appareil néricain F-16. L'accord des mi- stres a été obtenu le mercredi juin et il aurait pu être nnoncé le jour même, si le pre- ier ministre n'avait pas tenu à énager le Rassemblement wal- n qui dénonce dans l'achat de vion américain une décision *dictée par les Néerlandais et les amands du parti social-chré- n* ». Il en fait une affaire lin- istique.

En revanche, M. Gol, secrétaire Etat à l'économie régionale allonne, admet que l'achat de pparell américain est plus inté- ssant pour la région liégeoise r ses compensations écono- ques que le contrat avec Das- lt, constructeur du Mirage. partage, en partie tout au ins, les vues du directeur géné- de la Fabrique nationale N.) d'armes de guerre Herstal, Vandestrick, qui a déclaré rcredi 4 juin que « *le choix F-16 donnerait à la F.N. trois s plus de travail que le Mirage* ». Le programme américain, a-t-il affirmé, procurerait d'ici à 1980 des emplois à mille personnes. Le choix du F-16, par le volume de la commande qu'il apporterait à la F.N., permettrait aussi à celle-ci de très importants investissements, favorisant l'introduction de technologies nouvelles. Un nouveau banc d'essais pour moteurs serait réalisé, la forge et la fonderie de précision de la F.N. seraient réinstallées dans les environs immédiats de Liège.

Avions contre mitrailleuses

D'autre part, la F.N. pourrait vendre aux Etats-Unis seize mille mitrailleuses MAG pour 30 millions de dollars. La MAG est une mitrailleuse de 7,62 mm. automatique. Elle a subi avec succès plusieurs tests aux Etats-Unis. Elle équipe déjà les chars belges, néerlandais et français.

Les Français, a encore expliqué le directeur général de la F.N., sont sur le point de changer de modèle de fusil d'infanterie. La France est le seul pays de l'OTAN à utiliser le calibre 5,56 mm. Le fusil belge CAL emploie ce calibre. « *Nous l'avons proposé à la France. Ce marché serait plus important pour la F.N. que celui de la mitrailleuse MAG. Il donnerait lieu à des compensations à la France puisqu'une partie des fusils seraient fabriqués à Saint-Etienne.* » Il paraît évident aujourd'hui que la France abandonnera cette commande.

Les arguments du directeur général de la F.N. en faveur du F-16 sont soutenus par certains membres du Rassemblement wallon, qui représentent la région liégeoise, mais combattus par d'autres, qui représentent la région de Charleroi où le Mirage aurait apporté de meilleures compensations économiques que le F-16. Le parti réussira-t-il à définir ce vendredi soir une attitude commune ? Restera-t-il dans la coalition ? Personne à Bruxelles n'osait faire un pronostic vendredi matin.

PIERRE DE VOS.

DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROTOTYPE

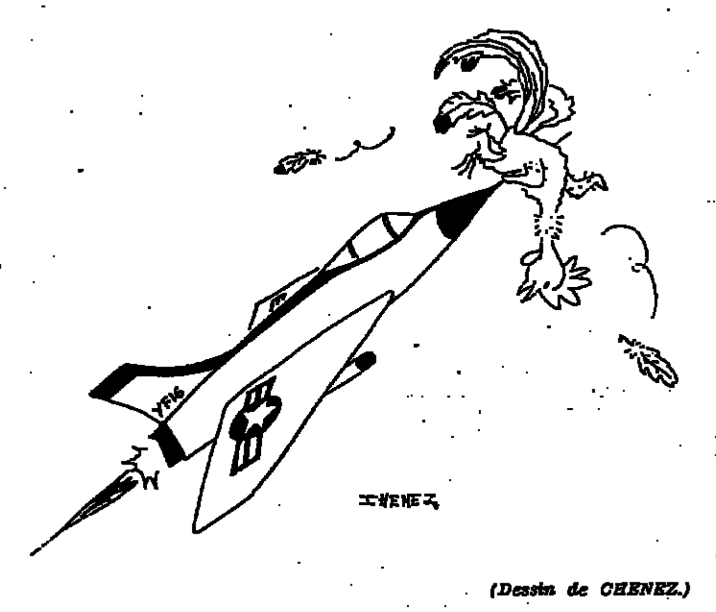
Le chasseur léger General Dynamics F-16 a volé, pour la première fois, le 2 février 1974. Depuis ses essais, il a atteint l'altitude maximale de 60 000 pieds (environ 20 000 m.) et dépassé deux fois la vitesse du son. Son vol le plus long sans ravitaillement a duré près de trois heures, et le prototype présent au Bourget a franchi l'Atlantique en sept heures et demie de navigation, avec quatre ravitaillements en vol.

Le F-16 a une longueur de 14,62 mètres, son envergure est de 9,45 mètres (les deux missiles en bout d'aile non compris) et sa hauteur totale, mesurée au plan fixe vertical, est de 5,01 mètres. Son poids maximal opérationnel, au décollage, est de 14 969 kilogrammes. La structure de l'avion comprend, entre autres matières, 78 % d'alliage léger aluminium et 2,2 % de titane. Les points d'attache — un sous le fuselage, six sous les ailes et deux en bout d'aile — peuvent recevoir une charge totale maximale de 6 804 kilogrammes, sous la forme de réservoirs supplémentaires de carburant, de bombes guidées ou non, de missiles air-air ou air-sol et de nacelles équipées pour les contre-mesures électroniques. De plus, le F-16 est armé d'un canon de 20 millimètres. Il est propulsé par le réacteur F-100 de Pratt and Whitney, capable de développer une poussée de 11 430 kilogrammes.

Selon General Dynamics, des innovations technologiques ont été apportées au F-16 au moyen de « *vortex* » à flèche très accentuée pour prévenir les pertes de sustentation, d'un système électronique complet de contrôle de commande des vols (« *fly-by-wire* ») et d'un « stick » de commande-pilote placé latéralement. Le radar, pour la fabrication duquel Hughes Aircraft et Westinghouse sont en concurrence, devrait avoir une capacité tous temps de contrôle de tir, pour la recherche, la poursuite en distance et en azimut, le tir visuel ou sans visibilité des engins.

L'armée de l'air américaine, qui envisage l'achat de six cent cinquante exemplaires du F-16, demande que plus de cent cinquante modifications, d'importance variable, soient apportées au prototype. Ces modifications concernent la cellule, le train d'atterrissage, l'aménagement du cockpit, les commandes de vol, divers équipements (« *avionics* »), le réacteur, le groupe auxiliaire et l'armement. En particulier, le fuselage sera allongé de 25 centimètres, la surface de la voilure accrue de 7 % et la masse de 150 kilogrammes. La surface de l'empennage horizontal sera augmentée de 25 %.

Le prix de revient du F-16 — cet avion n'a pas été retenu par la marine américaine qui lui a préféré le F-18 de Northrop et McDonnell-Douglas — pourrait être, dans ces conditions, de 4,7 millions de dollars en état de vol (« *fly way* ») et de 6,3 millions de dollars avec ses armes et sa logistique.


(Dessin de CHENEZ.)

ɔncurrente de Dassault-Bréguet en Europe

société Northrop est accusée de verser des pots-de-vin

ew-York (*A.F.P.*). — La so- é aéronautique Northrop a rni 1,8 million de dollars, sans contrôler l'utilisation, à une ıpagnie dont le siège est en sse, Economic and Develop- ıt Corporation (E.D.C.), pour ıuler ses ventes à l'étranger. ·èle, vendredi 6 juin, le *New- ·k Times*.

elon le journal, qui cite un ·port confidentiel préparé pour sous-commission du Sénat, ·throp ne se préoccupait pas savoir où et à qui étaient re- sées les sommes envoyées à la été suisse. Celle-ci avait été e en place pour promouvoir la ıte des avions F-5 de Northrop Iran, mais ses activités se sont ıdues à plusieurs pays, dont Brésil, Taiwan, l'Arabie Saou- :' et la Malaisie.

La compagnie [Northrop] *ne téressait ni à la façon dont l'E.D.C. travaillait ni aux personnes avec qui elle entrait en contact, et elle pouvait seulement mesurer l'intérêt de l'E.D.C. par les ventes qui se produisaient* », ajoute le rapport, qui précise que l'E.D.C. serait dirigée par M. Andreas Froriep, présenté comme avocat à Zurich. Northrop produit notamment l'avion de combat F-17, l'un des anciens prétendants au « marché du siècle » avec le Mirage français et le F-16 de la General Dynamics.

Dans la soirée de jeudi, la société Northrop a elle-même publié un communiqué indiquant qu'à quatre reprises elle a fait des paiements pouvant être considérés comme litigieux.

Deux paiements, d'un total de 450 000 dollars, ont été faits, selon elle, par l'intermédiaire de M. Adnam Khashoggi, en 1971 et 1972, à deux généraux d'Arabie Saoudite (*le Monde* du 6 juin). D'autre part, la société aurait payé 4 400 dollars, en 1972, à un agent des contributions iranien pour régler une question d'impôts. Enfin, 15 000 dollars ont été fournis, en 1973, à un agent de Northrop, qui « *s'en serait servi pour faire un cadeau à un homme politique d'Indonésie* ». Cette dernière affaire, souligne cependant la compagnie, fait encore l'objet d'une enquête, pour savoir si le versement a vraiment été effectué.

M. Adnam Khashoggi a indiqué, de son côté, qu'il avait bien reçu 450 000 dollars de la compagnie Northrop, en 1971 et 1972, mais cette somme n'était en aucun cas destinée à payer des pots-de-vin.

Les accusations selon lesquelles les 450 000 dollars devaient être remis par M. Khashoggi à deux généraux saoudiens, en guise de récompense pour des marchés accordés à Northrop, ont été qualifiées par le principal intéressé de « *dénuées de tout fondement* » et d' « *insulte à son pays* ».

[Le nom de M. Khashoggi — le fils du médecin du roi Fayçal d'Arabie Saoudite, assassiné le 25 mars dernier — a été aussi associé à des négociations d'armements entre la France et l'Arabie Saoudite. M. Khashoggi préside, en effet, la société internationale Triad, qui possède des bureaux à Paris.]

.GES, NÉERLANDAIS ET FRAN- AIS VONT CONSTRUIRE EN OMMUN UN NOUVEAU CHAS- EUR DE MINES.

.a marine royale néerlandaise, force navale belge et la marine .ionale, en France, ont décidé tudier en commun la concep- n d'un nouveau modèle de ısseur de mines, selon des in- mations recueillies à la déléga- n ministérielle pour l'armement. :te décision, qui jette les bases ne coopération en Europe, est utant plus importante que de nbreuses marines de guerre ıs le monde doivent renouveler genre de navires.

:e bâtiment à l'étude dans les is pays sera équipé du système chasse aux mines baptisé PAP ɔisson autopropulsé) conçu et veloppé à Brest par le groupe tudes sous-marines de l'Atlan- ue, qui dépend de la direction ; constructions navales de l'ar- ıal. Une première version de système arme déjà les chas- ırs de mines de la classe *Circé* la marine nationale, et elle ıt être installée prochainement · les drageurs océaniques, an- nnement américains, refondus la marine.

ÉDUCATION

AVANT LA DISCUSSION AU PARLEMENT

M. René Haby estime que l'école doit être l'« instrument essentiel de l'égalisation des chances »

Le projet de loi relative à l'éducation doit être discuté à l'Assemblée nationale (vraisemblablement à partir du 18 juin) et au Sénat, avant la fin de la présente session parlementaire. Le groupe parlementaire des socialistes et des radicaux de gauche proteste, dans un communiqué, contre la fixation de cette date, estimant qu'il « ne peut plus s'agir que d'un débat bâclé sur une caricature de reforme, la quatorzième depuis dix-sept ans ». M. René Haby, ministre de l'éducation, a au contraire déclaré, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, que cette discussion serait « le premier grand débat sur l'éducation depuis un siècle ».

Les parlementaires de l'opposition ont estime que le gouvernement demandait à l'Assemblée de lui « voter un chèque en blanc » (M. Fernand Dupuy, communiste, Val-de-Marne) et souligné l' « absence de référence aux principes fondamentaux de l'enseignement : laïcité, gratuite, obligation scolaire jusqu'à seize ans » (M. Louis Mexandeau, socialiste, Calvados). Les députés de la majorité (MM. Antoine Gissinger, U.D.R., Haut-Rhin, et Jacques Legendre, rapporteur, U.D.R., Nord) ont surtout souhaité que le Parlement soit associé à l'élaboration des textes d'application. M. Haby a donné des garanties orales sur ce point.

Au cours d'une conference de presse, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a annoncé son intention de lancer « une campagne de désintoxication » à l'égard d'un projet, dont la philosophie générale « est du style travail, famille, bourgeoisie ». D'autre part, le groupe parlementaire communiste a rendu publique une déclaration sur l'enseignement supérieur, proposant « sept mesures immédiates » pour assurer aux universités, à la recherche et aux bibliothèques des moyens — financiers et en personnel — supplémentaires.

M. René Haby a rendu public, jeudi 5 mai, « l'exposé des motifs » qui précède le texte du projet de loi présenté aux parlementaires. Cette longue déclaration résume, en les simplifiant, une partie des « *propositions pour une modernisation du système éducatif français* », que le ministre de l'éducation avait présentées en février dernier.

1) Mieux assurer l'égalité des chances.

Après avoir rappelé le schéma du futur système éducatif — école maternelle, école primaire en cinq classes, collège de quatre années, lycées, éducation permanente, — le ministre souligne quelques innovations de son projet, notamment la suppression des « filières » au collège, la possibilité d'accéder à cinq ans à l'école élémentaire pour les « *enfants dont un contrôle médico-psychologique aura montré qu'ils peuvent en tirer un bénéfice réel* », la « *souplesse* » des formations technologiques. Puis il distingue cinq « *objectifs* » pour sa loi :

« *L'école doit être l'instrument essentiel de l'égalisation des chances. (...) L'extension du réseau des classes maternelles mettra tout d'abord à la disposition des familles un moyen de formation précoce particulièrement efficace. Un effort particulier de développement du langage et de la pensée y sera fait au profit des enfants qui subissent les conditions de vie les plus difficiles (mères qui travaillent, habitat médiocre, isolement rural, ressources faibles, etc.). Un encadrement favorable sera prévu à leur profit : les effectifs doivent être d'autant plus réduits que les handicaps sont plus lourds.*

» *De même, le projet de loi entoure de grandes précautions les premiers apprentissages : lire, écrire, compter, dont l'échec compromet souvent tout l'avenir scolaire. Le cours préparatoire pourra s'étendre ainsi sur deux années au profit des élèves qui en éprouvent le besoin ; le style pédagogique de la première de ces deux années s'inspirera de celui de l'école maternelle. Organisation qui, bien entendu, n'exclut pas l'utilisation ultérieure — encore qu'il faille la considérer comme exceptionnelle — du redoublement d'une classe, si l'utilité en apparait évidente.*

» *C'est également comme une contribution à la recherche de l'égalisation des chances qu'il faut envisager le tronc commun de formation proposé à chaque Français par l'école d'abord, par le collège ensuite. Le souci d'homogénéité, l'ambition d'un niveau culturel élevé, le refus de toute ségrégation, sont, à cet égard, significatifs. La même remarque s'applique aux « actions de soutien » prévues pour la première fois dans notre système scolaire de façon généralisée : à tous les niveaux, les maîtres prêteront donc une attention particulière aux élèves en difficulté.*

» *Le même objectif inspire l'utilisation qui sera faite du contrôle continu. Dans toute la mesure du possible, l'ensemble des connaissances requises pour l'obtention d'un diplôme sera divisé en « unités de valeur », capitalisables pour l'obtention du diplôme final. L'éducation permanente permettra même d'étendre ces « capitalisations » au-delà de la période de formation scolaire initiale. (...)* »

2) Donner une formation solide et équilibrée.

« *La volonté d'aider ceux qui en éprouvent le besoin doit se conjuguer avec la recherche pour tous d'une formation du plus haut niveau possible. La fonction essentielle de l'école est en effet de dispenser un savoir, une culture, propres à servir de base à la vie de tout homme et de toute femme dans la société moderne. Vie personnelle, mais aussi professionnelle ; vie culturelle, et aussi civique. La réforme du système éducatif impose d'accorder à ces objectifs les programmes enseignés dans les classes. Aussi l'enseignement prévu dans les collèges est-il volontairement ambitieux, et, à certains égards, plus complet que celui que prévoient actuellement les programmes du premier cycle secondaire.* »

De même l'enseignement conduisant au baccalauréat doit-il être « *de haut niveau* », « *associant une large formation de base et une formation approfondie dans un petit nombre de disciplines* ».

3) Consacrer la valeur des enseignements techniques et professionnels.

« *Il appartient à l'école, en ce dernier quart du vingtième siècle, de consacrer la valeur éducative des études techniques et d'en proclamer la dignité en tous points égale à celle des études générales. La loi du 16 juillet 1971 les a réorganisées : le projet de loi les situe aujourd'hui dans la structure d'ensemble de la scolarité à la place importante qui leur convient. L'élévation de la capacité technique des Français est en effet essentielle pour le développement économique national. Et, sur le plan social, la volonté qui anime le gouvernement de réduire les inégalités existant dans notre pays implique que les qualifications techniques et le travail manuel se voient reconnaître, sans réserve aucune, leur pleine valeur culturelle et sociale.* »

Les formations professionnelles, préparées par les « *bancs d'essai* » en fin de scolarité obligatoire (quatrième, troisième), devront donner aux jeunes « *le maximum de chances dans la recherche d'un emploi* ». D'autre part, « *trop nombreux sont encore les jeunes qui arrivent au terme de leur scolarité sans déboucher sur un avenir professionnel. Le projet de loi prévoit donc que, après un diplôme ne comportant aucune discipline technologique (baccalauréat d'enseignement général, par exemple), un élève aura encore la possibilité de recevoir, éventuellement en liaison avec les organisations professionnelles, une préparation à l'emploi appuyée dans toute la mesure du possible sur la formation qu'il aura acquise antérieurement* ».

4) Former des citoyens responsables.

La formation de base de neuf ou dix années « *est appelée à créer un esprit profondément communautaire chez les élèves de tous milieux et de toutes conditions (...). Chacun aura à comprendre qu'il doit compter sur son propre travail pour accroître sa culture personnelle et atteindre à l'accomplissement de sa personnalité et de ses possibilités. Mais il sauvera également la signification de l'esprit d'équipe et de la solidarité (...).*

» *Ainsi le projet de loi envisage-t-il dans les établissements scolaires l'exercice pratique des mécanismes de la démocratie et l'éducation de la responsabilité* ».

5) Fonder la communauté scolaire.

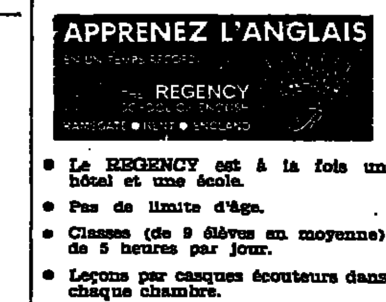
« *Le rôle de la famille et celui des enseignants sont étroitement complémentaires dans l'action éducative. Complémentarité qui ne restreint pas le rôle de l'école : on a insisté ci-dessus sur ce rôle dans la lutte contre les handicaps nés précisément, dans certains cas, du milieu familial lui-même ; et l'école demeure dans notre société le facteur essentiel de l'épanouissement individuel. Mais si nécessaire et si profond que puisse être à cet égard le rôle de la collectivité, la famille demeure dans notre société libérale un élément fondamental de l'éducation.*

» *Il est donc nécessaire de rechercher, par tous les moyens, la coopération la plus étroite possible entre l'école et les familles. Depuis quelques années, la participation à l'administration des établissements des associations ou fédérations de parents et des délégués d'élèves a fait l'objet d'expériences étendues. Le projet de loi innove en étendant cette participation à l'enseignement élémentaire et maternel, où du reste on peut le plus attendre de la convergence d'action entre les familles et les maîtres. Les conseils appelés à connaître du fonctionnement des collèges et des lycées feront également une place suffisante aux représentants des parents (...).*

» *Ainsi, au niveau de la classe, c'est une véritable « équipe éducative » qui sera constituée par les enseignants, les conseillers d'orientation et d'éducation, le médecin et l'assistante sociale, les représentants des parents et des élèves.* »

Le ministre indique, d'autre part, que les dispositions prévues s'appliquent « *dans les conditions identiques* » aux établissements publics et aux établissement privés sous contrat d'association.





LE XXXIe SALON DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE AU BOURGET

L'EUROPE FACE A L'OFFENSIVE DES ÉTATS-UNIS

AVANT la démonstration en vol des avions et des hélicoptères exposés depuis une semaine au Bourget, le premier ministre, M. Jacques Chirac, doit présider, samedi 7 juin, le déjeuner officiel du XXXIe Salon international de l'aéronautique et de l'espace, qui réunit quatre mille invités français et étrangers et à l'issue duquel le premier ministre exposera les perspectives de la construction aérospatiale avant le prochain Salon de 1977. Dans le même temps, le gouvernement belge a prévu de se réunir pour confirmer son choix du F-16 de General Dynamics en remplacement de ses avions F-104 Starfighter. De la décision de Bruxelles dépend l'attitude définitive qu'adopteront les trois autres clients du *consortium européen*, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, qui se sont déjà prononcés en faveur de l'avion F-16 de préférence au Mirage.

Selon le choix de la Belgique, qui avait peu de raisons de se désolidariser de ses autres partenaires dans ce qu'il est convenu d'appeler « le marché du siècle », c'est le visage d'une industrie aéronautique en Europe qui a des chances de n'être plus tout à fait le même. L'enjeu politique est à la mesure d'un marché qui a contraint les fournisseurs à user de toutes leurs séductions, sans évoquer les multiples pressions de toute sorte qui sont traditionnelles dans ce genre de commerce.

Le gouvernement français peut se prévaloir, dans l'immédiat, de la puissance de son industrie aéronautique, dont le chiffre d'affaires, l'an dernier, a battu tous les records et dont les carnets de commandes, *pour les seuls matériels* non encore livrés à l'exportation, représentent une charge de travail de l'ordre de trois années de production, et même davantage pour certaines activités d'armements. Les exportations absorbent *près de la moitié de la production de série et* les contrats concernent une centaine de pays dans les cinq continents. Aucun secteur économique, en France, ne peut avancer, pour l'instant, de tels résultats.

Mais cette constatation dissimule, en réalité, bien des incertitudes et des faiblesses de l'industrie aéronautique. Le déséquilibre qui s'accroît entre la construction militaire, relativement prospère et assurée de son avenir à court terme, et le secteur civil, qui connaît la mévente, à l'exception des avions légers de tourisme et d'affaires, ne peut pas ne pas inquiéter les responsables français. Les avions de combat, les hélicoptères et les missiles tactiques constituent *le fonds de* commerce principal de l'industrie aéronautique et, contrairement à ce qu'avaient espéré les auteurs du VIe Plan d'équipement civil qui s'achève, la France n'a pas encore réussi à s'imposer ailleurs que dans le domaine militaire, malgré le démarrage — lent — de ses ventes d'Airbus.

Il est vrai que les industriels français se heurtent à une offensive commerciale sans pré*cédent de la construction aéronautique améri*caine, déjà en situation de suprématie et sur le point d'accroître encore sa supériorité technologique. Les avantages que les Etats-Unis tirent de leurs fluctuations monétaires sont loin d'être *négligeables et ils expliquent* la rivalité « sauvage » de part et d'autre de l'Atlantique.

Aucun Salon du Bourget n'aura été autant marqué que celui qui s'achève par la nécessité et l'urgence de mieux définir les rapports entre les industries aéronautiques européenne et américaine. Il y a une dizaine de jours (« le Monde » du 29 mai) un constructeur français demandait qu'on n'oublie pas la capacité de l'industrie américaine à satisfaire — si tel était son souhait — l'ensemble des besoins civils et militaires du monde libre. Mais, dans le même temps, il se déclarait persuadé de la possibilité, pour la construction aéronautique européenne, de se maintenir, voire de se développer, y compris dans le domaine civil, une fois surmontée la période actuelle de transition entre des programmes anciens ou arrêtés et des projets qui s'ébauchent.

Dans un mois environ, Soviétiques et Américains doivent se retrouver en orbite autour de la Terre, à l'occasion d'un vol spatial conjoint. Cette démonstration est aussi un signe des temps, *le témoignage*, en tout cas, qu'il existe des investissements pour lesquels les pays ont tout à gagner s'ils acceptent de s'unir.

Pour qu'une telle aventure ne soit pas sans lendemain, il est peut-être de l'intérêt des pays européens, à long terme, de comprendre le bénéfice qu'ils retireraient d'une organisation intégrée de leurs efforts en matière aéronautique. Le marché existe. La réunion ou la simple coordination de leurs moyens industriels est plus que souhaitable. La volonté politique ne devrait pas faire défaut. Ce serait ensuite à cette communauté aéronautique européenne de déterminer les règles d'une coopération avec les *Etats-Unis*, qui n'exclurait pas les risques stimulants de la compétition.

JACQUES ISNARD.

DANS LE MONDE OCCIDENTAL

Boeing assure la moitié des besoins des compagnies aériennes

EN une période où beaucoup de firmes aéronautiques connaissent les vaches maigres, Boeing est un constructeur heureux. Avec cent quatre-vingt-huit avions de transport civil commandés en 1974 et cent quatre-vingt-neuf vendus, la firme de Seattle (Etat de Washington) a assuré, à *elle seule*, 56 % des *besoins du monde occidental*. Dans le même temps, ses bureaux d'études ne manquent pas de projets civils et militaires. De passage à Paris à l'occasion du Salon de l'aéronautique, le président de Boeing, M. Thornton A. Wilson, les a évoqués.

Dans le domaine civil, Boeing, qui s'est assuré une place dominante depuis l'apparition, il y a dix-sept ans, du long-courrier quadriréacteur 707, cherche à définir les appareils susceptibles de lui conserver cette suprématie pour le dernier quart du siècle. Le projet 7X7 répond à ce souci, mais M. Wilson en dit peu de chose, car il semble que la définition finale de l'appareil ne soit pas encore adoptée. Sera-t-il long courrier, ou avec un rayon *d'action plus court et une charge* marchande supérieure ? Il devrait, de toute façon, être plus petit que les actuels triréacteurs Loockheed Tristar et Douglas DC 10. Il serait aussi équipé de moteurs modernes, et M. Wilson pense à deux modèles de réacteurs précis, tous deux de la classe des 10 tonnes de poussée : le JT-10-D de Pratt and Whitney (réalisé en coopération avec Motor-Turbo-Union en République fédérale d'Allemagne) et le CFM-56, développé conjointement par General Electric et la SNECMA, en France.

Le 7X7 pourrait être prêt vers 1980 ou 1981, le délai de réalisation dépendant, pour une large part, de l'état du marché des avions commerciaux au cours des prochaines années, mais aussi de l'accueil réservé à un autre projet de Boeing, le 727-300, une version allongée du célèbre triréacteur Boeing-727 qui semble intéresser la compagnie aérienne américaine United Airlines. *Cet avion serait*, lui aussi, propulsé par des CFM-56 ou des JT-10-D. Si l'intérêt de *United Airlines* aboutit à une commande, Boeing retarderait la réalisation du 7X7, quitte à trouver des accommodements avec le constructeur italien Aeritalia, auquel le gouvernement de Rome a accordé 1 milliard de lires pour participer à cette entreprise aux côtés du « géant » de Seattle.

Plus haut, plus vite plus loin

Si l'on cherche, par de nouveaux moteurs et une silhouette plus longue, à conserver la jeunesse du 727 (1 198 exemplaires vendus le 31 mars dernier), *on* ne souhaite pas, chez Boeing, prolonger la carrière du quadriréacteur 707. *La version 707-500*, équipée de CFM-56, dont la SNECMA présente une maquette dans son stand, ne quittera vraisemblablement jamais cette apparence. Selon M. Wilson, il coûterait très cher de vouloir mettre au standard actuel cet appareil qui accuse bien son âge avec son architecture dépassée et sa rentabilité insuffisante.

Le Boeing géant 747 se révèle, en revanche, après une période difficile, être un bon cheval de bataille. Il existe maintenant en huit versions, la dernière en date étant le 747 SP (« spécial performance ») avec un fuselage raccourci de 16 m. Le SP — dont le premier exemplaire doit voler cet été — emporte moins de passagers que le 747 standard, mais vole plus haut, plus vite et plus loin. Commandé d'abord à dix exemplaires par Pan American, qui, depuis, a ramené, pour des raisons financières, ses besoins à cinq, le SP intéresse maintenant *d'autres clients* : Syrian Arab Airlines, South African Airways et Iran Air en ont commandé. Chez *Boeing, où on se promettait*, à l'origine du programme, de vendre autant de 747 SP que de 727, on a, aujourd'hui, *quelque peu* rabattu les prétentions.

La version cargo du *quadri*réacteur géant Boeing-747 commence, pour sa part, une belle carrière. Vingt-cinq appareils de ce modèle — le 747 F — voleront d'ici à la fin de l'année. Le président de Boeing se déclare persuadé que le marché du fret aérien va croître, au cours des cinq ou dix prochaines années, deux fois plus vite que le trafic de passagers. Aux compagnies qui souhaitent une capacité de cargo moindre, une version *combinée* (fret et passagers) est proposée. De même, les moteurs peuvent faire l'objet d'accords particuliers. Le 747 est aujourd'hui offert avec le Pratt and Whitney JT-9-D-70 ou avec le General Electric CF6-50, tandis que des discussions sont en cours avec Rolls-Royce pour l'adaptation du R.B.211-524.

Un seul client potentiel du 747 pose quelques problèmes : l'Union soviétique. L'Aeroflot serait intéressée non seulement par l'avion mais aussi par une certaine technologie. Or Boeing n'a pas à ce jour reçu l'aval de l'administration américaine pour se livrer à de telles exportations, le Boeing-747 pouvant *servir de transport* de troupes stratégiques à longue distance.

Enfin, une bonne partie des efforts de la firme sont consacrés à certains programmes militaires. Le constructeur, qui, jusqu'en 1958, travaillait à 95 % pour le Pentagone, est engagé dans la plupart des projets du moment : l'AMST (avion de transport mi*litaire à décollage et atterrissage* courts), avec le projet YC14 ; l'AWACS (système de détection électronique et d'alerte avancée de l'armée de l'air) avec un 707 modifié ; le HLH (hélicoptère lourd capable de soulever 36 tonnes) et l'UTTAS (hélicoptère de transport tactique), ces deux derniers programmes pour le compte de la division Boeing Vertol. Mais M. *Wilson* n'exclut pas, pour certains de ses projets, des « retombées » civiles. Déjà, une version commerciale de l'hélicoptère de transport YUH-61 (le programme UTTAS) est en préparation.

Après un tel énoncé des acti*vités de Boeing — qui on repré*senté en 1974 un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs, — *on ne s'étonne* pas d'entendre son président — reçu récemment par M. Valéry Giscard d'Estaing — dire que sa firme veut rester le principal producteur d'avions du monde sans, pourtant, devenir le seul constructeur, car, dit M. Wilson, *« nous avons besoin de la compétition »*.

JAMES SARAZIN.

SNECMA : vingt-neuf avions susceptibles de recevoir le réacteur de 10 tonnes.

Selon M. René Ravaud, président-directeur général de la SNECMA, le réacteur CFM-56, de dix tonnes de poussée, mené conjointement avec General Electric, peut permettre à *la société nationale* de faire sa véritable entrée sur le marché civil international. *Face* au *projet*, de *Pratt* and Whitney et de Motor-Turbo-Union, d'un réacteur concurrent, le JT 10-D, M. Ravaud reste optimiste. Il est vrai que le marché visé est large et que les besoins porteront sur plusieurs milliers d'exemplaires dans les dix à quinze années à venir. Les dirigeants de la SNECMA ont répertorié rien de moins que vingt-neuf modèles d'appareils susceptibles d'adopter le CFM-56.

Un autre programme civil connaît, depuis plusieurs années, un sort moins enviable que le CFM-56 : en trois ans, le M-45-H de trois tonnes et demie de poussée n'a été commandé qu'à trente exemplaires par la firme ouest-allemande VFW-Fokker pour son court-courrier biréacteur de transport, modèle 614, dont le succès tarde à se concrétiser.

Plusieurs incertitudes pèsent, cependant, toujours sur la société : la rapide augmentation du prix des matières premières et de l'énergie; les délais de livraison de plus en plus longs de la part des fournisseurs; les hausses résultant de l'évolution économique, de même que les fortes variations des parités monétaires ; enfin, le ralentissement de la vente des avions civils.

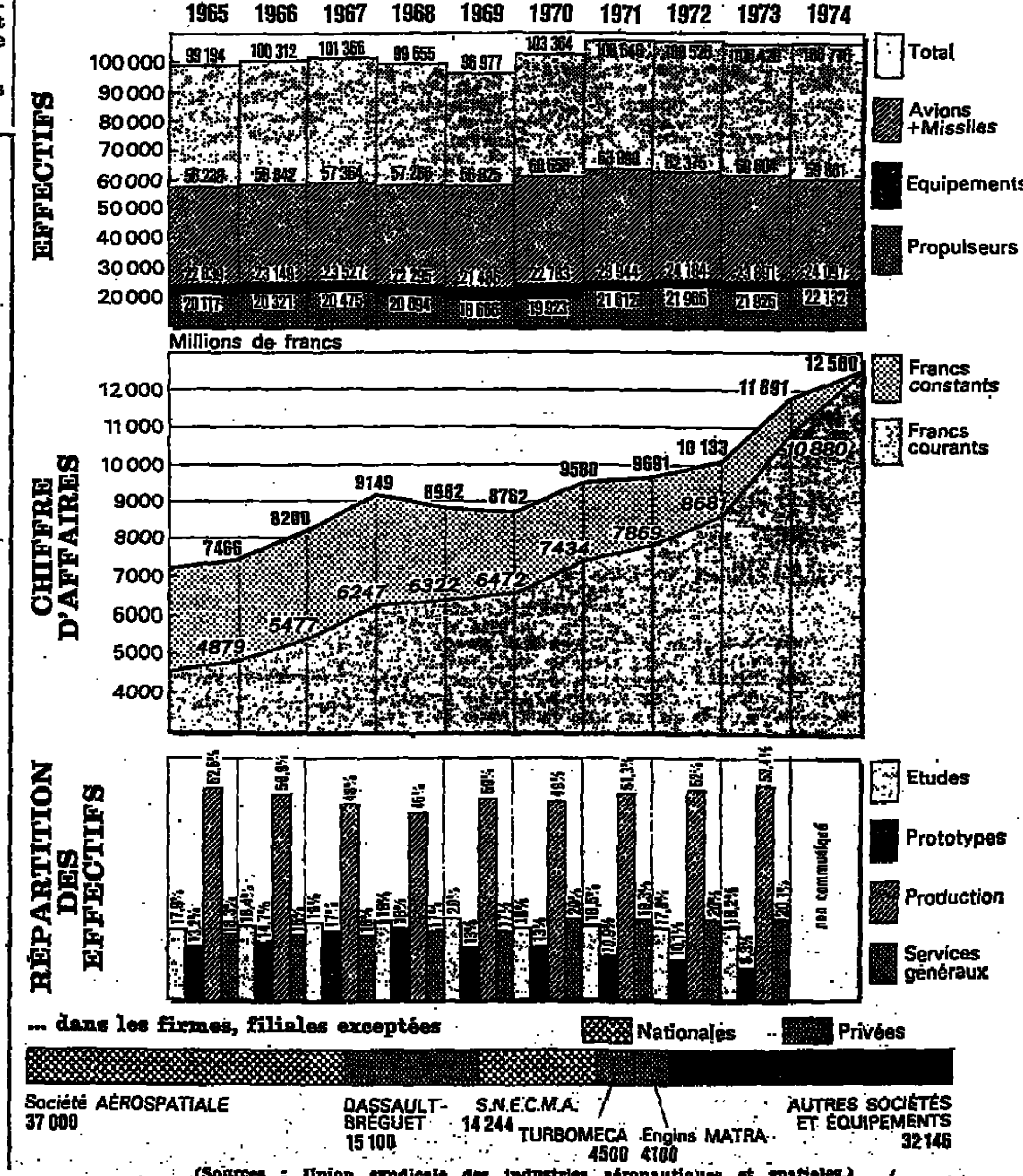
MATRA : 3 milliards d francs de carnets de com mandes.

Les carnets de commandes fer mes de la société Matra, dans domaine militaire, s'élèvent 3 milliards de francs dont 70 à l'exportation. « *Dans le monc actuel de l'aéronautique, e France, nous sommes une excep tion* », explique M. Cadoux, d recteur des affaires militaires c la société des engins Matra (mi siles de tous les modèles et arme ment classique), qui qualifie cet situation de « bonne ». Trei clients étrangers ont command à ce jour, le missile air-air d'ir terception Matra-530 et six pay le missile air-air de combat rap proché Magic.

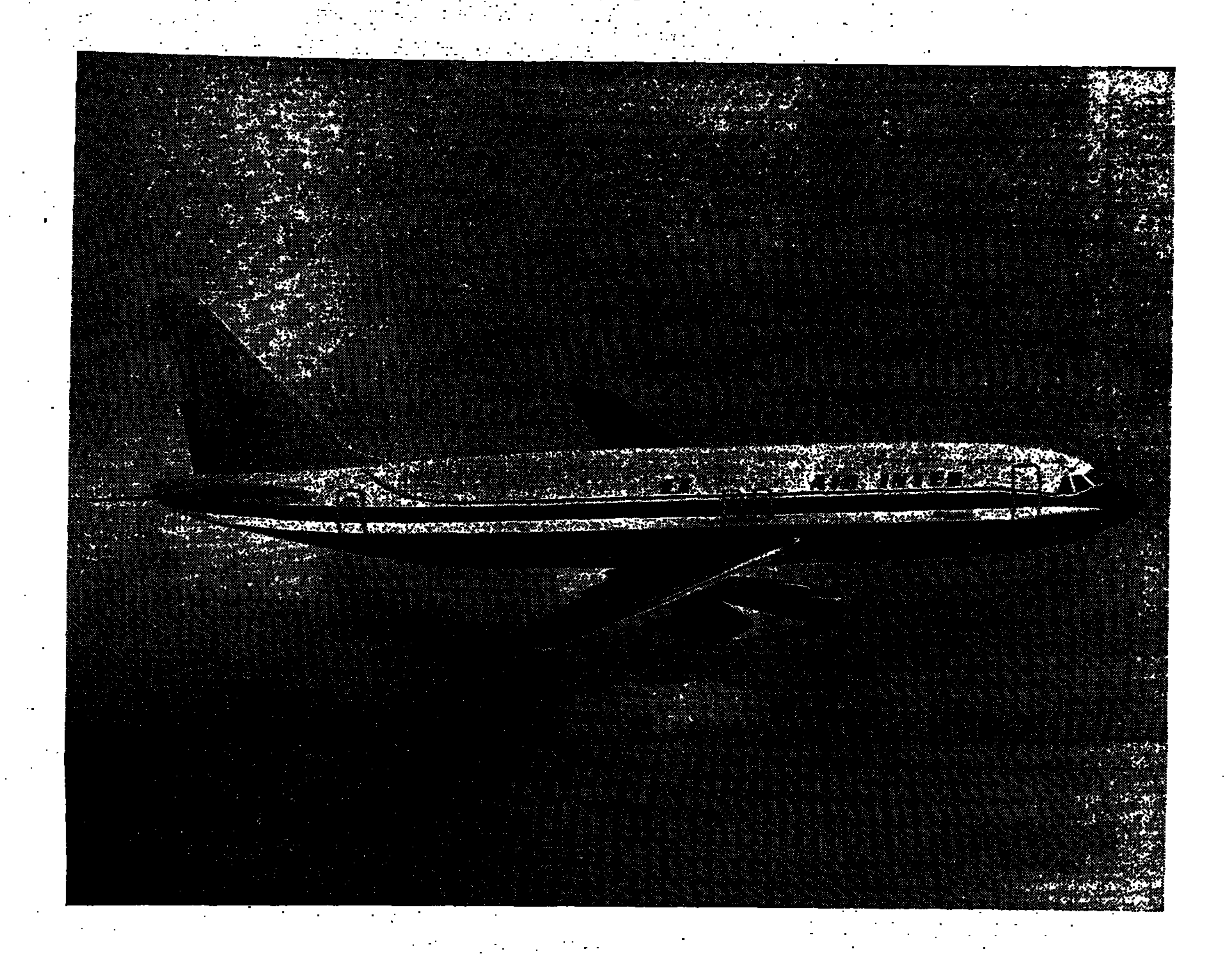
Selon les dirigeants de la so*ciété, le chiffre* d'affaires (hor taxes) est passé, en dix ans, d 114 millions de francs en 1964 844 millions l'an dernier. Le chif fre d'affaires attendu pour 197 devrait être d'un milliard d francs, soit près de trois fois celu de 1972. Le montant des comman des enregistrées est passé, en di ans, de 120 millions de francs 2 200 millions et les effectifs de Matra, de 1 700 à 4 200 personnes

Parmi les pays à l'exportation, on note que certains, c'est le cas récemment de l'Arabie *Saoudite*, se sont adressés à la société Matra pour installer des missiles tactiques sur des avions qui ne sont pas de conceptions françaises. C'est ainsi que le gouvernement de Ryad se propose d'acheter des missiles Magic pour armer *ses avions de* combat Northrop F5, achetés aux Etats-Unis.

Quelques précisions sur l'industrie française



MERCURE



DÉCLARATION A LA PRESSE DE M. VERGNAUD

Président d'Air Inter

« Au milieu de toutes ses difficultés, Air Inter a éprouvé une satisfaction : les excellents services rendus par le Mercure, dont les six premiers exemplaires, sur dix, sont en ligne.

« Cet appareil ne présente que très peu de maladies de jeunesse. Ceux qui le pilotent en sont « fanatiques ». Le Mercure réduit les temps de vol, est économe de pétrole et assure aux passagers un plus grand agrément. »

COMMENTAIRES DE GEORGES MERCHIER

du journal « L'Aurore »

« Cette expérimentation reporte soudain l'attention sur un appareil que l'on pensait trop vite voué au musée. D'autant que le réacteur CFM 56 de la SNECMA peut lui donner une vie nouvelle. »

INOVA 75, DEUXIÈME SEMAINE MONDIALE DE L'INNOVATION

DU 9 au 13 juin va se tenir, au Palais des congrès de la porte Maillot, la deuxième Semaine mondiale de l'innovation placée sous le patronage du ministère de l'industrie et de la recherche. Inova 75*, constituée à la fois d'un Salon et de plusieurs journées de conférences, sera inaugurée par M. Michel d'Ornano le mardi 10 juin.

Dans l'esprit de ses promoteurs, Inova 75 devrait refléter la brusque mutation à laquelle se trouvent contraintes nos sociétés industrielles. Le temps de la croissance forcenée est passé, où l'industrie ne cherchait qu'à modifier des produits existants ou à en lancer de nouveaux. Les préoccupations des industriels devraient être, de plus en plus, la lutte contre le gaspillage des matières premières et de l'énergie, l'amélioration de la qualité des produits et la diminution de leur impact sur l'environnement naturel, enfin l'amélioration des conditions de travail dans les usines et les bureaux. L'industrie doit fabriquer, dans des conditions différentes, des produits différents de ceux qui existent aujourd'hui.

Dans ce contexte, l'innovation change de sens. Elle ne vise plus la nouveauté, mais la qualité. Elle fait siennes ces nouvelles exigences d'économies et de protection de l'environnement naturel et social, et elle est donc toujours plus nécessaire. Le Salon d'Inova veut ainsi faciliter ou renforcer la prise de conscience des industriels et les aider, par l'information qu'il apporte, à trouver des solutions aux problèmes apparus au grand jour avec la crise de l'énergie.

RÉPONDEUR TECHNOLOGIQUE ET JEU DE L'UTOPIE

Inova vise à répondre à deux soucis bien distincts qu'ont les industriels aujourd'hui. En ce sens, on peut dire qu'il s'adresse à deux publics différents composés des mêmes personnes.

Le premier est celui des professionnels de l'industrie, chargés d'y concevoir les produits. Pour eux, Inova offre un système d'information technique unique.

A partir d'un stand appelé répondeur technologique, on peut interroger directement les cinquante-trois principaux centres de documentation technique et obtenir des réponses en temps réel. D'autre part, la présence de l'ANVAR (1), des professionnels internationaux de la transaction sur brevets et licences réunis par le LES (2), plus d'une centaine d'exposants proposant des matériaux, des dispositifs, des brevets ou des services pour innover, et de deux cent cinquante conférenciers techniciens, constitue une grande concentration de compétences interdisciplinaires dans le domaine de la recherche, de la créativité, du marketing et de la technologie. Ceux qui ont un problème technique précis à résoudre ou cherchent simplement des idées, devraient trouver une réponse ou un contact à Inova.

Lorsqu'ils créent des produits, ces mêmes industriels s'interrogent sur leur rôle dans la société et sur l'avenir de leur métier. Il leur est proposé six séries de conférences sur la consommation, l'amélioration des conditions de travail, les économies d'énergie et de matières premières, la qualité de la vie, le commerce international et la localisation des industries.

En outre, plus de quatre cent cinquante personnes se sont inscrites pour jouer au jeu de l'utopie, consistant à imaginer les techniques futures de la vie quotidienne, souhaitables et accessibles à la fois. Plusieurs jeux se dérouleront en parallèle, et une synthèse des résultats sera présentée lors de la soirée de conclusion du 12 juin, en présence du futurologue Robert Jungk.

(1) Agence nationale de valorisation de la recherche.

(2) Licences et savoir-faire (Licensing Executive Society).

Des produits différents pour une société différente

ON peut s'interroger aujourd'hui sur l'usage qui a été fait du concept d'innovation *et sur l'opportunité de relancer* une campagne à son sujet, les précédentes n'ayant pas connu le succès qu'espéraient les pouvoirs publics.

En 1971 et 1973, dans une économie euphorique, l'industrie s'occupait surtout à produire davantage. Les événements n'incitaient pas à repenser les gammes de produits ni les moyens de production. Ce que l'on fabriquait se vendait bien, pourquoi changer ? Le discours sur l'innovation, tenu par une équipe en provenance du secteur privé qui était surtout intéressée à promouvoir les activités de ses membres, fut alors perçu comme un hymne au gadget, assez mal venu après que la société de consommation *eut été, en 1968*, si radicalement critiquée et marginale par rapport aux préoccupations de l'industrie.

On fit remarquer qu'il existait de fausses innovations, des innovations inutiles et même nuisibles, et que, de toute façon, elles n'étaient pas présentées à l'utilisateur de manière qu'il puisse choisir avec objectivité, en *fonction de ses besoins réels.*

Le sondage d'opinion grand public fait par *l'IFOP en février* 1975 confirme ce point de vue : 73 % des Français pensent que les nouveaux produits correspondent à des besoins plus artificiels que réels du public et 76 % estiment que la qualité des produits qui leur *sont vendus stagne ou* régresse. Certains pourraient estimer que de telles réponses légitiment une intervention des pouvoirs publics destinés à mettre l'industrie au service de la population (et non l'inverse). A la réflexion, cette question apparaît cependant plus complexe. *La population craint surtout* le chômage, contre lequel l'industrie est perçue comme le seul secours. La quasi-totalité des élus locaux souhaitent l'implantation d'usines sans distinction d'activité ni même de qualité d'emploi.

En fait, l'interaction des outils techniques et de la société est un objet d'études riche et difficile (ethnotechnologie), sur lequel on ne possède pas *encore de* conclusions bien fondées ni même de méthodologie. De telle sorte que le contrôle social de la technologie devrait être précédé de réflexions sur sa nature, ses moyens et surtout sa légitimité.

L'activité industrielle, dont l'aboutissement se présente sous *forme d'objets destinés, en principe*, à satisfaire les envies du public (encore que l'on ait vu ce que celui-ci en pense), engendre des conditions de travail, des besoins en approvisionnement, des saturations et des pollutions *à propos desquels* la collectivité est ou sera amenée à intervenir. Mais d'autres questions plus fondamentales restent entières.

L'industrie est-elle un moyen d'expression convenable de la civilisation ? Permet-elle l'exercice de *l'imagination ?*

Quatre actions

Depuis 1971, quatre actions ont *été menées en faveur de l'innovation*. Le ministère de l'industrie et de la recherche a d'abord mis en place, dans les régions, quatorze délégués aux relations industrielles chargés de mettre en contact les laboratoires et les *petites et moyennes entreprises* ayant des préoccupations communes. L'activité des délégués amène aussi chaque région à s'interroger sur la nature de son développement. On s'aperçoit que ce n'est pas parce qu'une entreprise est grande que son marché est sûr. D'autre part, la situation *économique ne permet plus* d'espérer les investissements massifs que l'on voyait jusqu'en 1973. Dès lors, les régions devront davantage « compter sur leurs propres forces », donc sur la créativité de ceux qui y vivent. Cette idée a *progressé* et des *groupements* se sont formés à Lyon, Bordeaux, Nantes, Saint-Etienne, Strasbourg, Marseille, pour aider à la maturation des innovations *locales.*

En second lieu, des sociétés françaises de capital-risque, dont la vocation est de prendre des participations minoritaires et temporaires dans des entreprises innovatrices, *ont été créées*. Avant 1971, une seule société de ce type existait en France, résultant d'une initiative américaine. Elle a maintenant trois concurrentes françaises, dont une s'est déjà implantée aux Etats-Unis.

La troisième action est la coordination de la politique de documentation scientifique et technique par la création d'un Bureau national de l'information scientifique et technique, le B.N.I.S.T. Celui-ci a généralisé l'accès des documentalistes français aux grands réseaux internationaux et rapproché l'information technique des utilisateurs par l'organisation d'antennes régionales, encore expérimentales.

Enfin, une action a été menée auprès des écoles d'ingénieurs et des universités de technolo
dans le but d'y créer des capaci
de conception (et de critique)
produits et aussi de favoriser l
adaptation aux nouvelles conce
tions de la pédagogie.

Une mutation forcée

La réflexion, l'examen de l'h
toire des techniques et la pr
tique ont, en outre, engendré
certain savoir-faire. On sait mai
tenant comment et dans quel
conditions introduire une innov
tion. Récemment, plusieurs exp
riences concernant l'éner
solaire, l'énergie éolienne, les di
geables, les technologies adapt
aux pays neufs ont, par exemp
été lancées en France.

La crise de l'énergie de 1973
complètement transformé la
tuation. Non que les problèm
aient changé. Mais ils sont a
jourd'hui perçus de façon pl
aiguë et suscitent moins de rési
tance. Nul n'ose plus préte
dre que les produits de l'industr
sont parfaits tels qu'ils sont
qu'il est superflu de les repens
Personne ne pense que les ma
chés sont restés ce qu'ils étaie
et que l'économie doive repart
au rythme d'antan avec les m
mes produits après une accalmi

Au contraire. Les industriels
les particuliers se sont aperçu
qu'ils gaspillaient l'énergie dan
des proportions parfois surprenantes. Les consommateurs, en restreignant leurs achats, ont provoqué une inquiétude salutaire sur la nature des besoins réels et la manière de les satisfaire.

« L'innovation pouvait paraître un luxe réservé aux entreprises de pointe. Elle est devenue une nécessité pour tous », écrivait récemment le sénateur Blin.

Il ne s'agit plus de l'innovatio
tous azimuts ni de l'innovatio
gadget, mais de celle qui contri
bue à résoudre nos problèmes d
civilisation.

THIERRY GAUDIN,
ingénieur en chef des mines.

★ Tous les jours, de 9 heures à 18 h. 30. Métro : ligne 1, station Porte-Maillot. Autobus : 73, 82, PC. Parking de 1 500 places. Entrée : 10 F. Droit d'inscription aux journées de l'innovation : 125 F (H.T.) par demi-journée à l'exception de deux séances (organisées sur invitation) et du jeu de l'Utopie.

Entrée et journées de l'innovation gratuites pour les professeurs et les étudiants de l'enseignement supérieur.



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LE FRIOUL

le seul quartier de Marseille vraiment au bord de la mer

LORSQUE l'on a la chance d'avoir un bout du monde à portée de la main, il ne faut surtout pas ·ıspiller. La postérité ne nous le par- ·ıerait pas. » Cette réflexion d'un ·niste qui s'est longuement penché ·e projet résume la « philosophie » de ·ration *Frioul*, menée depuis bientôt ·ans par la ville de Marseille et qui ·entrée, depuis l'an dernier, dans une ·e de réalisation concrète après des ·ies d'études préliminaires.

·archipel du Frioul c'est, à 2 kilomè- ·du littoral de la corniche qui borde ·seille, 200 hectares de terre en liberté, ·: îles, longues de 2 500 mètres et ·s de 300 à 400 mètres, inhabitées, ·es *de constructions* privées. Les ·per et les livrer au *tourisme, c'est* ·:, comme un coup de baguette magi- ·une ville d'un million d'habitants de ·ilomètres supplémentaires de littoral ·éaire, de soixante criques ou calan- ·de sable ou de rochers, ourlés par ·eau dont, sur la côte, on a oublié la ·idité. Avec, en prime, un port « tout ·», abrité du mistral, d'une superficie ·à celle du Lacydon *(23 hectares)*, ·iendraient à l'aise mille cinq cents ·aux de plaisance de tous tonnages, le ·t d'eau étant de 8 mètres.

·ins préoccupée de problèmes touris- ·s que de commerce et d'industrie, ·yte à force de tourner ses regards ·l'empire colonial, Marseille a laissé ·ir durant des siècles ce trésor à ses ·: et assisté, indifférente, à sa lente ·dation. Au *chapitre* des *mirages* ·aires, le mot Frioul est inconnu.

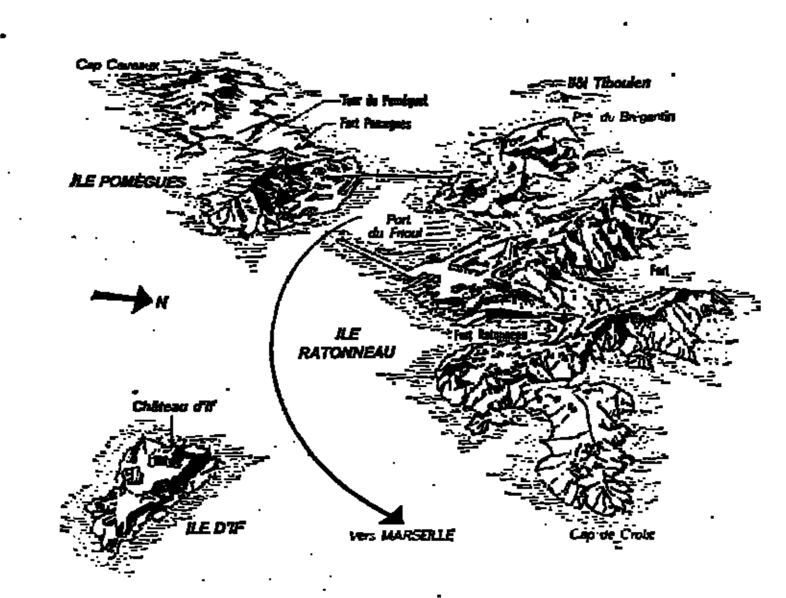
Les morts exotiques

·cela une bonne raison : le rôle de ·de quarantaine dévolu à l'archipel ·hevé la séparation « de corps et de ·: » entre Marseille et ses îles. Les ·eillais avaient quelques raisons, ·*la grande* peste de *1720*, de se méfier ·s morts exotiques embusquées dans ·ales des navires arrivant du Levant. ·prit-elle l'habitude d'exiger des ·es en provenance d'un pays suspect ·éjour purificateur près du Frioul, ·t que ne soit donnée l'autorisation ·ster aux rives du Vieux Port. C'est ·avoir dérogé à ce règlement que le ·*d Saint-Antoine*, qui portait la peste ·s flancs, ruina la cité.

·pendant, en 1821, le choléra ravagea ·le. Le gouvernement de Louis XVIII ·les grands moyens et, amarrant ·ègues à Ratonneau par une digue de ·mètres de long, construisit le port ·donné (ainsi nommé en l'honneur ·enfant du duc de Bordeaux), tandis ·ait érigé sur Ratonneau l'hôpital ·line, l'un des lazarets les plus vastes ·s mieux équipés d'Europe, avec ses ·deux cent trente-cinq lits, ses ·ıx résidentiels, ses buanderies, ses ·urants.

·puis dix ans, la municipalité de Mar- ·a pris conscience du potentiel tou- ·ıue extraordinaire que représentait ·rchipel à portée de la moindre bar- ·t qui pouvait être desservi en perma- ·e. Tandis que s'engageaient des ·ciations avec la Marine nationale ·qu'elle consente à céder l'archipel ·ville, M. Gaston Defferre demandait ·gence d'urbanisme municipale d'étu- ·un projet d'aménagement en fixant ·eurs axes aux études.

·ut d'abord le Frioul ne serait jamais ·ieu de vacances réservé à une élite ·mée. L'archipel devait être impéra- ·nent ouvert à tous les Marseillais, à ·ıue classe sociale qu'ils appartiennent ·u'ils soient ou non possesseurs d'un ·au. Ensuite, le Frioul devait éviter de ·aître un « boom » estival suivi d'une ·rnation, mais devenir au contraire un ·re permanent de loisirs. Enfin, l'ar- ·iel ne devait pas se limiter à être un « garage à bateaux », mais au contraire offrir, sur place, un éventail d'activités axées sur le nautisme et les plaisirs balnéaires. La vie devait s'y manifester en permanence. Pour cela une solution s'imposait : créer un village qui permette la fixation d'une population permanente dont le nombre optimum restait à fixer.



La fonction rébarbative dévolue pendant plus d'un siècle au Frioul lui a permis d'arriver jusqu'aux trois quarts du vingtième siècle sans avoir subi les mésaventures qu'ont connues des lieux semblables. C'est pourquoi, profitant de ces circonstances héritées de l'histoire, la ville de Marseille n'a laissé à personne d'autre le soin de conduire de bout en bout l'opération, aujourd'hui placée sous l'autorité de son secrétariat à l'expansion. Lorsque l'amodiation des îles a été obtenue de la part de la marine, en 1970, les études étaient assez avancées pour que l'« opération Frioul » démarre effectivement, du moins pour ce qui concerne les procédures administratives.

Trois idées maîtresses inspirent le programme d'aménagement. Tout d'abord, la construction d'un port de plaisance de mille cinq cents bateaux. C'est la partie la plus aisée à réaliser et la *moins onéreuse*, puisque l'existence du port Dieudonné fait économiser des centaines de millions lourds et des années de travaux. Les travaux sont largement entamés et un premier lot de 600 mètres de quais est achevé dans son gros œuvre, qui permettra d'offrir de la place à une première tranche de trois cents bateaux dès l'an prochain. La jetée de 311 mètres qui ferme la passe aux vents du sud est prolongée pour que le port offre un abri parfait même par gros temps. Pour éviter la spéculation, on ne fera bénéficier les propriétaires d'anneaux que d'amodiations renouvelables chaque année.

C'est autour de ce port que vont se développer des activités permanentes orientées vers la mer. L'école de croisière du centre municipal de voile du Roucas-Blanc, à Marseille, doit s'installer dès 1977. Le ministère de la jeunesse et des sports s'est fait réserver 400 mètres carrés à proximité du nouveau port, afin d'y ériger les bâtiments d'une école nationale de plongée, projet actuellement en sommeil, mais que l'on espère à Marseille tirer bientôt de sa torpeur. Toujours dans l'optique d'attirer des activités permanentes, est envisagée également l'implantation d'un établissement de recherche scientifique maritime (CNEXO), qui profiterait de l'exceptionnelle limpidité des eaux et de leur pollution encore quasi nulle.

Comme en Grèce

Pour fixer définitivement la vie au Frioul, on a décidé la création d'un village dont la première pierre a été posée en août 1974, et dont la première tranche de cent logements est en voie de construction. Les tranches suivantes seront réalisées au cours des cinq prochaines années. Afin d'éviter toute défiguration du site naturel, il a été imposé au promoteur privé, retenu après un concours national, un cahier des charges draconien. Le village du Frioul est réalisé sous la forme d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) dans le cadre de la loi d'orientation foncière de décembre 1967. Il a été demandé à M. José-Luis Sert, architecte catalan de renommé mondiale (à qui l'on doit notamment la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence), de concevoir un village s'intégrant harmonieusement dans le site. M. Sert, suivant les désirs de la ville, l'a concentré dans un espace restreint de 17 hectares, étagé en bordure du port, abrité du mistral, exposé au sud, et lui a donné l'allure générale d'une cité de pêcheurs méditerranéenne comme on peut en voir en Grèce.

Un village d'où est bannie toute circulation autre que pédestre, fait de petits immeubles bas, bordés de rues étroites et dont la population ne dépassera pas sept mille âmes. Mais la ville de Marseille a imposé la construction d'au moins 10 % de logements sociaux et d'un village de vacances V.V.F., ainsi que d'un centre de vacances Léo-Lagrange, permettant d'accueillir les familles dont les revenus sont insuffisants pour l'acquisition d'un logement. On trouvera à « Port-Frioul » tous les équipements administratifs et socioculturels nécessaires à son fonctionnement : mairie annexe, bureau de poste, école primaire, bibliothèque et foyer du « troisième âge ».

Horizon 80

Il reste, en dehors de l'emplacement du village et des bâtiments publics, ainsi que les quelques parcelles clôturées conservées par la marine, 185 hectares, qui constitueront un parc maritime voué aux loisirs permanents de tous les Marseillais, ainsi que l'a souhaité leur maire. Ces îles d'où le moteur à explosion est banni possèdent 15 kilomètres de (mauvaises) routes et de sentiers, qui, aménagés, vont livrer 90 % de la superficie de l'archipel aux visiteurs, et les mener aux principales plages capables de supporter l'assaut de vingt mille baigneurs en période de pointe. Par délibération de son conseil municipal de juillet 1972, la ville de Marseille a pris l'engagement de réserver en espaces libres tous les terrains situés en dehors de la ZAC.

Se rappelant que voici cinq siècles la reine Jeanne, en annexant ces îles, fit réglementer par Arnaud de Montolieu, son écuyer, « *le droit de chasse et la coupe de bois* », et que le chambellan du roi René était « *grand veneur des isles de Marseille* », les services techniques étudient les possibilités de renaissance d'une parure végétale, au moins dans les endroits les mieux abrités. Pour cela, il faut d'abord (à présent qu'une canalisation sous-marine a apporté depuis le continent l'eau qui faisait défaut au Frioul) y ramener la terre emportée jadis par les vents et les pluies. Quinze mille mètres cubes ont déjà été transportés, provenant du chantier du marché d'intérêt national des Arnavaux.

Enfin, s'agissant d'îles qu'on veut ouvrir en grand au public, bon ordre a été remis dans le folklore tarifaire et horaire qui présidait autrefois aux rapports entre bateliers et visiteurs du château d'If. Un arrêté de taxation du préfet, fixé par le contrôle des prix, met l'aller-retour Vieux-Port - Frioul à 10 francs (12 francs pour l'île d'If pourtant plus proche), et fait bénéficier les groupes et enfants de tarifs préférentiels.

Marseille a maintenant conscience du potentiel touristique que représente cet archipel si longtemps méconnu. C'est une chance que sa terrible histoire l'ait livré à l'état sauvage. Intelligemment conduite, l'opération- résurrection devrait avoir, d'ici à l'*horizon* 1980, un *impact* considérable sur le développement touristique de Marseille. Ancré dans une baie charnière de la Méditerranée, à proximité immédiate des voies aériennes et terrestres, le Frioul a les moyens de devenir ce centre européen de nautisme que l'on souhaite y installer, et qui peut constituer l'équivalent ensoleillé de Cowes, en Grande-Bretagne, et des Glénans. Pour les *Marseillais, ce sera la fin d'une longue* période d'incompréhension. Le Frioul deviendra partie intégrante de la ville, son pôle d'attraction, en même temps que « le seul quartier de Marseille vraiment au bord de la mer ! ».

JEAN CONTRUCCI.

Des points pour la campagne

LES chiffres sont là pour le prouver, jamais les efforts déployés pour inciter les Français à passer leurs vacances dans les campagnes de l'Hexagone n'ont été, avec autant de bonheur, suivis d'effets. Le secrétaire d'Etat au tourisme, *M. Gérard Ducray*, pouvait, sur ce point, repartir satisfait d'un voyage récent dans le département de la Haute-Loire, département « pionnier », voici près de vingt-cinq ans, avec celui des Hautes-Alpes, de ce tourisme qu'on dit « vert ».

« En 1974, les résultats ont été particulièrement encourageants puisque cinq cent mille touristes de plus que les années précédentes ont été enregistrés à l'intérieur du pays. C'est en fonction de ces constatations que nous allons accroître les efforts de l'Etat pour activer l'équipement hôtelier dans certaines zones rurales de montagne, ainsi que pour améliorer toutes les formes d'accueil de vacances en milieu rural : villages de vacances, gîtes ruraux, camping à la ferme, etc. Déjà, la France compte vingt mille gîtes ruraux et nous voudrions porter ce chiffre à vingt-cinq mille dans les dix années qui viennent. »

Tout pouvait paraître au mieux pour le ministre, tenant de cette politique régionale qu'il a su encourager par de multiples voyages depuis sa nomination au poste de secrétaire d'Etat au tourisme. Vingt mille gîtes ruraux aujourd'hui, vingt-cinq mille dans une décennie à venir et l'objectif de cinquante mille pour que la France puisse, à l'image de certains de ses voisins européens, mettre, dans de bonnes conditions, ses habitants à la campagne durant leur temps de congés.

« Le tourisme est d'abord un apport complémentaire, surtout en milieu rural. C'est un profit économique appréciable. Il ne s'agit pas de réaliser de grands ensembles mais de valoriser, de revitaliser les petits équipements existant dans nos campagnes. »

Une nouvelle conception de l'aménagement est apparue qui devrait faire son chemin, c'est celle du « village éclaté ». Village de vacances non plus en concurrence avec le village lui-même, ni en occupation forcée de site, mais, comme son nom l'indique, « éclaté », distribué, coordonné, autour de l'âme de la bourgade. Il y a là une nouvelle pensée, une approche originale et saine, pourrait-on dire, de l'utilisation du pays, de ce qu'il ne faut plus considérer comme une « occupation » mais bien comme un engagement, une participation du citadin à cette vie de la campagne dont on peut penser qu'elle lui sera bientôt comme un superflu très nécessaire.

Une autre constatation s'imposait au ministre, le succès remporté par le camping. Il a cessé d'être itinérant et ses amateurs, dorénavant, paraissent se fixer pour des périodes plus longues dans les paysages qu'ils ont choisis. Un point de plus pour la campagne.

LES TENNISMEN DU DÉBUT DU SIÈCLE

Grandes raquettes en flanelle blanche

CE serait une erreur de croire que le champion de tennis du début du siècle échangeait des balles coiffé d'un melon et portant le nœud papillon sur un col à manger de la tarte. Ce sont plutôt les joueurs d'aujourd'hui avec leurs chevelures hirsutes et leurs moustaches de tziganes qui « datent ». Les tennismen d'avant la guerre de 1914 furent les premiers notamment à arborer des têtes de sportifs modernes : l'épiderme imberbe et hâlé, la coiffure plaquée, dotés de mâchoires énergiques à l'image de Lawrence d'Arabie. Ils en imposaient par leur classe précocement adulte. Ce sont ces seigneurs de la raquette qui n'avaient pas leurs pareils pour retirer en arrivant sur le court des manteaux leur tombant jusqu'aux pieds et apparaître dans des tenues de flanelle immaculée que j'admirais, adolescent, à la Faisanderie ou à la Croix-Catelan, les survivants d'une race en partie fauchée sur les champs de bataille.

Il faut rendre grâce à Gianni Clerici, l'auteur du superbe album 500 Anni di Tennis, *paru récemment (1), d'avoir consacré ses pages les plus brillantes aux grands joueurs anglo-saxons qui suivirent la génération des frères Doherty, dont les raquettes triangulaires avaient fait la loi à Wimbledon. Deux champions dominent cette période : Norman Brookes, un Australien, et Tony Wilding, un Néo-Zélandais.*

Norman Brookes était un gaucher dont la force résidait dans un sens tactique adapté à chaque adversaire qui l'avait fait surnommer « le Sorcier ». L'expression indéchiffrable sous une immense casquette, il ne livrait jamais ses sentiments, ce qui en faisait un personnage couleur de muraille. Tony Wilding, son cadet, possédait au contraire une physionomie ouverte dont les traits mâles, la haute taille athlétique, faisaient des ravages parmi le beau sexe. Ancien « blue » de Cambridge, il pratiquait tous les sports, aussi bien le golf et le cricket que le tennis, et sillonnait les routes d'Angleterre, pour se rendre d'un tournoi à l'autre, au guidon d'une grosse moto Bat-Jap. Ces deux hommes, qui défendaient côte à côte les chances de l'« Australasie » pour la Coupe Davis, se succédèrent au palmarès des championnats sur herbe de Wimbledon. L'All England Club faisait alors disputer ses championnats dans l'enceinte victorienne de Worple Street sous les bouquets d'arbres et parmi les tentes à thé réservées aux « members only ». Norman Brookes avait enlevé le challenge, en 1905 et en 1907 ; Tony Wilding l'avait remporté en 1910, puis avait été trois fois finaliste en 1911, 1912 et 1913. Pour le tournoi de 1914, l'excitation était à son comble, car on comptait bien que les deux champions se rencontreraient en finale pour un « match du siècle ». Un mois plus tôt, en juin, Wilding avait gagné, dans le parc de la Faisanderie à Saint-Cloud, le premier championnat du monde sur terre battue aux dépens d'André Gobert (qui partageait la notoriété à l'époque avec Max Decugis et la toute jeune Suzanne Lenglen). Hélas ! contrairement à toute attente et en dépit d'une préparation intensive, Wilding ne put se qualifier en juillet pour la finale de Wimbledon, que Norman Brookes remporta pour la troisième fois devant l'Allemand Froitzheim.

C'est cependant le challenge-round de la Coupe Davis, que les deux champions « australasiens » disputèrent aux tenants américains les 13, 14 et 15 août 1914 à Forest-Hills, qui, malgré les hostilités déclarées, mérite de rester inscrit dans les annales.

OLIVIER MERLIN.

(1) Mondadori éd. 1 200 photos, quarante planches en couleurs. Quatre cents vignettes. 77 F.

(Lire la suite page 25.)

Tourisme



Les Corses aiment-ils assez leurs villages-caméléons ?

EN Castagniccia ou en Casinca, les villages se saluent d'un belvédère à l'autre. Mais les routes, étroites et tortueuses, les tiennent à distance respectueuse.

Un village corse. De hautes maisons serrées autour d'un sommet, ou groupées sur une pente, prolongent la montagne, la « finissent ». Village caméléon qui prend la couleur des roches voisines : toits de schiste, murailles de pierre grise. Il suffit de peu de chose pour détruire cet équilibre : quelques toits de tuiles rouges, importés par erreur du sud de l'île ou d'une Provence de catalogue. Quelques murs trop blancs qui claquent dans la lumière méditerranéenne. Une maison trop haute, mal placée, ou qui ouvre des fenêtres trop larges. Et c'en est fini de l'harmonie. Du haut de Penta-di-Casinca, village protégé où presque toutes les maisons jouent la grisaille et la modestie, on peut voir le hameau de Sorbo qui laisse pousser à l'écart des maisonnettes neuves...

Comment éviter ce gâchis, encore plus rapide sur la côte que dans l'intérieur ? Des mesures réglementaires et autoritaires ? Il y en a : par exemple, le crépi blanc est interdit dans toute l'île par arrêté préfectoral, et on n'a pas le droit de construire entre route et mer. Mais les règlements ne suffisent pas et il faudrait un gendarme sur le chantier pour qu'ils soient exactement respectés... Le permis de construire ? Le maire qui donne son avis n'est pas toujours le mieux placé pour le faire. Et les gens admettent mal un refus. Il faut remonter en amont. Leur apprendre à « voir » eux-mêmes.

Un vaste plan tous azimuts vient d'être lancé en Corse. Il a deux caractéristiques intéressantes : ce programme est mené conjointement par plusieurs ministères qui ont rarement eu, jusqu'à présent, et dans d'autres départements, l'habitude de travailler ensemble. Plus que des résultats immédiats et superficiels, il vise à sensibiliser des habitants, des responsables, élus ou fonctionnaires, à longue échéance. Plutôt que de rattraper des erreurs et de corriger des projets qui resteront médiocres, ses animateurs veulent rendre les faux pas impensables dans quelques années, dix s'il le faut. Ils veulent que les Corses prennent conscience eux-mêmes qu'ils n'ont pas le droit de sacrifier leurs paysages.

« Quand j'ai été nommé architecte-conseil de la Corse, raconte M. Michel Colle, l'équipement, l'environnement et les affaires culturelles préparaient chacun une palette de couleurs... Elles auraient certainement été différentes. » Pour mettre fin aux luttes stériles entre administrations qui veulent conserver leurs prérogatives, M. Colle a commencé par réunir tous ceux qui sont appelés à donner leur avis sur les permis de construire autour d'une même table, une fois par mois. « Donner des avis concordants est la moindre des choses. » Il fallait aussi utiliser au mieux crédits et compétences. Cela a été fait. A la conférence de presse réunie par le préfet, M. Gabriel Gilly, à la fin de mai, toutes les administrations concernées étaient présentes. Et chacune, ainsi que le conseil général, a payé sa part du programme de 680 000 F qui a été engagé.

Ce plan ambitieux comprend toute la gamme de ce que l'on sait faire : palettes de couleurs, pour Ajaccio et le cap Corse, qui sont remises à ceux qui demandent un permis de construire ; permanences assurées par les architectes-consultants (il y en aura cinq, cette année), qui se mettent aussi à la disposition des maires ; expositions sur les particularités de l'architecture locale dans les mini-régions de la Corse (Alterocca, Balagne, cap Corse, Castagniccia) ; stages de formation des artisans du bâtiment, qui devraient commencer à la rentrée, et sensibilisation directe du grand public par des films qui seront projetés dans toutes les salles de l'île pendant l'été, puis par diverses associations.

Un film pour l'été

A l'atelier régional des sites et paysages, qui dépend du ministère de la qualité de la vie, on prépare un film sur le littoral. Un premier film, consacré au « village », a déjà été tourné et sera projeté dès le mois de juillet. Un troisième, sur les lotissements, est prévu.

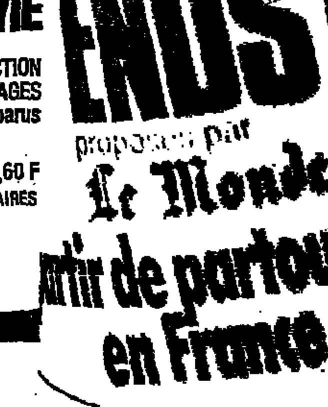
Sur des rhodoïds, dessinateurs et architectes simulent, grâce à la technique du dessin animé, la vie d'un paysage. Une verte vallée s'ouvre sur la mer par une plage vierge. On construit une route... puis des maisons, n'importe où. Pire, on édifie une barre d'immeubles le long de la plage, en la coupant de l'arrière-pays. Ou bien des ensembles « pieds dans l'eau » sur les parties rocheuses qui ferment la baie.

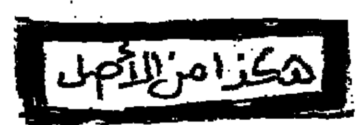
Retour en arrière : raisonnablement, il faudrait glisser la route au pied des collines, renforcer les hameaux anciens qui existent sûrement à quelques kilomètres du rivage à mi-pente. Les Corses ne sont pas marins. Ils se sont toujours méfiés de la mer qui amenait l'envahisseur. Les villages traditionnels sont rarement sur la côte. Si on laisse se construire, comme c'est déjà le cas autour d'Ajaccio ou du côté de Porto-Vecchio, un cordon littoral, l'intérieur se videra encore plus vite. Alors qu'il recèle d'importantes possibilités d'accueil.

Les Corses peuvent vivre dans leurs villages et y recevoir les touristes, au lieu de les enfermer dans de grands hôtels ou des villages de vacances vides dix mois sur douze. Il ne s'agit plus d'aide architecturale au coup par coup : vérifier que tel ou tel grand ensemble touristique « s'intègre » tant bien que mal dans un site ; conseiller tel ou tel propriétaire sur la couleur du crépi ou les dimensions des fenêtres. Il s'agit au fond de définir un modèle de développement touristique modéré et assumé par les Corses eux-mêmes, celui que veulent un grand nombre de jeunes, qui ont repris pied dans l'île.

Des jeunes, de plus en plus nombreux, ont pris une voie toute différente. Ils veulent, comme le dit Toni Casalonga, graveur à Pigna et animateur de l'association Corsicada, changer leurs relations avec les estivants et remplacer la « transaction » par « l'échange ». Et ils commencent à le faire. En Castagniccia, une association, la Roustagha (la longue faucille corse) entreprend de restaurer des maisons dans les villages. La location pendant l'été permettra de rembourser en quelques années les travaux réalisés pour le compte des propriétaires. Dès l'an prochain, une centaine de maisons seront prêtes, estime M. Jean-Paul Vincensini, centralien, revenu au pays comme verrier et... éleveur d'abeilles. « Les gens ont le sentiment de posséder une richesse architecturale, mais ils ne savent pas comment s'y prendre, estime M. Vincensini. L'assistance architecturale répond à une attente. » En fait, ceux qui la mettent en place comptent sur les jeunes pour que cette école du regard ne soit plus nécessaire un jour. Dans dix ans peut-être ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.





Tourisme

UN PARC NATUREL AUX PAYS-BAS

Il est interdit de ne pas voir

sin
ADIER.)

SOIXANTE mille personnes visiteront cet été le parc national de Port-Cros, îlot minuscule et fragile. Deux cent mille marcheurs arpenteront le parc de la Vanoise. Les sanctuaires naturels que sont les parcs nationaux doivent remplir leur mission, qui est aussi d'accueillir les hommes. Mais résisteront-ils à leur succès ? Les Pays-Bas ont peut-être trouvé la solution.

…ns un hourvari de claquets d'ailes et de piaillements, …iseaux par centaines s'élèvent …essus de leurs nids. Des …ettes et des goélands surtout : les « poussins » à peine éclos …inent sur le sable. Des canards …i qui filent au ras de l'eau l'autre bout de l'étang. Nous …s enjambé le simple fil de fer en bordure du sentier, …que symboliquement la fron- de leur territoire. Les oiseaux …ifestent aussitôt qu'ils n'ont …coutume d'être ainsi déran-… Les lapins qui furètent au …rs des dunes, les écureuils, les …ns qui paradent sur les pistes …bles, sont plus blasés. Les …mes, ils les voient de près …e les craignent plus.

…ous sommes dans le parc de …memerduinen, l'un des trois …rcs nationaux des Pays-Bas. … sorte de miracle dont la sin-…arité saute aux yeux. Au nord, trente cheminées géantes d'une … d'industries lourdes barrent …rizon ; à l'est, on distingue les …eubles de Haarlem ; au sud, tours de la station balnéaire Sandvoort. Seul l'ouest est …ge : on n'a pas encore osé …struire sur la mer. Autour de …arc, qui, à l'échelle des nôtres, …t qu'un mouchoir de poche …50 hectares !), résident et tra-…ent deux millions et demi de Hollandais. Chaque année, pour un modeste florin (1,70 F), six cent cinquante mille d'entre eux viennent ici rêver de liberté et de sauvagerie en observant les galipettes de Jeannot lapin. Certains dimanches ensoleillés, on compte 5 000 voitures, 3 000 vélos, sur les parkings situés à la périphérie du parc, et vingt mille personnes à l'intérieur. Comment ces hordes humaines n'ont-elles pas transformé les dunes fragiles en mer de sable ?

Des dunes truffées de bunkers

L'artisan, on peut dire l'inventeur, du parc naturel urbain est un homme aux yeux bleus et à la peau tannée. M. Evert Roderkerk, soixante-quatre ans, a fait une partie de sa carrière en Indonésie comme conservateur des eaux et forêts. Sa spécialité c'était la botanique, non la psychologie des foules. Mais, quand le gouvernement l'a nomme directeur du parc en 1950, M. Roderkerk avait deux atouts : son sens de l'observation et son respect des hommes.

Les 1 250 hectares de dunes qui venaient d'être achetés à un riche particulier étaient pourtant en triste état. L'organisation Todt les avaient truffés de bunkers, les lapins qui y pullulaient dévoraient la moindre pousse verte et un vaste camping n'entendait pas se laisser déloger.

Le conservateur fit comme tous les conservateurs. Pour défendre ce qui restait ici de nature il déroula des barbelés, planta des écriteaux d'interdits et multiplia les avis du genre « Plante rare, ne pas cueillir ». Résultat : les vandales renversèrent les panneaux et les collectionneurs emplirent leurs herbiers. Patiemment, sacrifiant ses dimanches, M. Roderkerk arpenta son territoire, observant et questionnant les visiteurs.

« *Je me suis aperçu*, explique-t-il, *que les citadins ne comprennent pas la nature et sa vulnérabilité. Les interdictions les irritent, et, comme ils ne savent pas observer la faune et la flore, ils repartent déçus. Pourtant, ils ont été attirés par la magie des mots « parc naturel ». Mais au fond la plupart viennent ici pour prendre l'air. Les forêts et les coins sauvages les inquiètent. Encombrés par leur pique-nique, ils préfèrent jouer avec leurs enfants à proximité de la voiture, même s'il y a beaucoup de monde.* »

Le directeur changea alors de tactique : par petites touches, il organisa un subtil compromis entre la protection de la nature, les loisirs des hommes et leur nécessaire « éducation ».

Aux portes du parc, il fit dégager de vastes parkings et creuser par des exploitants de sablières (qui payèrent pour ce faire) des cuvettes de plusieurs hectares mais peu profondes. L'eau du ciel (elle ne manque pas en Hollande) les transforma en baignades bordées de « plages » abritées du vent. Alentour, quelques dunes servent de zone de jeux. De ces pôles de fixation où s'installent 85 % des visiteurs partent des sentes cavalières, des pistes cyclables et des chemins pour piétons dont cette fois il n'est plus permis de s'écarter. Pour les athlètes du dimanche qui voulaient à tout prix courir en terrain varié et grimper aux arbres, on aménagea des parcours sportifs ponctués d'obstacles. « *En 1 500 mètres*, confesse malicieusement M. Roderkerk, *les plus enragés sont flapis. Ils retournent calmement se dorer au soleil comme tout le monde.* »

Pour les vrais amateurs qui souhaitent parcourir la zone « naturelle » — la plus vaste, puisqu'elle couvre 1 000 hectares — inutile de brandir les « défense de... ». Sur les panneaux, un lapin de bande dessinée leur dit : « *Soyez gentils ; restez sur le sentier. Au-delà, c'est notre territoire, à nous, les animaux. Ne nous obligez pas à déménager.* » Au bord de l'étang — également artificiel — qui est une réserve d'oiseaux, un canard explique à son tour : « *Ce lac est à nous. Le vôtre est là-bas.* » Et de l'aile, Donald indique la direction.

« *Ainsi*, dit le directeur, *je n'ai nul besoin d'expliquer aux gens qu'il faut rester sur le sentier d'observation. S'ils ont envie de se baigner ils savent où aller. Mon principe est de toujours offrir une alternative. Ici non, mais un peu plus loin oui.* »

Restait tout de même à initier les visiteurs à la nature. M. Roderkerk, aidé par quelques mécènes, a fait construire près de l'une des entrées un mystérieux édifice en rondins, totalement clos et ne portant aucune inscription. Sur son panneau, le lapin de service pose simplement la question : « *Avez-vous vu ce qu'il y a là-bas ?* » La curiosité précipite vers le « pavillon d'initiation » cent mille personnes par an. Elles n'en ressortent pas déçues. Une série de dioramas construits par le personnel mais d'un réalisme stupéfiant montrent en vraie grandeur tous les animaux aquatiques et terrestres qui vivent dans les limites du parc.

Une série de chefs-d'œuvre de taxidermie et de mise en scène. La vitrine la plus étonnante : une vingtaine d'oiseaux familiers, perchés ici et là, attendent le coucher du soleil. Une série de boutons permet de les éclairer tour à tour. Chacun, comme à l'appel de son nom, lance son *chant diffusé par un haut-parleur*. L'audio-visuel au service de l'ornithologie. Bien entendu des excursions sur le terrain sont organisées pour ceux qui le désirent. Le directeur lui-même paye alors de sa personne quand il le faut.

Taxidermie et mise en scène

Mais s'il y a aujourd'hui des animaux à voir dans les dunes de Kennemerduinen, c'est qu'on l'a voulu ainsi. Il a fallu limiter énergiquement le nombre des lapins, attirer les oiseaux d'eau sur l'étang-réserve en construisant deux îles qui leur servent de « nurserie ». Les chevreuils, les écureuils, les renards sont revenus, et même des daims échappés d'un zoo. Jamais il n'y a eu autant de libres animaux ici et jamais non plus autant d'hommes. C'est cela la vraie réussite d'Evert Roderkerk.

Réussite totale ? Evidemment pas. Le camping « sportif » toléré il y a un quart de siècle est devenu un village de caravanes flanquées de leur jardinet qui n'a rien à faire en ces lieux. Des arbres de haut fût meurent par centaines parce que les pompages d'eau nécessaires à Haarlem ont fait baisser les nappes souterraines de plusieurs mètres.

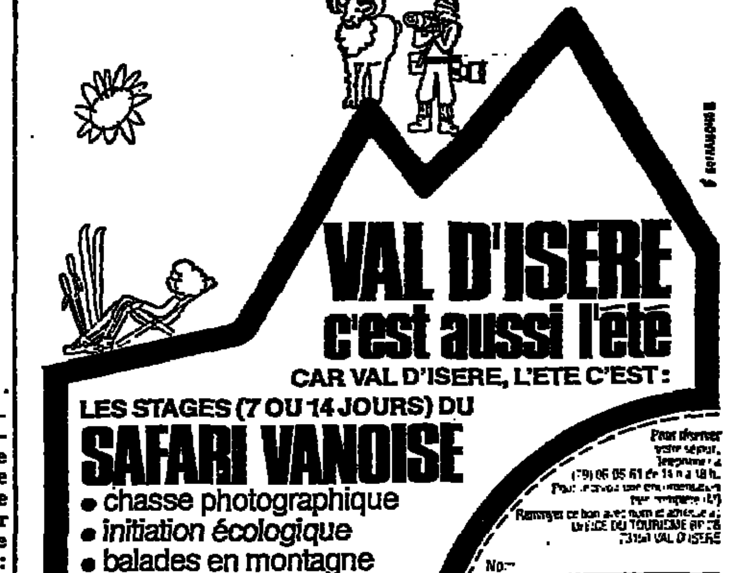
N'empêche que le parc national est devenu si populaire qu'il sera désormais énergiquement défendu. Sa meilleure protection, c'est son succès, même auprès de citadins qui, voici quelques années encore, ignoraient la nature. Kennemerduinen est une expérience unique en Europe et peut-être au monde. Elle attire les conservateurs d'Union soviétique comme des Etats-Unis. Mais on attend toujours à Kennemerduinen les responsables français des parcs nationaux.

Nos fonctionnaires pourront au moins lire l'ouvrage en quatre langues dans lequel M. Roderkerk va conter son aventure commencée il y a vingt-cinq ans. Car l'an prochain l'inventeur de ce qu'on pourrait appeler « l'huma-parc » — l'impossible compromis loisirs-nature — sera mis d'office à la retraite. Et si nous l'invitions en France ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Het national park de Kennemerduinen, militairenweg 4, Overveen, Pays-Bas. Tél. (023) 25-76-53.

★ Office national néerlandais du tourisme, 31, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 073-87-50.







Tourisme

ROUTES LIBRES

Vingt-deux jours, de l'Empire du Soleil Levant au Pays du matin calme

C'est à Tokyo que débute le voyage Japon - Corée - Hongkong que propose l'Association française des amis de l'Orient. Après la capitale japonaise, le Tohoku, au nord du pays, Sendaï (avec le *tanabata-matsuri*, « la fête des étoiles »), Kyoto et le Kansaï, *Nara et le mont Koyan* seront les principales étapes de la randonnée.

Ensuite, Hongkong et sa baie, deux journées durant, puis un avion pour Séoul. Après la capitale coréenne, Sorak et ses temples cachés dans la forêt, le monastère d'Haeinsa, Taegu-kyong-Ju, l'ancienne capitale du royaume de Silla, Sokkulam, et retour à Séoul, d'où l'on s'embarquera pour Paris.

★ Amis de l'Orient : 19, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. 723-61-65.

(Du 2 au 23 août, puis du 11 octobre au 1er novembre. Prix par personne : 9 640 F, comprenant la totalité des transports, hébergement en hôtels de première catégorie, excursions, tous repas, assistance d'une conférencière - accompagnatrice, etc.)

Languedoc-Roussillon, *musique et mécénat*

Le littoral du Languedoc-Roussillon vivra cet été, plusieurs soirées durant, à l'heure de la musique. Le deuxième Festival méditerranéen des jeunes interprètes, qui rassemble des *musiciens de talent au seuil de* leur carrière, débutera le 5 juillet à Port-Camargue sous le signe du flamenco.

Le Cap-d'Agde, Port-Leucate, Port-Barcarès et La Grande Motte entendront aussi des pianistes, des guitaristes, des violoncellistes, des flûtistes inscrits au programme, qui a prévu aussi des concerts à Eze-Village, à Beaulieu-sur-Mer et à Nice.

C'est à un jeune agriculteur camarguais, M. François Pagès, assisté de quelques amis enthousiastes et mécènes comme lui, que l'on doit cette initiative. L'an dernier, année de sa création, le Festival avait reçu un accueil si encourageant que la mission interministérielle pour l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon a tenu à patronner les manifestations de cet été.

★ F.M.J.I. : B.P. 4, 13200 Salin-de-Giraud.

(Le programme sera adressé sur demande ; il est également disponible dans les offices de tourisme des stations.)

Un guide à suivre

Le Guide professionnel des voyages et du tourisme Icotour rassemble la quasi-totalité des renseignements nécessaires à la mise au point d'un voyage — *qu'il soit d'affaires ou d'agrément.*

On y trouvera d'une part la liste des formalités administratives pays par pays, les prescriptions médicales à observer (vaccinations obligatoires, précautions, etc.), un tableau des décalages horaires, un calendrier climatique, les rapports de change. Et, d'autre part, un répertoire des offices de tourisme, des compagnies aériennes, des chaînes hôtelières, principaux organisateurs et agences de voyages, compagnies maritimes, etc., etc.

★ Icotour. Editions Icotecnica : 15, rue de Beauregard, 75002 Paris, tél. 236-74-37. Un volume : 50 F.

A *l'école* des glaciers autrichiens

La première école alpine internationale ouvrira ses portes le 1er juin à Ramsau-Dachstein, en Styrie (Autriche). Sous la direction du guide Fritz Walcher, les étudiants-grimpeurs apprendront les secrets de l'escalade en s'attaquant, piolet en main, aux rochers et aux glaciers du voisinage.

Ils seront logés à 1 200 mètres, dans un vrai chalet autrichien. En juillet et en août, on accueillera des jeunes de quatorze à vingt ans.

★ Alpinschule Dachstein, Korda 15, A-8972 Ramsau (Styrie) et Office autrichien du tourisme : 12, rue Auber, 75009 Paris, tél. 073-93-82.

Les associations agréées et... *les autres*

A la veille des vacances, le secrétariat d'Etat au tourisme met le pubic en garde contre certaines associations ou organisations de forme juridique souvent non dénommée, qui proposent des voyages sans avoir obtenu l'agrément prévu par la réglementation en vigueur.

Alors que les associations agréées font l'objet d'un contrôle relatif à l'existence de garanties (bonne moralité, assurance de responsabilité civile, couverture financière), ces organisations exercent leurs activités, non seulement en infraction aux dispositions réglementaires, mais encore sans avoir eu à justifier *de garanties équivalentes.*

Le public peut aisément différencier les associations agréées de celles qui ne le sont pas : les premières devant faire porter sur tous les documents qu'elles diffusent la mention de leur agrément suivie d'un numéro d'ordre.

★ La brochure répertoriant les associations agréées peut être obtenue sur demande écrite adressée au secrétariat d'Etat au tourisme : 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

Les volcans de l'Islande

Sur le thème « volcanisme et géologie en Islande », les Promenades de la science, association agréée par le secrétariat d'Etat au tourisme, organisent un voyage de douze jours.

On mettra le cap sur le nord de l'île pour approcher les glaciers Langjökull et Ok, visiter la région de Borgarfjördur et celle d'Holtavörduheidi, et toucher Akureyri, capitale du Nord. Les jours suivants, Dettifoss — la plus importante cascade d'Europe — le lac d'Askja, la vallée de Bardadalur, puis les deux glaciers géants du Vatnajökull et d'Hofsjökull.

★ Les Promenades de la science : 16, rue de la Baume, 75008 Paris, tél. 359-37-69 ou 36-81 (du 23 juillet au 3 août. Prix par personne, tout compris : 3 980 F).

Un voyageur assuré en vaut deux

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance tient *à la disposition du public* une série très complète de dépliants, documents et notes d'information sur les différents aspects de l'assurance en période de vacances.

Outre la brochure *Vacances avec assurance*, qui groupe un ensemble de précisions indispensables à connaître avant de mettre la clef sous le paillasson, on y trouvera des notices relatives au camping, au caravaning, à la carte verte, aux séjours en montagne, à la plaisance, aux voyages à l'étranger, etc.

★ C.D.I.A. : 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris, tél. 770-89-39 et 824.91-12. (Ces documents seront adressés gratuitement sur simple demande.)

● *Civitas Nostra.* — Dans l'article sur les villes d'art, publié dans *le Monde* du 24 mai, une coquille a déformé le sens d'une citation. Il fallait lire : « *Civitas Nostra, cette association qui, sans cesser de manifester ses exigences, accepte de reconnaître l'existence de conflits* ».

● *Barbizon au temps de Millet.* — A la suite de notre article « L'Angélus au prix fort » (*le Monde* du 17 mai), le Comité pour la célébration du centenaire de la mort de J.-F. Millet nous prie de préciser, à propos de l'exposition « Barbizon au temps de Millet », que « des conditions spéciales sont faites aux scolaires, aux groupes, aux étudiants, aux familles nombreuses ; que des explications sont données sur demande ; que des visites guidées sont consenties gratuitement ; qu'une initiative « porte ouverte » a été prise en faveur des habitants de Barbizon et Chailly-en-Bière ».

Vécu

FEMME SEULE

Je me permets de soumettre à votre appréciation le récit d'une mésaventure qui vient de m'advenir et qui, je pense, peut donner lieu, en cette Année internationale de la femme, de fort utiles réflexions.

J'ai quarante ans, je travaille, je suis veuve depuis deux ans et mes deux filles — majeures depuis peu — se sont vues invitées pour la Pentecôte chez des amies de province. Me voyant seule pour ces quelques jours de fête, je me procure la brochure les Beaux Dimanches de la S.N.C.F. *et je choisis quelques programmes dans mes prix (Saint-Aygulf, Jersey...). Après quoi je téléphone à l'agence de la gare Montparnasse, où une charmante hôtesse m'apprend qu'il reste à quelques jours du départ deux places pour Jersey, et me demande combien je serai (sic). Prudente, et déjà alertée, je réponds avec aplomb « deux ». Une demi-heure après cet échange téléphonique, je me présente au bureau de la gare, chéquier en main, et déclare navrée, que, hélas ! je suis seule à partir, que mon mari est empêché, etc. De charmante, l'hôtesse devient fort embarrassée, hésite longuement, s'éclipse vers le bureau de la direction et revient avec le verdict que je craignais : « Seule ? Plus de place ! Ah ! si vous étiez deux, évidemment... »*

Voilà, c'est tout, mais j'ai quelques questions à poser :

— Les droits de l'homme sont-ils ceux de l'homme seul ou du couple, et lesquels priment en cas de contestation ?

— Pourquoi la chambre individuelle donne-t-elle systématiquement lieu à un lourd supplément, alors que « les aménagements des chambres que nous indiquons... concernent principalement les chambres doubles » ? « Les chambres individuelles sont en général moins spacieuses, moins bien exposées et sans balcon. » (Publicité Vacances 2000, *page 96, été 1975.)*

Viendra le temps où l'ordinateur vous invitera à aller à tel endroit de telle date à telle date, sous peine de coercitions ou amendes diverses. Ainsi évitera-t-on à de vieilles dames le spectacle (déprimant ?) de la jeunesse, à de jeunes veuves le spectacle (jaloux ?) du bonheur conjugal, aux gens pauvres la vue des riches, aux Aryens la rencontre des juifs.

JEANINE SAVERIEU
Paris (14e).





e Paris des soldes

UOIQUE les soldeurs professionnels multiplient leurs activités à l'occasion de « liquidations » plus ou moins réelles, ils rencontrent une concurrence croissante, notamment dans les es commerciaux de Paris et de la périphérie, où les consomma- trouvent regroupés les fins de séries de tous les commerçants nts. En outre, la Grande Braderie qui se tient au Palais de ifense connaît un succès croissant : c'est, en somme, le Salon oldeurs. Les exposants comprennent des fabricants, des gros- et des détaillants en vêtements pour toute la famille, en blement, voire en électroménager, dans une atmosphère de esse... propice aux affaires.

e tout est de garder la tête froide, de ne pas emporter plus d'ar- qu'on a l'intention d'en dépenser et de prendre, au préalable, esures du mari et des enfants.

N. M.-S.

un quartier à l'autre

Grande Braderie : C.N.I.T. is de la Défense), du 30 au n ; *Belle Epine, Cergy-Pon- Créteil, Parly 2, Rosny 2, 2 et Maine-Montparnasse* : juin au 5 juillet. *Bazar de l de Ville* : confection pour s, à partir du 1er juillet, re aux affaires » : du llet au 23 août. *Belle Jardi-* : du 7 juin à la fin du *Bon Marché* : du 14 au 28 *C. & A.*, 122-124, rue de Ri- du 28 juin au 5 juillet. , 35, bd Haussmann : du in au 12 juillet. *Galeries ette* : du 27 juin au 5 juil- *u Printemps* : du 28 juin juillet. *Samaritaine* : du 28 juin. *Trois Quartiers* : au 28 juin.

Pour lui

Arnys, 14, rue de Sèvres : jusqu'à la fin juin. *Berel*, 12, rue de Sèvres : du 25 juin à fin juillet. *Dorian Guy*, 36, av. George-V : du 1er juillet à la fin du mois. *Elysées Soieries*, 55, avenue des Champs-Elysées : du 1er juillet à la fin du mois. *Gary*, 73, avenue des Champs-Elysées : à partir du 15 juillet. *Madélios*, place de la Madeleine : les 18, 19, 20 juin. *Gérard Sools*, 43, avenue des Ternes, 22, avenue Victor-Hugo, place de la République : du 27 juin au 5 juillet. *Sulka*, 2, rue de Castiglione : du 23 au 28 juin.

Pour elle

Bagagerie, 74, rue de Passy, du Four, 13, rue Tronchet, Nice, 9, rue de la Liberté : uillet à la fin du mois. *Can-* 4, rue de Miromesnil : du llet à la fin du mois. *Carven* re), 6, rond-point des os-Elysées : du 18 au *Charles Jourdan* (chaus- : du 30 juin au 5 juillet. *Mode*, 56, rue de Passy : au 21 juin. *Delfine*, enue Franklin-Roosevelt : r du 24 juin. *Franck & Fils*, e de Passy : le 26 juin. *hy*, 3, avenue George-V : au 13 juin. *Nouvelle Bouti-* e prêt-à-porter, 66, avenue -Hugo : à partir du 16 juin. *s*, 24, rue du Faubourg- Honoré : la couture, les 18, juin. *J. Delahaye*, 8, rue Sulpice : du 1er au 15 juillet. *ni* (chaussures), 20, rue du dor : du 24 au 26 juin. *-Martine*, 8, rue de Sèvres, e des Saints-Pères, 50, rue aubourg-Saint-Honoré : à du 7 juin. *Minny*, 37, avenue -Hugo : jusqu'à fin juin. *e Galvert* (tricots), 342, rue Honoré : du 16 au 20 juin. (chaussures), 6, rue du urg-Saint-Honoré : du 16 juin. *J.-L. Scherrer*, 51, ave- ontaigne, 31, rue de Tour- à partir du 20 juin. *Simy*, Tronchet : du 9 au 16 juin. 64, rue de Rennes : jusqu'à illet. *Sweaters Bazaar*, 89, u Faubourg-Saint-Honoré : uin à la fin du mois.

Pour eux

réa Pfister (chaussures), 4, ambon, 56, rue du Four : à du 16 juin. *Auteuil* (grandes au masculin et au féminin), rue Lafayette : du 16 juin juillet. *Burberrys*, 10, bou- Malesherbes : du 10 juin in du mois. *Céline*, 237, rue aubourg-Saint-Honoré, 3-5, e Victor-Hugo, 57, avenue lin-Roosevelt, 24, rue ois-Ier, 58, rue de Rennes : au 28 juin. *Jaeger*, 5, rue du ourg-Saint-Honoré : du 20 juin. *Lanvin*, 22, rue du ourg-Saint-Honoré : les 11 juin. *Ted Lapidus*, 6, place r-Hugo, 1, place Saint-Ger- 37, avenue Pierre-Ier-de- e : du 16 juin au 14 juillet. r : à partir du 28 juin, à rs la France.

Mode

Pas d'excédent pour les bagages



(Dessin de MAROQ.)

APRES le succès des bagages tout-terrain en matériaux durs et anonymes, dont la série des « Samsonite » est la plus marquante, voici le temps des bagages à main. Ils sont légers et pourront contenir pour deux jours de vêtements, plus une trousse de toilette ; le gabarit est calculé pour se glisser sous le siège d'un avion.

Le modèle de *Gucci* en toile jacquard correspond à toutes ces normes, et l'élégance s'allie à la solidité. En deux tons de beige, il est consolidé aux angles, à la fermeture et aux poignées par des applications de sanglier, cerclé de surcroît de la grosse sangle verte et rouge aux couleurs de la maison (600 F, 27, faubourg Saint-Honoré).

Dans le même esprit romantique, à la fois coffre et élément décoratif, la malle d'osier revient, à poignées latérales et ferrures. C'est une des vedettes de l'exposition de bagages qui vient de s'ouvrir aux *Galeries Lafayette*, en trois tailles (de 330 à 500 F).

Chez *Lancel*, le dernier modèle poids plume en plastique supprime couvercle et charnières. Il se remplit comme un sac, se ferme par une glissière et se porte sur la tranche comme une valise (165 F, place de l'Opéra, rond-point des Champs-Elysées, CIP, porte Maillot, dans les centres commerciaux de la périphérie parisienne et chez les dépositaires de province).

Vuitton, pour sa part, complète sa gamme de bagages souples par un cabas géant pour la voiture, ainsi qu'un sac carré à bandoulière destiné aux sportifs du week-end, entièrement doublé de cuir à poches multiples (600 F et 500 F, 78 bis, avenue Marceau).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Maison



ÇA VA CHAUFFER...

POUR rénover une installation, acquérir de nouveaux appareils ou envisager une formule de chauffage différente, il ne faut pas attendre l'orée de l'automne. Aux premières soirées fraîches, commerçants et installateurs sont débordés par les demandes des imprévoyants. Hormis l'achat d'un radiateur d'appoint, il est alors trop tard pour se préoccuper de son chauffage.

La crise de l'énergie a modifié l'aspect traditionnel des modes de chauffage. On entend parler, par exemple, de la « pompe à chaleur ». Ce n'est pas un procédé nouveau ; il est appliqué depuis longtemps aux Etats-Unis. Cet appareil réalise un transfert inverse de celui d'une machine frigorifique puisqu'elle procure de la chaleur à partir du froid. De type air-air, elle puise ses calories dans l'extérieur (froid) et les transfère à l'intérieur du local pour le chauffer. L'énergie électrique nécessaire à son fonctionnement ne sert pas à produire des calories mais à les déplacer. A partir de 1 kilowatt / heure consommé, la pompe à chaleur libère environ 3 kWh de chaleur, performance appréciable en ces temps d'économie d'énergie.

Fonte et mazout

Ce procédé de chauffage commence à être appliqué, en France, aux immeubles d'habitation et aux maisons individuelles ; dans ce dernier cas, le coût est semblable ou légèrement inférieur à celui d'une installation au mazout. Il existe une vingtaine de constructeurs français dont la liste peut être communiquée par l'union inter-syndicale UNICLIMA, 10, avenue Hoche, Paris.

Dans le domaine traditionnel des chaudières de chauffage central, les « polycombustibles » ont la vedette. Elles permettent de pallier une difficulté éventuelle d'approvisionnement en utilisant un combustible liquide (ou gazeux) et du charbon. Parmi les chaudières réversibles, dotées d'un seul foyer, deux nouveaux modèles sont en fonte et peuvent fonctionner au mazout ou au charbon (« Paloma », Chappée ; P6A Idéal Standard). Une autre chaudière, en acier avec ballon d'eau chaude sanitaire, est équipée d'un brûleur à mazout (ou à gaz) et d'un foyer à charbon (Deville).

Pour passer instantanément d'un combustible à l'autre, une chaudière comporte deux foyers, l'un cylindrique pour le mazout et l'autre, situé en-dessous, pour le charbon, le bois et les déchets combustibles (Francia-Hoval).

Misant sur l'avenir de l'électricité, de nombreux constructeurs présentent de nouveaux appareils de divers types. Une chaudière électrique, à chauffe instantanée, alimente un réseau de radiateurs à circulation d'eau. De faible encombrement, elle existe en cinq puissances, allant de 6 kilowatts (pour un appartement de quatre pièces) à 30 kilowatts (« Centralec », Stokvis).

Les radiateurs à accumulation permettent de moderniser le chauffage dans un logement ancien. A condition d'obtenir un abonnement d'une puissance assez élevée, ils assurent un chauffage permanent avec une consommation effectuée pendant les heures de nuit. Un nouvel appareil, par sa forme parallélépipédique plus haute que large, peut prendre la place d'un ancien poêle à mazout ou à charbon (De Dietrich, 6 kilowatts, 3 500 F).

Deux nouveaux types d'accumulateurs ont une puissance plus faible que les appareils normaux. Le premier, appelé « accumulateur vingt-quatre heures » est un radiateur de type « dynamique », c'est-à-dire à turbine activant la diffusion de l'air chaud (Applimo). Les jours les plus froids, lorsque la chaleur accumulée la nuit est insuffisante, le radiateur fonctionne comme un appareil direct, sur le courant de jour. En règle générale, la charge en heures de nuit représente 70 % de la consommation totale, mais une économie est cependant réalisée sur la prime mensuelle fixe (la puissance souscrite étant moindre) et sur l'achat de l'appareil. Mêmes avantages avec le second nouveau type d'appareil, dit « boîte à chaleur ». Cet accumulateur du type statique (à convection naturelle) est associé, sous la même carrosserie, à un convecteur direct à basse température. Cet appareil mixte consomme, en période de froid, 75 % en courant au tarif de nuit et 25 % au tarif plein. Il est vendu sous les marques « Accomat » de Bauknecht (de 1 610 F à 2 800 F) et « Accumix » de Clarel.

L'heure de la toilette

Avec la limitation des températures dans les appartements, il est appréciable d'obtenir un « coup de chaleur » dans une salle de bains, à l'heure de la toilette. Trois nouveaux convecteurs étanches, à double isolation électrique, sont autorisés à être installés à moins de 1 mètre d'une baignoire ou d'une douche. (Airélec ; De Dietrich ; Noirot.)

Le « chauffage électrique intégré » (au bâtiment) doit être envisagé lors de la conception du logement, puisqu'une isolation poussée et un système d'aération doivent s'inclure dans la construction. Le chauffage est assuré généralement par des convecteurs placés dans chaque pièce. Le groupe britannique I.C.I. a mis au point un autre procédé de chauffage, par rayonnement, qui a fait ses preuves outre-Manche. Ce « Flexel » est distribué actuellement en France par Unico. Il s'agit d'un tissu chauffant, de 35 cm à 60 cm de large, qui s'agrafe sous le solivage du plafond et se raccorde au réseau d'alimentation électrique. Ce tissu, protégé par une enveloppe transparente, est dissimulé par un sous-plafond qui rayonne une chaleur d'environ 30°C, pour une puissance moyenne installée de 80 à 100 watts par mètre carré. Ce chauffage direct par rayonnement, qui dispense une température très homogène, libère les murs et le sol de tout radiateur. L'installation est garantie dix ans et n'occasionne aucuns frais d'entretien.

JANY AUJAME.

UN MAGASIN AU PARKING

Trouver un emplacement pour ouvrir un grand magasin en plein centre de Paris n'est pas chose facile. Darty a eu une idée ingénieuse : s'installer sous la place de la Madeleine, dans le prolongement du parking souterrain. Sur une surface de 1 100 mètres carrés, dans ce magasin climatisé et situé au premier sous-sol, sont exposés les gros appareils électroménagers, du petit appareillage (de l'aspirateur au sèche-cheveux), des postes de télévision, des chaînes hi-fi et des appareils photo. Un personnel compétent, ayant effectué des stages chez les fabricants, informe et conseille le public. Les prix pratiqués, comme dans tous les magasins de cette firme, sont des prix nets incluant la livraison et la mise en service pour les gros appareils. Ils sont comparables aux prix les plus bas pratiqués dans les autres grandes surfaces.

A la garantie normale d'un an (pièces, main-d'œuvre et déplacement) s'ajoute la possibilité de souscrire un contrat de quatre ans prolongeant cette garantie, ou de cinq ans pour les réfrigérateurs et congélateurs. Au cours des trois premiers jours, le chiffre des ventes s'est élevé à 2 millions de francs, taxes comprises ; le chiffre d'affaires annuel escompté est d'environ 40 millions de francs.

J. A.

★ Darty, parking souterrain de la Madeleine, entrée piétons, côté rue Tronchet.

● *Do it yourself...* — L'engouement pour l'artisanat a remis à l'honneur les travaux manuels. Le plaisir de réaliser soi-même un objet se double de la joie de l'offrir à ceux qu'on aime, et un très beau livre propose plusieurs centaines d'idées dans ce genre. Chacun peut y trouver ouvrage à la mesure de ses moyens : de l'enfant qui découpe feutrine ou papier au bricoleur qui entreprend serre-livres ou paravent.

Au fil des cinq parties qui rythment ce guide, on passe du décor de la maison et de la table aux colifichets, aux jouets et même aux friandises. Tous ces cadeaux à faire de ses mains sont classés par ordre de prix de revient, de temps passé et de difficulté de réalisation, un index alphabétique en fin de volume permettant de trouver d'un coup d'œil l'ouvrage à sa portée. — J. A.

★ 444 IDEES-CADEAUX A FAIRE SOI-MEME, par Noël Juin. Editions Solar, 48 F.

Brocante

SUR LES QUAIS

IL flotte ici un air désuet et provincial, qui donne envie de prendre le temps de vivre.

Les commerces d'antiquités sont nombreux dans tout ce secteur de la capitale qu'on appelle « les quais ». Nous en avons retenu quelques-uns. Rue Saint-Louis-en-l'Ile, au numéro 70, à l'enseigne du « Créquier » (cité dans le livre des blasons, c'est un poirier sauvage), Jeannine Tamburro propose une bonne sélection de *meubles, surtout de haute époque,* et des bibelots. Dans son petit magasin nous avons vu notamment un coffre XVIII[e], du midi de la France, en noyer, muni d'une porte basse ouvrant sur trois petits tiroirs (4 800 F), une armoire Louis XIV, pieds en étoile, originaire du Doubs (5 500 F), une autre armoire, de château (12 000 F), une petite table bureau (4 500 F).

Des bijoux du début du siècle, vendus à des prix raisonnables, assurent à cette commerçante une clientèle jeune qui dispose d'un *budget limité. Ainsi les petites* bagues valent de 150 à 300 F, un cachet en pierre dure, monté pour être suspendu à un sautoir, 150 F, un bracelet 1900, 190 F, des bracelets en ivoire 80 à 120 F. Parmi les bibelots, une cire perdue, dans l'esprit de la femme-*fleur, 550 F. Nous avons remarqué* plusieurs tableaux parmi lesquels une Pietà XVII[e], vraisemblablement espagnole (6 000 F). A noter une paire de hérons 1900 en bronze, montés en lampes (6 000 F les deux) et une paire de dessus de pagode en céramique de Chine XVII[e] *(9 000 F les deux)*. Tout ici est sélectionné avec rigueur.

A quelques pas de là, au numéro 60, est installée Mme Fauchart, qui présente régulièrement ses *trouvailles* au Salon de la gare de la Bastille. Dans un désordre de bon goût qui maintient l'esprit brocante, elle propose une marchandise de qualité.

Nous avons notamment retenu, au « rayon » bijoux, des bagues fantaisie à partir de 50 F, des *châtelaines* en argent *150 à 250 F*, des colliers 1900 en argent, en plaqué et en or à partir de 150 F. Quelques faïences, un coffret en écaille cerclé de vermeil, aux initiales J.B.G. (600 F), quelques manches d'ombrelles 100 à 400 F, une égoïste en métal argenté sur son réchaud trépied (400 F).

Côté meubles, Mme Fauchart vend deux lits jumeaux Napoléon III décorés de fleurs (13 000 *francs la paire)*, une *console* dix-huitième en bois doré, marbre d'époque (9 000 F), une autre console, Louis-Philippe (1 200 F), une belle armoire de château, vendéenne, en noyer (6 000 F). Le jour de notre visite, la plus belle pièce était sans doute un bureau Mazarin, en noyer, avec incrustations d'ébène et de citronnier (6 000 F).

Au 31, rue des *Deux-Ponts,* Mme Caploun présente un pittoresque bric-à-brac dans un local occupé par sa famille depuis trois générations. Chez elle, on trouve pêle-mêle de la verrerie, des vieux livres, des meubles poussiéreux. C'est la brocante « dans son jus », *à côté* de quelques pièces de meilleure qualité. Nous avons remarqué une table à l'italienne en acajou (2 850 F), un guéridon au plateau incrusté de nacre, un serviteur muet 1820 (1 350 F), deux secrétaires en acajou, l'un à portes l'autre à tiroirs (3 200 et 3 600 *francs)*, une table demi-lune (1 350 F).

On trouvera d'autres brocanteurs, notamment rue des Deux-Ponts, côté quai d'Orléans, et rue Jean-du-Bellay. Rue du Pont-Louis-Philippe, citons, au n° 13, M. Abadie, qui propose une marchandise intéressante, mais dont les horaires sont quelque peu fantaisistes ; au n° 22, un spécialiste de bois dorés qui, dans une minuscule et coquette échoppe, présente quelques glaces, baromètres et consoles, mais qui ne se plie pas non plus à la régularité des horaires d'ouverture. Celle-ci fait cependant partie des servitudes que le commerçant devrait accepter. Enfin, au n° 11, au « Grenier de l'eau », un marchand de meubles *de style* vend *quelques objets* de brocante.

ELVIRE VALOIS.

Prochains marchés, foires, expositions : Tournus (71), jusqu'au 8 juin ; Paris (à la Cour aux antiquaires, 54, faubourg Saint-Honoré), l'Art au féminin ; Caen (14), jusqu'au 15 juin ; Paris (foire Saint-Laurent, faubourg Saint-Martin), jusqu'au 23 juin ; Mont-Saint-Vincent (71), 22 juin ; *Honfleur (14)*, 4 au 6 juillet.

Plaisirs de la table

Un poète aux fourneaux

LE chatoyant et soyeux drapé bi-bleu du ciel et de la mer toujours recommencé occupait les deux fenêtres de ma chambre. Pas un foc n'y picorait. Pas un bruit ne venait de la route en contrebas. C'était au matin à Théoule-la-Galère, et j'étais heureux...

Les quelque dix chambres de Lucien et Anna Guerguy sont souvent retenues à l'avance. On le comprend. Nous sommes ici dans un autre monde. Celui de l'amitié. Celui de l'hôtellerie de papa aussi. En cuisine, avec cet Ardéchois fou de son métier, un petit neveu pour l'aider ; en salle avec, sous la vigilance souriante de sa femme, un personnel féminin tout sourire et efficacité.

On vient chez Guerguy pour bien manger et plus encore pour manger bon. Ce n'est pas la maison des fantaisies culinaires, mais celle des certitudes. Le menu à 65 francs (plus vins et service) est presque trop copieux. La carte est courte, mais riche, avec en vedette la bourride.

Il n'est bourride que de baudroie, répéterai-je après Guerguy, après les Provençaux et rois, pour qui Mistral est le guide poétique et culinaire que l'on sait. Cette baudroie (lotte de mer à Paris), cuite à point, ferme encore, dans la soupe blanche de poisson qui la nappe courtement et onctueusement, légèrement crémée, maquillée discrètement de safran et rehaussée, exacerbée, célébrée d'un ailloli triomphant, est le plat par excellence. Les Phéniciens devaient déjà l'apprécier et en échangèrent ici la recette contre quelques leçons de négoce, quelques ceps de cette vigne qu'ils apportaient avec eux, quelques épices venues de l'Ancien Testament.

Tortilla

Chez Guerguy, les simples fonds d'artichaut à l'huile vierge, la sépia à l'encre, la quenelle de loup (une vraie quenelle, c'est-à-dire un godiveau, comme il se devait avant que les chefs de fanfreluche baptisent zéphyr ce néant soufflé qui remplace la quenelle aujourd'hui) dans une sauce où du corail de langouste et du whisky voisinent heureusement ; le suprême de Barbarie bigarade, le pigeon Esaü aux lentilles — que sais-je ? — sont le fait d'un consciencieux ouvrier doublé d'un poète du fourneau.

Il s'y ajoute quelques fantaisies, comme la tortilla sacromonte (omelette plate des gitans espagnols) ou le sacher torte que M. de Metternich échangeait contre un fromage de Brie à M. de Talleyrand et qu'il a ramené de ses voyages. Car ce diable d'homme qu'est Guerguy ne prétend à rien qu'à l'amitié et aux bonnes choses de ce monde gourmand. Il prépare quelquefois la caillette de son Ardèche, ne tolère en salade que le mesclun le plus frais, sert de la confiture faite des oranges de son jardin avec une brioche dont le secret n'est qu'à lui et, qui plus est, a l'air de vous remercier que vous trouviez tout cela exquis.

Enfin comme, sagement, Guerguy refuse de servir plus d'une quarantaine de couverts, notez qu'il vaut mieux téléphoner et retenir.

LA REYNIÈRE.

★ Guerguy, La Galère - Théoule, téléphone : 38-96-71.

« In vino veritas »

Je me demande si ce livre de M. Pierre Bert, un des condamnés de l'affaire des vins de Bordeaux, ne fera pas autant de bruit que l'affaire elle-même ?

C'est un plaidoyer habile, et un livre d'humeur fort spirituel. Je doute que le consommateur y trouve son compte. Peut-être ces faussaires (« Nous sommes peut-être aussi des faussaires, *remarque l'auteur, qui ajoute :* « Mais Van Megeren ou Helmir de Hory n'ont-ils pas donné d'aussi pures joies que Vermeer de Delft ? ») *sont-ils de bonne foi ? Peut-être la solution serait-elle, comme le propose Pierre Bert, une appellation générique « Vins de Gironde » dans laquelle le viticulteur n'aurait qu'une responsabilité partielle. Face aux appellations contrôlées et aux mises du château, ce serait le vin du négoce !*

Mais le négoce n'est-il pas définitivement condamné désormais ? On sait que les vignerons ont quitté le C.I.V.B. en août dernier. On sait que d'autres maisons que celle des Cruze ont acheté du vin de Bert (il cite lui-même, dans son livre, Barton et Guestier). On sait enfin que l'usage de l'œnicianine, ce colorant issu de la pellicule de raisin rouge, couramment employé ailleurs mais interdit en France, est aujourd'hui encore utilisé ici et là. Entre autres. On sait de même que la chaptalisation continue ses ravages.

N'est-ce pas tout le problème du vin qui est à revoir ? Pierre Bert réclame le « droit à l'assaisonnement », c'est-à-dire à procéder pour le vin comme le cuisinier qui ajoute « du chocolat à la lamproie, un peu de sucre dans ses petits pois, une pincée de sel dans la charlotte aux pommes ». *Malgré cela le vin peut être « loyal et marchand », assure-t-il. Peut-être ! Peut-être pas ? Tout cela est bien compliqué. Mais le consommateur, s'il s'amuse à lire ce livre écrit avec passion, peut s'indigner sans doute (et avec raison) qu'on lui laisse trop souvent ignorer ce qu'il boit !* — L. R.

★ « In Vino Veritas », par Pierre Bert. Ed. Albin Michel. Prix : 29 F.

Miettes

● Enfin un hôtel de qualité à Menton (Le Mapotel Napoléon, 29, quai Laurenti. Téléphone 35-89-50) ouvert toute l'année. Ses trente-huit chambres, dont la plupart sur le port, sont néanmoins préservées du bruit. Personnel aimable et restaurant panoramique où l'on espère que la *charte de la MAP sera appliquée* et les spécialités régionales proposées.

● A Nice, où le Méridien, comme son frère parisien, ne fait pas florès, la chaîne MAP a trois hôtels ; à signaler le Continental-Masséna (58, rue Gioffredo. Téléphone 85-49-25) avec cent quinze chambres très modernes.

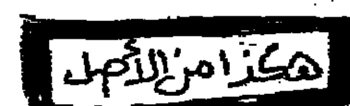
● Un Scorpion à Monte-Carlo. Découvert le bar de l'Hermitage, Le Scorpion, charmant et musical (il vient d'y naître une chanson « *Tout le monde danse à Monte-Carlo* »). Raymond Sciavo, le barman, sert son Raymond Collin's à la famille Niarchos et à des Américains charmés de découvrir le sirop d'orgeat.

● La meilleure viande de la côte. On la découvre au Bistroquet de Monte-Carlo (Galerie Charles-III. [...]léphone 30-65-03). Dans ce c[...] (agrandi depuis mon dernier [...]sage, *mais resté du même style* coco 1900 sans prétention). Bern[...] géant barbu et avisé, règne sur [...] personnel merveilleusement aima[...] et toute la nuit, qui plus est, y [...] des viandes exceptionnelles : en[...] côte et côte de bœuf, jeune gi[...] d'agneau. C'est le rendez-vous [...] *jolies filles* et des gourmets, ce [...]va rarement ensemble...

● *Pernet, le chef de « La [...]serve » de Beaulieu,* a mis au p[...] une mostelle (le plus fin des p[...]sons méditerranéens, avec le c[...]pon) au whisky pur malt.

● *Le grill de l'Hôtel de Pa[...]* Monte-Carlo a mis à sa carte [...] paupiettes de madame Malg[...] (paupiettes de veau farcies de ja[...]bon, anchois et olives noires).

● *Au Mas des Serres de Sai[...]* Paul-de-Vence, l'aiguillette est serv[...] aux amateurs avec une sauce à l[...] menthe fraîche.



Sports



…randes raquettes en flanelle blanche

(Suite de la page 19.)

Depuis le début du siècle, les …ats-Unis avaient été représentés …r des joueurs d'herbe solides, …us pour la plupart des clubs …ics de l'Est, la palme du sno…sme étant décernée au Long…ood Cricket Club de Boston. …wight Davis, fondateur de la …upe portant son nom, William …rned, Norris Williams, incarnèrent …ur à tour ces types de relan…urs yankees accrochés à la li…e de fond sur leurs souliers à …intes. Et puis, en 1912, un petit …uquin inconnu commença une …rrière fulgurante qui le fera ap…ler « la Comète ».

Les « patates »

De condition modeste, Maurice …c Loughlin était un « joueur de …rc » qui avait démocratiquement …ié jusque-là par des « patates » …r-dessus des filets en ficelle. …ès vite, il inaugura un style ca…ornien entièrement inédit : il …ppait des balles-canon sur son …rvice, délivré avec un genou re…é, et se ruait au filet, où il sabrait tout. Phénomène sans précédent venu de l'Ouest, il avait ainsi étrillé les premiers joueurs de Philadelphie, de Boston et de New-York, poussant la performance jusqu'à traverser l'Atlantique pour enlever le simple messieurs des championnats de Wimbledon 1913 en battant sur son propre terrain… Wilding. Celui-ci avait juré de prendre sa revanche, et voilà pourquoi le challenge-round de la Coupe Davis, en cette saison 1914 si dramatique pour de tout autres raisons, provoquait un intérêt passionné à New-York, où les deux rivaux, épaulés respectivement par Norman Brookes et Norris Williams, allaient se rencontrer.

Le premier jour, par une chaleur torride et devant douze mille spectateurs qui s'étageaient comme une forêt de canotiers sur les tribunes du West Side Tennis Club de Forest Hills, Wilding battit Williams en trois sets mais le vieux sorcier Brookes, malgré toute son expérience, ne put lutter qu'un set contre la furia déchaînée de Mc Loughlin, celui-ci gagnant par 17-15, 6-3, 6-3. La paire Brookes-Wilding était invincible : elle enleva le double le lendemain. Le troisième jour, Norman Brookes apporta le point décisif à l'« Australasie » en battant Williams. Wilding n'était plus motivé comme équipier, mais à titre individuel, avec son tempérament combatif, il voulait absolument s'imposer à Mc Loughlin.

L'Américain, survolté, joua ce jour-là une partie phénoménale, réussissant un festival de volées gagnantes, catapultant 12 aces au service et l'emportant finalement sur Wilding par 6-2, 6-3, 2-6, 6-2.

Ce fut le dernier match international au soleil des courts. Quand en 1919, à Auckland (Nouvelle-Zélande), les Etats-Unis reconquirent la Coupe Davis, Norman Brookes représentait de nouveau l'Australie. Mais le grand Tony Wilding, tué d'une balle au front dans une tranchée de l'Argonne, n'était plus qu'un souvenir au royaume des ombres, à ses côtés. Quant à Mc Loughlin « la Comète », justifiant son nom, il avait disparu. L'ère de Tilden commençait.

OLIVIER MERLIN.

DEUX GRIMPEURS DANS LES PAGES

Deux grands grimpeurs de générations différentes, mais d'abord deux grands caractères, Armand Charlet et Reinhold Messner, racontent les moments importants de leur carrière (1). Le premier le fait par auteur interposé : le livre est écrit par Douglas Busk, alpiniste anglais qui a fait de nombreuses courses avec Charlet.

Armand Charlet a profondément marqué l'alpinisme français d'avant la guerre 1939-1945, non seulement par ses grandes courses et ses magnifiques premières, mais aussi, et même d'abord, par la façon dont il abordait la glace et le rocher : la technique relativement modeste à cette époque était compensée par un sens de la montagne extrêmement poussée parce que instinctif, où Charlet était passé maître ; ce qui n'empêcha pas le célèbre guide, bien au contraire, de devenir un excellent technicien.

Le livre de Douglas Busk se présente sous la forme d'un « patchwork » qui surprendra sans doute le lecteur français, mais qui n'est pas sans charme.

Le livre de Messner est bien différent ; le titre, *Septième Degre*, annonce le sujet : les courses les plus difficiles qui existent actuellement, et l'auteur les connaît parfaitement.

Il n'est pas exagéré de dire que, depuis cinq ans, Messner est le meilleur grimpeur au monde ; celui qui soit dans les Alpes, soit en Himalaya, a réussi les plus grandes courses, les plus dures premières et qui en a fait le plus. Présentement, il est sur les pentes du Lhoste (8 545 mètres), avec une expédition italienne dirigée par Ricardo Cassin, et, s'il réussit, ce sera son troisième sommet de plus de 8 000 mètres (par une voie autre que la voie normale).

Comme tous les forts grimpeurs (comme Armand Charlet), Messner n'est pas bâti en force : il est au contraire plutôt sec, extrêmement solide, et possède une technique très poussée. Il attache beaucoup d'importance à la préparation et à la concentration.

On sait que, depuis une quarantaine d'années, les difficultés en montagne sont cotées en six degrés, allant du premier degré inférieur, où l'on n'utilise pas les mains, au sixième degré supérieur qui représente la limite idéale des possibilités humaines. Cependant, de même qu'en athlétisme, en cyclisme, en natation, où les records continuent d'être améliorés, la technique alpine moderne — dans son sens large — permet elle aussi d'aboutir aux franchissement de difficultés toujours plus grandes. Dès lors, pour le classement de ces difficultés, il y a deux possibilités : soit les coter en sixième, à la condition de faire rétrograder en cinquième ou en quatrième certains passages qui ne méritent plus d'être en sixième, soit créer un « septième », d'où le titre du livre de Messner.

Quoi qu'il en soit, les ascensions dont parle l'auteur et qui sont autant de références (face nord des Droites, pilier du Freney, Dièdre Philipp - Flamm à la Civetta, *face nord directe du* Sassolungo, face sud directe à la Marmolada…) sont les voies les plus dures qui existent actuellement dans les Alpes ; plus d'une fois il s'agit de premières, et parfois en solitaire. — G. R.

(1) *Portrait d'un guide, Armand Charlet*, par Douglas Busk (60 F), et *Septième Degré*, par Reinhold Messner (édit. Arthaud). 48 F.

CLIN D'ŒIL

Froid aux genoux

S'IL existe en Europe des gens attachés à leurs traditions, ce sont bien les Ecossais. Les trois choses auxquelles ils semblent tenir le plus sont le whisky, le monstre du loch Ness et le kilt. Si le premier ne risque pas de faire défaut tant qu'il y aura de l'orge, de la tourbe, des alambics et « des pluies sur les vertes collines d'Ecosse », si le second est toujours espéré, voire attendu, par des milliers de touristes chaque année, le troisième, en revanche, élément de base du costume national, est, d'après une dépêche de l'agence Associated Press, menacé de disparition.

Cela tiendrait à une hausse sans précédent du prix du lainage écossais qui aurait monté de 150 % à la suite des augmentations de salaires des tondeurs de moutons et des ouvriers du textile, et aussi après un incendie responsable de la destruction d'un important stock de tissus. Les tisseurs, devant faire rentrer des devises, se préoccuperaient surtout de fournir l'exportation — les Japonais adorent le tartan, — négligeant un peu le marché intérieur où le pouvoir d'achat s'est amenuisé.

Un kiltmaker *demanderait actuellement un an de délai pour fournir un costume dont le prix de revient avec accessoires approcherait 6 000 F.*

Le kilt, tout le monde le sait, est cette jupe plissée, faite d'un tissu dont couleurs et dessins (tartan) appartiennent à chaque clan et que peuvent seules arborer — théoriquement — les familles affiliées.

A Inverness, chez le kiltmaker *qui s'honore de la clientèle du prince de Galles et de celle des plus nobles rejetons écossais, j'ai pu voir que 6 mètres de tissu au moins étaient nécessaires pour réussir ce plissé très serré à la taille qui confère au vêtement son poids, sa qualité et, partant, son prix.*

A l'origine, le kilt n'était qu'une sorte de grande couverture, un rectangle de lainage que les bergers étalaient sur le sol et plaçaient rituellement avant de s'enrouler dedans ; la partie inférieure conservant ses plis battait les mollets, la partie supérieure déployée leur couvrait le haut du corps, « à la romaine ».

Mais, bien avant que Sir Walter Scott ait obtenu du roi d'Angleterre, lors d'une visite à Edimbourg, l'autorisation pour ses compatriotes de reprendre leur costume national, dont le port leur était interdit depuis la défaite des Stuart à Colloden en 1745, la tenue écossaise avait été aménagée et était devenue telle que nous la connaissons.

Pour les jours ordinaires — et de nombreux Ecossais des campagnes lui sont fidèles, — le kilt est accompagné d'une chemise de laine, d'une cravate étroite et d'un veston de tweed capable d'être endossé par plusieurs générations.

Pour les cérémonies (et rares sont les Ecossais bien nés qui ne se marient pas en costume national), on ajoute au kilt une chemise à jabot et poignets de dentelle, un spencer de velours noir à boutons d'argent généralement frappés du chardon piquant, des chaussures du genre de celles qu'affectionnaient autrefois les ecclésiastiques, agrémentées de boucles d'argent.

Le poignard, arme de famille ornée de pierreries plus ou moins précieuses et qu'on utilise plus souvent comme coupe-papier que pour dépecer un renard, doit être glissé contre le mollet droit dans la chaussette à larges revers. Et puis, comme un kilt n'a pas de poches, il convient de suspendre à la ceinture le sporran, *petite sacoche de cuir à fermeture d'argent ouvragé, où pendent des queues de blaireau et où l'on placera aussi bien son permis de conduire que son argent de poche et ses cigarettes.*

Ces hommes qui n'ont pas froid aux genoux, et auxquels il serait déplacé de prêter des goûts efféminés sous prétexte qu'ils préfèrent la jupe au pantalon, arborent parfois des kilts fatigués qui leur viennent de leur père, ce qui prouve moins leur légendaire souci de l'économie que les qualités du textile made in Scotland.

Il serait bien dommage que l'inflation et les difficultés économiques que traverse la Grande-Bretagne aient entre autres conséquences la disparition d'un costume national qui s'est maintenu, à l'inverse de beaucoup d'autres, dans la vie de tous les jours, et ce sans le secours de troupes folkloriques.

On a peine à imaginer qu'une nuit un fantôme d'Inverness ou de Dornoch puisse apparaître en complet-veston comme un banal employé de banque. Il y aurait là de quoi faire tressaillir Sir Walter Scott sur son fauteuil de pierre à Edimbourg et rendre le scotch à jamais amer à tous les palais écossais.

MAURICE DENUZIÈRE.

…eunes

Pédagogues sur pellicule

…IDEUX, informes, purulents, un rictus sadique … sur le coin des lèvres, des …ts écoutent attentivement … général en chef dévoiler un … d'attaque. A droite les bé…verts, à gauche les bérets …s. Un grand G et un grand S …nent leur corps d'armée : …mme gonocoques, S comme …lis. « *Notre guerre concerne … le monde,* explique le géné… *et ne peut se livrer qu'à l'in…ur du corps humain. L'igno…e et la honte sont vos amis …cilitent votre tâche…* »

…nald en tête suivi de Jiminy …ett, en passant par les ours … des Montagnes Rocheuses…, …alt Disney Production » tente …énétrer le marché français … films éducatifs destinés à … scolaire. Elle vient de …er la distribution de ses …uctions au CEDFI (1). Vingt …n films (courts ou moyens …ages en 16 mm) ont déjà …raduits et adaptés en fran… D'autres devraient sortir … les mois à venir.

… film sur les gonocoques et …yphilis est un dessin animé … 16 minutes intitulé *Plan …aque des maladies vénérien…* Astucieux et vivant, il lève …abous, informe sur les symp…s, la prévention et les soins. …établit également la vérité … les idées préconçues que …coup véhiculent sur ces ma…s.

…réables, parfois amusants, …films proposés sont cependant de valeur inégale dans le fond et doivent être considérés comme le point de départ d'une discussion. On retrouve les clichés documentaires sur « la nature » : la vie des buffles ou du chien de la prairie, et d'autres sur les coutumes au Japon ou au Siam… C'est avec beaucoup d'astuces que « Walt Disney Production » nous fait découvrir, avec Donald, les mathématiques. Donald se perd dans une forêt où arbres et plantes ont la forme de chiffres. Après une visite à Pythagore dans la Grèce antique, Donald réalise que tout, dans la nature, évoque des formes géométriques…

« Notre ami l'atome »

Mais on n'échappe pas à une envolée lyrique du plus pur style hollywoodien prononcée à la gloire des mathématiques « *qui ouvrent à l'homme les portes de l'avenir* ». L'homme, le « *seul animal qui pense* », son intelligence, sa supériorité, y sont presque toujours vantés. Ainsi, dans le *Planning familial*, une voix « off » explique : « *L'homme est comme un animal, mais il possède quelque chose de plus : l'intelligence. Cette faculté le rendra un jour maître de tout ce qui l'entoure, enfin, presque, parce qu'il y a la femme* »… Le film, un dessin animé de huit minutes, veut démontrer qu'« *une trop forte natalité peut entraîner dans les familles aux revenus modestes des problèmes psychologiques et sociaux* », sans, par ailleurs, parler des moyens contraceptifs.

Notre ami l'atome est également un pur produit hollywoodien, avec tout ce que cela comporte en déploiement de moyens techniques, en qualité, mais aussi en défauts. Une grande musique nous met tout de suite dans l'ambiance. Donald fait une apparition. Un savant, dans son imposant bureau, vient nous expliquer : « *L'atome, les sous-marins nucléaires…, tout cela,* dit-il en substance, *est un conte de fées.* » Un conte de fées qui ressemble à celui du *Pêcheur et du Génie.*

Un jour, un pêcheur lance ses filets et ramène un flacon. Le flacon contient un génie (l'atome). Sorti de sa prison, le génie menace le pêcheur, mais celui-ci, plus malin, parvient par un tour à le faire revenir dans le flacon. Il ne le délivrera que sur la promesse qu'aucun mal ne lui sera fait. A partir de ce moment-là, tous les pouvoirs sont entre les mains du pêcheur (l'homme).

Le film, qui dure quarante-huit minutes, donne une explication scientifique très claire de la structure de l'atome. Mais c'est aussi un film à la gloire de l'énergie atomique, comme le laisse supposer son titre. Le savant conclut : « *Propre, silencieux, inépuisable… Pour le bien de notre civilisation, l'atome nous donnera plus de puissance.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) CEDFI, 15 bis, rue Raspail, 92300 Levallois-Perret, tél. : 739-50-20.

Hippisme



ILLUSIONS PERDUES

CARNET de notes de la première des grandes semaines de juin.

Dimanche, Longchamp

Six mille personnes seulement pour venir voir *Allez France* gagner le prix Dollar, sur un hippodrome qui est le plus beau du monde et auquel on peut presque accéder en métro. Il y en aura trois cent mille, en milieu de semaine, mercredi, pour aller ne pas voir des chevaux quasi inconnus, dans la poussière d'Epsom, à une heure de train de Londres. Les Français, avec leurs 100 millions de francs apportés chaque dimanche au P.M.U., ont découvert les paris sur les courses. Ils *ne veulent* pas découvrir les courses.

Comment va-t-elle gagner ? Bien, quoique, ce « bien » étant affirmé, on se hasarde, après un temps de points de suspension et en baissant le ton, à émettre un « mais ». L'envolée, d'abord aussi irrésistible que d'ordinaire, n'a pas, ensuite, creusé le même écart. Peut-être Saint-Martin, que ne trompent pourtant plus les arrivées au *second poteau*, a-t-il attaqué un peu tôt. Surtout, la jument a paru plus allégée qu'on ne l'avait connue jusqu'ici, comme si elle atteignait le terme d'une année d'entraînement et de compétition, alors qu'elle n'en est qu'à la *moitié*. N'a-t-elle pas abordé trop tôt le crescendo et ne risque-t-elle pas de manquer de voix pour l'apothéose des mesures finales ? Un des oracles du pesage, dont le jugement est souvent confirmé, assure : « *Elle ne gagnera pas l'Arc cette année.* » Tout de même un peu péremptoire...

Confirmation éclatante de *Dandy Lute* dans le prix du Palais-Royal, qu'il gagne beaucoup plus nettement que ne l'indique le panneau d'affichage.

Ce fils de *Luthier* réalise une synthèse rare : c'est un cheval vite fait en cheval de distances classiques ; des qualités de sprinter sous un modèle de gagnant de derby. En somme, l'idéal pour le haras.

Lundi, Auteuil

Dom Helion gagne sans émotion, avec le prix La Barka, son dernier galop public pour la Grande Course de Haies.

Mercredi, Epsom

Pompe royale et fête populaire ; Rolls et camelots ; habits, tubes gris, capelines et baraques de strip-tease. L'Angleterre est prête à admettre que le « Derby day » sera français. *Green Dancer*, le « french colt », dont les chaînes de télévision ont rediffusé sous tous les angles les fulgurantes victoires de l'Observer Gold Cup, de la Poule d'essai et du « Lupin », est à la cote — exceptionnellement basse pour une course, pleine d'embûches, de dix-huit partants — de 13/8.

Inquiétude chez les Français quand il fait son entrée dans le paddock : plus encore qu'*Allez France* dimanche, il paraît allégé, soulevé, « sucé » en argot d'écurie. N'a-t-il pas été plus éprouvé que ne le pense son entraîneur par sa lutte avec *Mariacci* dans le « Lupin » ?

Les événements justifient cette appréhension. Quand, à mi-course, Freddy Head demande à *Green Dancer* de commencer à se rapprocher, le poulain n'obéit pas. Dans Tottenham Corner, le *jockey doit déjà brandir* la cravache, et celle-ci reste inefficace.

Les chances françaises passent alors de la casaque bleue de *Green Dancer* à celle, verte et blanche, de *Nobiliary*. *La pouliche*, comme on pouvait le craindre, a perdu des rangs dans les deux chicanes du début de parcours, où se sont empêtrées ses immenses foulées. Mais elle est bien revenue. La voici en sixième position, en cinquième. *Grundy*, monté par le jeune Pat Eddery, et dont l'Angleterre a fait le second favori de la course, attaque. *Nobiliary* prend son sillage. Mais, probablement *dotée de plus grands moyens* que le poulain, elle n'a pas sa vivacité d'accélération. Lorsqu'il démarre, elle doit *concéder* deux longueurs de plus que les trois qui, déjà, les séparaient. Tout le dernier chapitre de ce cent quatre-vingt-seizième Derby tient à *ces longueurs-là*. De sa foulée de géant, *Nobiliary* entreprend de combler son retard.

Elle parvient, mètre après mètre — et dans son cas il faudrait dire décamètre après décamètre, — à rattraper les deux longueurs *perdues sur le démarrage de Grundy*. Reste l'écart de trois longueurs qui existait déjà avant ce démarrage. C'est celui qu'affiche le juge à l'arrivée entre le poulain et la pouliche. Allons, il faut s'y faire : l'avion Londres-Paris *des soirs de Derby* sera toujours celui des illusions perdues.

Freddy Head et Yves Saint-Martin y ressassent les leurs :

« Green Dancer *était méconnaissable, sans âme* », dit Head.

« *La course ne s'est pas déroulée à un rythme, assez rapide pour* Nobiliary, dit Saint-Martin. *Ma pouliche n'a trouvé son action que tout à la fin* ».

Ce n'en est pas moins un exploit qu'a accompli la pouliche. Elle était la première, depuis quarante ans, à oser affronter les *mâles dans le Derby*. *Bella Paola* aussi avait, voilà dix-sept ans, été seconde de notre derby.

Le reste de la semaine s'écrit au futur : dimanche, Jockey-Club à *Chantilly*. *Mini-Jockey-Club*, puisqu'il n'y aura que quatre ou cinq partants pour faire escorte à *Val de l'Orne*, *Mariacci* et peut-être *Easy Regent*. Les déboires de *Green Dancer* incitent à la circonspection à l'égard de *Mariacci*, dont les jambes doivent avoir gardé, elles aussi, le souvenir éprouvant de la *joute du « Lupin »*. Allons, *Val de l'Orne* : les dieux ne vont tout de même pas trahir Freddy Head deux fois en une semaine.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

Échecs — N° 610

EN JOUANT AVEC LE FEU

(Tournoi du 30e anniversaire de la Révolution, Moscou, 1975.)
Blancs : Gipslis.
Noirs : Podgaetz.
Défense sicilienne. Paulsen moderne.

1. é4	ç5	17. D×g4 (q)	é×f4 (r)
2. Cf3	é6	18. C×é6	Cé5 (s)
3. d4	ç×d4	19. C×g7+	Rd8 (t)
4. C×d4	a6	20. Dé2 !	C×d3
5. Fd3 (a)	Cf6 (b)	21. Ta-d1	Dg6
6. 0-0 (ç)	Dç7 (d)	22. T×d3 +	Rç8
7. Dé2 (é)	d6	23. Cé6	f3
8. ç4 (f)	Fé7 (g)	24. g×f3	Tg8
9. Cç3	b6	25. Cd5	F×d5
10. f4	Cb-d7	26. T×d5	Ta7
11. Cf3 ! (h)	Fb7 (i)	27. Td-d1 !	Ff6
12. é5 ! (j)	d×é5 (k)	28. Tg1 !	Dé8
13. f×é5	Cg4	29. T×g8	D×g8
14. Ff4	f6 (l)	30. Dé4	Tb7 (u)
15. Rh1 !! (m)	f×é5 (n)	31. ç5	b×ç5
16. Cd4 !! (o)	Dd6 ! (p)	32. C×ç5	Tg7
		33. Da8+	Rç7
		34. Db7 mat.	

NOTES

a) A ceux qui souhaitent éviter les variantes trop connues issues de l'habituelle sortie 5. Cç3, deux suites modernes se présentent, soit 5. Cd2, soit le coup du texte, 5. Fd3, dont l'ambition consiste à empêcher par la poussée ç2-ç4 de se dégager via d5 et b5.

b) Les Noirs disposent de plusieurs réponses, 5..., Fç5 ; 5..., Cç6 ; 5..., *Cé7 et même 5..., g6. I. Boleslavsky* n'aime pas cette sortie du C-R (5..., Cf6) qu'il juge peu conforme à l'esprit de l'ouverture. Cette appréciation énigmatique paraît discutable et ne semble pas être partagée par Smyslov et Karpov.

c) Et non 6. é5 ?, Da5+.

d) Après 6..., d5 ; 7. é5, Cf-d7 les Blancs gagnent par 8. C×é6 !, f×é6 ; 9. Dh5+. 6..., d6 est jouable mais laisse aux Blancs plus d'espace après 7. ç4, g6 (souvent joué par Gipslis) ; 8. Cç3, Fg7 ; 9. Fé3, 0-0 ; 10. Té1, b6 ; 11. f3, Fb7 ; 12. Ff1, Cb-d7 ; 13. a4 ! (Geller-Gipslis, Tbilissi, 1967) comme après 7. ç4, Cç6 ; 8. Fé3, Cé5 ; 9. Cç3, C×d3 ; 10. D×d3, Fé7 ; 11. Dé2, 0-0 ; 12. f4.

e) Une idée énergique qui vaut bien les continuations à la mode, 7. ç4, d6 ; 8. Cç3, Fé7 ; 9. Fé3 ou 7. Cç3, *Cç6 ; 8. Fé3* ou *7. Cd2, d6 ; 8. ç4*, Cç6 ; 9. C×ç6, b×ç6 ; 10. b3, et qui fut expérimentée avec succès à l'Olympiade de Nice, 1974, par Popov contre Planinc.

f) La suite de la partie précitée fut : 8. b3, g6 ; 9. Fb2, Fg7 ; 10. f4, 0-0 ; 11. Cd2, é5 ! A considérer est 8. f4, Cç6 ; 9. Cf3 ! ou 8. f4, g6 ; 9. f5 !

g) Dans la partie Garcia-Karpov (Madrid, 1973), les Noirs, après l'intervention de coups (6. 0-0, d6 ; 7. ç4, Dç7 ; 8. Dé2) jouèrent 8..., g6 et tombèrent en difficultés : 9. f4, Fg7 ; 10. Rh1, 0-0 ; 11. Cç3, b6 ; 12. Fd2, Fb7 ; 13. Cf3, Cç6 ; 14. Ta-ç1, Ta-é8 ; 15. Df2, Cg4 ; 16. Dg1, f5 ; 17. é×f5, g×f5 ; 18. h3, mais finirent malgré tout par gagner (18. Cd5 !, Dd8 ; 19. C×b6, F×b2 ; 20. Tb1 était meilleur).

h) *Menaçant peut-être é4-é5.*

i) 11..., é5 aurait l'inconvénient de créer un trou sur d5.

j) Cette avance devait être précisément calculée.

k) Pratiquement forcé car 12..., Cg4 permettrait l'offensive 13. h3, Ch6 ; 14. f5, C×f5 (si 14..., C×é5 ; 15. C×é5, d×é5 ; 16. F×h6, g×h6 ; 17. f×é6) ; 15. F×f5, é×f5 ; 16. Cb4.

l) Au lieu de jouer avec le feu en tentant cette audacieuse liquidation du pion blanc é5, alors que leur R est encore sur é8, les Noirs pouvaient suivre un plan simple : 14..., h5 suivi de g6-Ch6-Cf5. Leur idée tactique est néanmoins intéressante : en effet, les Blancs peuvent-ils entrer dans la combinaison 15. é×f6 sans perdre une pièce par 15... Fç5+ ; 16. Rh1, D×f4 ? Que se passe-t-il ? Si 17. D×é6+, Rf8 ; 18. F×g7+, R×g7 ; 19. D×d7+ et 20. D×b7. D'autre part, si 17..., Rd8 ; 18. f×g7, F×f3 ; 19. g×h8=D+, Rç7 ; 20. D×h7 *parant le mat sur h2, comme le dit* Gipslis dans la revue *Chakmaty Riga*, n° 9, 1975, citant Tukmakov. Ces variantes sont favorables aux Blancs mais non la suite 15. é×f6, D×f4 ! ; 16. f×é7, Cd-é5! ; 17. Fé4, F×é4 ; 18. C×é4, R×é7 (19. g3!) ou 18..., C×f3+ ; 19. g×f3, Cé5.

m) Ce coup prophylactique, usuel dans la « sicilienne », est ici aussi surprenant qu'efficace.

n) A rien ne sert 15..., Cg×é5 ; 16. C×é5, C×é5 (ou f×é5) ; 17. Dh5+, Rd8 (si 17..., g6 ; 18. F×g6+) ; 18. Ta-d1, Rç8 ; 19. Dh3 et 20. Tf-é1.

o) Ce joli saut menace C×é6 et D×g4. *Si 17..., é×f4 ; 18. C×é6 et* 19. D×g4.

p) La seule réponse qui pose aux Blancs un problème.

q) Dommage. Comme l'indique Gipslis, 17. Fé4 ! était la suite logique : si 17..., F×é4 ; 18. C×é4, D×d4 ; 19. Ta-d1 !, avec gain de la D, et si 17..., é×f4 ; 18. F×b7, etc. Si 17..., 0-0-0 ; 18. F×b7+, R×b7 ; 19. Dé4+, Rç7 ; 20. Cb5+, avec gain de la D ou 19..., Rç8 ; 20. Cb5, a×b5 ; 21. C×b5, Dç5 ; 22. b4 !.

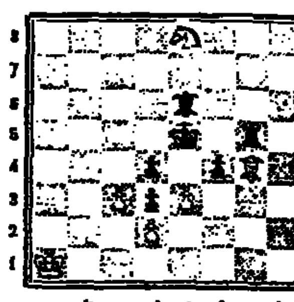
r) Et dommage pour les Noirs qui pouvaient se défendre par 17..., D×d4 ; 18. Dh5+, Rd8 ; 19. Fg5, F×g5! (si 19..., D×d3 ; 20. F×é7+, R×é7 ; 21. Tf7+, Rd8 ; 22. Td1) ; 20. D×g5+, Rç7 ; 21. Ta-d1, Ta-f8!! *et si 18. D×é6, é×f4 !*

s) La défense devient plus difficile. Si 18..., Cf6 ; 19. Dh3 et si 18..., f3 ; 19. T×f3!, F×f3 ; 20. D×f3.

t) Si 19..., Rf8 ; 20. T×f4+, Rg8 ; 21. Cf5+, C×g4 ; 22. T×g4+ et 23. C×d6.

u) Les Noirs sont perdus. Si 30..., Rb8 ; 31. Df4+ et 32. D×f6.

ÉTUDE
G. KON



BLANCS (6) : Ra1, Fg4, (Pç3, d2, é3.

NOIRS (6) : Ré5, Tg5, ·) Pd3, d4, f4.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLÈME N° [illegible]
E. Kubbel, 1916

(Blancs : Rd1, Dg3, Ff7 et g1, et g7, Pa4, a3, b2. Noirs : Rç4, et g5, Fh7 et h8, Cd5 et h2, Pb3. Mat en deux coups.)

Essai thématique : 1. Cf5 ?, [illegible] (Grimshaw).

Solution : 1. Cg8 !, Th×g6 ; 2. mat. (Novotny). ..., F×g6 ; 2. mat. ..., d2 ; 2. Dç3 mat. ..., Tx [illegible] 2. Cé5 mat.

CLAUDE LEMOINE

Bridge — N° 605

LE COMPTE JUSQU'A NEUF

La plupart des déclarants ont chuté le contrat dans cette donne du tournoi par paires d'un festival à Palma-de-Majorque. Il suffisait cependant de prendre la façon la plus simple d'arriver jusqu'à neuf.

Nord : ♠ R 8 2 — ♥ A 10 9 6 — ♦ R 8 6 2 — ♣ 9 4

Ouest : ♠ 9 5 3 — ♥ 8 2 — ♦ V 7 3 — ♣ D 8 6 5 2

Est : ♠ A 10 7 4 — ♥ R V 7 4 — ♦ A 10 — ♣ V 10 7

Sud : ♠ D V 6 — ♥ D 5 3 — ♦ D 9 5 4 — ♣ A R 3

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lazar	Tintner	Bodinetz	Le Dentu
—	—	1 ♠	contre
passe	2 ♠	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de pique pour le 2, le 7 et la dame, *quelle carte Sud a-t-il jouée* à la *seconde levée pour gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Même si l'impasse au valet de *cœur réussit et si* Sud *fait trois* levées à cœur, il manquera une neuvième levée. Au contraire, si Sud fait trois levées à carreau, il arrivera beaucoup plus facilement au total de neuf grâce à la dame de cœur qui est certainement bien placée.

Sud est donc monté tout de suite au mort avec l'as de cœur pour jouer *le 2 de carreau* en espérant que l'as de carreau serait second.

Voici le déroulement du coup : 2 de carreau pour le 10 et la dame de carreau, puis *le 4 de carreau pour le 7, le 8 et... l'as d'Est* qui a contre-attaqué le valet de trèfle. Sud a pris avec le roi et a rejoué le 9 de carreau pour le roi sur lequel Est est sans défense :

1) S'il défausse pique, Sud rejouera pique et laissera passer une fois trèfle (si Est continue trèfle) ;

2) Si Est défausse trèfle Sud jouera cœur du mort... puis il prendra éventuellement à trèfle et affranchira un pique :

3) Si Est défausse cœur, il n'est même plus nécessaire d'affranchir un pique car Sud fait trois levées à cœur.

LA COUPE HONGROISE

La Hongrie, qui, avant la guerre, avait gagné deux fois le championnat d'Europe, recommence à organiser de grands tournois de bridge. Elle a de nouveau des joueurs brillants, comme le prouve cette donne jouée dans la Coupe Mecsek 1973 :

Nord : ♠ 7 6 — ♥ A D 4 — ♦ D 5 4 2 — ♣ A 7 8 3

Ouest : ♠ D 10 5 3 — ♥ V 10 6 5 — ♦ 8 — ♣ R D V 5

Est : ♠ 9 8 4 2 — ♥ 9 8 — ♦ 10 9 6 — ♣ 10 8 4 2

Sud : ♠ A R V — ♥ R 7 3 2 — ♦ A R V 7 3 — ♣ 9

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♦	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	2 ♥	passe
2 ♠	passe	3 ♦	passe
4 ♥	passe	5 ♣	passe
5 SA	passe	6 ♦	passe
7 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de trèfle, *comment Domokos Szasz a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La redemande de « 2 carreaux » était... *forcing*, et « 2 cœurs » promettait une force à cœur ; « 2 piques » était un relais ; « 3 carreaux » était un soutien (mais niait tout contrôle... à pique) ; « 4 cœurs » était... un Blackwood ; « 5 trèfles » indiquait deux as ; « 5 SA » demandait *la teneur de l'atout*, et « 6 carreaux » garantissait un gros honneur !

En enchères naturelles, on aurait eu plus simplement :

Sud	*Nord*
2 ♦	3 ♦
3 ♥	4 SA
5 ♥	7 ♦

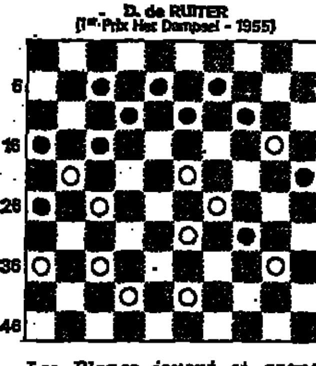
Avec l'annonce d'une seconde couleur à cœur chez son partenaire, la main de Nord prend une valeur considérable, et à partir du moment où le *Blackwood* montre qu'il ne manque pas d'as dehors, Nord doit essayer le grand chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

Dames

« COLLAGE »

D. de RUITER
(1er Prix Het Dampspel - 1955)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 29-24 ! (34×45) 23-19 (14×23) 36-31 (25×14) 24-19 (13×24) 33-28 (23×41) 27-22 ! [la « *pointe* du problème] (26×39) 22-4 (16×27) et la dame est *souveraine* puisque suit 4×50 !! +.

Les finesses de ce problème résident dans les « temps de repos » *et dans le « collage » 27-22.*

JEAN CHAZÉ.

Philatélie

N° 1384

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
POUR ARPHILA 75

■ ENTREE A L'EXPOSITION

1) Entrée principale : avenue Winston-Churchill.

2) Autre entrée : Palais de Glace, avenue du Général-Eisenhower.

■ TARIF DES ENTREES

1) Tarif plein .... 7,00 F

2) Demi-tarif .... 3,50 F

— Enfants âgés de 7 à 16 ans ;

— Etudiants sur présentation de *leur carte* ;

— Personnes titulaires de la carte de famille nombreuse, la carte « Vermeil », la carte « Emeraude » ;

— Militaires en tenue.

3) Tarif de groupe .... 1,00 F

— Groupes d'écoliers accompagnés de leur maître ;

— Groupes de personnes âgées accompagnées d'un dirigeant.

4) Entrée gratuite.

— Enfants âgés de moins de 7 ans ;

— Jeunes de moins de 21 ans le mercredi 11 juin 1975.

■ CARTES D'ENTREE

— Carte B bulle : P.T.T. et douanes.

— Carte C violette : participants à l'exposition.

— Carte D verte : entreprises.

— Carte E orange : personnel de montage et de démontage.

■ HEURES D'OUVERTURE

Vendredi 6 juin : 15 h. à 20 h.

Samedi 7 au dimanche 15 juin (sauf les 10 et 13 juin) : 10 h. à 20 h.

Lundi 16 juin : 10 h. à 16 h.

Mardi 10 et vendredi 13 juin : 10 h. à 22 h.

■ LIAISON GRAND-PALAIS-MUSEE POSTAL

— Départ Grand Palais : 10 h. 15, 11 h. 30, 13 h. 45, 15 h. 15.

— Départ Musée postal : 10 h. 45, 12 h. 15, 14 h. 30, 17 h. 15.

■ PARKINGS

1) Parking Matignon-Marigny, [illegible] sous-sol. Tarif entre 9 h. et 21 h.

— 3 F pour chacune des quat[re] premières heures ;

— 2 F pour la cinquième heur[e] ;

— 1 F l'heure à partir de [la] sixième heure.

2) Parking Invalides :

— Voitures particulières (en su[r]face et en sous-sol) : 3 F de 7 h. [à] 13 h. 30 ; 3 F de 13 h. à 20 h. 30 ;

— Cars (en surface) : cinq fois [le] tarif des voitures particulières.

Nota : stationnement autori[sé] hors zone bleue : cours de la Rei[ne], cours Albert-Ier, avenue de Sel[...] *pour les voitures de tourisme* ; égl[ise] de la Madeleine et rue de Rivoli (c[ôté] jardins des Tuileries) pour les ca[rs].

■ RESTAURATION

1) Cafétéria du Grand Palais :

— Matin : 11 h. 30 à 14 h. 30 ;

— Soir : 18 h. 30 à 19 h. 30.

Prix moyen : 15 F (vin et serv[ice] compris).



LE MOUVEMENT DE PROTESTATION DES PROSTITUÉES S'ÉTEND

« DE TOUTE FAÇON LE BON DIEU NOUS COMPREND »

)e notre correspondant régional

Lyon. — *Elles* « tiennent » *ıjours, et avec un* « moral beau fixe ». *Les soixante lundi ont été, jeudi 5 juin, ıqu'à deux cents. Il faut ·e qu'elles avaient reçu des ıforts extérieurs ; après ·les qui étaient venues de ntpellier, de Saint-Etienne, Grenoble, on a vu aussi envoyées de Toulouse, de nes, d'Avignon, de Mar- lle et de Paris.*

)u coup, l'église Saint- ıier, qui pouvait paraître :ore calme les deux pre- ers jours, n'a plus tout à t cette tranquillité. Encore ı-il remarquer que c'est ıns le sanctuaire propre- nt dit qui sert maintenant forum, mais ses dépan- ıces.

)ans l'ensemble, tout est et de satisfaction pour les upantes : les messages ·elles reçoivent de l'Europe ière, et même d'Amérique, revue de presse qu'elles t quotidiennement et, avec œil critique même, si elles paraissent quelque peu :ées.

Iais, surtout, le 5 juin, · porte-parole, qui répond prénom d'Ulla, a été reçue cessivement par le cardi- Renard, archevêque de n, et par le maire, M. Louis del.

I'. Pradel, qui avait déjà connaître préalablement France entière la solution ·cale qu'il préconise pour tre fin à la prostitution ouper le zizi à tous les ıçais ») *et qui a pris un plaisir à cette trouvaille, pas repris ce propos de- Mlle Ulla, qui, d'ailleurs, onnaissait déjà. Mais il qu'il était d'accord pour aider, elle et ses compagnes. st-à-dire pour intercéder, ı que leur soit évitée la ion, quoi qu'elles aient dans le strict exercice leur profession. Seulement, maire de Lyon voudrait ord que l'église Saint- er soit évacuée.* « Partez, e vous aide aussitôt. » *A , au nom de ses compa- :, Ulla a répondu :* « Al- ıous, et nous partons itôt. »

· cardinal n'a pas été nsible non plus. Il a fait ıussi des promesses d'in- :ntion. En tout cas, le ıt et le maire auront été oremiers à recevoir l'en- e des prostituées (1).

ıns l'euphorie, on se dit ıtenant : « Pourquoi pas ain, le préfet ou même le istre de l'intérieur ? »

:la dit, le mouvement de ı attire du monde. Le .F. s'y intéresse et y a : ses déléguées. Jeudi soir, ébarqué, de Paris, aussi ıousiaste, une envoyée du ıvement pour le droit des mes. On philosophe, on ɔnne.

:s occupantes originelles :ent raisonner et philoso- · autant qu'on veut sur compte, sur leur avenir, le « sens profond » *ou* finalités » *de leur entre- :.* « Nous remercions, *di- -elles simplement,* ceux nous aident, mais nous ıns à ce qu'on sache que s sommes assez grandes r mener notre affaire. stées, oui ; noyautées, ! » *Seront-elles encore là edi soir et, surtout, di- ıche ? S'il en est ainsi, sera le test et peut-être reuve. Saint-Nizier n'est . à Lyon, une paroisse rgeoise, mais elle n'en est moins conservatrice. Que nt les fidèles au moment offices dominicaux ?*

Ils diront ce qu'ils vou- nt », *répondent celles qui* maintenant *bien installé · quartier dans la place.*)e toute façon, le Bon Dieu ıs comprend. »

J.-M. Th.

1) Nous avions, en effet, com- ı une erreur en écrivant (le nde du 5 juin) que Mme Ni- s Pasquier, déléguée régionale la condition féminine, avait u une délégation des prosti- ·es. Mme Pasquier a reçu une égation du mouvement le 1. Elle tient à la distinction, nme si elle était choquée à lée qu'on puisse penser qu'elle ouvert sa porte à une « fille ». ılà donc faite définitivement distinction.

Plusieurs dizaines de femmes occupent une église de Marseille

Plusieurs dizaines de prostituées marseillaises occupent, depuis ce vendredi 6 juin, à 9 heures, l'*église Saint-Vincent-de-Paul*, à l'extrémité de la Canebière. « Nous avons l'intention de rester ici jour et nuit tant que nos revendications ne seront pas satisfaites », a dit celle qui est leur porte-parole. La jeune femme a ajouté que le fisc leur établissait un forfait sur la base de gains allant de 500 à 1 000 francs par jour, suivant les quartiers, et que les impositions s'échelonnaient entre 120 000 et 260 000 francs par an.

Grèves de solidarité à Nice et à Saint-Étienne

Deux cents prostituées niçoises ont décidé une grève de solidarité de quarante-huit heures pour appuyer l'action de leurs collègues lyonnaises : par ce mouvement qui sera observé de samedi à lundi prochains, elles *entendent* aussi obtenir la réouverture des meublés, *le* retour à un taux moins élevé des amendes qui les frappent, et le droit d'être reconnues comme assurées sociales.

D'autre part, à Saint-Etienne, dix-sept prostituées ont également *décidé d'observer* un *mouvement* de grève dont elles n'ont pas précisé la date et la durée.

Mme FRANÇOISE GIROUD : comment pourrais-je être le ministre des femmes ?

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, répondant à une lettre ouverte de Jean-Michel Royer, chroniqueur à Radio-Monte-Carlo, a fait, ce vendredi 6 juin, à midi, au micro de ce poste périphérique, la déclaration suivante :

« Comment pourrais-je être le ministre des femmes, vous imaginez que quelqu'un pourrait être le ministre des hommes ? Il y a vingt-six millions de femmes en France. Il reste vrai que tous les problèmes féminins convergent sur moi, y compris, en dernier lieu, celui que vous avez évoqué : celui des prostituées de Lyon. Je n'en ai pas parlé. Je ne souhaite pas en parler. »

Une déclaration du cardinal Renard

LE CHRIST NOUS INVITE A ENTENDRE LES « MANIFESTATIONS QUI EXPRIMENT UNE VRAIE DÉTRESSE »

Le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon, et Mgr Louis Boffet, évêque auxiliaire, ont rendu public un texte qui sera lu en chaire dans les églises de l'agglomération lyonnaise. Les deux responsables du diocèse, « *en présence des réactions opposées et violentes exprimées à propos de l'occupation de Saint-Nizier* », veulent apporter des précisions :

« 1) Monsieur le curé de Saint-Nizier s'est trouvé en présence d'un fait accompli : l'occupation de l'église. Tout en le regrettant, il a eu, devant des personnes, une attitude de pasteur selon l'évangile : nous ne pouvons que l'approuver.

» 2) La prostitution est une tare grave de la société. Il n'est pas question de la justifier. Ne serait-ce pas une hypocrisie d'en faire retomber toutes les conséquences sur celles qui en sont aussi les victimes ?

» 3) De telles situations humaines peuvent mener à des manifestations qui expriment une vraie détresse. Le Christ ne nous invite-t-il pas à l'entendre ?

» 4) Le problème est, pour tous, de chercher les moyens d'agir sur les causes multiples qui conduisent à la prostitution.

» 5) Il reste qu'une église est une maison de prière. Nous souhaitons que cette destination première des églises soit toujours respectée. »

CARNET

Naissances

— Katie et Larry Breen, ainsi qu'Emmanuel ont la joie d'annoncer la naissance de
Noémie,
à Paris, le 4 juin 1975.
4, quai Emile-Zola,
35000 Rennes.

— M. J.-P. Lacroix et Mme, née Véronique Chevallier, font part de la naissance de
Charles-Henri,
le 29 mai 1975.
4, quai Sarrail,
69006 Lyon.

— M. Jean-Pierre Legros et Mme, née Martine Chalmandrier, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Céline,
le 26 mai 1975.
90, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— M. Edmond Lévy et Mme, née Annette Jacob, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Sandra,
le 30 mai 1975.
37, avenue Rapp,
75007 Paris.

Décès

— Le conseil d'administration, les cadres et le personnel de la Société nouvelle Paul Perrin, ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,
M. Jean DEBRY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur du Génie maritime,
ancien président
de la Chambre de commerce d'Epinal,
ancien vice-président
du Syndicat textile de l'Est,
gérant des Ets Paul Perrin et Cie de 1933 à 1965,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Epinal le 4 juin 1975.
Les obsèques auront lieu le vendredi *6 juin à 15 h. 30, en la basilique* Saint-Maurice d'Epinal.
L'inhumation aura lieu à Bourgoin (Isère) dans l'intimité familiale.

— M. et Mme Pierre Julitte, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Pailloux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leurs parents, grands-parents et arrière-grands-parents,
Mme Henri JULITTE
et
M. Henri JULITTE,
officier de la Légion d'honneur,
qui se sont éteints dans leur quatre-vingt-onzième et quatre-vingt-seizième année qui était aussi leur soixante-et-onzième année de mariage.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 30 juin, à Serqueux (Haute-Marne).

— M. et Mme Simon Nora
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Nora
et leur fille,
M. François Furet et Mme, née Jacqueline Nora, et leurs enfants,
M. Pierre Nora,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur père, beau-père et grand-père, le
docteur Gaston NORA,
chirurgien honoraire
de l'hôpital Rothschild,
survenu le 3 juin.
L'inhumation a été faite dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

— Mme René Ribas,
M. et Mme Jacques Jean Ribas,
M. et Mme Jacques Marchat
et leur fils,
M. et Mme Dominique Ribas,
M. Denys Ribas,
Mlle Magali Ribas,
Et leurs *familles*,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René RIBAS,
rappelé à Dieu le 3 juin à l'âge de *soixante-dix-huit ans.*
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu en Avignon, samedi 7 juin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Lône,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.
167, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— *Les obsèques de*
M. Henri SARRON,
président
de la Chambre d'agriculture de l'Allier,
auront lieu en l'église de Saulzet, aujourd'hui vendredi 6 juin, à 15 heures.
Un départ est prévu à 13 h. 30 au siège de la Chambre d'agriculture de l'Allier, 50, cours Jean-Jaurès à Moulins.

— Les dominicains du couvent de l'Annonciation font part du décès du
R.P. Paul-Marie Roger SIROT,
ancien aumônier national
des louveteaux S.D.F.,
survenu à Paris le 3 juin.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 10 juin à 10 h. 30, en l'église du couvent, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu de
Mme VELOPPÉ,
née Yvonne Robert,
tertiaire de saint François,
le 2 juin, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Gaudence de Fouras le 4 juin.
De la part de
M. Veloppé, docteur vétérinaire,
son *époux*,
Mme Burnand,
Mme Français Kiener,
Ses filles,
Ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
11, rue Ed.-Grimaud,
Poitiers
« Soyez loué Monseigneur à cause de notre sœur la Mort corporelle. »
Saint François d'Assise.

— Mme Michel Warnery,
Ses *enfants*
Bruno et Francine,
Rémy et Françoise,
Denis et Marie-Hélène,
Gilles et Aguite,
Jérôme et Anne,
Laurent et Muriel,
Myriam et Marc Helm,
Joelle et Hans Van Lidth de Jeude,
Ses dix-sept petits-enfants,
annoncent que
le docteur Michel WARNERY,
est entré dans la paix de son Seigneur le 5 juin 1975, après deux mois de maladie.
« L'Eternel est le soutien de *ma vie. De qui aurais-je peur ?* »
Ps. 27, v. 1.
« Je sais en qui j'ai cru. »
2 Tim., 1, v. 12.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.
Un culte de reconnaissance aura lieu le vendredi 13 juin 1975 à 14 h. 30, en l'église réformée, rue Villars, à Aix-en-Provence.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue du Parc,
13100 Aix-en-Provence.

— Les familles Wever, Hau et Michau ont la très grande tristesse de faire part du décès de
Mlle Elisabeth WEVER,
survenu *dans sa quatre-vingt-cinquième année*, le 31 mai au Château-de-Villeniard (77).
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 3 juin à *Bazoches-les-Bray* (77).
51, rue des Martyrs,
75009 Paris.
77-Bazoches-les-Bray.
14, rue du Petit-Beaubourg,
94-Saint-Maur-des-Fossés.

Anniversaires

— Le docteur Maurice GALLOUEN, arrêté à Rouen en juin 1941, interné dans les camps de Compiègne et d'Orianienbourg, disparaissait à Bergen-Belsen à la fin de mai 1945.
Sa famille demande à ceux qui l'ont connu de ne pas oublier.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

— On nous prie de signaler la *nomination, dans l'ordre national de* la Légion d'honneur, de M. Camille Bouvier, commissaire divisionnaire à la direction de la police judiciaire, cette distinction lui a été remise mercredi dernier par M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire.

Visites et conférences

SAMEDI 7 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 23, quai Conti, Mme Bouquet des Chaux : « L'Institut de France ». — 15 h., 77, quai de Corse, Mme Lamy-Lassalle : « Tribunal de commerce ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeol : « *Hôtel de Sully* ». — 15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ». — 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Oswald : « Claude Monet au musée Marmottan ». — 15 h., métro Cité universitaire, Mme Pennec : « Le parc Montsouris ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).
14 h. 30, entrée du château de Versailles : « *Les créations de* Louis XVI et de Marie-Antoinette » (L'Art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers *Paris*). — *14 h. 15, 123,* boulevard de Port-Royal : « L'abbaye Port-Royal de Paris » (Association pour le Paris historique). — 15 h., 1, quai de l'Horloge : « Le martyre de Marie-Antoinette à la Conciergerie » (M. Banassat). — 15 h., métro Rambuteau : « *Les hôtels* de Rohan-Soubise et les Archives nationales » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 10, rue de Tournon : « Du Luxembourg jusque chez Procope et *les cours de Rohan* » (Mme Hager). — 15 h., 3, rue d'Antin : « L'hôtel de Modragon » (Histoire et Archéologie). — 15 h. 30, façade, portail de droite : « Parties hautes intérieures de Notre-Dame » (M. de La Roche). — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Musée de la Légion d'honneur ». — 15 h., portail de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés » (Paris et son histoire). — 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre : « Souterrains d'hier à aujourd'hui » (Vive la ville). — 15 h., 1, place Malesherbes : « L'hôtel de la Banque de France » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. Durand-Réville : « Albert Schweitzer » ; Mme Simone Avray : « Le pouvoir de la pensée » ; M. René Tavernier : « L'affaire Portal » (Club du Faubourg). — 16 h., Association des géographes français, M. Pénelon : « Problèmes de karstologie » ; MM. Paskoff et J.-M. Miossec : « Problèmes de l'île de Malte ». — 21 h., 16 bis, avenue Jean-Moulin : « L'éternelle voie gnostique » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or). — 17 h., Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, M. René Labregère : « La crise du capitalisme » (dîner-débat). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Mgr Germain de Saint-Denys : « La vie spirituelle et le théocentrisme » (L'Homme et la Connaissance).

DIMANCHE 8 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ». — 15 h., Rond-Point des Champs-Elysées, Mme Détrez : « Les Champs-Elysées ». — 15 h., 101, rue de Grenelle, Mme *Lamy-Lassalle* : « *Connaissance* du faubourg Saint-Germain ». — 15 h., Devant le château, Mme Legrégeois : « Parc de Bagatelle ». — 15 h., centre place des Vosges, Mme Lemarchand : « La rue de Turenne et ses abords ». — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Oswald : « Le comte de Camondo ». — 15 h., métro Monceau, Mme Pennec : « Le parc Monceau ». — 15 h., hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
10 h., avenue du Président-Wilson : « Musée national d'art moderne » (L'Art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Par[is]). — 15 h., métro Père-Lachaise : « [Tom]bes célèbres du Père-Lach[aise] » (Mme Camus). — 10 h. 30, [métro] Abbesses : « Cités d'artistes et [jardins] secrets de Montmartre » (Co[nnais]sance d'ici et d'ailleurs). — 10 [h...], 2, rue Radziwill : « La somp[tueuse] galerie de la Banque de Fra[nce] » (Mme Hager). — 15 h., 2, pla[ce du] Palais-Bourbon : « Le Palais-[Bour]bon » (Histoire et archéologi[e]). — 15 h. 30, métro Cité : « Eglise [Saint-]Julien-le-Pauvre, maisons et [rues] curieuses » (M. de La Roch[e]). — 15 h., place Joffre : « L'Ecole [Mili]taire » (Paris et son histoir[e]). — 15 h., 60, rue des Francs-Bour[geois] : « Les hôtels Soubise et Ro[han] » (Vive la Ville). — 15 h. 30, [...] de Picpus : « Le cimetière [révolu]tionnaire de Picpus » (To[urisme] culturel).
CONFERENCES. — 10 h. 30, [Conservatoire] national des techniques, 292 [rue] Saint-Martin : « Mécanism[es des] machines-outils » (entrée gra[tuite]). — 14 h. 30, Dominicaines de [...]fontaine, près Plailly (O[ise]) : « Assemblée générale de la F[rater]nité d'Abraham ». — 19 h., [salle] Chopin-Pleyel, 252, rue du Faub[ourg] Saint-Honoré, M. Radovan Ne[...]vitch : « La source commun[e des] religions » (Union théosophiqu[e]).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

de 11 heures à 18 heures

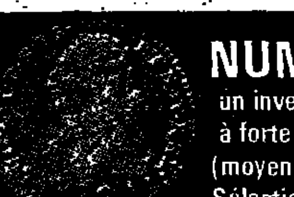
EXPOSITIONS

S. 1. - Orfèvrerie ancienne. Bel ameublement d'époque. MM. Prost, Baur. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 6. - Dessins. Tableaux anciens. Objets d'art et bel ameublement XVI[e], XVII[e] et XVIII[e]. MM. Lebel, Canet. M[e] Morelle.
S. 7. - Faïences et porcelaines européennes et d'Extrême-Orient. M. Vandermeersch. *M[es] Boisgirard.*
S. 8. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. — MM. de Fommervault. Monnaie. S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 10. - Dessins. Tableaux anciens. M. Antonini. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 11. - Bon mobilier époque et style. Monnaies. M[e] Libert.
S. 13. - Meubl. Tablx. M[e] Robert.
S. 14. - Tableaux XIX[e]. Bronzes. Mobilier ancien. M[e] Oger.











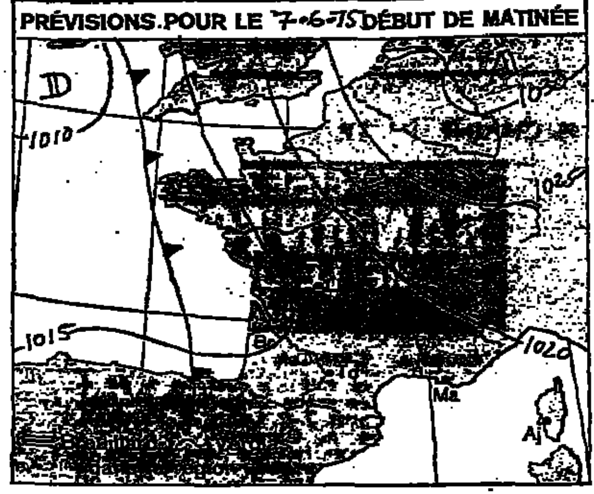




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

...ion probable du temps en ...ce entre le vendredi 6 juin à ...sure et le samedi 7 juin à ...eures :

...hautes pressions continentales ... décalent vers le nord-est en ... forçant maintiendront sur la ... un flux d'air chaud de sud-...outefois, à l'avant du front ...qui traversera l'Espagne, et en ... avec une baisse du champ de ...n, des entrées d'air maritime ...duiront sur nos régions du ... atlantique et du Sud-Ouest ...ccompagnant d'une évolution ...se.

...di, à l'est d'une ligne Cher-Montpellier, le temps restera ... chaud, avec des vents faibles ...-est.

...es régions allant de la Breta-...x Pyrénées, des nuages de type ... se développeront, et des ...isolés avec averses et rafales devraient éclater dans l'après-midi et dans la soirée.

Sur ces régions touchées par les orages, les températures maximales baisseront par rapport à celles de vendredi.

Vendredi 6 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,9 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juin ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Biarritz, 27 et 15 degrés ; Bordeaux, 25 et 11 ; Brest, 21 et 15 ; Caen, 23 et 9 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 5 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 20 et 5 ; Lille, 21 et 7 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille, 26 et 11 ; Nancy, 19 et 5 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 22 et 9 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 24 et 12 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 22 et 8 ; Toulouse, 26 et 9 ; Ajaccio, 22 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 10 degrés ; Athènes, 26 et 10 ; Bonn, 16 et 10 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 25 et 20 ; Iles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 13 et 4 ; Genève, 19 et 5 ; Lisbonne, 22 et 16 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 29 et 13 ; Moscou, 26 et 20 ; New-York, 20 et 15 ; Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome, 25 et 11 ; Stockholm, 16 et 6 ; Téhéran, 35 et 25.

Religion

● *Le centre Albert-le-Grand* annonce ses sessions d'été : les femmes la société et dans l'Eglise (30 juin-6 juillet) ; Des chrétiens militent dans des organisations de l'union de la gauche (7-13 juillet) ; *Dieu en liberté (21-27 juillet)* ; La relation pédagogique en question (28 juillet-3 août) ; Fidélité de Dieu, fidélité de l'homme (11-17 août) ; Familliles d'aujourd'hui (18-24 août) ; De l'idéalisme chrétien au réalisme politique (25-31 août) ; Pratique scientifique et attitude chrétienne (1-7 septembre).

★ Renseignements : Centre Albert-le-Grand, La Tourette, - Eveux, 69210 L'Arbresle ; tél. (74) 01-91-11, demander 43 à L'Arbresle.

...nal officiel

...publiés au *Journal officiel* ...uin 1975 :

...CRET
...rtant modification de l'ar-... 351-1 du code du travail ... qui concerne l'attribution ...ide publique à certaines ...des de jeunes gens.

...RRETE
...ris pour l'application de la ... 73-640 du 11 juillet 1973 ...sant certaines communes et ...sements publics à instituer ...sement destiné aux trans-...en commun et du décret ...933 du 7 novembre 1974.

...ISTE
...d'admission aux concours ...missaire de police.

Société

● *Le centre Documentation Recherche* organise à Paris du 30 juin au 4 juillet une session sur *les problèmes du corps* avec, *en* alternance, des conférences sur diverses approches du corps (F. Dolto, A. Donval, E. Pousset) et des travaux en groupes. Animateur principal : Jean Le Du.

★ Renseignements : Centre documentation recherche, 108 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris ; tél. 222-07-48.

● RECTIFICATIF. — L'adresse exacte du centre de post-cure pour toxicomanes, dirigé dans la Haute-Garonne par M. Lucien Engelmajer (*le Monde* du 24 mai), est la suivante : Domaine de la Boëre, 31530 Saint-Paul-sur-Save.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F

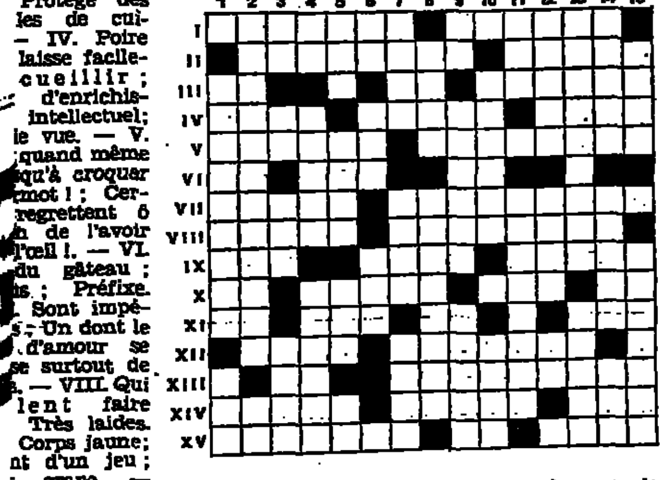
Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 170

HORIZONTALEMENT

...crocha son lustre au moyen d'une grande échelle ; A son arrêt, ... monde ne descend pas. — II. Est le théâtre d'une circulation ...nte ; Jusqu'à présent, on n'en a connu que deux. — III. Inter-... ; Orienta-... Protège des ...les de cui-... — IV. Poire ... laisse facile-... cueillir ; ... d'enrichis-... intellectuel ; ...le vue. — V. ... quand même ...squ'à croquer ...mot ! ; Cer-... regrettent 6 ...n de l'avoir ...l'œil !. — VI. ...du gâteau ; ...s ; Préfixe. ... Sont impé-...s ; Un dont le ... d'amour se ...se surtout de ... — VIII. Qui ...lent faire ... Très laides. ... Corps jaune ; ...nt d'un jeu ; ... grave. — ...éviation ; Mit sur le *sable* ; ... de sel qui, dans le fond, ...pas tellement connue ; Lie. ... Fin de participe ; Une ... adresse ; Abréviation : ... — XII. Un drôle d'oiseau ! ; ... le plus court chemin. — ... Sur la rose des vents ; Se ...era vraiment chouette. — ... Fort gai ; Appelée ; Extrait ...goletto. — XV. Veste autri-...ie ; D'un auxiliaire ; Hante ...ts humides.



VERTICALEMENT

...lesure pour semeur ; Michel ... fait toute une histoire !. — ...ns leur domaine, il suffit ... à la hauteur de sa tâche ...viter de trop se pencher sur ...ns problèmes ; Lettres ...u. — 3. Eau douce ; Essence ; ...s cardinaux ; Figure bibli-... — 4. Lieu de fouilles ; Plus ...ie ; Se fait à la coque. — 5. ...nce un sujet de *conversation* ...oit être vite épuisé ; Cer-... y reprennent des forces ; ... gibier ; Participe. — 6. ... ; Fin de participe ; Maxime. ... Avait l'habitude de parler ... ; Emis par un travailleur ...rce ; Doit plaire à ceux qui ...itent parler. — 8. Commune ...elgique ; Revient périodique-... — 9. Pronom ; Rétro, a pourtant toutes les chances de plaire ; A ne pas perdre ! — 10. A l'écart ; Epais. — 11. Cinquante pour cent d'un somnifère dangereux ; Ne manque pas de piquant ! — 12. Gros en période d'allaitement ; Ne règne plus depuis longtemps ; Conjonction. — 13. Minutieusement regardées ; Beau, il peut être laid alors que faux il l'est toujours. — 14. Parfaux il l'est toujours. — 14. Pardonne ; Localité de France ; Revuiste. — 15. Port français ; Offre aux regards mille tentations.

Solution du problème n° 1 169

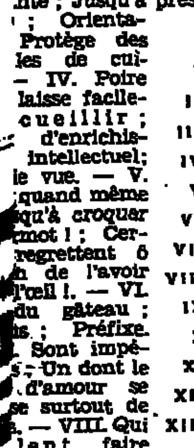
Horizontalement

I. Ami ; Iéna. — II. Giroflées. — III. Eson ; Apre. — IV. Enervées. — V. Areg (pluriel admis du mot « erg ») ; Es. — VI. De : Ave ; Ta. — VII. Ussé. — VIII. Usas ; Oté. — IX. Routinier. — X. Arènes. — XI. Tourets (masques).

Verticalement

1. Age ; Adour. — 2. Misère ; Solo. — 3. Irone ; Pau. — 4. Onega ; Star. — 5. If ; Vu ; Ire. — 6. Elavées ; Net. — 7. Nèpes ; Soins. — 8. Aère ! ; Tétée. — 9. Sésia ; Erse.

GUY BROUTY.



CULTURE

LES PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a décerné son *Grand Prix de littérature* (50 000 F) à Henri Queffelec, pour l'ensemble de son œuvre.

Le *Grand Prix de poésie* (25 000 F) à Gabriel Audisio.

Le *Prix de la nouvelle* (10 000 F) est attribué à Roger Grenier pour *le Miroir des eaux.*

Le *Prix de l'essai* (10 000 F) récompense Jules Monnerot, pour *Inquisition.*

Les autres récompenses

— *Grands prix du rayonnement français* (trois prix de 15 000 F) : Jean Auba, directeur du Centre international d'études pédagogiques ; Roger-Georges Morvan, directeur de l'Encyclopédie et Herbert Barth.

— *Prix de la critique* (10 000 F) : partagé entre Gilbert Ganne et Roger Giron.

— *Prix Henri-Mondor* (10 000 F) : Marc Eigeldinger.

— *Prix Dumas-Millier* (5 000 F) : Léon-Gabriel Gros.

— *Prix Gustave Le Métais-Larivière* (10 000 F) : André Georges.

— *Prix Pierre de Regnier* (10 000 F) : Jacques Lacarrière.

— *Grands prix d'académie* : un prix de 10 000 F : M. Roland Mousnier pour l'ensemble de ses travaux historiques ; deux prix de 5 000 F chacun à Diane de Margerie et Louise Servicen pour l'ensemble de leur œuvre.

— *Prix Jean-Walter* (10 000 F) : Simon Leys pour *les Habits neufs du président Mao* (Champ libre).

***

Pour l'ensemble des récompenses attribuées, on arrive à une somme de 581 000 F, contre 304 000 F l'an dernier. C'est dire combien ces prix ont été revalorisés, prélevés sur les fonds propres de l'Académie (fondations).

HENRI QUEFFÉLEC : un écrivain de la mer

Ecrivain de la mer, Henri Queffélec a beau être natif de Brest — le 29 janvier 1910 — de parents bretons de vieille souche, il n'a abordé cette « spécialité » que sur le tard, après un détour chez les « intellectuels », dont l'influence ne semble pourtant pas l'avoir marqué. Normalien, agrégé de lettres, il est au début de l'occupation professeur au lycée Thiers, à Marseille, mais il se fait mettre en congé en 1941 pour se consacrer aux lettres.

En 1944, Stock lui prend trois manuscrits : *la Fin d'un manoir, le Journal d'un salaud*, où il met en scène certains milieux troubles d'une époque troublée, *Un recteur de l'île de Sein* qui lui vaudra d'emblée la faveur du grand public.

Désormais, sa production s'échelonne régulièrement. Le plus souvent, ses romans auront pour décor les côtes et les îles bretonnes, l'océan et ses colères ; pour personnages des pêcheurs et des paysans. En 1949, *Au bout du monde* lui vaut le prix du Renouveau français. C'est l'histoire de Geneviève Bars, une jeune institutrice nommée pendant la guerre *de 1914-1918 dans une école* perdue de Bretagne. Paraissent ensuite, *Tempête sur Douarnenez* (1951), *Celui qui cherchait le soleil* et *Un homme d'Ouessant* (1953), des livres sur Brest, sur le Finistère, sur la Bretagne.

Un royaume sur la mer lui vaut, en 1958, le grand prix du roman de l'Académie française. Les passions humaines sont aux prises dans cet ouvrage avec les éléments déchaînés.

Combat contre l'invisible (1958) traite des problèmes posés par la recherche nucléaire : l'auteur demande jusqu'à quel point *l'homme* a le droit de modifier le visage de l'univers. (On l'a autorisé à vivre un mois dans la cité atomique de Marcoule.)

Il a encore publié depuis *Frères de la brume, Tempête sur la ville d'Ys, Solitudes, Sous un ciel noir, Quand la terre fait naufrage, Je te salue, vieil océan, la Mouette et la Croix, la Faute de Monseigneur, Le sursis n'est pas pour les chiens, le Folgoët, Laissez venir la mer, les Iles de la Miséricorde,* etc. Cette œuvre si riche, et dont le thème dominant est l'exaltation de la volonté, vaudra, en 1967, une nouvelle distinction à Henri Queffélec : le prix Jean-Walter fondé pour récompenser une œuvre capable de communiquer aux jeunes des vertus de courage et d'énergie.

Queffélec, libéré d'un intellectualisme qui l'étouffait, n'a jamais hésité à se rendre sur les lieux où évoluent ses héros. C'est ainsi qu'il a pêché la morue au large de Terre-Neuve avec les marins du *Ville-de-Fécamp*, restant quatre-vingt-trois jours en mer. Il a fait maintes traversées, parcouru maints continents.

J.-M. D.

● ROGER GRENIER : des nouvelles discrètes et mélancoliques.

Roger Grenier, directeur littéraire aux éditions Gallimard, s'est fait connaître surtout par ses romans, notamment le Palais d'hiver, *et* Ciné-roman *qui a obtenu, en 1972, le prix Femina. Mais il excelle aussi dans l'art de la nouvelle où s'impose sa manière discrète et mélancolique.* « Avec très peu de mots, Roger Grenier nous fait très mal. On dirait qu'il écrit sur la pointe des pieds, en retenant son souffle, pour mieux entendre ceux qui gémissent, bouche cousue », *écrivait Gabrielle Rolin, à propos du* Miroir des eaux *(le* Monde *des livres du 14 mars).*

GABRIEL AUDISIO : un rhapsode de l'amour terrestre

Né avec le siècle, à Marseille, Gabriel Audisio est un fils du soleil. Loin des brumes, des nostalgies mouillées, il a chanté très tôt sa joie d'être au monde, d'être de ce monde, d'être ce monde. Structurant le poème avec la vigueur d'un Cézanne découpant l'espace saturé de clarté, il a célébré le règne des corps, la ferveur de l'enracinement dans un sol concret, chaud, palpable. Les grandes proses lyriques Sel de la mer, Jeunesse de la Méditerranée, *composent une sorte de préface à ce qu'il est convenu d'appeler l'Ecole algérienne des lettres, qui rassemblait alors Albert Camus, Mohammed Dib, Emmanuel Roblès, Jules Roy, René-Jean Clot, Jean Pélegri et d'autres encore. Gabriel Audisio, qui fut fonctionnaire au gouvernement général de l'Algérie, puis au ministère des affaires étrangères, a produit, avec régularité, une œuvre vaste et multiforme tout entière habitée par la poésie, qu'il s'agisse de recueils de poèmes, de pièces de théâtre, d'adaptations de tragédies grecques, d'essais.*

Parti, avec Hommes au soleil *(1923), d'une sorte d'unanimisme mêlant la croyance en l'avenir et la passion de la fraternité, Gabriel Audisio s'élèvera vers les hauteurs d'un lyrisme plus vaste, cosmique et frémissant, dans* Rhapsodies de de l'amour terrestre *(1949).*

La seconde guerre mondiale devait tourmenter âprement ce poète de la communion humaine. Les Poèmes du lustre noir *(1944) allaient en porter témoignage, ainsi qu'un précieux petit « livre d'expérience » :* Feuilles de Fresnes, *dans lequel Audisio, évoquant son arrestation par la Gestapo et ses prisons, rappelle, avec une vive émotion, la force et la lumière qu'il puisa dans le recours à la poésie.*

***

Gabriel Audisio, après quelques rares recueils parus ces vingt dernières années (Danger de vie, Canards sauvages et autres fables...), *publie aujourd'hui, chez René Rougerie, un « testament » poétique :* Racine de tout.

Dans ce recueil on entd une voix qui sait que le terme approche, une voix dépouillée, celle d'un homme qui, de métamorphoses en métamorphoses, de blessures en extases, de visions en douleurs, est parvenu à une sorte de sagesse, mais une sagesse vivifiée par la mémoire, la passion intacte du chant, le goût toujours vif des biens de ce monde. Certes, Pan s'est assagi, mais il n'a pas renoncé à sa peau de soleil. La lumière arrachée à la pierre, à l'ombre, ne saurait périr, assure plus convaincante ! — Gabriel Audisio dans Feu de paille :

Verte la sève est morte
l'herbe devenue paille
Entre la pourriture et la
[mangeoire
Matière qui survit
L'espoir du feu
Flamme qui régénère
Cendres au vent
pour féconder le ciel

Honoré aujourd'hui, un peu tardivement peut-être, Gabriel Audisio peut se féliciter d'avoir fécondé le siècle d'une parole nourricière comme pain blanc.

Le Prix mondial Cino-Del-Duca est attribué au romancier cubain Alejo Carpentier

Pour son montant (150 000 francs), pour la notoriété de son jury, qui ne compte pas moins de sept membres de l'Académie française, un membre de l'Institut, un prix Nobel, pour sa volonté de récompenser une œuvre tantôt scientifique, tantôt littéraire « portant un message humaniste », on a souvent comparé le Prix mondial Cino del Duca à un petit Nobel. Il a été décerné jeudi 5 juin au grand romancier cubain Alejo Carpentier.

Agé de soixante et onze ans, Alejo Carpentier est actuellement ministre conseiller de l'ambassade de Cuba à Paris. Comme l'a dit Roger Caillois, membre du jury, qui a révélé l'œuvre d'Alejo Carpentier en France, la vie de celui-ci est un va-et-vient entre le Vieux Monde et le Nouveau. Il est venu jeune à Paris, avant la première guerre. Il y es trevenu en 1928 pour un séjour de onze ans, où il s'est mêlé aux surréalistes dissidents, avant de s'y retrouver comme représentant de son pays depuis 1970.

Les trois grands romans à la fois historiques, réalistes et poétiques qui l'ont fait connaître ici, le Royaume de ce monde, le Partage des eaux, le Siècle des lumières, *sont nourris des multiples cultures qu'il a traversées et de l'opposition entre civilisation et nature, forces rationnelles et forces instinctives. On y retrouve donc des paraboles sur les problèmes de notre temps.*

Le Prix mondial Cino Del Duca consacre cette œuvre qui, une des premières, a attiré l'attention sur le remarquable essor littéraire de l'Amérique latine. Mais il donne aussi le coup d'envoi à une nouvelle vague de création d'Alejo Carpentier. Depuis plusieurs années, en effet, il n'avait rien publié. Or deux romans vont paraître coup sur coup en traduction chez Gallimard.

La fondation Cino Del Duca a également attribué deux bourses ; l'une, de 5 000 francs, destinée à un auteur n'ayant encore rien publié, est allée à M. Bruno Gariatti, vingt-neuf ans, pour un Journal intime qu'il tient depuis quinze ans ; la seconde, d'un montant de 10 000 francs, a été remise à un jeune poète, Philippe Denis, dont un recueil a paru au Mercure de France. Les deux lauréats n'appartiennent pas au milieu littéraire : le premier est agent technique, l'autre, quoique élève de Roland Barthes et disciple, en poésie, d'Yves Bonnefoy et d'André du Bouchet, travaille comme journalier dans une ferme de Toulouse.

LES GRANDS PRIX DE LA VILLE DE PARIS

Les Grands Prix de la Ville de Paris ont été décernés le jeudi 5 juin. Les prix de musique à Claude Prey, de sciences à Pierre Mériel et de technique à Jacques-Emile Dubois ont été annoncés en premier (le Monde *du 6 juin).*

● **LITTERATURE : Jules Roy.**

Né le 22 octobre 1907 à Rovigo (Algérie) dans une famille de petits colons, Jules Roy, après des études secondaires à Alger, entre à l'Ecole militaire de Saint-Maixent en 1930. En 1939, il combat dans une escadrille d'observation. En 1940, il gagne l'Afrique du Nord. Il publiera, en 1942, ses deux premiers recueils de poèmes : *Trois prières pour des pilotes, Deux chants pour un temps d'épreuves.* La même année, il part pour l'Angleterre.

En 1943, paraît son premier récit : *Ciel et Terre.* En 1945, il collabore à *Combat*, auprès de son ami Albert Camus. En 1946, il obtient le prix Renaudot pour *la Vallée heureuse.* En 1952, sa pièce *Beau Sang* est représentée au Théâtre de l'Humour. En 1953, colonel en Indochine, il démissionne de l'armée. En 1955, il publie *la Femme infidèle.* En 1958, il obtient le grand prix de littérature de l'Académie française. En 1960, il collabore à *l'Express* et fait paraître *la Guerre d'Algérie*, qui suscite diverses polémiques.

En 1963, il rapporte d'Indochine un récit : *la Bataille de Dien-Bien-Phu.* En 1967, il entreprend sur l'histoire de l'Algérie, de 1830 à 1962, une série romanesque : *les Chevaux du Soleil*, qui comprendra six volumes, dont le dernier, *le Tonnerre et les Anges*, est sorti récemment (voir « le Monde des livres » du 25 avril 1975).

● **PEINTURE : Soulages.**

Né à Rodez en 1919, Pierre Soulages avait dès ses débuts à Paris, en 1946, participé au premier rang à l'épopée de la peinture abstraite qui s'inventait. Assez vite, sa peinture sobre et altière devait trouver son expression essentielle dans un graphisme simple qui occupe l'espace du tableau comme une architecture en construction, avec justesse et aussi avec *lyrisme.* Dans sa sobriété apparente, Soulages a en effet su se montrer un fastueux peintre de bruns et de noirs, dans la tradition de la peinture classique.

● **THEATRE : Hugues Quester (prix Gérard-Philipe).**

Hugues Quester, qu'on a remarqué ces dernières saisons pour ses interprétations chez Patrice Chéreau (*Toller, la Dispute, la Chair de l'orchidée*) et au Théâtre de la Ville, récemment, dans *la Mouette*, mise en scène par L. Pintilié, reçoit le prix Gérard-Philipe, qui distingue un jeune comédien.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Histoires d'A et de C

La deuxième édition d' « Au pied du mur », l'initiative de Brigitte Bardot et Jean Nainchrik, était consacrée à l'adoption, jeudi soir, sur Antenne 2. Mme Simone Veil, ministre de la santé, était conviée, selon le principe de l'émission, à annoncer des mesures concrètes dans ce domaine.

Mme Veil s'est engagée, en son nom et au nom du garde des sceaux, à déposer un projet de loi, à la session d'automne, sur le bureau de l'Assemblée nationale ; elle a envisagé, notamment, la création d'un conseil national supérieur chargé des questions de l'adoption. (Lire nos informations p. 44.) *Nul doute que le dossier sera mis à l'étude : l'absence de passion à ce débat — quel contraste avec les « Dossiers de l'écran » consacrés aux Rosenberg — est un indice de la complicité de cœur et d'esprit qui régnait, malgré les élans un peu désordonnés de Brigitte Bardot, entre les « procureurs » et le membre du gouvernement mis sur la sellette.*

L'émission avait débuté sur un compte rendu des résultats du premier « Au pied du mur », consacré à la condition animale dans les zoos : les producteurs étaient satisfaits ; des mesures avaient été prises ; d'autres étaient en instance.

Autre continuité du numéro un au numéro deux : le reportage de Jean-François Delassus, enquête acrupuleuse sur les faits, description minutieuse des alternatives offertes à l'enfance abandonnée, placement chez des parents nourriciers, adoption ou éducation au « foyer », autrement dit à l'orphelinat.

Il y a bien plus de « parents » potentiels que d'enfants adoptables, et pourtant... Entre les difficultés créées par la loi et l'hésitation de nombreux couples à prendre des enfants âgés de plus de cinq ans, ou bien des petits métis sans « exotisme » (ni Vietnamiens, ni Bengalis, ni Biafrais), se dessinent les lignes de défense d'une société demeurée bien plus traditionnelle qu'on ne croit, où l'enfant est moins désiré pour lui-même que pour ce qu'il représente (et on comprend les précautions prises par les services de l'aide sociale). Information inédite pour la plupart des téléspectateurs : il existe une sorte de sous-diaconat de la fonction parentale, le « parrainage » qui permet à des enfants ne pouvant être adoptés d'être suivis, entourés, par des adultes bénévoles, qui leur offrent de leur temps, sans les intégrer formellement dans leur cellule familiale.

* *

Cependant, la qualité du dossier était constamment déviée par le parti pris de sensiblerie qui domine sa réalisation. Les images du reportage de Jean-François Delassus évoquaient irrésistiblement celles de l'enquête précédente, regards et visages d'enfants utilisés dans la même intention, de la même manière que les faciès d'animaux en cage, filmés — on s'en souvient — de façon scandaleusement antropomorphique, en une suite de gros plans « psychologiques ».

De même, les emballements à froid de Brigitte Bardot pour dénoncer la paperasse, le temps perdu — ruptures de ton encore accentuées par le montage absurde d'un débat sans spontanéité, — paraissaient destinés à masquer le côté technocratique de l'émission, que la personnalité chaleureuse de Mme Veil n'est pas parvenue à effacer. Le propos qui se voulait généreux est constamment demeuré technique, et l'ensemble était trop approximatif pour être techniquement efficace.

Après les histoires d'A, l'histoire de C. A peine refermé, le dossier de l'adoption, Alain Decaux racontait la Castiglione. Et il la raconte si bien cette femme qui a traversé le devant de la scène politique pour faner finalement dans l'alcôve... Quel talent de conteur, mais que de doutes aussi depuis le débat sur les Rosenberg. Et si, là encore, Alain Decaux avait pris quelques libertés avec l'exactitude des faits pour permettre à l'histoire de mieux se raconter ?

MARTIN EVEN.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 6 JUIN

— *Le Liban* est le sujet du magazine « Au rendez-vous des grands reporters » avec des interviews du président de la *République* et du premier ministre libanais, et la participation de journalistes libanais, palestiniens et de notre collaborateur Eric Rouleau, sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Sir Christopher Soames*, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, répond aux questions de Jean-Pierre Joulin sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Force ouvrière* expose son point de vue à la « tribune libre » de FR-3, à 19 h. 40.

— *L'Inde des Anglais, des massacres et de Gandhi*, est le thème du magazine « Apostrophes » sur Antenne 2, à 21 h. 40.

SAMEDI 7 JUIN

— *M. Roger Wybot*, ancien directeur de la D.S.T., est le rédacteur en chef du Journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— *M. Serge Dassault*, commissaire général du Salon du Bourget, est l'invité de « Un homme, un événement », sur FR 3, à 19 h. 40.

LE BRETON PAR LES ONDES

(De notre correspondant.)

Brest. — *Le breton peut s'apprendre par la radio.* Depuis six ans, Radio-Brest diffuse, deux fois par semaine, une émission consacrée à l'enseignement de cette langue. Le réalisateur, M. Visant Séité, un frère de la congrégation de Ploërmel, qui professe au collège Saint-Louis de Châteaulin, vient d'éditer un livre accompagné d'une mini-cassette, « le Breton par les ondes », autrement dit « Ar brezoneg dre radio », qui reproduit le cours de Radio-Brest, et, depuis le début de l'émission, le journal « le Télégramme de Brest et de l'Ouest » publie la leçon intégrale la veille de son passage à l'antenne.

Dans ses cours radiophoniques, M. Séité est assisté depuis peu par une religieuse enseignante, Mlle Soizik Paugam, de la congrégation des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc.

M. Visant Séité est également le promoteur de cours de breton par correspondance, dont la création remonte à une trentaine d'années, et l'auteur d'un lexique.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 6 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christina.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Etienne », de J. Deval. Mise en scène Louis Seigner, réal. P. Sabbagh, avec J.-P. Lamy, F. Pasquali, R. Devilliers, A. Carrère.
Les Lebarmecide (ménage sans histoire de petits-bourgeois parisiens) ont nourri en leur sein une « brebis galeuse » : leur fils Etienne, cancre et escroc. (Seconde diffusion.)

22 h. 55 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer, réal. P. Robin Benaïoun.
Avec Jean Legaret (sénateur de la Seine), Henri Troyat, de l'Académie française (pour « les Feux du matin »), Guy Breton (pour « le Cabaret de l'histoire »), Emile Namer (pour « l'Affaire Galilée »), Jacques Bodoin, Suzanne Gabriello, Bernard Lavalette.

23 h. 25 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilotes de courses.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté. Réal. A. Tarta.
Avec Alain Barrière.

21 h. 40 Apostrophes, de B. Pivot, avec G. Lapouge et C. Barma.
L'Inde, *avec D. Lapierre et L. Collins, pour « Cette Nuit, la liberté ». Participeront à l'émission : François Doré, Jacques Pouchepadass et Max Olivier-Lacamp.*

22 h. 55 Ciné-club : « M. le maudit », de F. Lang (1931), avec P. Lorre, O. Wernicke, Th. Loos, G. Grundgens. (V.o. s.-titrée N.)
Un malade mental, qui siffle un air de Grieg, sème la terreur dans une ville allemande, en tuant des fillettes. La police ne parvenant pas à l'arrêter, les bandits des bas-fonds, inquiétés à cause de lui, le traquent.

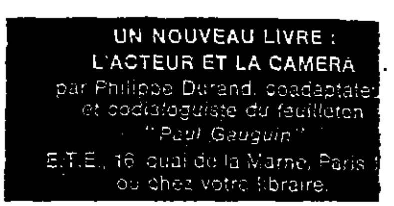
● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Des livres pour nous.

19 h. 40 Tribune libre : Force ouvrière.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin », R. Pignaut, avec M. Barrier, A. Lon... P. Lafont, G. Berner, F. Niermans. (... sode).



21 h. 20 Série prix Nobel : Denis Gabor.
Portrait d'un homme qui inventa ...graphie (la photographie en trois ...sions), qui reçut le prix Nobel de ph... en 1971, et s'inquiète aujourd'hui de l'... sion démographique.

21 h. 50 FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes, par M. Be... Michel Leiris et l'opéra, avec Arnaud Nascer ; 22 ... Entretien avec Ph. Soupault ; 23 h., De la nuit ; 23 ... Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-E... Orchestre national, direction E. Inbal. Avec le conc... B. Janis, pianiste : « Tannhäuser », ouverture (Wa... « Concerto n° 3 en ut majeur pour piano, opus 26 » (Pro... « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky, Ravel) ; ... (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Noct...

SAMEDI 7 JUIN

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif. « Les bœufs musqués ».

20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier : Claude François.

21 h. 35 Série : Maîtres et valets. « Chantage ».
Un soldat irlandais prétend détenir des lettres que Lady Marjorie aurait adressées à un jeune officier avec lequel elle avait eu une aventure. Thomas espère bien tirer un avantage de cette affaire.

22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.
Avec « Petit Bobo », les Frères ennemis, Jean Carmet, Bernard Haller, Arron et Evrard.

22 h. 55 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Un jour futur, de M. Lancelot et P. Laforêt.

18 h. 55 Jeu : « Des chiffres et des lettres ».

19 h. 44 Feuilleton : « Pilote de courses ».

20 h. 35 Télé-film : « la Vie de Plaisance », de J. Pelegri, réal. P. Gautherin. Avec Ch. Vanel, G. Montero, B. Lord.
Raymonde et Marcel, un vieux couple modeste, vivent heureux dans leur appartement du quatorzième arrondissement ... quartier de Plaisance est pour eux un village. Une lettre d'expulsion, un déménagement, apportent la douleur et le dés...

22 h. 10 Jeu : Pièces à conviction.

23 h. 10 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.

19 h. 40 Un homme, un événement.

20 h. Court métrage : « Attention », de F. ... et G. Vienne, et « Geronimo », de Senechal.

20 h. 30 Dramatique : « la Porte du large », P. Boileau et T. Narcejac. Réal. P. Ba...
Une histoire de morts qui ne ... pas vraiment morts, de vivants qui se ... passer pour des morts et inversement. ... histoire d'argent. Une maison au bord ... la mer, un soir d'hiver...

21 h. 55 FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Emission spéciale consacrée à Mendelssohn, François Pigeaud ;
20 h., « le Fondeur d'étain », de L. Holberg, ave... Bertin, S. Flon, G. Pierrauld. Traduction G.-G. Albers (... sation B. Horowicz) ; 22 h., La fugue du samedi ; 23 ... Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1913 : « Embryons desséc... (Satie), « Scherzo, over the pavements » (Ives), « ... poèmes de Mallarmé » (Debussy), « Sonate n° 10, opus ... (Scriabine), « Trois poèmes de Mallarmé » (Ravel) ; 21 ... (S.), Musique à découvrir. Avec le concours de E. Choj... claveciniste et X. Darasse, organiste : « Joutes » ... Chaynes), « Concerto en sol majeur » (Padre Antonio S... « Jeux pour deux » (F. Donatoni), « Concerto en ré maj... (Padre Antonio Soler), « Solstice » (F.-B. Mâche) ; Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 Sérénades.

DIMANCHE 8 JUIN

● CHAINE I : TF 1

17 h. 20 Emission historique : Les grandes batailles du passé (« Québec »), prod. H. de Turenne et D. Costelle, réal. A. Danis (rediffusion).

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.

19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.

20 h. 35 Film : « Mise à sac », d'A. Cavalier (1967), avec M. Constantin, D. Ivernel, F. Interlenghi, P. Le Person, Ph. Moreau.
Une bande de truands paralyse, une nuit, une petite ville de la vallée de l'Isère pour réaliser un gigantesque cambriolage.

22 h. Essai : « Shakespeare et Peter Brook », par R. Marienstras et I. Roméro (Institut de l'audio-visuel).

23 h. IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Film : « Notre agent à La Havane », de C. Reed (1959), avec A. Guiness, B. Ives, M. O'Hara, N. Coward.
Un Anglais, marchand d'aspirateurs à La Havane, accepte de devenir agent de l'Intelligence Service pour rétablir ses finances. Il ne connaît rien au métier d'espion et transmet des renseignements fantaisistes.

19 h. 30 Jeu : Ring parade, de Guy Lux et J. Duforest.

20 h. 25 Variétés : Système 2, de G. Lux et J. Duforest.

21 h. 20 Feuilleton : François Gaillard ou la vie des autres. « Madeleine », de H. Gra... A. Maheux. Réal. J. Ertaud.

22 h. 40 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Feuilleton : Les cousins de la « C... tance », de P. Guimard, réal. R. Ma... avec L. Barjon, C. Brosset, J.-M. ... J. Granval.

20 h. 10 Documentaire d'art : Civilisations ... et art d'aujourd'hui. Amériques ind... nes.

21 h. FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Festival de Barentin : « la Place royale ou l'e... vagant amoureux », de P. Corneille, avec Y. Pollot, C. A... E. Dechartre, B. Gautier, J.-N. Dalric ;
20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de cré... radiophonique : le musicien Steve Reich, par D. Caux... de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Ma... Spécial Bob Dylan ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Co... de l'opus 4, la Stravaganza » (Vivaldi) ;
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Trio ... violon, luth et basse continue en sol mineur (Vivaldi), R. Breitschmid, A. Sfinoi ; « Messe en ré mineur Nel... (Haydn), avec S. Stahlman, soprano, H. Watts, contralt... T. Krause, basse ; « Concerto en ré majeur n° 1 pour v... et orchestre » (Prokofiev), avec I. Stern ; 21 h. 45 Nouveaux talents, premiers sillons : W. Hudecek, violon... « Concerto en la mineur » et « Mazurka opus 49 » (Dvo... 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d... et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-Fra... 1 h. 30 (S.), Sérénades.

SPORTS

ATHLÉTISME

LE CUBAIN LÉONARD ÉGALE LE RECORD DU MONDE DU 100 MÈTRES (9 sec. 9/10)

Le Cubain Silvio Leonard, vingt ans, a égalé, jeudi 5 juin à Ostrava (Tchécoslovaquie) le record du monde du 100 mètres en 9 sec. 9/10. Six athlètes, tous américains, détenaient conjointement ce record du sprint.

C'est le 20 juin 1968, à Sacramento (Californie), que Jim Hines réussit, le premier, à courir le 100 mètres en moins de 10 secondes. Le même jour, deux autres Américains, Ronnie Smith et Charlie Greene, réussissaient le même temps. Quatre ans plus tard, à Eugene (Oregon), Eddie Hart et Ray Robinson égalaient le record du monde, tout comme Steve Williams, l'année dernière, à Los-Angeles.

FOOTBALL

L'ISLANDE BAT LA R.D.A.

Dix jours après avoir tenu en échec (0 à 0) l'équipe de France, les footballeurs islandais ont créé une nouvelle surprise en battant les Allemands de l'Est, par 2 à 1, le 6 juin, à Reykjavik. A la mi-temps, les Islandais menaient 2 à 0. Après ce résultat, la Belgique est *plus que* jamais favorite du groupe 7 du Championnat d'Europe des Nations.

Classement. — 1. Belgique, 3 matches, 5 pts ; 2. Islande, 4 m., 4 pts ; 3. R.D.A., 4 m., 3 pts ; 4. France, 3 m., 2 pts.

● En match « retour » comptant pour l'attribution du titre de champion de France de deuxième division, Nancy a battu Valenciennes par 4 à 0. A l'« aller », les deux équipes avaient fait match nul, 0 à 0.

CYCLISME. — *Le Belge Freddy Maertens, qui a remporté la troisième étape du Dauphiné libéré (Monceau-les-Mines - Saint-Etienne, 207 kilomètres), occupe toujours la première place du classement général devant son compatriote Van Loy et l'Italien Moser.*

HIPPISME. — *Le prix Armand de Jumilhac, disputé à Evry, et réservé aux paris couplé gagnant et tiercé, a été remporté par Gaston (412), suivi de Aux Couleurs (410, et de Erosore (420). La combinaison gagnante est donc : 12-10-20.*

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

L'élimination d'Orantès (finaliste 1974) en deux sets

Les bains de soleil de Roland-Garros ont repris leur faveur d'antan, le jeudi 5 juin, pour la deuxième journée des internationaux, en principe réservée aux dames et suivie par un public nombreux qui atteste la popularité croissante du tennis. Ce fut l'occasion d'admirer sur le central la gracieuse maîtrise de Chris Evert, tenante du titre, et sur un court secondaire, la robustesse de sa nouvelle rivale tchèque, Martina Navratilova, dont la solidité virile nous a rappelé la championne de ski Anne-Marie Proell.

Côté hommes, il y eut une élimination de taille. A midi, devant des tribunes vides, l'Espagnol Orantes, finaliste 1974, s'est fait écraser en deux sets par le sombre Italien Zugarelli, en nous démontrant ce manque de ressort subit qui est sa tare secrète et l'empêche d'être un vrai champion.

Les Français, sauf Caujolle, battu sans rémission par le Chilien Prajoux, ont passé leur tour : Jauffret devant Spear, Dominguez devant Stewart et Proisy devant Gerken, ce dernier résultat ayant la valeur d'une performance.

O. M.

Les résultats

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour : Zugarelli (It.) bat Orantes (Esp.), 6-3, 6-0 ; Ramirez (Mexique) bat Farrel (G.-B.), 6-4, 6-1 ; Proisy (F.) bat Gerken (E.-U.), 6-7, 6-1, 7-5 ; Nastase (Roum.) bat Phillips-Moore (Austr.), 6-3, 6-2 ; Dominguez (F.) bat Stewart (E.-U.), 6-2, 6-4 ; Goven (F.) bat Benavides (Brésil), 6-3, 6-2 ; Smith (E.-U.) bat Vasquez (Arg.), 6-4, 6-4.

Deuxième tour : F. Jauffret (F.) bat Spear (Youg.), 6-1, 7-5 ; Parun (N.-Z.) bat N'Godrella (F.), 6-4, 7-6 ; Prajoux (Chili) bat Caujolle (F.), 6-1, 6-4.

SIMPLE DAMES

Premier tour : M. Navratilova (Tch.) bat B. Araujo (Arg.), 6-4, 6-4 ; O. de Roubin (F.) bat J. Heldman (E.-U.), 7-5, 6-4 ; J. Newberry (E.-U.) bat B. Simon (F.), 6-0, 6-4 ; O. Morozova (U.R.S.S.) bat R.-J. Tenney (E.-U.), 6-2, 6-1 ; G. Chanfreau (F.) bat L. Charles (G.-B.), 6-3, 6-0 ; C. Evert (E.-U.) bat C. Perea (Esp.), 6-2, 6-2 ; R. Darmon (F.) bat L. Pericoli (It.), 5-7, 6-1, 6-3.

ÉCHECS

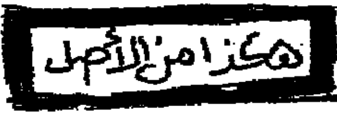
● *Mort du champion d'échecs Paul Keres.* — L'un des plus grands joueurs mondiaux d'échecs, l'Estonien Paul Keres, est mort, le 5 juin à Helsinki.

Paul Petrovitch Keres était né en 1916 en Russie, et avait toujours figuré dans le peloton de tête des grands joueurs internationaux, bien que n'ayant jamais obtenu le titre de champion du monde. Au cours d'une brillante carrière, il avait été notamment trois fois champion de l'U.R.S.S., quatre fois champion des Olympiades mondiales et trois fois champion d'Europe, et avait remporté plus de vingt tournois internationaux.

SCIENCES

● *L'Union soviétique a lancé, pour la seconde fois, un petit satellite français de technologie,* jeudi 5 juin, en même temps qu'un satellite de télécommunications soviétique de type Molnya, à l'aide d'une même fusée. Le satellite français a été placé sur une orbite elliptique entre 400 et 40 000 kilomètres d'altitude, et fonctionnera au moins un an.

Appelé SRET - 2 (satellite de recherches et d'études technologiques), il est destiné à l'expérimentation d'un système important qui sera placé, en 1977, sur le satellite européen de météorologie Météosat.



En bref

Animation

Pour une maison [d]e la culture noire

[L]e succès remporté par la [pi]ce *Gouverneurs de la rosée* [(le] *Monde* du 15 février) est un [enc]ouragement pour son adap[tat]eur, Benjamin-Jules Rosette. [Fon]dateur de l'association [Th]éâtre noir, il voudrait faire [con]naître en France les œuvres [d'au]teurs africains et antillais [fran]cophones : « *Pas seulement* [le] *théâtre*, dit-il, *mais aussi la* [dan]se, *la musique, la sculpture,* [la] *peinture, l'artisanat.* » La re[pré]sentation du chef-d'œuvre de [l'éc]rivain haïtien Jacques Rou[mai]n a permis de regrouper un [cert]ain nombre de comédiens [noir]s de différentes ethnies : [« *N*]*ous souhaitons étendre cette* [*exp*]*érience à tous les créateurs* [*noir*]*s et les faire connaître du* [*pub*]*lic français*, explique B.-J. Ro[sett]e. *Mais il faudrait pour cela* [*un*] *lieu permanent de rencontre,* [*de*] *travail, où nous puissions* [*mon*]*ter des spectacles, des expo*[*sitio*]*ns; une maison de la culture* [*noir*]*e.* »

[On] *reverra Gouverneurs de la* [*rosé*]*e* le 22 juillet à Vaison-la-[Ro]maine, le 25 à Carpentras, et [en] août au Festival d'Avignon. [Mai]s déjà Benjamin Rosette envi[sag]e l'organisation d'une véri[tabl]e « saison noire » et invite [tous] les créateurs à venir élargir [l'ass]ociation. Mais son rêve d'une [mai]son de la culture ne pourra [pas] prendre forme sans sub[vent]ion. — M. M.

Théâtre Noir, 33, rue Roger-[Sale]ngro, Le Kremlin-Bicêtre.

Débats

Le théâtre [n]on professionnel à la FNAC

[Vingt-]cinq troupes non pro[fess]ionnelles présentent leurs [spe]ctacles jusqu'au 8 juin dans [le] [...] à des noms connus : Arra-[...] [M.]J.C. de Boulogne. A cette [occ]asion, un débat sur « le [thé]âtre non professionnel et [ama]teur » a été organisé à l'au[dito]rium de la FNAC devant un [pub]lic clairsemé. Les deux tiers [des] troupes invitées aux Ren[con]tres pratiquent la création [coll]ective. Les autres s'adres[sent] à ds noms connus : Arra[bal,] de Obaldia, Guy Foissy. [Elle]s n'ont pas de grands [moy]ens pour découvrir de nou[veau]x auteurs.

[En] France, les troupes ama[teur]s se comptent par milliers. [Bea]ucoup se contentent de [joue]r *de petites pièces sans* [prét]ention, transmises de géné[ratio]n en génération. Celles-là [ne] sont pas invitées aux Ren[cont]res. Celles que l'on y [trou]ve cherchent à créer, à [fair]e naître et à faire connaître [un] théâtre qui parle d'aujour[d'hu]i, un théâtre politique. Les [prof]essionnels attendent d'elles qu'elles prennent des risques artistiques. *Mais, finalement, le* statut de non-professionnel n'existe pas. Il semble d'ailleurs qu'il serait mal accepté de ces jeunes gens, qui se sont réunis *pour s'exprimer par* l'intermédiaire du théâtre, qui veulent développer leur action et viennent à Boulogne pour se faire reconnaître. — C. G.

Expositions

Troisième biennale de la porcelaine à Limoges

Troisième du nom, la Biennale internationale de l'a.t de l'émail *aura lieu à Limoges*, du 8 juillet au 8 septembre, dans la chapelle du lycée Gay-Lussac, qui a déjà abrité les deux précédentes manifestations. Les organisateurs peuvent mesurer le succès grandissant *de cette* exposition au nombre des participants et à l'affluence du public. Vingt-quatre mille personnes, en 1973, ont visité la deuxième *biennale*; *et cette* année on compte cent quarante exposants déjà inscrits qui présenteront quelque quatre cents œuvres. Parmi eux : soixante-*huit français, trente-huit japo*nais, dix espagnols, deux suisses et aussi des danois, des canadiens, des italiens, des israéliens, des brésiliens. La participation nippone est importante, mais la surprise viendra peut-être des américains. On n'en comptait qu'un à la biennale de 1973 ; ils seront dix-huit cette année.

La tendance de la manifestation reste résolument moderne Une place prééminente sera faite aux créations : « *Notre biennale ne saurait donner lieu à une querelle des anciens et des modernes* », disent les organisateurs. « *Les amateurs d'émaux classiques doivent savoir que les musées de notre ville possèdent de très belles pièces d'autrefois.* » Les organi*sateurs ont le sentiment, en per*sévérant dans cette voie, de contribuer à un renouveau de l'art millénaire de l'émail qui, entraîné par un certain courant commercial, s'était confiné, ces dernières années, dans les copies.

Une inquiétude toutefois en ce *qui* concerne les subventions : si le conseil général de la Haute-Vienne et la ville de Limoges ont renouvelé les leurs, les ministères intéressés : celui des affaires culturelles et *celui* du commerce et de l'artisanat, n'ont pas encore répondu aux sollicitations. Mais les organisateurs espèrent qu'il s'agit là seulement d'un manque de promptitude à aider une manifestation dont le comité de patronage comprend tout de même MM. Jacques Chirac, *premier* ministre, Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, et M. Ansquer, ministre du commerce et de l'industrie. — *(Corresp.)*

■ [L]e Théâtre du Gros-Caillou [présen]te, dans la salle de l'Ecole [norma]le, *rue d'Ulm*, à 20 h. 30, [« Hist]oire merveilleuse de Karamal[...] et de Boudour », adaptation [d'un c]onte des Mille et Une Nuits.

■ [J]acques Stehman, critique musi[cal d]u *journal « le Soir »* de [Bruxel]les, vient de mourir. Né le [...] 1912, élève de Jean Absil, professeur d'harmonie au Conservatoire de Bruxelles, il laisse plusieurs œuvres pour orchestre, une musique radiophonique pour « Christophe Colomb » (prix Italia, 1953), de nombreuses mélodies, et une « Histoire de la musique européenne ». Il était très apprécié aussi pour ses commentaires musicaux à la radio.

Formes

Fantasmagories

Peintre pompier, Max Klinger (1859-1920) s'est défoulé dans la gravure (1). Ses fantasmes s'y donnent libre cours. Il déploie pourtant les mêmes qualités techniques sur le papier que sur la toile : sûreté du trait, scènes, personnages, paysages fouillés où n'est négligé *le moindre détail. Mais la facture* olympienne de ces images impersonnelles, *figées*, sagement dessinées, contraste étrangement avec une imagination démente. Et c'est justement l'opposition *de la* précision *formelle* et *de l'inspiration* irrationnelle qui fait éclater avec plus de force l'irruption du fantasque et du fantastique. Un dérèglement de l'esprit servi par une parfaite maîtrise de la main.

Ce brave Saxon, conformiste et extérieurement satisfait, était travaillé de rêves sensuels, hanté par des apparitions macabres, littéralement « paniqué ». Son *abondante* production *graphique* en déborde, que ce soit dans les planches séparées ou dans les « suites » : *la Mort, la Vie, Un amour, le Gant, Eros et Psyché* et autres thèmes mythologiques tirés d'Ovide. Un squelette martèle avec une hie de paveur les crânes des damnés. Un tigre monte la garde entre deux parois rocheuses Pénélope tisse une tapisserie peuplée d'animaux exotiques : un tableau dans le tableau. La tête d'un noyé émerge encore de l'eau et l'homme SAIT que ses hurlements seront inutiles. *Nostalgie :* un couple flotte quelque part dans l'atmosphère, la femme toute blanche, l'homme tout noir. Hérode gît terrassé au pied de l'escalier de son trône. La mère morte repose dans un décor de spirales sophistiquées. On n'en finirait pas d'énumérer les sujets d'une bonne centaine d'estampes. Mais on voudrait insister sur les aventures du gant, objet promu au rang de mythe, qui échappe à ses poursuivants, que ce soient des patineurs à roulettes ou les conducteurs d'un char en forme de coquillage. Le gant, alors, est happé par le bec d'un monstre qui détale à travers une fenêtre.

***

Que de littérature, pourrait-on objecter, bonne à jeter aux psychanalystes, alors qu'à l'occasion du centenaire de sa naissance on nous propose, en Jacques Villon, le meilleur, le plus grand graveur du siècle, et qui fait l'objet d'un hommage préliminaire chez Sagot-Le Garrec (2). Exposition trop importante pour être exécutée en quelques lignes, trop importante également pour n'être pas signalée sans retard, en attendant une ou plusieurs visites attentives. Qui mériteront d'être commentées sans indifférence. On tiendra parole.

Et revenons à nos moutons à pattes multiples qui envahissent en rangs serrés le paysage parisien.

Aussi rapide que soit l'évolution des formes, il n'y a aucun crime à la stopper *à un point donné, et de faire quand* même du bel ouvrage. L'abstraction géométrique n'est pas morte. Silvano Bozzolini (3) lui reste fidèle, à la suite de Mondrian et de Van Doesburg. Ses *huiles* sur papier rehaussées de collages, et tout particulièrement celles où les traits noirs dominent, lui donnent raison. On s'est attardé aussi avec beaucoup de plaisir devant deux lithographies. Dans l'une la blancheur enclose en une circonférence est animée par un rectangle rouge qu'elle surplombe. Les grandes gravures en couleurs sur bois sont de la même venue qu'il *s'agisse* des épreuves ou des bois eux-mêmes, exposés côte à côte et devenus tableaux à leur tour. C'est bon, très bon. Alors on se demande pourquoi Bozzolini, dont plusieurs œuvres vont entrer à notre Musée national d'art moderne, a commis d'autre part des reliefs plastifiés et dorés. Le goût des amateurs italiens serait-il tombé si bas ?

***

Je suis (aussi) sensible à la peinture naïve. Je l'ai été à celle des Suédois réunis l'automne dernier à l'hôtel de Marle. A la condition que ces visions demeurent neuves (ce qui *n'est pas toujours* facile lorsque le peintre prend conscience de sa naïveté) et que le talent les perpétue. Et si « la fleur sied aux naïfs », comme l'affirma Max-Pol *Foucher* à propos de celles peintres, pour la plupart, avec une minutie émerveillée par les douze « enlumineurs » présents aux « Floralies de Séraphine » (4), il ne faut pas que ces bouquets (ça arrive même ici) finissent par ressembler à ceux que lèchent les professionnels de l'académisme. Humez entre autres les magnolias de Bauchant, le *Vase de* l'abside, de Jacqueline Benoît, les fleurs des champs de Jean Eve, les massifs rouges de Daniel Ferrara, le *Rêve d'enfant*, de Ghiglion-Green, les jardins de Danielle Petit et d'Henri Lauga, et bien entendu les grappes de Séraphine Louis. Au premier étage, le climat change avec les vingt rêves de Danie Chevillard, d'une richesse d'invention surprenante chez une jeune personne apparemment inculte. Ils grouillent de personnages lilliputiens, pendus, damnés, monstres et d'une vraie ménagerie sortie de l'arche de Noé, de villages suspendus dans l'espace ou de tout autre lieu farfelu. Le fantastique a repris racine dans le ciel de Château-Gontier.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Hardy, 27, rue Guénégaud. Jusqu'au 21 juin.
(2) 24, rue du Four. Jusqu'au 12 juillet.
(3) Christiane Colin, 33, quai Bourbon. Jusqu'au 21 juin.
(4) Galerie Séraphine, 22, rue de l'Odéon.

■ M. Michel Boschet a été élu à la présidence de l'Association française du cinéma d'animation ; il succède à Henri Gruel et à Paul Grimault.

Musique

Dernier concert de l'Itinéraire

Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, l'assiduité aux concerts de musique contemporaine — et ils furent nombreux à Paris cette saison — ne développe pas l'agressivité, elle engendre plutôt une sorte d'indulgence un peu molle, faite de respect pour le travail des créateurs, dont les œuvres n'ont retenu que très fugitivement l'attention, et de reconnaissance lorsque l'épreuve aurait pu être pire... Mais qu'on se sente tout à coup empoigné par une composition plus forte que les autres et la nécessité d'en rendre compte s'efface devant le plaisir de l'écouter et le besoin d'en parler. Lorsque, de surcroît, l'accueil n'a pas été unanime, on ne résiste guère à la tentation de verser un peu d'huile sur le feu !

S'agissant de Lo Schiavo Morente *(1974), de Girolamo Arrigo, donné en création lors du dernier concert de l'Itinéraire au Nouveau Carré, le terme de chef-d'œuvre paraîtra sans doute exagéré à certains ; c'est cependant peut-être la définition la plus exacte de cette participation pour ténor et cor digne en tous points de la statue de Michel-Ange, dont elle s'inspire. Rien que de très traditionnel dans le traitement vocal et instrumental, mais aucune trace, sinon superficielle, d'académisme. Arrigo écrit pour la voix avec cette sûreté des grands madrigalistes (il ne renonce pas au style orné) et de Verdi. Il a gardé de l'enseignement schœnbergien une conscience aiguë de la place et du poids de chaque note, de chaque intervalle ; il réalise cette prouesse, à une époque où l'on ne croit plus aux vertus de la rigueur, d'établir dès le départ un système — style déclamatoire et hiératique, dans la nuance forte, la voix et l'instrument rivalisant à armes égales — et de s'y tenir jusqu'à la fin sans laisser s'installer un moment de moindre tension. Cette partition était en outre admirablement servie par Robert Dumé (ténor) et Alain Noël (cor).*

Outre une très belle interprétation d'un « classique » de Kagel : Atem, *par Louis Roquin (trompette) — la bande magnétique, un rien trop chargée, ayant été réalisée au studio du conservatoire municipal de Pantin — ce concert a permis de réentendre, dans des conditions meilleures qu'à Royan,* Mura della citta di Dite, *de Hugues Dufour (1943), page luxuriante d'un jeune Lyonnais dont il y a beaucoup à attendre, et de découvrir* Solve et Coagula, *de Michel Zbar, ainsi que* l'Invitation au voyage, *de l'Espagnol Thomas Marco (1942). Il s'agit de deux compositions assez réussies dans l'ensemble ; la seconde surtout, tout en n'utilisant les instruments que d'une manière non traditionnelle, parvient à dépasser l'anecdote. La citation de la fin « Vous qui entrez, laissez toute espérance » ne dissimule pas le caractère politique du propos ; on regrette seulement de rencontrer, dans un contexte si nettement engagé, certaines tournures mélodiques et harmoniques d'« avant-hier » ; c'était déjà le cas, et pour les mêmes raisons sans doute, dans* Escurial *entendu lors du Festival d'Automne.*

GÉRARD CONDÉ.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile de la raison.
Odéon, 20 h 30 . le Barbier de Séville
Petit-Odéon, 18 h .30 : Albertine ; 21 h 30 les Longs Chapeaux.
Chaillot : voir Cité internationale. — Salle Gémier. 20 h. 30 : la Mort de Danton.
TEP, 20 h. : Milestones (Quinzaine des réalisateurs).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 . Valses de Vienne.
Le Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. . Dimitri, clown ; 21 h. : Jazz et blues, Cocoro Still Band.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Chants indiens de Stockhausen ; 20 h. 30 : Ballet-Théâtre contemporain (premier programme)

Les autres salles

A.C.T.-Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti.
Biothéâtre, 21 h. . Andromaque.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, *Théâtre* du Soleil, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Théâtre de la Tempête. 20 h. 45 : Dommage *qu'elle soit une putain.*
Parvis de la faculté de Censier. 20 h 30 : les Troyennes.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière. 19 h. 30 Faust-Salpêtrière.
Charles-de-Rochefort, 20 h 45 : Plus on est de fous. plus on rit.
Comédie des Champs-Elysées. 21 h. : Viens chez moi, j'habite *chez une copine*
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h : Chat en poche.
Espace Cardin, 21 h . Otello.
Essaïon, 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : le Fléau des mers
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour, monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 . le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h les Branquignols.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. 15 : Sade.
Michodière, 20 h 45 : Hommage à Pierre Fresnay (Marius, film).
Moderne, 21 h. : les Nonnes.
Mouffetard, 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

Vendredi 6 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Nouveautés, 20 h. 45 : la Libellule.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles.
Le Palace, grande salle, 21 h. : Athanase. — Petite salle, 18 h. 30 : Trois passagers clandestins.
Plaisance, 20 h 30 . Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — *Petite salle, 22 h. 30 : Trois* femmes
Renaissance, 21 h. : Luse.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Van Gogh. le suicidé de la société — La Galerie. 21 h. la Nuit du 28 septembre — Grand *Théâtre* (Chaillot), 21 h. : C'est pitié qu'elle soit une putain.
Théâtre de l'Ecole normale supérieure, 20 h. 30 *Histoire merveilleuse* de Karamalzaman et de la princesse Boudour.
Théâtre Fon, 21 h : Perseverare Diabolicum est.
Théâtre Oblique, grande salle, 21 h. : *Rodogune.*
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petite salle, 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande.
Théâtre Présent, 20 h 30 : Ah bon !
Théâtre 13, 21 h. : l'Avare.
Troglodyte, 22 h : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : la Culture au présent.
Cergy, amphithéâtre de l'ESSEC. 20 h. 45 : J. Delannoy, piano (*Schumann, Beethoven,* Debussy, Ravel).
Clichy, 20 h. 30 : les Petites Filles modèles.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : Shéhérazade.
Evry, 21 h. : le Tableau ; le Cosmonaute agricole.
Goussainville, Théâtre municipal. 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France. dir. J. Doussard, avec A. d'Arco, piano (Liszt, de Falla, Smetana, Borodine).
L'Isle-Adam, Centre culturel, 21 h. : Marionnettes de Bratislava.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Phèdre.
Montreuil, 20 h. : Maître Puntila et son valet Matti
Orsay-les-Ulis, Maison pour tous, 21 h. : Poésies et chansons.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Ballet indépendant du Mexique.
Sèvres, dans quatre salles de Boulogne et de Sèvres, à partir de 18 h. 30 : Rencontres théâtrales de la M.J.C. de Boulogne.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : El Señor Galindez. — Petite salle Sorano, 21 h. : le Jardin mécanique.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland. 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Yerres, Centre éducatif et culturel, 21 h. : Concert par les élèves du conservatoire.

Le music-hall

Bobino, 21 h. . les Platters.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Jean-Jacques Debout.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Fiesta de los Andes.

Jazz et pop

Voir Nouveau Carré.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Jazz à la Mouff (Cortex).
Théâtre Essaïon, 20 h 30 : Jean Wiener.

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Palais des sports, 20 h 45 : The Alvin Ailey City Center Dance Theater
Centre culturel suédois, 21 h. : Comment sourire.

Les concerts

Maison de la radio, studio 105, 20 h. 30 : E. Chojnacka, clavecin, et X. Darasse, orgue (Chaynes, Soler, Donati, Mache). — Studio 104, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. Y. Zallouk, avec Ch. Cclas, basson, et R. Fontaine, clarinette (Haydn, Strauss).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. E. Imbal, avec B. Janis, *piano (Bartok, Prokofiev, Moussorgski,* Ravel).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le 6 Juin à l'aube, de J. Grémillon ; la Libération de Paris, de S. Youtkevitch ; 18 h. 30 : la Bataille du rail, de R. Clément ; 20 h. 30 : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani ; 22 h. 30 : *Ouragan sur le Caine, d'E. Dmytryk.*

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. Studio des Ursulines, *5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e* (225-47-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A.) v.o : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) v.f : Paramount-Opéra 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) , Passy, 16e (288-62-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
ALLONSANFAN (It.) v.o : Quintette 5e (033-35-40) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; *Marais, 4e (278-47-86)* ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
ALOISE (Fr.) Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**) v.o . St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) . Jean-Renoir, 9e (874-40-75) . Vendôme, 2e (073-97-52) . *Balzac 8e (359-52-70) ; Gaumont-*Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59)
BELLADONNA (Jap.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90)
CE CHER VICTOR (Fr.) . Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière-Gaumont, *9e (770-84-64) ; Gaumont-Conven*tion, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-40) . P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42)
LE CHEVAL DE FER (Fr.) . Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA CLEPSYDRE (Pol.) v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h 45 à 22 h 15
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
LA CONCENTRATION ET L'ATHANOR (Fr.) : *Olympic-Pigozzi, 14e* (783-67-42), en sem. à 18 h., le sam. à 24 h.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A.) v.o. : Plaza, 8e (073-74-59) ; v.f. : Athena, 12e (343-07-48)
DIALOGUE D'EXILES (Chil.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) . Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux
EMILIENNE (Fr.) (**) Balzac, 8e (359-52-70) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 17 h et 20 h. 30.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GUERRE DES MOMIES (Chili). v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf dim.), 14 h. 15 et 18 h.
HOMMAGE A JONNAS MIKAS (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).
ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE (Sov.), v.o. : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex.) (**), v.o. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
KAFR KASSEM (Lib.), v.o. : 14-*Juillet, 11e (700-51-13), Olympic-*Entrepôt, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LEPKE LE CAID (A.), v.f . Liberté-Studio, 12e (343-01-59)
LES LEVRES DE SANG (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Les films nouveaux

TROP C'EST TROP, film français de Didier Kaminka : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74)
INDIA SONG, film français de Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig : Seine-Studio, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (359-52-70)
LA NUIT DE LA PEUR, film américain de Peter Collinson, avec Jacqueline Bisset : V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder (770-11-24).
LE HAREM, film italien de Marco Ferreri . V.o : Studio Medicis, 5e (633-25-97), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA BALLADE SAUVAGE, film américain de Terence Malick : V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) — V.f : Maxéville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR, film italien de Sergio Corbucci, avec Giuliano Gemma et Eli Wallach : V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LILY AIME-MOI (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MALIN PLAISIR (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Quintette, 5e (033-35-40), Cambronne, 15e (734-42-96).
MITBILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (horaires spéciaux)
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77)
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, (325-92-46) à 12 heures.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18), Boul'-Mich' 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Op[…] (073-34-37), Rex, 2e (236-[…] Royal-Passy, 16e (527-41-16) […]
QUE LA FETE COMMENCE […] Cluny-Palace, 5e (033-07-76) […]rot, 12e (343-19-20), Ga[…] Convention, 15e (828-42-27), […]parnasse-Pathé, 14e (326-65-[…]
LES SENTIERS DE LA GLOI[RE …] v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e […] 67-42)
SECTION SPECIALE (Fr.) : […] 3e (359-29-46) ; Français, 9[e …] 33-88) ; Saint-Germain-Vill[age …] (633-87-59) , Montparnasse-[…] 14e (326-65-13) ; Nations, 12[e …] 04-67).
LE SHERIFF EST EN PRISO[N …] v.o.) : Studio Galande, 5e […] 72-71) ; Saint-Lazare-Pasqu[ier …] (387-35-43) ; Murat, 16e (288-[…]
LA SUBMERSION DU JAPON […] v.f.) : George-V 8e (225-[…] Marivaux, 2e (742-83-90) ; M[…] Rouge, 18e (606-34-25) ; Para[mount-…] Montparnasse, 14e (326-22-17), [Para]mount-Orléans, 14e (580-[…]
TERREUR DANS LE SHANGA[Ï EX]PRESS (A., v.o.) : France-E[lysées …] 8e (225-19-73) ; v.f. : Wepl[er …] (387-50-70), Gaumont-Rich[elieu …] 2e (233-56-70) ; Danton, 6e […] 08-18) ; Montparnasse 83, 6e […] 14-27) ; Fauvette, 13e (331-[…] Gaumont-Convention, 15e […] 42-27) ; Gaumont-Gambett[a …] (797-02-74)
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-C[…] Elysées, 8e (720-76-23) ; Paran[ount-] Opéra, 9e (073-34-37) ; Pu[blicis] Saint-Germain, 6e (222-[…] Paramount-Montparnasse, […] (326-22-17) ; Paramount-M[aillot,] 17e (758-24-24) ; Studio Jea[n-Cocteau], 5e (033-47-62) ; Max-[…] 9e (770-40-04) ; Paramount-[Mont]martre, 18e (606-34-25) ; [Para]mount-Gobelins, 13e (707-[…] Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; […] Mich, 5e (033-48-29)
LA TOUR INFERNALE (A., […] Ermitage, 8e (359-15-71)
LA TRAQUE (Fr.) . Ambass[ade …] (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-[…] Caravelle, 18e (387-50-70) ; […]parnasse 83, 6e (544-14-27).
TRAVAIL OCCASIONNEL [D'UNE] ESCLAVE (All., v.o.) Ol[ympic-]Entrepôt, 14e (783-67-42)
TREMBLEMENT DE TERR[E …] v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e […] 33-16) ; Gaumont-Sud, 14e […] 51-16)
UN DIVORCE HEUREUX […] Gaumont-Madeleine, 8e (073-[…] Biarritz, 8e (359-42-23) ; […] Odéon, 8e (325-71-08) ; Bien[venue-]Montparnasse, 15e (544-25-02)
VERITES ET MENSONGES […] v.o.) Quintette, 5e (033-35-[…]
VIOLENCE ET PASSION (I[…] Ang.) : Gaumont-Champs-E[lysées] 8e (359-04-67) ; Hautefeuil[le …] (633-79-38) , v.f. : Saint-L[azare-]Pasquier, 8e (387-35-16) ; Mo[ntpar]nasse-Pathé, 14e (326-65-13) […]rat, 16e (288-99-75)
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14[-Juil]let, 11e (700-51-13) (à 15 […] 18 h. 45 et 22 h. 15).





SPECTACLES

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche
HEC - ESSEC - DES - SC. ECO
ou équivalent

Le candidat devra avoir de préférence une expérience immobilière et commerciale acquise dans le secteur banque, promotion ou agence immobilière.
Le poste à pourvoir est à vocation essentiellement commerciale.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à : C.E.T.P., 23, rue de Constantinople, 75008 PARIS - qui tr.



emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN D'ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

avec filiales dans « techniques de congélation » et « transports frigorifiques » ; premier rang sur marché mondial pour équipements de surgélation, recherche pour

LOUDEAC (Côtes-du-Nord)

DIRECTEUR

d'une nouvelle zone alimentaire « Food Town » équipée d'un entrepôt frigorifique de 80.000 m3.

Profil : CADRE SUPERIEUR responsable de :
— gestion financière ;
— création et développement de la clientèle ;
— bonne marche de l'outil de travail et de sa productivité ;
— animation de son équipe.

Qualités requises :
— bon gestionnaire et très bonne connaissance de la vente de services ;
— expérience souhaitable de la conservation par le froid (mais formation assurée des techniques spécifiques de la société) ;
— anglais indispensable.

Salaire élevé : en fonction des qualifications et expérience du candidat.

Ecrire avec C.V., photo, salaire souhaité à : O.P.T.S., 26, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
en expansion constante

recherche pour ses
centres de province

2 INGENIEURS METHODES

Ayant grande expérience :
— études des temps ;
— aménagement postes de travail ;
— chaînes de production, notamment dans industrie automobile.

Avenir certain à candidat de valeur.

Développement de carrière assuré.

Adresser C.V. et prétentions ss n° 11.326, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

AÉROPORT INTERNATIONAL BORDEAUX-MÉRIGNAC
recherche
RESPONSABLE EXPLOITATION

30 ans minimum. Etudes supérieures et connaissances aéroportuaires souhaitées.

Adresser curriculum vitae et photo à : C.C.I. Bx. B.P. n° 5, 33705 MERIGNAC.

USINE SIDERURGIQUE
REGION THIONVILLE
recherche
pour gérer
important programme travaux neufs
INGÉNIEUR PRINCIPAL
Formation grande école. Ayant références.
Logement assuré.

Ecr. s/n° 1.357, Ag. HAVAS, 57017 METZ CEDEX.

F. VIBERT PETROLE HAHN
LYON
rech. pour service production et coordination des recherches
CADRE EXPERIMENTE
ayant le sens des responsabilités techniques et humaines, le sens de l'organisation.
Formation supér., niv. 3e cycle, en cosmétologie, dermatologie, parfumerie ou dipl. pharmacien.
30 ans minimum.
Connaissances anglais et allem.
Ecrire avec C.V. et prétentions à F. VIBERT, 89, avenue Berthelot, LYON 7.

CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
LIMOGES recherche
Jeune Collaborateur
lic. en droit ou diplômes équiv., ayant déjà quelques années de pratique professionnelle en droit fiscal, droit social, droit des sociétés ou notarial. Association poss. après période probatoire.
Débutant s'abstenir. Ecr. Havas Limoges sous le n° 084.994 - H.

DESSINATEUR ETUDES 1 ou 2
est demandé par
SOCIETE FABRICATION MATERIELS ELECTRIQUES
pour LYON

— Le travail demandé exige expérience, bonne formation, goût pour effort en équipe ;
— Les capacités doivent être poussées sur les plans techniques, dessin à main levée, analyse de la valeur.
Il organisera bureau et classement sous direction du responsable. — Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 865, à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney, 69006 LYON.

Deutsches Kulturinstitut Lyon sucht z. 15-9-1975 erfahrene(n) Mitarbeiter(in) für BUCHHALTG/VERWALTUNG. Gute Französischkenntnisse. Goethe-Institut, 13, rue E.-Zola, 69002 LYON. Téléph. 42-24-72.

Les Compagnies d'Assurances du GROUPE DROUOT

Un des premiers groupes privés d'Assurances
recherchent

INGENIEUR STATISTICIEN

ADJOINT AU RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES STATISTIQUES

Le candidat aura pour tâche :
- De superviser et d'analyser les Etudes demandées par la Direction Générale ou les Services,
- De calculer les provisions pour sinistres à payer pour chacune des Compagnies du Groupe.

Le poste peut convenir à un débutant mais il exige une formation supérieure de Mathématiques et de Statistiques :
ISUP (de préférence option actuariat), ENSAE ...
- *Des notions de programmation et d'Informatique sont souhaitées.*
- *Une formation technique Assurance sera donnée.*

Lieu de travail : MARLY LE ROI

Ecrire avec CV et désir de rémunération au : GROUPE DROUOT SERVICE DU RECRUTEMENT Place Victorien Sardou 78161 MARLY LE ROI

samod
Centrale groupe
carrefour
Installée à Évry Ville Nouvelle
recherche

JEUNES HOMMES et FEMMES

mêmes débutants
- Disponibles
- Dégagés des obligations militaires
- Interéssés par la distribution en grande surface
- Attirés par le travail en grand magasin.

Niveau BAC ou SUPERIEUR

AMBITIEUX pour postes à responsabilités

Envoyer par retour C.V. ou demande d'emploi manuscrite à :
SAMOD
Z.A.E. Saint-Guenault - 91021 EVRY
qui répondra et convoquera

SOCIÉTÉ de SERVICES de GRANDE RENOMMÉE
dans sa spécialité

Propose situation participative importante ouverte sur l'avenir

Si vous avez au moins 35 ans, une expérience commerciale, des connaissances juridiques et financières, des capacités de contact à un haut niveau, une excellente mémoire, une grande faculté d'adaptation, une disponibilité totale de temps et de mouvement, beaucoup de persévérance.

Vous réussirez, chez nous, une carrière à un haut niveau et vous obtiendrez la juste rentabilité de vos capacités.

Envoyer C.V., lettre manuscr. et photo à Mme RAY, 99, bd Malesherbes, 75008 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE BATIMENT ET T.P.

recherche d'urgence
pour Antilles françaises avec départ immédiat
CONDUCTEUR TRAVAUX BATIMENT
qualification certaine et références exigées.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo : HAVAS MARSEILLE, n° 45.946.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRAVAUX MARITIMES
1, rue de Dole - ALGER

Recherche pour ses chantiers de travaux maritimes en ALGÉRIE, pour ses Délégations Régionales d'ORAN, d'ANNABA et son Siège Social ALGER

INGÉNIEURS EN GÉNIE CIVIL

ayant minimum 5 ans d'expérience dans grands travaux de Génie Civil Maritime. Déroctage, Dragage, Battage de Pieux et Palplanches.

Pour direction et encadrement des chantiers

CONDUCTEURS DE TRAVAUX DANS SPÉCIALITÉS SUIVANTES :

— Travaux de constructions d'ouvrages à la mer.
— Battage de Pieux et Palplanches.
— Dragage et Déroctage.
— Préfabrication lourde en béton et béton armé.
— Carrière d'agrégats et enrochements.

Pour ses parcs et ateliers

INGÉNIEURS MÉCANICIENS ET ÉLECTROMÉCANICIENS

Expérience dans l'entretien et maintenance du Matériel des Travaux publics, terrestre et naval.

CHEFS D'ENTRETIEN

Pour matériel terrestre et naval sur gros chantier, 10 ans d'expérience souhaités.

Il est offert :
— Salaire intéressant ;
— Logement assuré ;
— Nombreux avantages sociaux.

Ecrire en joignant curriculum vitae détaillé à SONATRAM Département de l'Administration Générale 1, rue de Dole - ALGER - B.P. 711.

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

LABORATOIRE PHAR
Banlieue OUEST - F
service mise en
pharmaceutiq
PERSONN
QUALIFIEE (fem
ayt expér. de quelqu
de l'industrie pharm
Adr. C.V., photo (rem
SIPEP 3, rue Choise
(2e) (ss n
Recherchons
INGENIEURS d'A
Spécialistes MANUT
Ecrire ou se prés
CRIT 113, rue Anat
92300 Lev
Tél. : 758-13-20, po

Centre René-Huguenin
G.-Latouche, 92-St-Cl
MANIPULATEUR
radio dipl. 40 h. se
début. 2.670 F ; si 2 a
2.850 F + prime 7,5
congés. Ecr. ou tél
R.-VS : 602-38-58,

Sté Internat. de Co
Pétrolier, pétrochi
chimique, rech. pour
Française
1 ASSISTANT
pétrole, formation te
expérim. profession
5 ans dans départe
produit de raffinage
et débouchés ou co
international
Il sera chargé de se
rection du départem.,
l'exécution des contr
plan commercial et s
bancaire et d'assura
dination de l'activité
les autres du groupe
C.V. à M. Bernard
COPECHIM-FRAN
10, r. Jean-Jaurès,

CENTRE D'ETU
BANLIEUE OU
recherche pour tr
et études exploit
du pétrole en
INGENIEUR
GRANDES ECO
débutants ou que
années d'expérienc
les domaines suiv
1. Hydrodynamique e numérique.
2. Résistance des ma construction métall.
3. Résistance des ma bétons.
4. Mécanique.
Env. C.V. et prét. à
CONTESSE Pub
20, av. Opéra, Paris

Cabinet contentieux
rech. LICENCIE ac
poste responsabilités
possible garanties. Se
matin COFIC, 50, ru
Marcel, PARIS

Centre René-Huguenin
Gast.-Latouche, 92-St-
INFIRMIERE
40 h. semaine, salair
2.670 F si ancienne
2.850 F + prime 7,5
congés. Possibilité
célibataire. Ecr. ou té
rendez-vous : 602-38-5

Organ. social milit. VII
cherche collaborateur
av. esprit méthod., aut
tiat., goût statist. pour
trav. réorgan. interne e
ensuite l'applicat. suiv.
procédure. Libre 1er s
avec C.V., photo et p
à n° 8598, « le Mond
5, r. des Italiens, 7542

Société DECORATION
recherche pour anime
commercial
ATTACHE COMME
homme, vendeur de
Ecr. n° 810951 REGIE
85 bis, r. Réaumur, Pa

POUR TEHERA
INGENIEUR E.N.P.C.
grande expér. aménag
territoire. Anglais imp
fonction Directeur
Bureau Etudes Franco
Ecr. s/réf. 224 à P.
S.A., 50, allées Jea
31000 TOULOUSE, qui

Sté Commerce Intern
Pétrole, Pétrochimie e
recherche.
1 DIRECTEUR FIN
Min. 30 ans. expér. bar
trage de monnaie, gest
rerie. Anglais indisp.,
souhait. Ecr. av. C.V.
M. J.-P. RENOU
COPECHIM FRANC
10, rue Jean-Jaurès - 92

SCHWARTZ HAUTMONT
GÉNIE CIVIL
recherche
RESPONSABLE local DE LA CONSTRUCTION D'UNE USINE « CLÉS EN MAINS »
Chargé de mission en ALGÉRIE (près de CONSTANTINE)

Formation ingénieur - 30 ans minimum - 10 expérience - Ayant au moins un an de s permanent en Afrique du Nord depuis ces dernières années.

Envoyer C.V. et prétentions 10, rue Lionel-Te 92504 RUEIL-MALMAISON.

NOMEL
MECANIQUE GRANDE SERIE
450 PERSONNES
recherche
Directeur de la Comptabilité
35 ans minimum
DECS ou niveau expert comptable
au courant gestion sur ordinateur
Sera chargé comptabilité générale clients, fournisseurs trésorerie, comptabilité analytique et prix de revient
Lieu de travail : PARIS LA DEFENSE
Ecr. av. C.V. NOMEL - Tour Franklin - Cedex 11 92081 PARIS LA DEFENSE

هكذا من الأمل

offres d'emploi

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
PROGRESSION ANNUELLE : 40 %
recrute
POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION RAPIDE
UN DIRECTEUR
BRANCHE HYPERMARCHÉS
CHARGÉ DE RENTABILISER ET DYNAMISER UN RÉSEAU EN DÉVELOPPEMENT ET RESTRUCTURATION
IL FAUT UN HOMME DE PREMIER PLAN
35 ANS MINIMUM
pouvant faire état de réussites en matière de lancement, organisation et gestion de grandes surfaces.
RÉMUNÉRATION DE DÉPART : 120.000 F. MIN
RÉSIDENCE EN RÉGION PARISIENNE.
Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo (ret.), et numéro de téléphone, sous référence n° 8.038, à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.
DISCRÉTION ASSURÉE.

...reprise française ...lment second œuvre ...MPTABLE CONFIRMÉ niv. B.T.S., D.E.C.F. ...u complet pour poste (Maroc). Expér. indisp. ...C.V. à Publicité Laty, ...Favre, 74000 ANNECY.

S. F. I. M.
...TE FABRICATION INSTRUMENTS DE MESURE
recherche
... groupe d'études ...es électroniques asso... matériels de micro...nique de précision (aéronautique)
...NGÉNIEUR ...CTRONICIEN
POSITION II
...e 5 ans min. exigée.
...nances indispensables ...ception et utilisation ...ircuits analogiques ...t numériques.
...oste évolutif.
...ec C.V. et prétentions ...rvice du personnel. ...n° 74, 91301 MASSY.

...HECHTER rech. UNE ...IRE DE DIRECTION ...nglais-allemand souh. ...responsabilités et pren... initiatives. Env. C.V., à ...NEL HECHTER ... Trévise, 75009 Paris

...rivée PARIS cherche LABORATEUR/TRICE expér. bancaire souh., ...nnaiss. service Titres, ...Adr. C.V. et photo, ...09, RÉGIE-PRESSE, ...Réaumur, Paris (2e)

...rganisation Tourisme rech. ÉCONOME ...expérim. pour assurer ...nnement d'un serv. de ...on. 3.500 repas par jour ...v. C.V., à n° T 070.396, ...ÉGIE-PRESSE ...e Réaumur, Paris (2e)

...cant de matériel ...otection recherche ...ONSABLE de fabrica...fications et méthodes) ...on Arts et métiers ...ou similaire. ...e de commandement. ...ndidature et C.V., à ...40, av. du Général-..., 94140 Alfortville.

...TAIRE Paris 12e ch. ...T DE MAITRISE ...NSIT IMPORT. ...lemand. - Env. C.V., ...n° 28.067 B, Edit. ...Publ., 17, rue Lebel, Vincennes, qui tr.

...NPOWER
...AIL TEMPORAIRE
...OMPTABLES H
... option gestion ou ... comptab. financière ...AIL COURBEVOIE ...ions longue durée
...ue de Sébastopol ...COURBEVOIE. ...Tél. : 788-90-92.

...été Métallurgique
recherche
CADRE
...stratif et Commercial ...nimum - Anglais indisp. ...ire avec C.V. à : ...TAINLESS S.A. ..., rue de Villiers, ...EUILLY-SUR-SEINE.

LABORATOIRE demande de ttc urgence, OPERATEUR (TRICE) qual. I.B.M. 3/6. Hor. 14 à 22 h. Tél. : 277-58-25.

For European Headquarters U.S. Company
BILINGUAL SECRETARIES
3-4 years experience, to work in English for multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or equivalent).
Write with C.V. to N° 11.335, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, who will forward.

La Ville de Pantin recrute d'urgence
UN OU UNE SOUS-BIBLIOTHECAIRE
Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire « Option Jeunesse » exigé.
A partir du 1er août une employée auxiliaire de bibliothèque.
Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de Pantin.

Recherche
CORRECTEUR
D'IMPRIMERIE
pour entreprise parisienne.
Ecr. à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, PARIS (9e) (sous référ. D 667), qui transmettra.

Importateur Produits Chimiques recherche pour son Siège Paris, quartier Opéra
CADRE TECHNICO-CCIAL
Min. 30 a. Formation chimie org. et formation Cciale ou économique plus expérience de la vente industrielle. Excell. anglais ind., allem. nécess. pr position inter. échelon national dans domaine importation, distribution et vente spécial. chim. industrielles aux industries des plastiques, du caoutchouc et du papier. Ecr. lettre man. av. C.V. et photo à M. J.-C. Poulain, 57, quai de la Seine, 75019 Paris, qui transmettra.

demandes d'emploi

J.H. 22 ans, sbrsitaire 1-2 ans, formation Kh@gne Sc. Po., lic. anglais, disponible début juillet, étudie toutes propositions. — Ecr. n° 8.134, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCTEUR ÈS SCIENCES PHYSIQUE, branche de l'électro-technique. Homme 33 ans. 10 ans expérience labo d'études. anglais allemand. Informatique scientif., libre septembre, ch poste av. responsab. recherches et développement et/ou animation stage de formation recyclages dans entreprise préférence Midi-Pyrénées. — Ecrire n° 8.133, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t

Femme 30 ans, CHEF DE PUBLICITÉ MAGAZINE
— Formation supérieure ;
— 6 a. expér. vte et contacts ;
— Réel sens de la communicat. ;
— Possédant voiture ;
cherche poste actif et autonome secteur indifférent. 50 000 F/an. Tél. h. bur. REVEAU, 637-45-60.

JEUNE FILLE 25 ANS
— LIC. SC. ÉCO AUX U.S.A. ;
— TRILINGUE ;
— 2 ans expérience travail marketing, publicité ;
ch. emploi stable. Tél. 328-26-83.

CADRE COMMERCIAL 31 ans, form. sup., dipl. relat publique, solide expérience vente, gestion, esprit initiat., sens contact humain, rech. poste SÉDENTAIRE à respons. ds entr dynamique, libre de ste. Préfér à banl. Sud, Sud-Ouest. Étud. ttes prop. sér. Ecr. n° 3.514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CONCEPTEUR-RÉDACTEUR 28 ans. 4 ans expérience tous budgets, 2 chevaux de bataille : distribution et radio, ch. agence mi-temps ou temps complet. — Ecr. n° 6.968, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. D.U.T. informat. Ass. 360, PL 1, Cobol, dégagé O.M., ch. empl. stab. ANAL.-PROGR. déb. Téléph. 498 - 40 - 66.

DAME DACTYLO ALLEMAND, ANGLAIS, CH. TRAV. PRESSE, DOCUMENTATION. — 722-17-88

Technicien sup 26 a. lib. O.M., BAC F 1, B.T.S. form. mécan., sens de l'organisat. et des responsab., apte au commandem., étudie ttes proposit. pr emploi évolutif région indif. Actuellem. en coopération au Maroc, rentre en France fin juillet 75. Ecrire M. BERAUD Jean, 118, ter, av. Raspail, 94-La Varenne-St-Hilaire.

J. F. cherche emploi bureau dactylo débul., préférence 9e. — Ecr. n° 6.961, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

Particulier vend **BENTLEY**
55.000 km - Toutes options
Px 85.000 - Tél. dom : 551-01-36. Bureau : 357-62-42.

RENAULT 4 1972 bon état, intérieur simili, sièges séparés. 7.000 F à débattre. Tél. DESNOS : 352-71-49, heures repas.

Renault 6, 1969, 1re main, état neuf. Mme Beltela, 210, av. Pierre-Brossolette, 92-Malakoff

villégiatures

ESPAGNE. Loue appt. tt cft. pr 5 pers., juil., août, sept. Bordure plage, 2.800 km de Laredo. Tél. : 589-28-75.

Nbreuses locat. vac. juil., août toutes régions. 742-85-91.

Périgord. Part. loue août, sept., mais. anc. ds gde propté 9 pces. 5 ch., 2 s.b., 2 toil., dép. 870-07-76.

représentation offres

Nous recherchons un bon
AGENT COMMERCIAL
dans l'industrie de la climatisation.
Nous sommes fournisseurs d'accessoires aux installateurs de l'industrie de l'aération et de la climatisation (grilles, volets de protection contre le feu, silencieux, grilles d'aspiration d'air extérieur, jalousies).
Les intéressés sont priés de faire offre sous n° 810.963, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

JANTZEN
MAILLOTS DE BAIN SPORTSWEAR ET SKIWEAR
RECH. UN VRP MULTICARTES TRÈS HAUT NIVEAU, SPÉCIAL. DANS VENTES ET RAPPORTS AV. CENTRALES ET GDS MAGASINS PARIS. POSSIB. TRÈS IMPORT. DE DEVEL. DANS CE SECTEUR POUR REPRES. ACTIF ET BIEN INTRODUIT.
Ecrire avec C.V. en indiquant vos représentées, réponse et discrétion assurées, à HAVAS LYON n° 5.249.

LABCATAL recherche
VISITEUR MÉDICAL
habitant Dijon, niv. Bac exigé. Ecrire ou téléphoner : 7, rue Roger-Salengro, 92120 Montrouge - 735-85-30.

Représentants pour vêtements peau. Tél. : 277-33-49.

capitaux ou proposit. com.

Je cède 50 % S.A.R.L. Restaurant pleine expansion. C. A. 10.000/jour. Placement. Ecr. : Augagneur, 16, pl. Vendôme-1er.

Recherche capitaux remb. rap. sur salaire. Pouillard Claude, 5, rue Payret-Dortail, 92-PLESSIS-ROBINSON

bateaux

Vends Péniche MIRANDA. Pont Sully. 31 x 5 m. GARDNER 65 CV. 50.000 F. Tél. 326-31-63.

L'immobilier

appartements vente

MONTPARNASSE
7, rue d'Alençon
bel imm. p.d.t., b. stdg, tapis esc., liv., 2 fenêt. + chbre, cuis., wc, bs, ch. cent., parfait état, moqu., tél. 198.000 F. Av. 40.000 compt. Voir propriétaire samedi, lundi, 14 h. 30 à 19 h.

St-Ambroise. P. à P., vd gd 4 p. c., s. bs, sur cour claire, ch. cent. Ind. Cpt 380.000. Téléph. : 700-16-86 après 19 h. ou samedi.

144, RUE DE RENNES
5 p., cuis., wc, bs, ch. c., 97 m², 6e étg., asc.-desc. Px 465.000 F GR. créd. vdi, sdi, 14-18 h.

89, avenue MICHEL-BIZOT
4 p. + terrass., tt cft. 380.000 F. crédit poss. Sdi, ldi apr. 14 h.

NATION. Tr. bel imm. P de T 22, avenue Philippe-Auguste 2 p. + 1 pet., tt cft, standg. 220.000. Sam, lundi apr. 14 h.

5e arrdt. Part. vd 3-4 pces, tt cft, clair, calme, bien sit., 70 m² env., 4e étg. 033-52-68 av. 10 h.

15e PRÈS CONVENTION
Imm. rénové. Sur cour-jardin. 2 pièces, cuisine wc. Téléphone : 924-96-17, poste 26.

15e. Imm. rénové sur rue et cour-jardin, occupés, 1, 2, 3 P., wc. Téléphone : 622-26-63, p. 26.

MONTPARNASSE
Ds bel imm. stdg, asc., tapis, escal., concierge, livg dble + 2 chb., c., wc, bs, ch. cent., 79 m², tél., tt ref. neuf, moq., prix 370.000 F, créd. 80 %. Voir propriét. Sam., lundi, 14 h. 30 à 19 h., 71, avenue du Maine.

ILE-SAINT-LOUIS. Exceptionn., dble séj. + chbre 75 m², tt cft, téléphone, caractère plein sud. 460.000 F 325-46-55.

VILLAGE SUISSE
Imm. neuf, stdg, jam. habités studios avec terrasse, 200 m² et 5 p., tt conft. REGY, 577-29-29.

PRÈS FOCH
EXCEPTIONNEL IMMEUBLE RÉCENT DERNIER ÉTAGE
ÉLÉGANT DUPLEX
TRÈS BELLE RÉCEPTION BOISERIES, 2 chambres, 2 bns. Dressing. Chbre service. Park.
PRIX ÉLEVÉ
TERRASSES TR. SPACIEUSES
DORESSAY 222-27-60 222-27-57

PORT-ROYAL STUDIO TT CONFT
150.000 F - 752-49-09/734-16-99.

133 RUE DU RANELAGH
Gd liv + 2 chbres, tt cft. Prix 350.000. Vr samedi, 14-18 h.

ST-GEORGES Imm. P. de T. Standing
52, RUE LA ROCHEFOUCAULD TERRASSE - VUE PANORAM.
STUDIO Entrée, cuis. équip., s/e., w-c, ch. cal im. Et élevé. Ascens. Px 120.000 526-01-50. Vr vend., sam., 14-18 h.

ÉTIENNE-MARCEL - Propriét. vd ds tr. b. imm. P. de T. entrée Empire, B. STUDIO, tout cft. 119.000 F. 990-50-46.

EXCEPTIONNEL
VUE S/ESPLANADE DES
INVALIDES
220 m2 2 p., 2 bns, off., cuis., ch. serv. 2 gar. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-48.

BOULEVARD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille
Apparts entièrement rénovés
Sur boulevard et jardins
7e étage avec ascenseur
STUDIO Séjour, kitchenette équipée, s. bains.
32 m2 ENVIRON
3 PCES Cuis. équipée, s. de bains, w.-c. séparés.
55 m2 ENVIRON
S/pl. vendr., sam., 14 à 18 h., 206, bd Voltaire, ou 755-98-57.

ILE ST-LOUIS
DANS IMMEUBLE CLASSÉ
S/COUR CALME - SOLEIL
RAVISS. 2 P cuis. équipée, sal. de bains, w.-c, chauff. moquet. TÉLÉPH.
PRIX 230.000 F
Sur place samedi, 14 h à 18 h ; lundi, mardi, de 10 h. à 18 h.30 :
13. QUAI D'ANJOU ou BAL. 23-83

HOTEL DE VEZELAY
Luxueux appts de caractère
— 5 PIÈCES, 165 m²
— STUDIO, 30 m².
Bureau de vente ouvert. S/pl., lundi, jeudi, vendredi, samedi, 9 h. 30-12 h., 14 h. 30-18 h., 67, rue de Monceau.
MICHEL BERNARD, PAS. 03-11.

HOPITAL TENON
PETITS et GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F, dans imm. entièrem. restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU DE VENTE s/place ts les jours (sf dim.), 11-19 h., 88, r. PELLEPORT, 636-52-00.

PASSY - 4-5 PIÈCES
Sur square, 6e étage, balcons Prix 580.000 F 744-55-47.

SAINT-PLACIDE. Séj. + chb., cuisine, bs, ch. cent., téléph., étg. élevé. Vis. samedi, 14 h. à 17 h., 10, rue du Regard.

Région parisienne

NANTERRE FACULTÉS, RER Séj., 2 ch., tt cft, 160.000 F Tél 242-80-77.

ST-CLOUD Duplex gd standg. séj.+3 chb., cuis. éq., 2 bains. cave. Parkg. jardin privat. Px 715.000 F. J.M.B., 970-48-16.

Noisy-le-Roi, appart. gd stand., 140 m², 4 chb., réception de 40 m², cuis. office 20 m², 2 s. de bs, cave, gar. Calme except. sur verdure. 290.000 F. Caillet, propriétaire : 824-79-80, heures de bureau - 460-84-54 le soir

NEUILLY, près BOIS
très beau liv. + 2 chambres. confort, 85 m² s/jdin, soleil 410.000 F Visite samedi, de 14 heures à 18 h. 30, 84, rue Charles-Laffitte.

Rue de Villiers, NEUILLY, charmant 3 pièces, ensoleillé. Tél. proximité métro, 195.000 F. Téléphone : 757-79-83.

SCEAUX 140, rue Houdan Jamais habités
Lux. studios, 2-3 pces, Duplex 5-6 pces. Terrasse. VUE. Mercr., Samedi, 14-18 h., ou 224-95-27.

MEUDON-BELLEVUE
Résidence gd stdg. Dans parc magn. 5 pces, 110 m², tt cft. Prix 507.000 F · T 027-41-75.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
ULTRA RÉSIDENT. Ds PARC Magn. APPT 85 m², living dble. 2 chb., nombr. dégag., bains. garage. A SAISIR, 300.000 F FRANCE - PROMOTION IMMOBILIÈRE 976-07-06.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octobre, 4 p., tt cft, gar., ss-sol. 160.000 F T 930-21-87 av. 12 h.

Province

Part. vd appartement 4 pces, gd stdg, terrasse, jet d'eau à l'entrée de l'immeuble. S'adr. Mme Botella, résidence Plateau des Violettes, bât. C, 10, rue du Professeur-Tedenat, 34-MONTPELLIER.

Montpellier, bel appt moderne, 113 m2, 230.000 F, r.-de-ch. sur jard., séj. 50 m², 2 ch., 2 s. de bs, tél. Écr. HAVAS NIMES n° 594.511.

LE MANS. Vends appartement 5 pièces, gd cft, cuis. équipée, panor. splend. État neuf, bon placement. FOURNIER, 156, av. Bollée, LE MANS. Tél. 84-39-92.

P. à P. Vd 60-Rantigny, F5 ds belle résid., gar., cave, loggia. Poss. rep C F 5 % 473-10-38.

fonds de commerce

Part. de préf. à part. vte de gérance libre, libr.-pap.-jnx, tr. bon emplacem. Tél. 606-35-29.

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous la Société T.D., 24 Montera 5 N Madrid-14e (Espagne) est à votre disposition :

Chemiserie - lingerie - bonneterie, belle boutique, 19e.
Graineterie - oisellerie, étalage ext. sur grande avenue, 18e.
Boutique tous commerces, angle rue, 20e.
Alimentation gle comestibles, près mairie 18e, studio, confort.
Café - hôtel - restaur., angle rues, gd boulevard, 20e.
Café - hôtel, rest., 14 chambres, tout confort, Sartrouville.
Café - Restaur. boutique angle, quartier populeux Suresnes.
Pavillon 65 km. Paris-O. Construction 1955, confort, jardin.
Garage - station - service, agent Simca, 30 km. Paris, bon c.a.
Locaux ind. pavillon, zone résident., Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
Propriété 50 km. Caen, 3 hect., tout confort, parc.
Droguerie, situation premier ordre, ens. de 6 boxes, Crépy-en-Valois.

hôtels-partic.

Affaire rare. Vieux-Montmartre ds hôtel particulier classé, merveilleux appt 175 m², sur belle terr. Pl.-pied dans verd. décor. raffinée gar. 076-92-63, 9-12 h.

locations meublées

Demande

J.H., 22 a., ch. stud. dche, max. 600 F. 16e, 17e, Nlly. Déb. sept., tél. 772-33-33, p. 53-38, le matin.

constructions neuves

A 15' DU CENTRE DE PARIS
(S.N.C.F. - PARIS-EST - Gare à 200 mètres)
ROSNY-SOUS-BOIS (Plein centre)
HABITEZ IMMÉDIATEMENT
AGRÉABLES APPARTEMENTS
Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces
Caves - Parkings en sous-sol
LARGES FACILITÉS DE CRÉDIT (C.G.I.B.)
INVESTISSEMENT DE 1er ORDRE GARANTI
MISE EN VENTE DE LA DERNIÈRE TRANCHE 3 et 4 pièces et studettes (livraison 1er trim. 1976)
Bureau de vente : « ROSNY 2000 »
6, place Carnot - Tous les jours de 11 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. (sauf mardi et mercredi)
Tél. : 854-98-57

SPÉCIAL INVESTISSEURS
Paris (19e)
LE VALOREM
A PARTIR DE : 54.200 francs (CHAMBRES) 94.000 francs (STUDIOS)
TRÈS BEAUX 2 PIÈCES DE 50 m2 : 183.500 FRANCS.
Bureau de vente sur place : 52, r. d'Aubervilliers, du jeudi au lundi, de 14 à 19 h.
SOVIC : 533-80-90

Ce week-end venez nous voir à :
DEAUVILLE
Au CASTEL NORMAND
Plein Centre : 200 m du casino
Des studios et duplex de grand luxe, entièrement aménagés et équipés, vendus par périodes de 2 mois.
Ex : Juin + Mars } à partir de 22 400 F.
Rens. et vente s/pl. tous les jours même dimanche - 54, rue Gal Leclerc - Deauville ou à Paris : PRODOMO s.a. - 7, place de Valois, Paris 1er - Tél. : 231.80.36 et 233.85.45.
Mr ____________
Adresse ____________
____
Tél. ____________

5e OBSERVATOIRE
Studios, 2, 3 pièces.
PRIX NON RÉVISABLES
Habitables fin 76.
IMMOBILIÈRE FRIEDLAND. 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

92 - VANVES
41, RUE JEAN-BLEUZEN
Studio ou 2 pièces, 48 m2 JARDIN
Samedi, dimanche, 14-16 h., ou 736-33-21.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing studios, 2, 3, et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIÈRE FRIEDLAND. 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

VERSAILLES
Voir page 7 de ce journal
LA SEIGNEURIE

XIIIe - TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces.
Habitables 4e trimestre 76
PRIX NON RÉVISABLES
IMMOBILIÈRE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

locations non meublées

Offre

HAVRE-CAUMARTIN
ds imm. stdg, appt 5e étage, asc., 6 p., 140 m², A louer bail 6 ans. Pour profession libérale. Téléph. Hres burx : 387-41-00.

Me CHARENTON-ÉCOLES
Imm. réct. tt cft, standing, 1.300 F + charges. 344-43-87.

appartem. achat

Urgt. Ach. appt 3 ou 4 p. prét. à rén., 17e et prox. 627-23-71.

bureaux

Administration cherche achat 700 m2 bureaux bon standing, quartiers centraux. Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale, 4, rue de la Banque, Paris-2e. T. 261-54-80. Poste 268.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS
Petits bureaux agencés (71 et 150 m²), 450 m² rez-de-ch., bureaux et magasins.
EUROBUILDING
(Paris, Porte de Pantin).
100 m. métro et périph., imm. neuf, grand standing, parkings et dépendances. Téléphone : 359-92-30, 92-79, 29-04 ou 723-30-23.

GEORGE-V - ALMA
900 F le m2 + charges 10 %. Immeuble ancien, gde classe, magnifique réception de 4 à 12 bureaux de prestige, pour siège société. A neuf, meublés, décorés, opérationnels, services en sus.

TERNES
490 F le m2
6 bureaux à neuf, meublés. Tél. ECE - 359-17-91 (Parkings)

locaux commerciaux

CÉDERAIS BAIL 1 BOUTIQUE + bureaux deux niveaux, 20, rue Pascal, (5e), w.-c., téléph. Libre. ECO. 344-55-59. Heures bureau.

PROPRIÉTAIRE A PARIS-18e d'un local de 650 m., sol + 2 étages. A VENDRE ou LOUER. Téléphone : 229-25-22.

immeubles

HOTEL DE VILLE
Vd dir. imm. bon rappt, 6 étg., 1.320 m² habitables - 555-51-79.

fermettes

VALLÉE DE LA SEINE
95 km Paris - Splend. ferme en équerre, 3 vastes P., poutr. app., cheminée, grange, jardin 800 m2, pelouse. 120.000, avec 24.000 - AVIS, 2, r. Gal-Gaulle, SENS. — Tél. (16) 86-65-09-03.

appartements occupés

BD DES INVALIDES
300 m2 EN DUPLEX ZANNETTACCI
260-34-88 ou 260-85-02

viagers

Estimation gratuite Discrétion
F CRUZ 8, r. La Boétie 265-68-90

pavillons

Cachan, Pont Royal, partic., ville impecc., calme, verdure, vue except., séj. dble, cuisine s/terrasse, 4 chbres, bns, gar. 610.000 F. 346-42-42, bureau.

77 gre MITRY-CLAYE-SOUILLY maison moderne, face bois calme, séj., 3 chbres, 900 m2. Écoles, commerç Tél. 427-13-48.

SCEAUX - CENTRE
Calme, résid. Bel. maison meulière, salon, s. à m., 4 chb., gd cft, ss-sol, garage. Petit jardin. 372.000 F. 350-50-86, 702-92-34.

CHEVREUSE Urgent - Cause dép. - Ds cadre verdoy. s. magn. parc 2.500 m2. PAV. 5 pces, cuis. équip., tt cft, 2 gar. 525.000 F. - 958-14-60.

GAGNY Splend. pavillon impecc. S/parc paysagé 1.000 m2. Hall, vaste séj., sal., balc., gde cuis., cab. toil., 3 chbres, bns, ch. cal, penderies, gren. amén., buand., gar., cave, bureau. 360.000, avec 75.000. ACC, 56, av. Résistance, CHELLES. — Tél. : 957-28-20.

MAREIL-MARLY
Proche forêt
Pavill. 1.600 m2 terr. 4/5 P. Tt conft. Penderie. Tél. Gar. Cave - Chaufferie
S/pl. 68, rue des Sablons, sam. de 10/19 h., ou : ETO. 75-88.

propriétés

NORMANDIE 150 km
Authentique chaumière, parfait état, Aut. à 20 km, Nle 13 à 6 km, Turbo-train à 12 km. Séjour forme chapelle 60 m2. Splendide cheminée de pierre, poutres, loggia, cuis., s. bains, w.-c., 3 chambres, terrain clos 9.000 m2, eau + électricité. Endroit calme.
PX 308.000 F, AV. FACILITÉS.
BAGLAND 27190 CONCHES 16-32-34-21-14

A VENDRE CHARTRES, centre ville, BELLE PROPRIÉTÉ de 10 pièces, belle réception, garage, jardin d'agrément. KONRAT, notaire, Tél. 21-04-11.

VENTE 28/6 ENCHÈRES
Belle PROPRIÉTÉ 29 lots 10.000 à 350.000 F, 2.000 m2 à 18 hectares, 15' Montpellier. Maisons de hameau, voûtes, auberge licence IV, piscine. Maître MAURIN, 34150 Gignac. Téléphone (67) 57-50-25.

Part. vd 36 km. Sud Paris, belle propriété vue imprenable, const. 65, état neuf, 3.600 m2. Prix 850.000 F. Tél. 607-75-28.

BROLLES (77)
charmante propriété, terrain 1.340 mètres, 2 constructions, 7 pièces, tout confort, garage, cour, jardin. Téléph. 567-22-88.

38 KM PARIS Autor. Ouest en bord. Seine, près gare reliée St-Lazare. Superbe ppté parf. état, mais. maîtres tt cft, mais. gard. Parc. Téléph. matin 551-68-39, ou écr. B.P. M. du Mazet 186-75062 Paris Cedex 02 (serv. n° 43), qui tr.

67 km OUEST - Rav. ferme en 2 mais. luxueuses s/3.000 m2 500.000 F. - ODE. 73-87.

60 km OUEST, site vallonné, boisé et résident. Propriété en belvédère, cuis., séj., 4 chb., cave, atel., terrasse, confort, sur 1.200 m2. 385.000 F. - 479-50-63.

DORDOGNE
RÉGION BERGERAC
Très belle PPTÉ AGRICOLE et agrément. 103 ha, seul tenant avec ÉTANG et MAISON de maître, restaur. en partie. Vendue avec matériel exploitat.
JOLIE VUE - 1.900.000 F
15-38-95-00-21 ou 95-01-60

villas

A vendre RÉGION OUEST, villa tout confort dans magnif. parc boisé. Px justifié 260.000 F. Téléph. DEF. 01-82.

YERRES
2 BIS, R. DES FOUGÈRES
Propr. vend villa tout conft, gd séj., 3 chb., cuis., bs, dépend. B. jardin. Crédit poss. Me voir samedi et dimanche, 10-17 h., ou tél. 260-87-42, heures bur., et 460-32-16, le soir.

VÉSINET Résidentiel 8' R.E.R.
VILLA BOURG. 5/250 m2 Récept. en 3 p., cuis. moderne, 5 chbr., 2 bns. Parf. état. Gar. S/pl. sam. 7 et dim. 8, 14-19 h., 27 bis, rue Henri-Chappel, LE VÉSINET.

domaines

40 LANDES, vendons très beau domaine, 200 hectares, seul tenant, boisé pins, chasse clôturée, maison d'habitation et de gardien. Ecrire CAZAL, 21, rue Chanzy, 40100 DAX.

SOLOGNE
A vendre important et splendide CENTRE DE LOISIRS, 150 km. de Paris, 38 hectares, 26 maisons mobiles, 300 emplacements caravanes, piscine, plan d'eau, rivière, bois, commerce, bar, restaur. SITE EXCEPTIONNEL. JUILLARD - ÉQUIPEMENT B.P. 301, 63000 CLERMONT-FERRAND. Tél. (73) 92-07-02.

maisons de campagne

18 Km. HOSSEGOR-CAPBRETON (40), grand calme, maison de campagne, rustique, tout confort et dépendances (grange poss. pacage), enclos, 25.000 m2. PRIX 200.000. WATTINE, 1 av. Chênes-Verts, 40510 SEIGNOSSE.

AU PIED DU CHATEAU, 13 km. COMPIÈGNE, mais. pier., entr., 3 pces, cheminée, pout., cuis., gren. amén., 450 m2, ter. dép., 119.000 avec 24.000. AVIS, 1, pl. Saint-Clément, Compiègne. Téléph. 440-19-60 ou 278-02-49.

Voir les exclusivités en page 36

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,1
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,0
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,8

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

43.000 m2 DE PARC AU PIED DE LA TERRASSE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Des appartements de grand standing de :
4 pièces 101 m2 + balcon 17 m2
6 pièces 144 m2 + balcon 21 m2
Prix ferme et définitif à partir de 2.900 F/m2. Appt témoin ouvert de 14 à 19 h. sauf mercredi.
RÉSIDENCE DE LA GRILLE ROYALE
C.D. 157, 78600 Le Belloy-Mesnil-le-Roi. Tél. : 962-58-23 - 977-03-40.

Paris

16e - AUTEUIL
DS BEL IMM. GD CONFORT, 2e étage, ASC., PLEIN SOLEIL
DBLE LIV. + GDE CHBRE
entrée, cuisine, salle bains, moquette, TELEPH., vide-ordures. LUXUEUSEM. REFAIT NEUF.
PRIX : 329.500 F
Sur pl. samedi, lundi, 14-18 h., 63, BD MURAT ou BAL. 22-04.

XIXe Rentabilité **11 %** par locations assurées. Propriétaire vend directement STUDIOS et 2 P. tout confort ds imm. restauré. Prix 56.000 F et 75.000 F. Tél. à 231-49-21 ou 233-94-98

Mo GOBELINS Limit. 5e - 13e Ds tr. b. imm. 2 p., c., tt cft, état nf. 2e étage s/rue, calme. 155.000. 343-62-14.

2 P. RIQUELME Tél. 325-49-71
25, rue de l'Echaudée (6e)
CONTRESCARPE, 42 m2 ...... 215.000
MARAIS, 50 m2 .... 200.000
DENFERT, 60 m2 ...... 230.000
St-Germain-d.-Pr., 50 m2 240.000
TOLBIAC, 50 m2 ...... 160.000

GLACIERE Studio tt confort 39 m2 5e étage, asc. Prix 175.000 F. Vendredi-samedi - 580-70-98.

Au 79, av. de Clichy, Paris-17e, je vds un appt libre, silenc. et ensol., 4 Pces, ss conft, form. un 2e étage s/jardin, cour. Prix 120.000 F comptant. Ecrire à : no 811.029, REGIE - PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PORTE D'ORLEANS (PRES) : Imm. 1930, stud., cuisine, chff. central : 55.000 F. Tél. 387-65-24.

BON XVIIIe. Rav. 2 P., impec., cuis., wc, tél., soleil, imm. rev. 110.000 F. Téléphone : 292-07-77.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE 4 Pièces. Prix 260.000 francs. Téléphone : 285-05-11.

FACE SQUARE Studio, duplex, ds imm. rénové. Renseign. et vente : 343-66-29, 45, RUE CHARENTON (XIIe).

19e, 50 m Parc Buttes-Chaumont RESTE SEULEMENT 2 studios - 2 Deux Pièces tout confort - cuis. éq. BONNE RENTABILITE PLUS-VALUE CERTAINE. Location et Gestion assurées. 073-15-51 - 073-80-23.

15e - PT MIRABEAU
EXCELLENT PLACEMENT STUDIOS - 2 PIECES Tout confort - Cuisine équipée Qualité exceptionnelle Location et Gestion assurées 073-15-51 - 073-80-23

6e, pr. quai des Gds-Augustins, P. terrasse, vue Notre-Dame, Lux. duplex, gd sél. 2 ch., 2 bns. Soleil. Calme. - ODE. 95-18.

4, r. Hautefeuille - ODE. 42-70 pr. pl. Saint-Michel App. 70 m2, décor except., ht plaf. Vis. sam. 12 h. 30 à 17 h. 30.

Part. STUDIO MONTPARNASSE rénové. Tél., cuis. équipée, s.d.bs. Sur place vendredi, samedi, dimanche de 16 h. à 20 h. 10, r. du Maine (14e) - 325-73-44.

Région parisienne

NEUILLY Résid. Très luxueux 103 m2 s/jard. priv. Duplex, balc. s/verd., liv., 2 ch., bur., cuis. et san. except. équip. 770.000 F. - RIC. 38-73.

EXCEPTIONNEL
SCEAUX Dans petit immeuble neuf (près gare). Appartem. 2 pièces tt conft, balc., terrasse, calme. Prix : 148.000 F. - 255-42-35.

Particul. vend imm. pierre de taille, 6 pièces, luxe, 132 m2, 2 parkings, résidence calme : « Chambourcy ». Tél. : 979-16-83, de 9 à 13 heures.

ST-CLOUD, près gare, 180 M2, liv. 50 m2, 6 chbr., en DUPLEX. Jardin. 670.000 F. - MOL. 27-65.

95 - MONTMAGNY
A 200 m. de la gare, promot. vd directem. appt 4 P., 76 m2, au 4e ét., dble expos. : 217.000 F. Créd. Foncier PSI. Livr. déb. 76. 10 minutes par la gare du Nord. Tél. Mme PERRET : 260-39-82.

APPARTEMENTS LUXUEUX Prix fermes et définitifs Crédit exceptionnel EVE A LA DEFENSE sortie no 6 sur le Circulaire. PROMOGIM. - TÉL. : 775-85-37.

A vendre appt 80 m2, Besquain, 3, rue Royale. - VERSAILLES.

Vallée de Chevreuse, ds pet. rés. Part. vd appt, état imp., gd cft. 100 m. Mo, 3 P., 80 m2, loggia, tél., park., 2 caves. — 907-57-14.

Province

CANNES Californie dans résid. de classe, parc, vue impren., appt 2 p., cuis., bs, 75 m2, terr., cave. 400.000 F. — RAYBAUD, 74, La Croisette - Tél. 38-11-21.

immeubles

URGENT. Part. rech. sur Paris immeuble libre ou occupé, entre 1.800.000 et 2.000.000 francs. Téléphone : 965-69-59.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-62-14.

châteaux

Style Renaissance angl., parfait état, 20 km. Bordeaux, parc 3 ha, tt cft, 7 chbr. (poss. 15), 4 bns, gde récept., bur., s. billard, chapelle, logem. fonct., dép. Docum. gratuite et photos s/simple dem. Prix demandé 110 unités. Ecrire Agence du Médoc, 33-Pauillac.

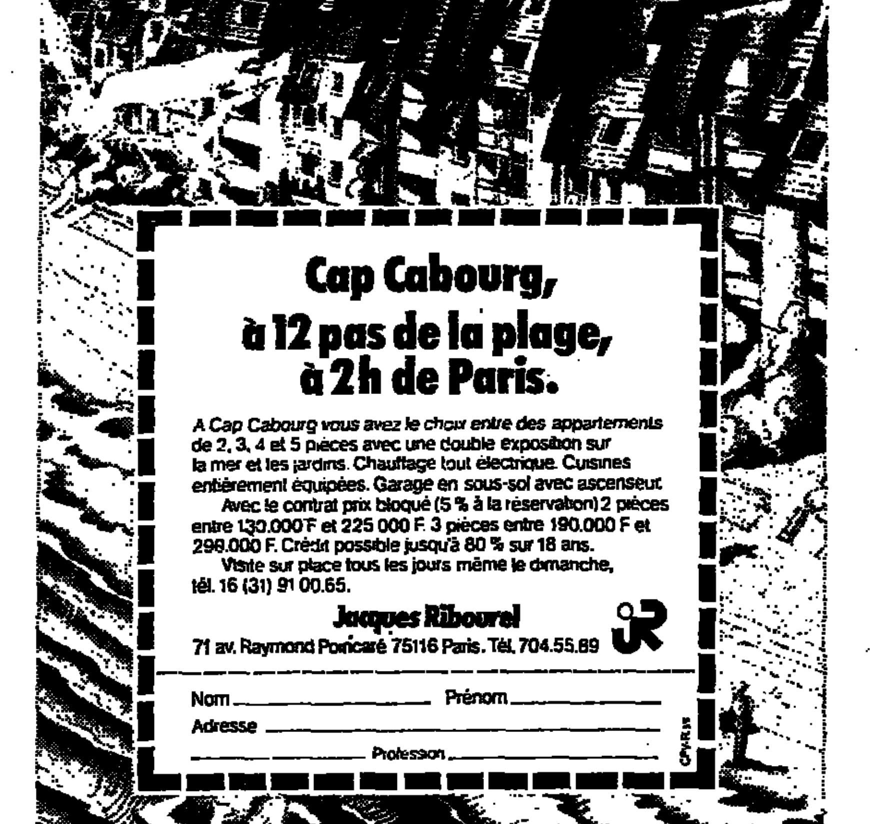
villégiatures

NICE. Vacances près de la mer, juillet, août, tt cft, mblés, stud., 1.600; 2 P., 2.000; 3 P., 3.000. Alpes nic, 93, av. la Californie. Nice (06). Tél. (16-93) 86-64-28.

locaux commerciaux

AUBERVILLIERS
1 km pte de La Villette périph., locat. ensemb. indust. et burx. Reste : 12.000m2 s/23.000m2 totalement divis. par lots à partir de 400m2 et plus, chauffage, force, tél., parkings. Bail 3/6/9. S.O.E.D.I.C.
272-38-53

CENTRE NEVERS (58) construct. récente, ateliers, burx, sal. conférence, surf. dévelop. 2.600m2, logement du gardien. Parfait état. Tél. : 624-58-25.



domaines

DEPART. 47. Vds domaine 56 ha élevage, 2 habitations, bâtim. expl. modernes. Except. 650.000. S'adr. JARGEAU, 47500 LIBOS.

fonds de commerce

Bar-Hôtel, dans port pleine expansion, aff. sain, conv. parfait. pr jeune couple dynam. Px 25 U. Agence du Médoc, 33-Pauillac.

maisons de campagne

ORNE - 150 KM. DE PARIS proximité REMALARD, Propriétaire vend corps de ferme, grand terrain. Jolie vue. Téléphone : (16-34) 25-04-20.

locaux indust.

CENTRE NEVERS (58) construct. réc. ateliers, bureaux, salle de confér., surf. développ. 2.600 m2, logement gardien, parfait état. Téléphone : 624-58-25.

terrains

CROISSY-sur-SEINE R.E.R. Beau TERRAIN 800 M2 Façade 40 m. Entièr. viabilisé. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Ter. 12.000m2 à 14 km. Paris-Sud bord rte, prox. RN 20. 027-46-83.

Vds, 6 km. Le Creusot, terrain 28 ares, tr. b. exposé, E., El., Tél., réserve d'E. natur. pouv. être empoissonn., 15 F le M2. Ecrire, Chrétien, Saint-Firmin, 71200 Le Creusot. Tél. : 08-03-51.

fermettes

FERMETTE
de style à colombage
Toit neuf petites tuiles, 4 pces, vaste living 50 m2, conft, gar., gren. Sur 12.000m2 clos et planté, pièce d'eau, situation premier ordre. Prix très justifié 215.000 F, avec 10.000 F. AGENCE DE BONNEVAL (28). Tél. (15-37) 23-98-52, même dim.

constructions neuves

LES HAUTS DE CHAVENAY
PRES St. NOM LA BRETECHE (78)
Autour d'un jardin aménagé
14 Superbes DUPLEX de 3 pièces 84 m2 + grande terrasse
Cuisines et Salles de bains equipées
A partir de 225.000 F (prêt 80%)
Livraison immédiate
Tél : 878.86.81 ou 887.39.19

JASMIN
53, rue La Fontaine - Paris (16e) Dans charmant petit immeuble S/RUE ET JARDIN
3 PIECES et 4 PIECES
LIVRAISON IMMEDIATE
6.300 F le m2. Prix moyen. Appart. modèle tous les jours, sauf mercredi, 14 à 19 h, et samedi matin. PIERRE BAHON - 225-46-63

pavillons

CROISSY-SUR-SEINE
Proche centre, mais. 6 p., parf. état, sur 500m2 terr., gd gar. sssol tot., ch. centr. Px 430.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, AVEN. FOCH A CHATOU. — 976-30-82.

SOLOGNE ZONE CHASSE
Pavillon isolé, 4 p., tt cft, sur 1 ha boisé. Prix 150.000 F. URG. Tél. 824-76-47 le mardi 10-6-75.

LE PERREUX-S/MARNE. Part. vd pavill. part. ét., entr., 5 P., cuis., coin rep., terras., linger., chff. centr., ss-sol, gar., jardin, calme. Prix 400.000 F. 324-48-19.

PARC MAISONS-LAFFITTE dans résid., pav. 4 Pièces, conft, 70 m2, chff. gaz + ling., gar., av. jard., 270.000 F à déb. 962-34-55.

Ste-Geneviève-des-Bois, Part. vd pav. 5 P. pr., cuis., s. bs, wc, cave tot. chff. maz., très beau jard. 1.300 m2. Prix : 420.000 F. Téléphone : 595-13-63.

IGNY. Part. vend gd pav. neuf, 1er choix, 103 m2 au sol. Prix : 375.000 F + C.F. 941-31-73 soir.

hôtels-partic.

RIVE GAUCHE
Hôtel Particulier - 200 m2 avec très beau jardin et ATELIER D'ARTISTE.
Téléphone : 331-41-60.

locations meublées

Offre

17e CARDINET Studio, cuisine. Impecc., tél. 750 F. AM…

locations non meublées

Offre

AV. DE MESSINE. App 4 pièces, tél., 2.800 … 6 ans. - Tél. 8…

AV. DE MESSINE STUDIO, tt conft. Bal… 900 F. - 87…

TRINITE, 120 M2, gran… 3 P., cuis., bns, ch. se… cft, 2.500 F/m. T.C. - …

LOCATIONS SANS AG… OFFICE DES LOCAT. 9, rue de Hanovre, métr… 8, rue Ph.-Dangeau, Ve… 45, rue Héricart, métro …

IENA - CHARM. 2 P. … s.d.bs, cuis. équip., TEL… STDG, 2.880 TTC - …

Location directe av. pro… 770-95-34 - 323-21-7…

EXCEPTIONNEL PORT… 4 p. stand., terr. sud, der… s. gd jard., gar., tél. 3.5… P. à p. de préf. - 336-…

Demande

Ch. URGT pav. vide ou F 4 ou F 5 - REGIO… Tél. 844-61-81 à partir …

COUPLE RECHERCH… Appartement, atelier, ma… grenier à aménager, 6e… ou environs. Grand lumière, silence, dernier… Ecr. No T 69.955, Régie-… 85 bis, rue Réaumur, P…

villas

OUEST PARIS
Proxim. gare, 30 min. St-Laz… villa neuve disponible 5 pi… + possib. 2 pièces, gd con… très beau site, jardin p… boisé, long crédit. 360.000 GRAVEX, 965-69-59.

CONFLANS 78 25 m St-Laz… Part. vd MAISON style Ca… 111 m2. Beau jardin 1.2…

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vends Encyclopedia Britannica complète plus trois volumes Webster, plus les Yearbook depuis 1972, plus les étagères de rangement. 2.000 F. Tél. : 579-56-88, samedi.

Particulier vend tête de M. de Voyod avant sa mort (ténor d'opéra), par Rodin en 1946, sur bois pour collectionneur. Prix 30.000 F. Téléph. 735-73-08.

Vends 5 bandes magnétoscop. nves 1/2 pouce, 720 m. Prix intéres. Téléph. soir. 655-99-37.

A vdre Platine GARRARD SL 55, Ampli-Tuner STT Schaub-Lorenz (2 x 18 W.), 2 enceintes B 4/20. SCHAUB-LORENZ, tél. 966-04-77.

Demandes de particuliers

PARTICULIER RECHERCHE « Les lettres de la maison des morts », de chez Gallimard. Auteur LES ROSENBERG. Ecrire no 6969 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Galerie de peinture

Directeur galerie d'art avec références et garanties, ayt clients et peintres, cherc. bonne galerie sérieuse pour collabor. 224-70-53.

Agences de voyages

CHARTER INFORMATION Premier Centre d'information de vol à tarif réduit. 11, rue d'Armaillé (17e). Tél. : 380-34-58 et 766-41-40.

Artisans

EFFECTUE RAPIDEMENT ts trav. peinture, papiers peints. TRAVAIL SOIGNE Tél. : 766-20-83 le soir.

Bijoux

TOUS BIJOUX, achat, or, brillants, argenterie, 22, rue Danielle-Casanova (entre av. Opéra et rue de la Paix). OPE. 25-72.

BIJOUX OR, brillants. Paie comptant, 24, rue du Faub.-Montmartre, 1er étage.

Bibliophilie

Vends LIVRES. Peut acheter comptant à domic. LAFFITTE, 13, rue de Bucci (6e) - 326-68-78.

Cours

COURS DE LANGUES Anglais, arabe, allemand, brésilien. Cours intensifs et extensifs. Juin, juillet, août, septembre et résidentiels du 15 juillet au 1er août. IFG - Départ. Linguistique 34, avenue Kléber. Paris-16e. TÉL : 704-84-58.

EDUCATION pour garçons 9-15 ans ayant besoin autorité. Les Pastoureaux, Eaux-Puiseaux, 10130 ERVY-LE-CHATEL.

COURS secondaire privé mixte, 17, rue Paul-Bert, Angers TÉL : (41) 88-11-73 Rattrapage scolaire toutes classes effectifs réduits (8 à 10 élèves par classe), Externat, Internat, pourcentage de reçus en 1974 : B.E.P.C. 88 % - BAC 80 %.

Entreprises ! Prof. dyn. organ. cours d'anglais. Réf. - 224-96-60.

6 à 9 ELEVES par classe Nombre limité de places. Encadrement permanent. Vie familiale et de plein air. 11e à terminale. Collège « Pierre Grise » 49150 Baugé - Tél. : 1-95. Possibilité cours de vacances.

COURS D'ANGLAIS Toutes classes et adultes Français pour étrangers par professeurs expérimentés. TEL. : 834-38-43.

Conseil œnophile

VINS CHOISIS à prix rationnels. UN CONSEIL ŒNOPHILE les sélectionne pour vous, vous évite les traquenards, vous les commanderez en direct à la propriété. Possibilité de gestion permanente de votre cave. Les mardis de 15 à 21 h., les amateurs vous posent des questions très diverses. Jacques Vivet, 326-04-43.

Dépannages

INTER DEPANNAGE 24 H. S/24 DIMANCHES ET FETES SERRURERIE SECURITE et is SYSTEMES DE PROTECTION, BLINDAGE. Tél. : 843-92-23.

Débarras

Tous débarras dans les 24 hres. Caves, greniers, appts. 532-51-61.

Décoration

Je n'installe que 8 cuisines par mois. Pose plomberie, électricité, carrelage compris. Devis et maquette gratuits. Jacques Francoion, Installateur Conseil. Sur R.-V. 700-69-82.

AUTOUR DU FEU Tous les accessoires pour cheminées : plaques, grilles, chenets, soufflets, etc. Sacs de bûches et fagotins. 24, rue de la Cerisaie, Paris-4e. Tél. : 272-36-00.

TOILE DE LIN + galon + molleton, 35 F le m2 pose comprise. Moquette, rideaux et tous travaux peinture. Décoration Conseil. Devis gratuit. 580-94-91.

Homes d'enfants

LE GRAND-CHAMP Home d'enfants de 3 à 6 ans, séjours toutes années, effectif réduit. Ambiance familiale. Chaumont-le-Bourg, 63940 Marsac. Tél. (73) 95-91-11 le 25 à Beurrières.

Joaillerie

BOUTEMY - Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 8, rue Saint-Florentin (8e). Tél. : 260-34-89.

Mode

MAROQUINERIE Fabricant solde collections sacs de luxe : reptiles, peaux diverses. Heller, 257, rue St-Honoré. 260-91-08. Fermé le samedi.

Optique

JUMELLES
LUNETTES TERRESTRES ET ASTRONOMIQUES MICROSCOPES TELESCOPES
Ets CERF
20, quai de la MEGISSERIE PARIS 1er - 233.54.42

Maisons de retraite

Maison de retraite privée entre forêt de Sénart, gare Juvisy, handicapés ou non. Tél. : 903-73-50.

Produits régionaux

Tous les produits de Provence par correspondance, en vente directe de notre comptoir. Demandez notre catalogue.

LA BOUSCATIERE, B.P. 125 04100 MANOSQUE.

Philatélie

TIMBRES-POSTE Maison A. Maury 6, bd Montmartre - 75009 Paris. La plus ancienne maison de philatélie en France, fondée en 1860, achète pour sa clientèle française et internationale collections, lots, archives, vracs et lettres de toute importance. Paiement comptant. Discrétion assurée. Consultez-nous.

ACHETE COLLECTION Ecr. Pagnanini, 26, av. Friedland, Paris-8e. AMP. 69-19, le matin.

Réceptions

MARY S. A.
LOCATION DE TENTES DE LUXE et MATERIEL pour
GDES RECEPTIONS
PARIS - PROVINCE 4, rue Pasteur - Tél. : 964-40-07. 95170 DEUIL-LA-BARRE.

Restauration

EBENISTE restaure et revernit les beaux meubles anciens. 636-63-25.

l'agenda du Monde
Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

Spécialités culinaires

FUENTES SANTA-MARIA ex. BLIDA, livre à domicile sur simple coups de téléphone son couscous Royal très complet 24 F par personne et vend ses célèbres mounas. Brasserie de l'Europe, 17, rue de Constantinople, Paris-8e. Tél. : EUR. 59-82.

CREPERIE BRETONNE, repas, crêpes et galettes, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er). 508-50-07.

Teinturiers

Pendant les VACANCES faites nettoyer vos RIDEAUX ET TAPIS Nous les garderons gratuitement jusqu'à votre retour. Germaine Lesèche, 11 bis, rue de Surène, Paris. 265-99-32.

Vêtements

LOCATION d'habits de cérémonie, jaquettes claires et sombres, smokings fantaisie et classique, costumes blancs et ville. Béral, 2, rue Caulaincourt, métro place Clichy EUR. 72-37.

Télévision

DEPANNAGE 7 jours sur 7 Tél. : 527-28-66 - 525-10-49.

Yachting

VACANCES EN CORSE CAMPING SAUVAGE 1.000 km de côtes, des centaines de criques désertes à découvrir en ZODIAC ou similaire. SKI NAUTIQUE PLONGEE SOUS-MARINE Equipements complets fournis. CYRMARINE - RES. CASTEL VECCHIO - 20000 AJACCIO.

ECOLE DE CROISIERE PRELUDE NAUTISME PORT-GRIMAUD 83360 TÉL : (94) 43-87-74. Bassin Méditerranée - TUNISIE.

ECOLE DE CROISIERE DUFOUR 35 ANGLETERRE-IRLANDE Klopper. 825-38-07.

LOCATION VOILIERS — DUFOUR 27 - 31 - 35. — ARPEGE-SORTILEGE. Base : La Grande-Motte. Yachting, loisirs. 113, rue St-Dominique. Tél. : 555-00-33.

A vendre Midiet quille, juin 74, équip. 5e catég. + moteur 5 CV. Prix comptant 24.000 F. Possib. repr. leasing 4 ans. Tél. : 20-31-15. M. Philippe Perroud, 76-Le Havre

Vacances — Tourisme — Loisirs

PENSION FLEURIE Week-end, cuisine soignée, séj. Vacances convenant part. à pers. ne pouvant faire grands déplacements, 65 F jour. Mme Jannot, directrice, 17, rue Poissonnière, 60500 - VINEUIL. Tél. 457-17-14.

ANJOU. Repos, détente dans petit château Renaissance. Château de Raguin. 49114 CHAZE-SUR-ARGOS.

PASSEZ VOS VACANCES AU VILLAGE CLUB FRANÇAIS DE CECINA en Italie, à 40 km au Sud de Pise, sur une grande plage. Nombreuses activités sportives, dont voile, ski nautique. Soirées organisées, soirées orchestre, ambiance agréable et joyeuse. Nombreuses excursions. Quelques places disponibles en AOUT. LES CHEMINS DU SOLEIL 24, galerie Vivienne, Paris-2e. 260-05-18 - 260-09-39, de 10 h. 30 à 18 h. 30.

MARTINIQUE BUNGALOW 3 et 6 pers. tt cft., mer à 100 m Vue except. sur baie s/ volcan. 600 à 700 F sem. suiv. saison. Tél. : 437-16-88.

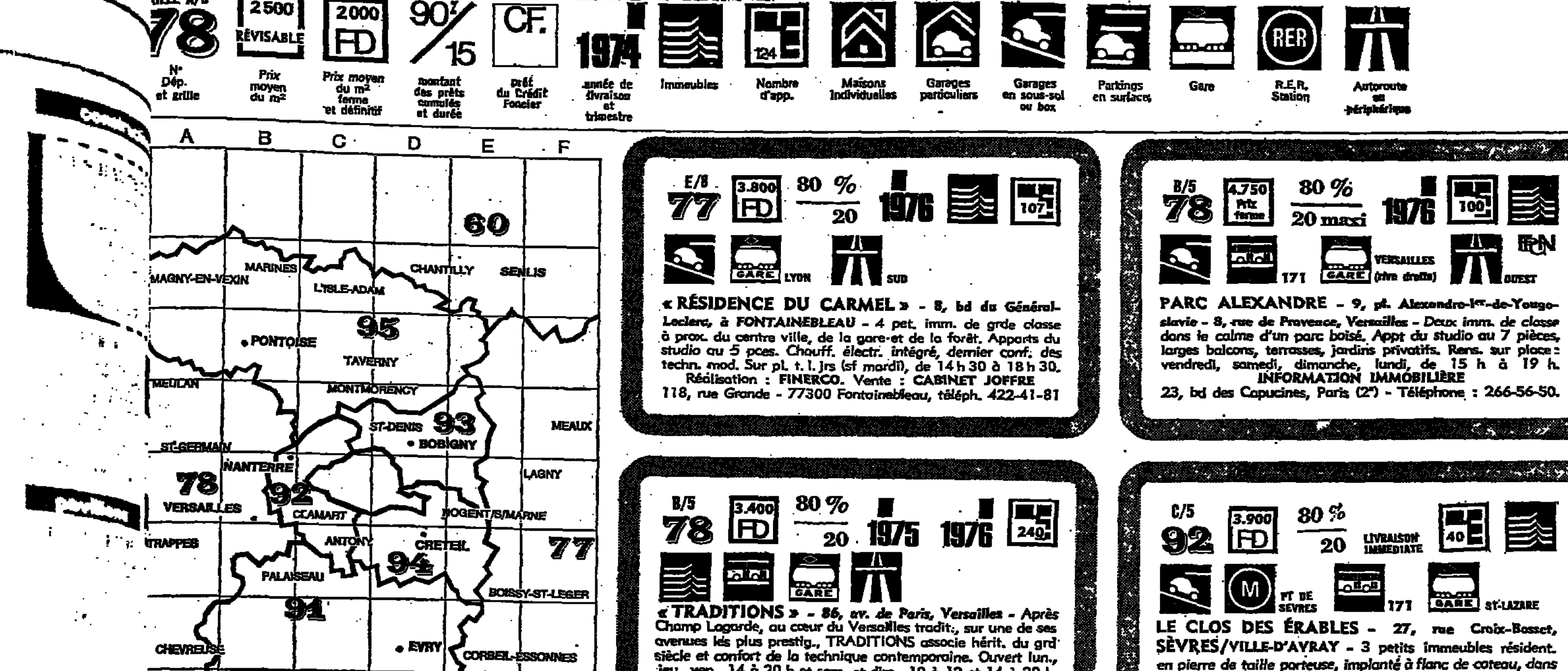
PARAPSYCHOLOGIE Série de conférences. Tél. : 278-78-26.

ETE 1975... **3 VOYAGES SCIENTIFIQUES EXCEPTIONNELS**
— INDONESIE : Volcanisme, du 7 au 24 juillet.
— ISLANDE : Volcanisme et géologie, 23 juil. au 3 août.
— GRAND NORD, croisière avec PAUL-EMILE VICTOR, du 30 juillet au 15 août.
Encore quelques places disponibles. Tél. à SCIENCES et AVENIR 359-37-87 et 37-60.

PRINCIPAUTE D'ANDORRE Changez de cadre ! Changez d'ambiance ! Pour vos vacances, cet été, les vallées d'Andorre vous offriront calme, soleil, sérénité et détente au grand air, à 2.000 m d'altitude, loin des villes polluées et des plages encombrées. Pour votre hébergement, nous vous proposons des studios et des appartements dans des Résidences de stand, à 2.100 m. Ecr. : SERLOC, Av. Le Griffon, Pas-de-la-Case, Principauté d'Andorre. Tél. 16 078 51082.

هكذا من الأصل

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE



E/8 77 — 3.800 FD — 80 % / 20 — 1976 — 107 — GARE LYON — SUD

« RÉSIDENCE DU CARMEL » - 8, bd du Général-Leclerc, à FONTAINEBLEAU - 4 pet. imm. de grde classe à prox. du centre ville, de la gare et de la forêt. Apparts du studio au 5 pces. Chauff. électr. intégré, dernier conf. des techn. mod. Sur pl. t. l. jrs (sf mardi), de 14 h 30 à 18 h 30.
Réalisation : FINERCO. Vente : CABINET JOFFRE
118, rue Grande - 77300 Fontainebleau, téléph. 422-41-81

B/5 78 — 4.750 Prix ferme — 80 % / 20 maxi — 1976 — 100 — 171 — GARE VERSAILLES (rive droite) — OUEST

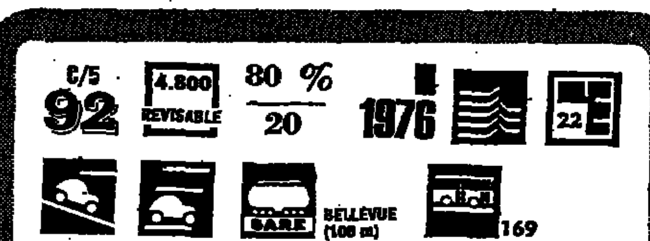
PARC ALEXANDRE - 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.
INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) - Téléphone : 266-56-50.

B/5 78 — 3.400 FD — 80 % / 20 — 1975 1976 — 240 — GARE

« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61

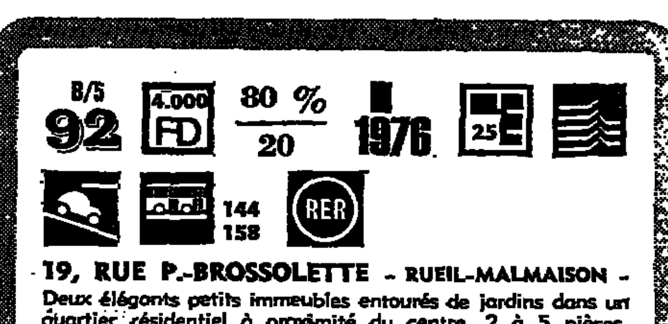
C/5 92 — 3.900 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 40 — M PT DE SEVRES — 171 — GARE ST-LAZARE

LE CLOS DES ÉRABLES - 27, rue Croix-Bosset, SÈVRES/VILLE-D'AVRAY - 3 petits immeubles résident. en pierre de taille porteuse, implanté à flanc de coteau, dans un parc de 3.500 m2. Appart. 4 pces. Vis. sur place tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 14 à 19 h 30.
SERCO — 14, rue Magellan - PARIS (8e) Téléphone : 723-72-00



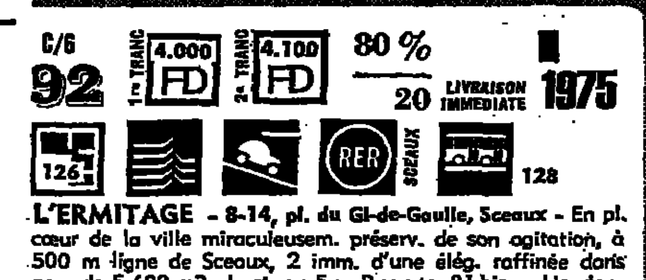
C/5 92 — 4.800 REVISABLE — 80 % / 20 — 1976 — 22 — GARE BELLEVUE (100 m) — 169

« LES BALYSIS » - 34, av. Gallieni, Meudon - Bellevue - 2 petits immeubles résidentiels de 3 étages, du stud. au 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité. (12' Paris-Montparnasse). Bur. vte sur place : jeudi, vendr., sam. et dim., 14 h 30 à 18 h 30. Téléph. : 027-14-13. Réalis. SOFREDIM, Vente COCIM, 124 bis, av. de Villiers, 75017 Paris - Téléph. : 380-21-40.



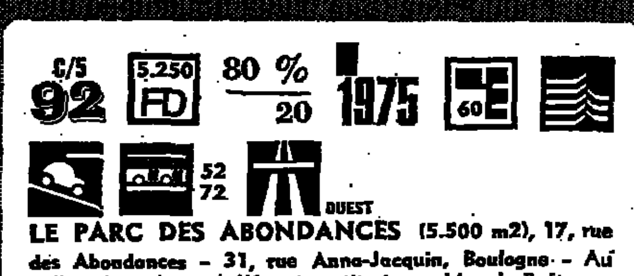
B/5 92 — 4.000 FD — 80 % / 20 — 1976 — 25 — 144 158 — RER

19, RUE P.-BROSSOLETTE - RUEIL-MALMAISON - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre. 2 à 5 pièces, exposition plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison juin 1976.
PROMEX — Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10.



C/6 92 — 1re TRANC. 4.000 FD — 2e TRANC. 4.100 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 1975 — 126 — RER SCEAUX — 128

L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdon, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54



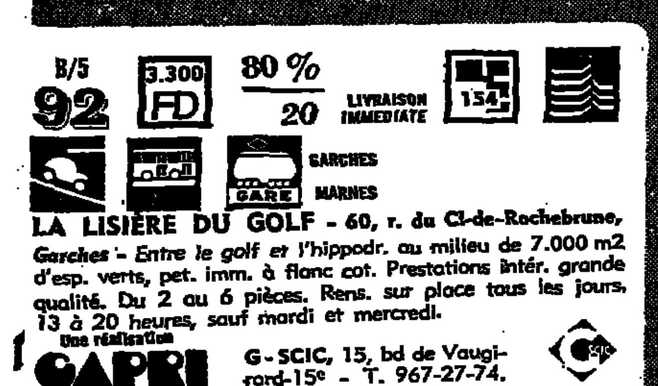
C/5 92 — 5.250 FD — 80 % / 20 — 1975 — 60 — 52 72 — OUEST

LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anne-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
PROMEX — Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.



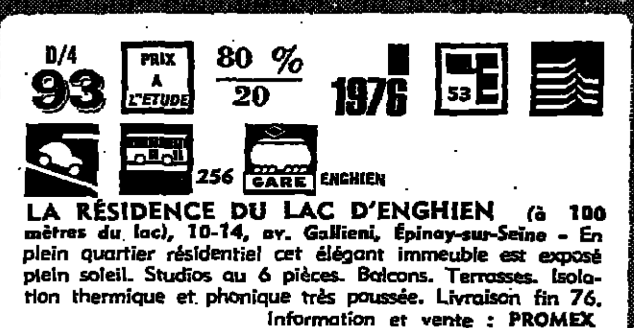
C/6 92 — 3.200 FD — 80 % / 20 — 1976 — 82 — 128 188 — RER LIGNE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES — SUD OUEST A PROXIMITE

FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE REALISATION CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard. Téléphone : 350-11-36



B/5 92 — 3.300 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 154 — GARE GARCHES MARNES

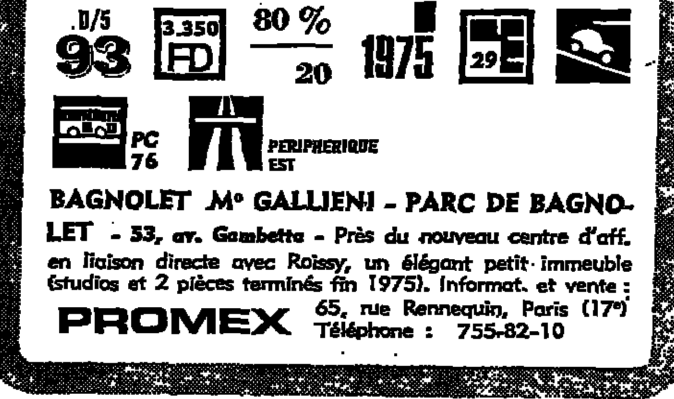
LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours, 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



D/4 93 — PRIX A L'ETUDE — 80 % / 20 — 1976 — 53 — 256 — GARE ENGHIEN

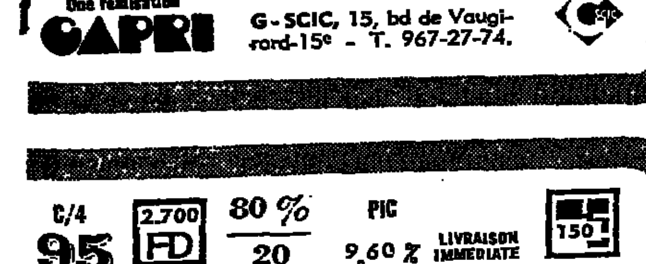
LA RÉSIDENCE DU LAC D'ENGHIEN (à 100 mètres du lac), 10-14, av. Gallieni, Épinay-sur-Seine - En plein quartier résidentiel cet élégant immeuble est exposé plein soleil. Studios au 6 pièces. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 76.
PROMEX — Information et vente : PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Téléphone : 755-82-10





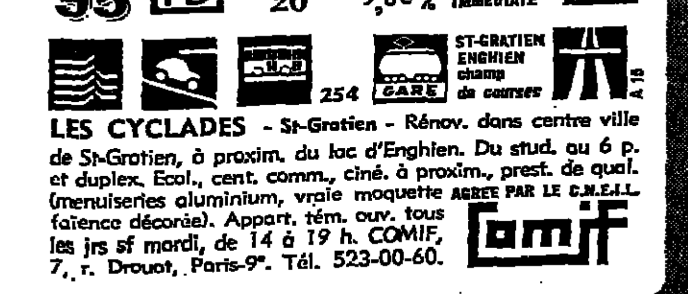
D/5 93 — 3.350 FD — 80 % / 20 — 1975 — 29 — PC 76 — PERIPHERIQUE EST

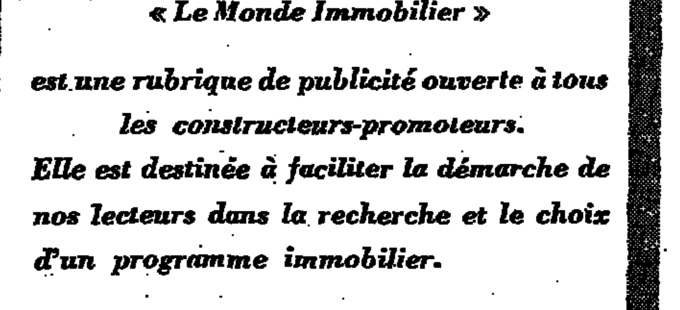
BAGNOLET Mo GALLIENI - PARC DE BAGNOLET - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente :
PROMEX — 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10



C/4 95 — 2.700 FD — 80 % / 20 — PIC 9,60 % — LIVRAISON IMMEDIATE — 150 — 254 — GARE ST-GRATIEN ENGHIEN champ de courses — A 15

LES CYCLADES - St-Gratien - Rénov. dans centre ville de St-Gratien, à proxim. du lac d'Enghien. Du stud. au 6 p. et duplex. Ecol., cent. comm., ciné. à proxim., prest. de qual. (menuiseries aluminium, vraie moquette faïence décorée). Appart. tém. ouv. tous les jrs sf mardi, de 14 à 19 h. COMIF, 7, r. Drouot, Paris-9e. Tél. 523-00-60.
AGREE PAR LE C.N.E.I.L.





« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

JUSTICE

Libres opinions

JUGE UNIQUE, JUGE INIQUE

par MICHEL GOUT (*)

APRES l'Assemblée nationale, qui l'a approuvé en première lecture, le Sénat va examiner ce vendredi le projet de loi *portant réforme de certaines dispositions du code de procédure* pénale.

Parmi les modifications proposées, l'instauration du juge unique en matière correctionnelle nous semble devoir retenir l'attention de tous les Français intéressés par la marche de leur justice.

Depuis des siècles, les systèmes judiciaires occidentaux, et spécialement le système français, ont consacré les principes de la collégialité, *que ce soit en matière civile, en matière criminelle ou en* matière délictuelle.

La France, pour sa part, n'a vu le principe de la collégialité supprimé qu'en *période* de crise (par exemple ordonnance du 13 janvier 1945 abrogée par la loi du 18 août 1948).

Certes, pour les juridictions civiles, la loi du 10 juillet 1970 a décidé que dans les matières autres que disciplinaires ou relatives à l'état des personnes, le président du tribunal peut décider qu'une affaire sera jugée par le tribunal de grande instance statuant à juge unique.

Mais, dans ce cas, l'une des parties ou son conseil peut demander le retour de la collégialité sans avoir à motiver sa demande. Le retour à *la collégialité est alors de droit.*

Certes, la loi du 29 décembre 1972 a institué le juge unique en matière pénale. Mais pour certaines infractions seulement : délits en matière de chèques, certains délits prévus par le code de la route, coordination des transports, chasse et pêche. La loi ajoute que la formation unitaire est interdite lorsque le prévenu est détenu.

On voit donc que le législateur, dans sa sagesse, a considérablement limité, tant au civil qu'au pénal, les compétences du juge *unique.*

Mais aujourd'hui il s'agit de renverser le principe... pour des raisons budgétaires. L'argument avancé est simple, voire simpliste : si là où il y a trois juges il n'y en a plus qu'un, cela fera trois fois plus de juges. On n'ose ajouter que les affaires iront trois fois plus vite.

Plus de greffiers ?

Mais créera-t-on trois fois plus de postes de greffiers, de secrétaires, et disposera-t-on de trois fois plus de locaux ? Certes non.

*Si le projet gouvernemental réaffirme le principe de la collégia*lité — mais à quoi bon ? — il n'en dispose pas moins que tous les délits (sous la seule exception des délits de presse) pourraient être jugés par un juge unique. La décision de renvoyer devant un juge unique émane du président du tribunal, et de lui seul. Certes, un amendement a été voté prévoyant le retour à la collégialité, mais, malgré le bel acharnement de son rédacteur, il a été tronqué et vidé de sa finalité.

Qu'on en juge : c'est dans les cinq jours qui précèdent l'audience de jugement (alors que le rôle du tribunal est déjà fixé, que les *convocations sont déjà envoyées...) que celui qui doit être jugé* peut demander la collégialité. Mais son recours n'est pas de droit, et la décision de rejet du président — simple mesure administra*tive — n'est pas elle-même susceptible d'appel.*

C'est se moquer du justiciable et de la justice.

En d'autres termes — selon les humeurs du président du tribunal ou selon les pressions qu'il aura pu subir, — le juge unique pourra devenir la règle, et la collégialité l'exception.

Nous n'insisterons pas sur les dangers du juge unique. Ils sont flagrants : le juge unique est un homme faible devant le pouvoir politique, le pouvoir financier et l'opinion. Certains juges, plus répressifs que d'autres — c'est dans la nature humaine, et la justice est une affaire humaine, — ne seront plus alors tempérés par leurs *assesseurs. On pourrait multiplier les exemples à l'infini.*

Si l'on ajoute que le projet gouvernemental prévoit, en outre, l'institution de juridictions spécialisées en matière économique et financière — quel est le délit qui de nos jours n'est pas teinté d'un arrière-plan économique ou financier ? — on voit que demain le pouvoir pourra faire une justice sur mesure ou plus exactement un juge sur mesure. Cela s'appelle l'arbitraire et l'exception.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Il ne s'agit pas de dire que tous les délits sont justiciables de la collégialité. Certains délits mineurs, certaines attitudes qui ne sont aujourd'hui délictuelles qu'en raison du fait que la loi qui les qualifie telles date de plusieurs centaines d'années, peuvent très bien être jugés par un seul juge.

Mais si l'homme dont la vie se trouve bouleversée par une *décision de justice estime qu'il sera mieux jugé par trois juges que* par un homme seul, il faut que sa demande puisse être satisfaite sans discussion.

Autrement dit, il faut que, en matière pénale comme en matière civile, le retour à la collégialité soit de droit, sans qu'il soit besoin de motiver la demande.

La sauvegarde de nos institutions judiciaires, le respect des libertés publiques et des droits de la défense sont à ce prix.

Puissent nos élus en avoir conscience.

(*) Président de l'Union des jeunes avocats à la cour d'appel de Paris.

Mme SIMONE VEIL ANNONCE LE DÉPOT D'UN PROJET DE LOI SUR L'ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE.

Au cours de son entretien télévisé avec Mme Brigitte Bardot (voir page 30), Mme Simone Veil, ministre de la santé, a annoncé qu'un projet de loi sur l'adoption serait déposé au Parlement pour la session d'automne. Constatant notamment le « *désintérêt manifeste des parents* », le ministre a précisé que ce projet viserait à « *assouplir les règles qui permettent la déclaration d'abandon et rendent les enfants adoptables* ».

Ce texte réformerait la loi du 11 juillet 1966, dont l'inadaptation est devenue de plus en plus manifeste au cours des dernières années (1). Pour préparer cette réforme, Mme Veil avait reçu, au début de l'année, un rapport établi par M. Hector Rivierez, député U.D.R. de la Guyane.

Mme Veil a également annoncé la création d'un conseil supérieur de l'adoption chargé de proposer aux différents ministères compétents des améliorations de la réglementation dans ce domaine. Le décret instituant cet organisme est déjà prêt et le conseil pourrait être mis en place au cours du mois de juillet. Mme Veil, en novembre 1974 (*le Monde* du 3 décembre 1974), et M. Michel Poniatowski, en 1973, alors qu'il était ministre de la santé, avaient déjà projeté la création d'un pareil organisme.

Le conseil supérieur sera particulièrement chargé d'étudier les dispositions actuelles concernant l'adoption en présence d'enfants légitimes et l'écart requis entre l'âge des adoptants et celui des adoptés. D'autre part, le ministre de la santé a décidé la mise en place d'un dispositif facilitant l'adoption des enfants les plus handicapés par une centralisation *de leurs dossiers et de ceux des* parents des candidats. Des directives seront par ailleurs données pour développer les procédures de parrainage.

Dans l'immédiat, une circulaire sera envoyée au début du mois prochain aux direction départementales d'action sanitaire et sociale. Elle portera sur des mesures pratiques permettant de *déclarer plus rapidement* les enfants juridiquement adoptables, sur le rôle des médecins et des psychiatres, sur le fonctionnement des conseils de famille et les adoptions par la famille nourricière.

(1) Voir les articles de M. Pierre Verdier dans *le Monde* daté 6-7 et 8 avril.

LE PROCÈS DU PATRIMOINE FONCIER

Grandeur et décadence de M. Claude Lipsky

Un homme d'affaires contraint par la malchance à se faire représentant de commerce, un autre naufragé dans la galère de l'immobilier, un ancien député, naïf abandonné par ses amis ; un avocat fougueux qui comparait menottes aux poignets : la première audience de l'affaire du Patrimoine Foncier, jeudi 5 juin, *devant* la onzième chambre correctionnelle de Paris, ressemblait presque à un Bottin mondain qui se serait permis quelques notes aigres-douces sur le thème « grandeur et décadence ».

Le président Delmas Goyon s'est donné le temps de « *faire les présentations* » avant d'entrer dans le dédale d'un dossier, lourd de quarante mille cotes, dont l'étude exigera près d'un mois de *débats. Mais un homme* refuse d'entrer dans le jeu : Me Victor Rochenoir, debout entre deux gardes, brandit ses poignets entravés. Il est prévenu libre dans cette affaire mais, condamné à trois années d'emprisonnement (dont la moitié avec sursis) dans celle de la Garantie foncière, il a formé un pourvoi en cassation et a dû, comme l'exige la loi, *se présenter spontanément* à la prison de la Santé, il y a une semaine, en attendant l'arrêt de la Cour suprême (qui a rejeté, ce *même jeudi, son pourvoi*).

« *Suis-je dangereux ? Vais-je m'enfuir ?* », s'écrie Me Rochenoir, qui annonce son intention de ne plus participer à ce procès tant qu'il serait détenu. « *Je ne cherche pas de traitement particulier*, précise-t-il. *Je veux seulement pouvoir préparer ma défense et les prisons sont ainsi faites que je n'y apprends qu'à vivre dans la crasse.* » L'éclat provoque les applaudissements, mais la demande de disjonction introduite par *les défenseurs* de l'avocat sera écartée par le tribunal qui décidera de joindre leurs conclusions au fond.

L'interrogatoire préliminaire des autres prévenus rend à l'audience une sérénité qui, à l'évidence, convient davantage au président et au procureur : Lesec. Dès l'abord, Claude Lipsky campe son personnage : « *Je suis certainement un très mauvais homme d'affaires, mais, en plus, je n'ai guère eu de chance.* » Son grand-père était brocanteur, son père marchand de métaux, lui se lance dans les travaux publics. Las ! « *Le marché est difficile. Trop de concurrence. Il faut pratiquer des prix trop bas.* » Comment alors équilibrer le bilan sans faire appel au concours généreux des banquiers ? Dès 1960, Claude Lipsky met le doigt dans l'engrenage : bilan boiteux, crédit bancaire, endettement. Et les agios s'ajoutent aux agios. Qu'importe, « *le crédit, c'est le sursis* », ce *ballon d'oxygène qui* finira par priver d'air les trop mauvaises affaires du malchanceux. Mais Claude Lipsky persévère : « *On a toujours espoir que l'année suivante sera meilleure* ». En 1967, il lance sept nouvelles sociétés qui n'auront curieusement aucune activité sérieuse.

Le président s'en étonne, l'homme d'affaires s'en explique : « *C'est très simple*, dit-il, *ces sociétés ont été créées pour permettre à la banque de verser les crédits qu'elle souhaitait nous accorder mais ne pouvait le faire vu la politique d'encadrement du crédit.* » Pendant plusieurs années le circuit fonctionnera, une société renflouant l'autre en attendant d'être elle-même « *sauvée* » par un « *autre membre de la famille* ».

« La fuite en avant »

« *C'est*, admet Lipsky, *la fuite en avant avec interdiction formelle de s'arrêter sous peine de mort.* » La banque alimente le circuit. Nouvelle surprise, feinte celle-là, du président. Mais, pour Claude Lipsky, le nœud de l'affaire — le vrai coupable — est là, qui plane comme une ombre inquiétante sur l'audience : les responsables de la banque Neuflize, Schlumberger, Mallet, ont-ils fait preuve de complaisante légèreté ? N'ont-ils pas, indique M. Delmas-Goyon, accordé un crédit de 25 millions à une société toute neuve au capital de 20 000 francs ? Là sera, en tout cas, l'essentiel des arguments de la défense qui demande avec insistance la présence au procès de ces messieurs « *à tout le moins en qualité de témoins* ».

M. Georges Walter Huc, second des principaux prévenus, adopte, à peu de chose près, le même système de défense. Sa banque, à lui, c'était... le Patrimoine foncier. L'affaire, créée en 1968 par Cl[...] Lipsky, a sans doute permi[...] renflouer les sociétés mal en [...] de la famille. A-t-elle aussi d[...] à M. Huc, P.-D. G. des établ[...]ments Kauffman (qui serv[...] de marchands de biens au P[...]moine), l'occasion de réaliser [...]ques opérations juteuses ? L'é[...] au fond du dossier l'appre[...] M. Huc s'en défend : spécia[...] des études de marché, il [...] assure-t-il, toujours occup[...] commerce extérieur et comp[...] son actif des réussites *spect[...]laires*, « *notamment en Afriq[...] Sud* ». En rachetant les établ[...]ments Kauffman, il avait [...] *grandes ambitions* » mais n'[...] jamais lu les statuts du P[...]moine foncier, sa banque ! [...]heureux oubli. Quand tout a [...] tourné, Lipsky est parti en Is[...] Lui a préféré le Brésil. Il n'[...] fui, « *il est parti* » : « *Je so[...] de tuberculose*, dit-il pou[...] justifier, *et à cette époqu[...] presse relatait que M. Frenke[...] croupissait dans les culs de [...] fosse de la Santé où l'hum[...] suintait. J'ai eu peur d'y al[...]*

Dernier prévenu entendu [...] le tribunal, M. André Roul[...] ancien député U.N.R., me[...] du cabinet de Georges Pomp[...] quand ce dernier était pre[...] ministre. Lui tient avant t[...] choses à fixer le tribunal s[...] profit éventuel qu'il aurait [...] tirer de ses amitiés politiq[...] « *J'ai décidé d'abandonner to[...]ment la vie publique. J'aurai[...] avec plus de souplesse, décro[...] quelques prébendes ou qu[...] position enviable dans les ave[...] de l'Etat. Je m'y suis refus[...]ris, ou je survis, aujourd'hui, une retraite proportionnelle [...] veut bien me verser l'Asser[...] nationale : 2 500 francs par m[...]*

Engagé par Claude Lipsky [...] diriger la COGIM, sociét[...] gérance du Patrimoine for[...] André Roulland avoue son in[...]pétence sur les questions fi[...]cières : « *Au début, il n'y [...] pas trop d'argent, c'était faut[...] contrôle. Ensuite, cela a pri[...] l'ampleur et je me suis dema[...] si j'étais vraiment à ma plac[...]* Modeste, il conclut : « *Comm[...] voulez-vous que, profane en [...] matière, je joue les Gros-Jean [...] en remontre à leur curé ?* »

DOMINIQUE POUCHI[N]

(1) M. Robert Frenkel, inc[ulpé] dans l'affaire de la Garantie fonci[ère] a été condamné à sept années d'[em]prisonnement dont trente mois [avec] sursis.

PRESSE

PREMIERS LICENCIEMENTS AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Certains journalistes du *Parisien libéré* viennent de recevoir leur lettre de licenciement. Cela fait suite à l'accord donné par la direction départementale de la main-d'œuvre et de l'inspection du travail, qui a accepté 26 licenciements sur les 97 demandés, répartis ainsi :

Journalistes : 15 licenciés (au lieu de 52) ; services annexes : 1 (6) ; employés d'administration : 7 (23) ; *employés auxiliaires* : 3 (15), cadres : 0 (1).

M. Durafour, ministre du travail, a annoncé, jeudi 5 jin, que l'inspection du travail avait autorisé, d'autre part, les licenciements consécutifs à la suppression des activités de la société du *Petit Parisien*.

Manifestation à Chartres

A Chartres, où *le Parisien libéré* a récemment installé une nouvelle imprimerie, une manifestation des travailleurs du Livre s'est déroulée, jeudi 5 juin, pour la défense de l'emploi et la lutte pour le pouvoir d'achat.

Mille cinq cents personnes environ y participaient, dans le calme et sans incidents. Aux six cents ouvriers des imprimeries parisiennes (*Parisien libéré, Aurore, Figaro, le Monde, Herald Tribune, etc.*) s'étaient joints ceux des imprimeries de la région et la délégation des syndicats C.G.T. des métaux d'Eure-et-Loir.

Retraçant les causes et les buts de la lutte *engagée, M. Lancry*, délégué du Livre parisien, appela les travailleurs « *à la solidarité, dans ce combat de classe d'une ampleur nationale* ».

Pendant une heure, les manifestants défilèrent dans les rues commerçantes du centre de *Chartres, scandant des slogans.*

A 18 h. 15, une délégation était reçue par M. Etcharry, chef de cabinet de M. le préfet d'Eure-et-Loir.

En remettant leur motion, les délégués ont élevé une protestation contre la présence, de jour et de nuit, d'importantes forces de police devant la nouvelle imprimerie du *Parisien libéré*, qui imprime depuis quelques jours les éditions régionales de l'Oise et de Seine-et-Marne.

A 18 h. 30, la manifestation *prenait fin, et les six cents délégués* venus de Paris remontaient dans leurs cars, après les derniers accents de *l'Internationale.*

L'AFFAIRE DE LA GARANTIE FONCIÈRE

La Cour de cassation rejette les pourvois de Me Rochenoir

Celui-ci restera encore détenu pendant huit mois

Me Victor Rochenoir, le conseiller juridique de la Garantie foncière, n'a pas quitté la prison de la Santé, *où il s'était constitué prisonnier* le 27 mai dernier, comme le prescrit l'article 583 du code de procédure pénale, pour que la Cour de cassation puisse examiner son pourvoi contre l'arrêt de la cour de Paris du 26 août dernier et qui lui a infligé trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis et 30 000 francs d'amende.

En fait, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M Combaldieu, statuant sur le rapport du conseiller Pucheux et les conclusions de M. Albaut, avocat général, a rejeté, jeudi soir, les trois moyens de droit que Me Labbé *avait longuement développés* le 29 mai, à l'appui du pourvoi de Me Rochenoir.

Me Rochenoir soutenait en premier lieu que la procédure d'instruction était nulle, le juge d'instruction n'ayant pas respecté, dit-il, l'article 114 du code de procédure pénale en ne lui faisant pas connaître, lors de sa première comparution, le 3 août 1971, les faits qui lui étaient reprochés, bien que sur le procès-verbal figure la mention imprimée « *nous lui avons fait connaître les faits qui lui sont imputés* ». Pour contester cette mention, Me Rochenoir avait invoqué les témoignages *du bâtonnier de l'époque et d'un* membre du conseil de l'ordre, qui avaient assisté à cette première *comparution.*

Mais la cour d'appel avait estimé que les déclarations des deux avocats, fragmentaires ou imprécises, n'établissaient pas que les formalités prévues par l'article 114 du code de procédure pénale n'aient pas été observées. Sur ce premier point, la Cour de cassation a considéré que l'appréciation par la cour d'appel de ces témoignages était souveraine.

En second lieu, Me Rochenoir avait *soulevé la nullité de la procédure* résultant du fait que, à l'occasion de trois de ses interrogatoires, les procès-verbaux de certaines déclarations faites la veille ou le même jour par des coinculpés ou des témoins ne se trouvaient pas contenus dans le dossier mis à la disposition de ses avocats vingt-qua[tre] heures au plus tard avant ces tr[ois] interrogatoires.

A cet égard, la Cour suprê[me] déclare qu'« *aucune disposi[tion] légale n'interdit que, l'information poursuivant, les pièces établies parvenues entre la date de communication de la procédure celle de l'interrogatoire de l'incu[lpé] soient versées au dossier* ». [En] l'espèce, ajoute l'arrêt de la C[hambre] criminelle, le magistrat instruc[teur] avait pris soin, avant chacun [des] interrogatoires, de donner conn[ais]sance à Me Rochenoir et à [ses] conseils de ces nouvelles pièces [et] dans ces conditions, aucune atte[inte] n'a été portée aux droits de [la] défense.

Enfin, la troisième nullité de pr[océ]dure, selon Me Rochenoir, résult[ait] des circonstances dans lesque[lles] *la perquisition avait été opérée* [à] son cabinet le 3 août 1971 pa[r le] juge d'instruction, atteinte ayant [été] portée, disait-il, au caractère co[nfi]dentiel des dossiers contenus [dans] son cabinet d'avocat, dont beauc[oup] furent saisis.

Sur ce troisième point, la Cham[bre] criminelle précise que la cour d['ap]pel a justifié sa décision en dé[cla]*rant que le juge d'instruction* [s'est] conformé, lors de la perquis[ition] et de la saisie, aux dispositions [de] l'article 96, alinéa 3, du code [de] procédure pénale, en prenant to[utes] mesures utiles pour que soit as[suré] le respect du secret professio[nnel] et des droits de la défense, not[am]ment en se faisant assister [d'un] représentant du conseil de l'or[dre].

Les pourvois soutenus par Me N[...]las, dans l'intérêt de Me Al[...] Bierre, notaire à Dourdan, Me Ryziger pour M. Christian Oza[...] et par Me Brouchot pour M. [Rai]mond Legrave, ont également [été] rejetés par la Cour de cassa[tion]. Toutes les condamnations pro[non]cées dans l'affaire de la Gara[ntie] *foncière sont donc maintenant* [défi]nitives.

Ayant été détenu préventivement du 3 août 1971 au 1er juin 1[...], Me Rochenoir a encore huit [mois] d'emprisonnement à subir, à m[oins] qu'il ne bénéficie d'une libér[ation] conditionnelle.

JUSTICE

Le 47e congrès de l'Association nationale des avocats au Touquet

:sion économique et société de pression

De notre envoyé spécial

e Touquet. — Le quarante-ième congrès de l'Associa-. nationale des avocats de nce (A N A). que préside Jean Corneloup, s'est ou-t jeudi 5 juin, au Touquet. le thème : « L'indépen-ce économique de l'avocat. »

iant la parole devant cques Mallet, chef de cabi-ı garde des sceaux, celui-ci ; excusé, M. Corneloup de-éclarer : *« En un temps où a semble tout attendre de il est bon de s'interroger s limites de son action et : vertus de l'indépendance. » s revendiquons le droit de rer libres,* a-t-il ajouté, *libres dans les procédures à mener, libres dans les systèmes de défense, libres dans le choix de nos dossiers, libres de définir au sein de notre profession les critères d'une rémunération raisonnable et décente. »*

« Mais d'où vient, s'est demandé M. Corneloup, *que cette profession soit aujourd'hui aux prises avec la morosité ? »* C'est qu'*« une profession ne vit pas seulement de sa fierté propre. Elle vit aussi d'une certaine considération »* de la part des pouvoirs publics, de la part des magistrats et de la part *« de tous les citoyens de ce pays ».*

« Mais, sous peine de demeurer des doctrinaires, a souligné M. Corneloup, *il nous faut nous interroger lucidement sur nos devoirs et sur nos droits et du même coup se justifie le thème de notre congrès : l'indépendance économique de l'avocat. Nous avons perçu qu'une condition économiquement fragile présentait pour nous autant de péril qu'une société d'oppression dont les excès n'auraient fait que stimuler notre action. Le mal est plus sournois si nous n'y prenons garde. Si aujourd'hui ou demain se referme sur nous le piège d'une pression économique intolérable, c'en sera fait de notre indépendance. (...) »*

« Il n'est pas d'indépendance sous une pression fiscale discriminatoire et susceptible de conduire aux excès, a conclu le président de l'ANA. *Il est temps que l'avocat soumis aux mêmes contrôles et aux mêmes obligations que les autres professions, bénéficie d'un statut comparable. »*

Ayant observé qu'une nécessaire formation doit s'accompagner d'une rationalisation des cabinets d'avocats, respectant cependant les dimensions humaines, M Mallet, indique de son côté : *« Par ma voix le garde des sceaux vous renouvelle l'assurance qu'il ne saurait être question de revenir sur la liberté de l'honoraire, d'ailleurs inscrite dans la loi du 31 décembre 1971. C'est à vous de trouver une solution pour assurer une normalisation nécessaire de l'honoraire. »* M. Mallet dira aussi : *« L'important c'est que votre profession puisse définir un cadre permettant de renseigner le public et de lui faire comprendre que l'honoraire est la rémunération équitable d'un serice. »*

PHILIPPE BOUCHER.

TEUR ET AMBASSADEUR

Jean Lecanuet n'assiste au congrès, que ses pré-sseurs au ministère de la ce, selon la formule ıcrée, « honoraient de présence ». *Il n'est pas réunions des auxiliaires ı justice, où l'on voyait llement M. Jean Tait-r ou M. René Pleven.*

a donc, pour parler et se rer, des émissaires, ne d'autres pour diner nt leurs goûteurs. 'acques Mallet, son chef ıbinet, est son plus cou-ambassadeur ; il était à s, au congrès des Jeunes ıts, il est aujourd'hui au uet, au congrès de ociation nationale des ats.

rait-il pâti de n'avoir verti que mercredi, selon l'il a dit, d'avoir à sup-son ministre ? De fait, iscours qu'il prononça e lendemain, si creux — re d'avocats présents le èrent en même temps l'absence du garde des x — qu'on se demande texte avait été vraiment ıré pour le ministre.

ı avocat se désolait : eût-il pas mieux valu que ıauvais *discours* fut du ident de l'ANA *(ce qui ne pas)* et le bon du repré-ant du ministre ? »

Ph. B.

A LENS

hef de la fosse où s'est produite la catastrophe de Liévin
ıé d'homicide et de blessures involontaires

De notre correspondant

lle. — M. Henri Pascal, le juge chargé de l'instruction ouverte la catasirphoe de Liévin qui provoqua la mort de quarante-personnes au mois de décembre 1974, a inculpé, jeudi 5 juin, icide et de blessures involontaires M. Augustin Coquidé, cin-› et un ans, domicilié à Lens, qui est chef de la fosse où s'est ite la catastrophe. De son côté, M. Coquidé a déclaré qu'il t rien à se reprocher, qu'il n'avait commis aucune faute et s'en expliquerait ultérieurement.

'ascal a expliqué qu'il avait é M. Coquidé « *parce que utes avaient été commises* ». *motif d'inculpation, c'est, ıment, homicide et bles-involontaires,* a ajouté scal, *et, vous savez, inculpé ut pas dire coupable, mais ısidère qu'il existe des in-graves* et *concordants de ısabilité, c'est-à-dire des nptions de responsabilité* ». »

a question de savoir s'il y : d'autres inculpés, le juge :laré « *qu'il ne saurait y de délégation de responsa-. Si des fautes ont été com-par d'autres personnes, elles t l'objet de la même me-* ».

D'autre part, la fédération C.G.T. a publié un communiqué dans lequel elle déclare notamment : *« L'ingénieur du « 3 » de Lens à Liévin, M. Coquidé, a été inculpé. Si ses responsabilités ne sauraient être esquivées, il serait, par contre, incompréhensible qu'il se retrouve seul au banc des accusés. A notre connaissance, le service des mines, qui supervise l'hygiène et la sécurité dans les mines, n'a jamais fait de remarques fondamentales sur la manière dont les travaux étaient conduits au « 3 » de Lens. Sa responsabilité est donc également engagée. Plus fondamentalement, c'est la politique charbonnière gouvernementale menée depuis quinze ans qui est en cause. »*

l. Delmont n'apprécie pas les méthodes du magistrat

st à La Mure, près de oble, où il se trouvait en cement professionnel, que)elmont, président - directeur :al des Houillères du Nord lu Pas-de-Calais, a appris ılpation prononcée contre 'oquisé. Ne disposant pas des fs de l'inculpation, il s'est :é à commenter cette déci-sur le fond. Il *a précisé* ı tant que président-direc-général des Houillères il rtait « *solidarité et appui* » ınculpé « *pour l'aider dans euve qu'il traverse* ».

puis la catastrophe, a rap-M. Delmont, les Houillères souhaité que toute la lumière faite, et « *s'il y a des fautes, doivent être sanctionnées* ». n M. Delmont il n'y a pas *innovation* » dans cette af-. « *Chaque fois qu'il y a eu accidents mortels, et il y en uvent à la mine, il y a eu des lpations.* » Cependant, Delmont n'apprécie guère les méthodes du juge Pascal : *« Je ne pense pas que dramatiser les conditions de l'enquête serve à faire progresser la connaissance des phénomènes qui ont conduit à cette catastrophe et apporte un réconfort aux quarante-deux familles si éplorées. »*

Rappelant qu'il y a trois enquêtes en cours — celles de la justice, des *Houillères et du* Service des mines. — M. Delmont s'étonne que le magistrat instructeur ait pu prononcer une inculpation avant d'avoir eu communication du rapport de l'ingénieur des mines.

● *Le procès des fausses factures en appel à Lyon.* — Le procès des fausses factures, qui s'est déroulé pendant environ un mois devant la cour d'appel de Lyon, s'est terminé dans l'après-midi du jeudi 5 juin. La cour rendra ses arrêts le 10 juillet prochain.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS — Les choix du VIIe Plan

SEINE-NORD : l'ouverture vers la Belgique

Le consortium Seinaisnor a réuni le jeudi 5 juin, à Compiègne, son assemblée générale. Pour son président, M. Roland Nungesser, défenseur d'une liaison à grand gabarit entre la Seine et le réseau du Nord, le projet qu'il soutient depuis près de six ans reste le plus rentable et le moins coûteux de tous ceux qui sont envisagés pour le VIIe Plan.

Fondé en 1969, ce consortium demande la réalisation d'une liaison fluviale moderne entre l'Oise, déjà à grand gabarit jusqu'à Compiègne, et le canal Dunkerque-Denain, au nord de Cambrai.

Aujourd'hui, la concurrence est vive entre trois projets : relier la Seine à la Moselle par Reims, relier la Saône au Rhin et joindre le bassin de la Seine à celui du Nord par de nouveaux ouvrages modernes. Une étude économique, réalisée par le service de la navigation de Compiègne, estime la rentabilité de cette liaison à 10,6 %. Son coût serait de 2,3 milliards de francs de 1975. Même réunis, les projets « Seine-Nord » et « Seine-Est » (entre Compiègne et Reims l'investissement serait de 900 millions de francs) forment donc un ensemble pouvant raisonnablement, selon ses défenseurs, être inscrit et réalisé au VIIe Plan.

A l'égard des élus locaux et régionaux qui ne sont pas encore tous acquis au projet, le consortium vient d'engager une « *opération de charme* ». Les présidents des régions concernées, M. Jean Legendre pour la Picardie, M. Pierre Mauroy pour le Nord-Pas-de-Calais, feront désormais partie du comité de direction, *de même que M. Jean Gardin, du* Comité économique et social de la région parisienne, et de M. Pierre Delmon, *président du Comité économique et social de la région* Nord-Pas-de-Calais.

L'arrivée de M. Mauroy et de M. Delmon dans le consortium n'est pas dénuée de sens. La région Nord pourrait avoir beaucoup à gagner dans cette liaison. Plus que le remplacement du vétuste canal de Saint-Quentin, plus qu'un complément utile au trop modeste canal du Nord, qui sera saturé vers 1980, le projet « Seine-Nord » propose au canal Dunkerque - Denain, déjà à grand gabarit, un débouché de taille, le bassin de la Seine.

RHIN-RHONE : tenir les promesses ?

Le lourd climat d'incertitude qui plane sur les chances de réaliser avant 1982 la liaison fluviale Rhin-Rhône va-t-il être dissipé ? Certains le pensent et plusieurs le souhaitent, puisque ce vendredi 6 juin après-midi M. Jacques Chirac reçoit les représentants des six régions les plus directement intéressées à la réalisation de cette voie d'eau : Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté et Alsace.

La question de savoir s'il convient d'entreprendre les travaux de percement d'un canal moderne entre la Saône et le grand canal d'Alsace relève évidemment de considérations purement économiques dont le poids ne peut, moins que jamais, être négligé dans la conjoncture actuelle, mais elle revêt surtout un caractère politique, étant donnée l'ampleur du projet.

Les dernières évaluation financières arrêtent pour Rhin-Rhône un devis de 5,6 milliards de francs. Il s'agit de creuser 230 kilomètres de canal et de construire vingt-quatre écluses qui permetraient le passage de convois poussés de 4 000 tonnes. Les voisins de la France ont entrepris de longue date des efforts considérables dans ce secteur. La liaison entre le Rhin et le Danube devrait être ouverte en 1982. La France peut-elle rester à l'écart de l'« Europe des canaux » ?

Comment financer ces 5,6 milliards de francs ? Puisque la rentabilité prévue de l'ouvrage est à court terme faible, et à plus longue échéance aléatoire, il ne peut être question de recourir aux fonds privés. Si le gouvernement donne le feu vert, il est certain que les régions devront « *verser au pot* ». Dans quelle proportion ? Faire Rhin-Rhône nécessiterait un doublement du budget actuel de l'ensemble des voies navigables. Or dans l'état actuel des prévisions le budget de 1976 de ce secteur pourrait être en baisse sensible par rapport à celui de 1975.

Mais l'affaire, arrivée à ce point d'études techniques et financières, devient éminemment politique. Plusieurs ministres et M. Chirac à Strasbourg en septembre 1974 — « *Nous ne remettrons pas en cause ce projet* » — ont donné et pris des engagements solennels. Comment les renier lorsque, de plus, six régions, de tendances politiques différentes, adoptent une attitude unanime.

Les difficultés économiques récentes peuvent-elles remettre en cause des promesses politiques ? Quelle doit être à l'avenir la place de la voie d'eau en Europe, prolongement naturel des grands ports maritimes ? Quel sera son pouvoir de « fécondation » dans des régions encore peu développées comme les plateaux de Haute-Saône ? Et s'il faut développer les voies fluviales, n'y a-t-il pas des investissements aussi urgents et plus rentables à engager pour relier, par exemple, la Seine à l'Europe du Nord, Le Havre à la Lorraine ou la région Champagne-Ardennes au Benelux par la Meuse ?

Ce sont autant de questions, et de choix, qui montrent les difficultés à être en même temps fidèle à ses engagements politiques, économe et prévoyant ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

URBANISME

POUR OU CONTRE la réforme foncière

M. Ramarony : le droit de propriété est menacé

A l'Assemblée nationale, les commissions compétentes continuent d'examiner le projet de réforme foncière. La discussion générale doit avoir lieu vers le 23 juin. Au moment où se réunit à Royan, jusqu'au 8 juin, le congrès de l'Union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.), qui rassemble cent cinquante chambres syndicales et près de deux cent vingt mille adhérents, M. Jules Ramarony, président de l'Union, estime que le projet de loi présenté par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, menace le droit de propriété.

« Le projet de réforme foncière vise à limiter la spéculation foncière et les densités trop élevées dans le centre des villes. Comment ne pas souscrire à de tels objectifs ?

— On ne peut qu'être d'accord sur les objectifs que se propose d'atteindre la réforme foncière. Comment ne pas approuver la lutte contre la spéculation, la densification, la ségrégation sociale. Cependant, bien que je ne méconnaisse pas que M. Galley ait nettement précisé le rattachement *du droit de construire* à la propriété du sol, il apparaît néanmoins que les moyens tels qu'ils sont définis : création d'un plafond légal de densité et exercice d'un droit de préemption, présentent les dangers les plus graves pour le présent et sont préoccupants pour l'avenir, car le rôle indispensable *joué par la* propriété privée semble être remis en cause.

— Plus précisément, en quoi le droit de propriété vous semble être menacé ?

— Par le plafond légal de densité, on assiste à un démantèlement du droit de propriété. Par quel processus une collectivité locale peut-elle, en effet, vendre un droit à celui à qui il appartient ? Malgré les précautions prévues à l'article 1 du projet de loi rien ne permet de justifier une telle dissociation, sous prétexte que l'habitat tend à aggraver les inégalités. D'autre part, l'instauration d'un plafond légal de densité entraînera fatalement un renchérissement inévitable de la charge foncière et une surdensification urbaine obtenue par un relèvement des coefficients d'occupation des sols (COS), les communes tirant leurs ressources de la vente du droit de construire.

» Quant au droit de préemption, abusivement appelé droit de préférence, puisqu'il y a intervention du juge foncier, il aura fatalement — parce qu'il atteint toutes les transactions immobilières — les conséquences suivantes :

» Un immobilisme des transactions immobilières ;

» Une rétention des terrains en raison de la longueur des procédures ;

» Une inégalité devant la loi : il touchera, en priorité, les propriétaires modestes qui, pour des raisons familiales ou professionnelles, seront dans l'obligation de vendre dans un délai assez court ;

» A un gel des terrains ;

» Un arbitraire politique évident.

— Vous êtes d'accord sur les objectifs du projet de loi, mais vous n'en acceptez pas les moyens, quelles sont donc vos propositions ?

— Le gouvernement souhaite assurer aux collectivités locales des ressources et la possibilité d'obtenir des terrains. Il est envisagé d'affecter une partie des *ressources provenant du plafond* légal de densité à l'équipement des communes. Dans ce cas, pourquoi ne rechercherait-on pas ces ressources dans le cadre d'une approche fiscale du problème, dont les modalités devront être définies. Il semble qu'il serait plus sain d'aborder la question sous cet angle, plutôt qu'en instituant un système qui conduira inéluctablement à une diminution de l'exercice du droit de propriété par l'abaissement du plafond légal de densité, qui peut, à tout moment, intervenir par un nouveau texte de loi. Par ailleurs, si on peut admettre qu'une collectivité locale se porte acquéreur de biens immobiliers par l'usage d'un droit de préférence qui lui permette de se substituer à un éventuel acquéreur, encore faut-il que l'intervention du juge foncier ne soit pas la règle et, donc, n'ait lieu que dans des cas exceptionnels. »

Propos recueillis par
ETIENNE MALLET.

Paris

L'aménagement des Halles

M. AILLAUD SERA SAGE

M. Emile Aillaud, le responsable de l'aménagement du carreau des Halles, qui a été reçu, le 5 juin, par le président de la République, en compagnie de MM. Ricardo Bofill et Bernard de La Tour d'Auvergne, au sujet de l'aménagement *du carreau des Halles,* a fait la déclaration suivante, « *pour,* a-t-il dit, *dissiper tous malentendus* » sur sa mission :

« *Il va de soi,* a-t-il déclaré, *que je me conformerai aux conditions techniques et financières, ainsi qu'au plan d'aménagement de zones, tels qu'ils ont été adoptés par le Conseil de Paris. J'ai d'ailleurs toujours eu, l'habitude d'appliquer ma liberté de conception dans un cadre défini par les maîtres d'ouvrages.*

Un « ensemble monumental »

» Quant au projet architectural et paysage que j'ai l'intention d'élaborer avec MM. Ricardo Bofill et Bernard de La Tour d'Auvergne, je me conformerai aux directives arrêtées par le Conseil de Paris Ce qu'il faut implanter aux Halles, c'est un ensemble monumental, avec un parti architectural fort et ordonnancé dans la tradition historique de Paris. »

[M. Aillaud paraît ainsi vouloir atténuer les effets de la déclaration qu'il avait faite à l'A. F. P., et dans laquelle il paraissait critiquer le projet d'aménagement envisagé pour l'ancien carreau des Halles (« le Monde » du 31 mai). Il aurait notamment préféré, plutôt que le forum *commercial adopté par ses confrères* Bofill et La Tour d'Auvergne, « la construction de dix mille logements H. L. M. ». Il avait ajouté : « Si j'admets d'être présent, je réserve ma liberté de me retirer dans la mesure où je ne pourrai accepter les réalisations proposées ».]

A PROPOS DE...

LES DROITS DU PIÉTON

Cent cinquante mille voitures sur les trottoirs

« Nous en avons assez », affirme l'association les Droits du piéton, dans une pétition signée par plusieurs milliers de personnes et adressée au préfet de police de la capitale.

Le stationnement anarchique des voitures ne cesse de s'amplifier. Le domaine des piétons recule de semaine en semaine au profit des automobilistes, estime l'association. « Le stationnement sur les passages protégés et sur les trottoirs gêne particulièrement les personnes âgées et handicapées et empêche souvent les parents poussant des voitures d'enfant de passer, les obligeant à descendre sur la chaussée — avec tous les risques que cela comporte — ou même à soulever les voitures d'enfant par-dessus les capots des voitures. »

Seule une politique générale de la circulation urbaine, s'accompagnant des mesures sévères analogues à celles qui sont prises dans les couloirs réservés aux autobus, serait en mesure de rendre aux piétons l'usage des passages protégés et des trottoirs, et ce à toute heure du jour et de la nuit, affirment les pétitionnaires.

M. Jean Paolini, qui a reçu M. Roger Lapeyre, président de l'association les Droits du piéton, a précisé que cent cinquante mille voitures stationnent irrégulièrement chaque jour sur les trottoirs et a assuré que les enlèvements de véhicules en infraction seraient plus nombreux.

★ *Les Droits du piéton*, 78, rue de l'Université, 75007 Paris.

RELIGION

La secte de Sun Myung Moon fait l'objet d'une enquête judiciaire

Les associations « les Pionniers du nouvel âge » et « l'Eglise de l'unification », plus connues sous le nom d'« Association universelle pour le christianisme mondial » *(le Monde* du 12 février et du 4 mars 1975), font l'objet d'une enquête judiciaire « *à la suite de plusieurs plaintes déposées par des familles dont les enfants ont adhéré à l'un ou l'autre mouvement* », a déclaré M. Michel Poniatowski, minstre d'Etat, ministre de l'intérieur, en réponse à une question écrite de M. Paul Caron, sénateur U.D.C.P. de Seine-Maritime.

« *A cette date,* a ajouté le ministre, *aucune information judiciaire n'a été ouverte et l'activité de ces mouvements n'a eu, jusqu'à présent, aucune incidence sur l'ordre public. Toutefois, cette activité fait l'objet de l'attention particulière des autorités responsables en raison de l'inquiétude manifestée par de nombreuses familles. Au cas où il s'avérerait que ces associations poursuivent une cause ou un objet illicite, contraire aux lois ou aux bonnes mœurs, leur dissolution, par le tribunal de grande instance, pourrait être envisagée selon la procédure prévue par l'article 7 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.* »

[*Cette secte, fondée en 1954 par un* Sud-Coréen, M. Moon, compte plus de deux millions de membres dans plus de soixante pays, dont environ quatre cents adeptes en France, où elle est dirigée par un ancien séminariste de trente-deux ans, M. Henri Blanchard. Les activités de la secte ont été vigoureusement dénoncées *par le cardinal Paul Gouyon,* archevêque de Rennes, et le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui a déclaré, le 13 mars dernier, que « son message n'était pas chrétien ».]

A la suite de la publication, dans le Monde *daté 1er-2 juin, d'un témoignage sur les activités de la secte de Moon, nous avons reçu une lettre de son auteur, Mlle Emmanuelle Kaufmann, qui apporte des éléments nouveaux :*

1) Sur le plan psychologique, l'analyse de documents émanant d'adeptes de Moon, vivant dans des groupes moonistes (« familles ») depuis plusieurs années, montre que l'équilibre atteint au prix d'une régression se détruit, et qu'il s'installe dans certains cas un véritable délire, avec hallucinations. S'il devient aigu, il peut prendre toutes les apparences de la schizophrénie, ce qui rend difficile le diagnostic, quand le sujet est amené dans un service psychiatrique.

Un état « violent » peut également apparaître lorsque l'adepte est séparé de son groupe pour une raison quelconque — parfois sa propre décision de quitter l'organisation. La réaction s'apparente à celle d'un drogué en état de manque.

2) La question posée à l'avant-dernier paragraphe : « *A quoi servent les jeunes Européens envoyés par Moon en Corée ?* », a reçu une réponse. Ils servent effectivement à appuyer les manifestations de masse organisées par le pouvoir en Corée du Sud « *pour la défense de la patrie en danger* » (Robert Guillain, *le Monde* du 31 mai 1975), contre le régime communiste de la Corée du Nord. Les buts de M. Moon sont essentiellement politiques, mais il s'agit d'un *messianisme* politique, qui envoie depuis quelque temps de petites équipes « travailler » dans les pays d'Afrique, d'Asie (Népal, Malaisie, Indonésie) et d'Amérique du Sud. Nous ne soupçonnions pas, quand nous avons commencé à nous intéresser aux méthodes de ces recruteurs, jusqu'où nous mènerait cette étude... et l'histoire n'est sans doute pas finie.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une déclaration du directeur général de la F.A.[illegible]

(Suite de la première page.)

» Maintenant, quelques petits pays sont encore touchés par la famine, par exemple la Somalie. *Mais on ne peut pas dire qu'il y* ait dans le monde de grandes régions où les gens meurent de faim. Il y a bien sûr ceux qui souffrent de sous-alimentation au Sri-Lanka, au Pakistan, en Irak, en Afrique du Nord notamment. *Mais rien qui ressemble au* Bangladesh.

» En outre, pour l'année prochaine, c'est-à-dire la période 1975-1976, on peut prévoir que la production sera plus importante que celle de l'année passée. Certes il est encore tôt pour faire des pronostics précis, car nous ne savons pas ce que l'été nous réserve, *mais on estime pour le moment* que la production de céréales pourrait être supérieure de 8 % à celle de l'année passée. Il sera alors possible non seulement de nourrir le monde, mais aussi de reconstituer, au moins en partie, les stocks alimentaires. Celui de l'année passée a été le plus bas qu'on ait enregistré depuis longtemps : 106 millions de tonnes (sans compter l'Union soviétique et la Chine), qui représentait 12 % de la consommation alimentaire mondiale. Or les réserves normales *devraient atteindre* 17 à 18 %.

» Il reste que si quantitativement, la situation peut s'améliorer pour *les quelque quarante-trois* pays les plus pauvres, elle risque d'être pire que l'année passée sur le plan financier : leur balance des paiements a beaucoup souffert. On enregistre une baisse importante des cours sur les marchés des produits qu'ils exportent (thé, cacao, caoutchouc, café...). Or ils doivent débourser beaucoup pour *leurs importations*. Et les prix mondiaux de ces produits sont encore très élevés. Aussi est-il nécessaire de continuer à aider les pays les plus pauvres, tels que le Pakistan, Ceylan, le Sahel, la Somalie...

Un milliard de dollars pour le Fonds de développement agricole

— La conférence de Rome aura donc été un succès pour ce qui est des dangers immédiats de disette. Pour le reste ?

— Franchement, on peut dire que nous avons réussi à enrayer une situation pénible.

» Quant à ce qu'on a fait après la conférence mondiale ? D'abord, tout le monde a été d'accord pour dire qu'il fallait augmenter la production agricole des pays en voie de développement parce que ces derniers ne pourront pas toujours faire face au coût très élevé des produits d'importation. Cela signifie qu'il faut développer leur recherche agricole, travailler davantage à aider les petits paysans... On a dit aussi que ces pays devaient faire beaucoup d'investissements à long terme pour l'agriculture (travaux d'irrigation, de lutte contre les insectes, etc.). Pour cela, il faut qu'ils consacrent beaucoup d'argent, limitent le gaspillage né d'acquisitions de prestige. Cela suppose aussi davantage d'aides de l'extérieur : *1,5 milliard de dollars par an.* Vers 1980, les choses devraient ainsi devenir simples. Mais, pour l'instant, elles sont loin de l'être. Il faut mobiliser les pays développés.

» Lors de la réunion qui s'est tenue en avril à Genève, on a recommandé d'établir un fonds spécial pour le développement agricole, auquel contribueraient non plus seulement les pays développés mais aussi les pays « nouveaux riches », exportateurs de pétrole. Ces derniers, qui en sont d'accord, ont déjà fait des propositions. Le gouvernement libyen, par la voix de Kadhafi, a proposé notamment un système de « droits de tirage ». En général, cette idée a été bien accueillie et a reçu l'appui de pays qui n'étaient pas très enthousiastes au départ. Seule l'Allemagne fédérale a été catégoriquement contre. Maintenant, *il faut convaincre les autres* pays arabes. Sans faire de promesses très concrètes, ils ont promis leur concours. Seul le Koweït a dit nettement qu'il contribuerait à ce fonds (1).

» Mais il n'y a pas que l'argent. Il faut des projets très précis que l'on puisse défendre... Des propositions de la F.A.O. concernant notamment la création de stocks de sécurité faites avant la conférence ont obtenu l'approbation *des pays membres qui ont donné* leur engagement formel. Mais les stocks alimentaires nationaux doivent être coordonnés au plan international. C'est très important. Pour éviter de nouvelles catastrophes comme celle du Sahel, il faut détenir en permanence dans les silos 60 millions de tonnes facilement disponibles. *Pour étudier ce problème,* nous avons envoyé des missions en Ethiopie, au Botswana, aux Philippines.

— Les stocks doivent-ils servir à régulariser les marchés ?

— La question qui se pose en premier lieu est de savoir comment nourrir les gens. Mais, très certainement, il faut agir [illegible] le sens d'une stabilisation [illegible]diale des prix et des stocks, [illegible] à des accords sur les diver[illegible] duits.

— Est-ce que certain[illegible] s'y sont opposés ?

Oui. Les Etats-Unis [illegible] exemple, n'étaient pas d'[illegible] jusqu'à maintenant. Leur p[illegible] vue commence à changer. [illegible]tains pays en voie de déve[illegible]ment étaient d'ailleurs conv[illegible] qu'il n'était pas nécessai[illegible] s'associer à un tel program[illegible] nous faudra donc trouver [illegible] ment propice pour aboutir.

(1) Lors de la conférence ministérielle de l'O.C.D.E. à Paris, M. Kissinger a annoncé que les Etats-Unis contribueront pour 1 milliard de *dollars à ce fonds (le Monde du* 30 mai).

Un système d'alarme pour la sécurité alimentaire

— Le système d'alarme prévu à Rome pour la sécurité alimentaire est-il en place ?

— Il y a toujours des difficultés pour connaître la situation alimentaire réelle. Pour des raisons politiques. Il faut capter la confiance des gouvernements. Lors de la conférence de Rome, on a dit qu'il fallait organiser un service de sécurité couvrant le monde entier. La coopération de tous les pays du monde est nécessaire pour obtenir la documentation sur la production, la *consommation, etc.*

» Nous avons commencé une enquête il y a trois mois. On va en publier les résultats. Les informations ont été collectées sur la base des renseignements fournis par les pays membres, mais quelques-uns ne souhaitaient pas la coopération : l'U.R.S.S., la Chine. Ils disent que ce n'est pas possible... *pour des raisons de souveraineté.* Je ne comprends pas très bien ce que cela veut dire. Au mois de juillet, je me rends en Chine et j'espère discuter plus à fond de ce problème. J'espère...

— L'augmentation de la production agricole des pays développés réclamée par les agriculteurs vous paraît-elle propre à remédier aux problèmes des pays en voie de développement ?

— Pour le moment, ce sont surtout les pays développés qui peuvent produire. Certes, la production augmente un peu partout, *mais c'est un problème à long* terme. A court terme, il faut que les pays développés continuent à produire, car ils sont les mieux placés pour venir en aide aux pays en voie de développement. Reste à savoir s'il faut produire à tout prix ou à des prix subventionnés. Nous devons être très prudents et ne pas donner trop de subventions. Ce qui compte, c'est que les pays en voie de développement puissent acquérir les produits alimentaires essentiels à leur subsistance à un prix raisonnable.

— Vous allez bientôt quitter la direction générale de la F.A.O. Pouvez-vous faire un bilan de votre action, indiquer les motifs de satisfaction, les regrets ?

— Je vais commencer p[illegible] regrets. Il n'a pas été p[illegible] d'abolir la faim dans le [illegible] pendant mon mandat. Il y a [illegible] quatre cent cinquante milli[illegible] gens qui n'ont pas assez à m[illegible] Cela est dû à la fois à l'augm[illegible]tion de la population et à [illegible] qu'on ne donne pas assez [illegible] alimentaire. Des contin[illegible] politiques ont fait que les [illegible] ne se sont pas toujours [illegible] comme je l'aurais voulu. En [illegible] peut-être n'avons nous pa[illegible] assez pour la consommation [illegible] *avons surtout pensé à la p*[illegible]tion. Désormais, on doit [illegible] beaucoup plus pour que le[illegible] les plus pauvres amélioren[illegible] pouvoir d'achat. Pendant [illegible] période, nous avons cependa[illegible] faire beaucoup de choses [illegible] exemple, l'idée de la sécuri[illegible]mentaire a progressé à [illegible] pas. J'ai essayé de me conc[illegible] *sur la politique agricole.* [illegible] plan mondial, ce n'est pas s[illegible] Mais pendant ces huit anné[illegible] a pu constater des évolutio[illegible] tout cas, je suis satisfait d[illegible]sultat de la conférence mon[illegible]

» Je crois qu'on commen[illegible] prendre conscience de l'i[illegible]tance primordiale du problè[illegible] l'agriculture et de l'aliment[illegible] Or, personnellement, je pens[illegible] les trois problèmes de bas[illegible] notre monde sont les problè[illegible] finances, d'armement et d'ali[illegible]tation. »

Propos recueillis ;
ALAIN GIRAUD

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

.e plan gouvernemental sur l'emploi

Un problème de soudure ?

.es aides financières impor-es que le gouvernement a idé de verser aux entreprises r amorcer la reprise de l'em-che posent à nouveau le pro-ne des responsabilités et de icacité d'un Etat qui entend iquer une politique dirigiste profit du secteur privé. N'y 't-il pas une meilleure façon iliser les deniers publics ?

.es syndicats reprochent au nier ministre de faire un eau aux entreprises sans r autant garantir durablement iploi des jeunes, puisque les ures qui viennent d'être pri-sont temporaires. Certaines anisations patronales se joi-nt au chœur des dirigeants dicaux pour souligner l'insuf-nce et la précarité du pro-nme gouvernemental.

.es critiques sont souvent inentes : grâce aux primes à création d'emplois, les em-eurs vont pouvoir embau-sans que le gouvernement de réelles possibilités d'inter-r sur le niveau des salaires sentis ou de contrôler le enu de la formation dispen-puisque la convention type e l'employeur et l'Etat sera ilifiée au maximum. Les 's d'entreprise conservent en e une liberté de manœuvre az grande pour définir leur ique sociale et pour fixer prix.

qu'arrivera-t-il lorsque la nce économique se profi-? Les employeurs auront-ils s recours à l'embauche ? isformeront-ils les contrats-ation passés avec les jeu-en contrats définitifs ? Cer-s directions ne préféreront-: pas relever les horaires eur personnel, là du moins le chômage partiel sévit 000 personnes touchées en dernier) ? Dans ces condi-, n'aurait-il pas été plus de consacrer 1 à 3 mil-de francs à la création iplois dans la fonction pu-ue ? Le gouvernement répond le poids et l'influence du teur public ont atteint un il difficile à dépasser : un allleur sur quatre est déjà iloyé par l'Etat, et, ces der-es années, une création nploi sur trois a été le fait pouvoirs publics.

'autres mesures telles que égement de la T.V.A. ou la iction des charges sociales entreprises avaient été lées. Elles ont été écartées. se prononçant pour une aide création d'emploi et à des rats de formation, le gouvernement a choisi une solution qui évite, selon lui, les « contrôles tatillons ». On ne nie pas, à Matignon, les risques de « dérapage » du système, et l'on admet que la solution adoptée repose sur un double pari : la confiance faite aux employeurs — après s'être, au préalable, assuré par des contacts officieux que certains patrons joueront le jeu ; l'espoir que la relance économique ne tardera pas à s'amorcer.

Et si les pessimistes avaient raison ? L'argent distribué ne servirait-il pas simplement à dégonfler pour un temps les statistiques sur le chômage ? Le gouvernement, qui ne s'attend pas qu'à une réussite partielle de son opération, répond que les aides à l'emploi ne coûtent pas plus que le versement d'indemnités de chômage ; elles permettraient au moins à quelques jeunes d'acquérir une connaissance de la vie active et aux entreprises d'alléger temporairement leurs charges sociales.

A ceux qui reprochent au projet d'assurer, sans garantie pour les jeunes, une « soudure » entre les mois creux de cette fin d'année et le premier semestre de 1976, au cours duquel la reprise s'amorcerait, une autre réponse est donnée : en cas d'échec partiel, les pouvoirs publics mettront en route un deuxième train de mesures sociales qu'ils préparent dès à présent. Celles-ci interviendront au milieu de 1976 à la fin du programme actuel prévu pour six mois.

Plusieurs décisions ou orientations sont d'ailleurs inscrites dans le premier projet du VIIe Plan, qui pourraient faire l'objet de projets de loi à la fin de cette année ou au début de l'autre : réduction de la durée maximale du travail, revalorisation des pensions dès soixante ans (le taux pouvant passer de 25 % à 35 % du plafond de la Sécurité sociale) pour hâter les départs à la retraite, réforme du financement de la Sécurité sociale pour alléger les charges des entreprises, ralentissement de l'immigration pour amener les employeurs, par le jeu du marché à majorer les salaires dans les métiers qui rebutent les jeunes.

Un plan plus rigoureux, à effet plus rapide, aurait, certes, été possible, si le gouvernement avait choisi de se montrer dirigiste jusqu'au bout. Tel n'a pas été son choix.

JEAN-PIERRE DUMONT.

M. DURAFOUR : les contrats-formation devraient se poursuivre sous d'autres formes.

M. Michel Durafour a commenté jeudi 5 juin les mesures prises par le gouvernement en faveur de l'emploi. « *Elles sont essentiellement conjoncturelles. C'est pourquoi nous avons voulu qu'elles soient simples et rapides.* » Mais elles vont « *au-delà de la conjoncture, et les contrats-formation devraient se poursuivre (sous d'autres formes) jusqu'à ce que l'appareil scolaire soit en situation de donner aux jeunes une formation professionnelle suffisante (...). Nous souhaitons vivement que la formule actuelle soit poursuivie* ».

Selon M. Durafour, l'ensemble du programme pourrait concerner trois cent mille jeunes sur les six cent cinquante mille qui arriveront cet été sur le marché du travail.

Le chômage partiel a presque décuplé

Le décret améliorant l'aide publique aux jeunes chômeurs doit être incessamment publié au *Journal officiel*. Il pourrait intéresser, selon le ministre, dix mille à quinze mille personnes et coûterait à l'Etat 7,5 *millions de* francs. Il prévoit le versement de l'aide publique à trois catégories de jeunes inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi : versement immédiat aux jeunes soutiens de famille sans délai d'inscription ; après trois mois d'inscription au lieu de six pour les jeunes titulaires d'une licence ou d'un diplôme professionnel ; après six mois d'inscription aux jeunes titulaires du baccalauréat ou ayant accompli un cycle complet de l'enseignement technique ou ayant effectué un stage de pré-formation ou de formation.

Le ministre a d'autre part indiqué qu'en avril dernier le nombre de personnes touchées par le chômage partiel était de 360 000 au lieu de 308 800 en mars 1974. Le nombre de journées indemnisables atteignait 1 700 000 au lieu de 1 265 700 en mars (+ 34,31 %) et de 169 400 en avril 1974 (+ 903 %).

● *EN ALLEMAGNE FEDERALE*, le chômage a atteint 1 017 800 personnes en mai, ce qui représente 4,4 % de la population active contre 4,7 % en avril. La diminution du nombre des chômeurs — 70 000 — a été qualifiée par le président de l'Office fédéral du travail, M. Stihel, d' « *exceptionnellement faible* » pour le mois de mai.

921 800 salariés étaient en chômage partiel, soit 22 000 de plus qu'en avril, alors que le *nombre des offres d'emploi* n'a augmenté que de 2 500 pour s'élever à 264 000. — *(A.F.P.)*

CONFLITS ET REVENDICATIONS

APRÈS VINGT-HUIT JOURS DE GRÈVE

La reprise du travail dans la sidérurgie lorraine marque une évolution des influences syndicales

Metz. — La situation est progressivement redevenue *normale au sein du groupe sidérurgique* lorrain Sacilor-Sollac après vingt-huit jours de grève. La direction a accordé une augmentation de salaires de 2,25 % à compter du 1er mai, une revalorisation de 20 F de la prime d'objectifs et le versement d'une prime de 60 F. Elle semble, comme de leur côté la C.G.T. et la C.F.D.T., très satisfaite d'avoir pu mettre un terme à ce conflit, qui, les derniers jours, s'était déroulé dans une extrême confusion.

De notre correspondant

Depuis que la « consultation de la base » est devenue la règle d'or en matière syndicale, il est souvent difficile de terminer un conflit. La C.G.T. et la C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine viennent d'en faire à nouveau l'expérience.

Alors que tout était déjà rentré dans l'ordre, à Rombas et à Hagondange, à l'aciérie de Gandrange, malgré les efforts de persuasion des syndicalistes, les *ouvriers* rejetaient encore les propositions patronales. Discussions, nouveaux contacts avec la direction, accrochages entre militants, il a fallu attendre le poste de 22 heures pour que, par 144 voix pour mais 93 contre, la fin de la grève soit déclarée. Succès ? Echec ?

Si l'on en croit la direction, la perte de production est très lourde (plus de 270 000 tonnes d'acier), et les augmentations de salaires minimes (entre 80 et 100 francs).

La C.F.D.T. (M. Schanner) n'est pas de cet avis. « *Cette grève est une démonstration de la combativité des sidérurgistes. Les résultats ne se mesurent pas simplement par ce qui a été obtenu à Gandrange. La « fourchette » des augmentations va de 50 à 225 francs ; dans l'ensemble de la sidérurgie de l'Est, nous aurons obtenu 9,5 % d'augmentaion durant les neuf premiers mois de l'année.* »

Pour la C.G.T. (M. Vali), les résultats sont également « *très appréciables et encourageants. Les augmentations sont de l'ordre de 130 à 210 francs par mois. Il s'agit-là d'un recul important du patronat, qui tente de démontrer que la grève n'a servi à rien* ».

Du côté de F.O. (M. Prévidente), l'analyse est complètement différente. « *Compte tenu de la durée du conflit, les résultats sont bien minces. La grève n'a fait que révéler un règlement de comptes entre la C.G.T. et la C.F.D.T. La preuve en est que la C.G.T. a arrêté la grève quand elle l'a voulu.* »

Divers indices laissent à penser que ce conflit a peut-être marqué un tournant dans l'histoire des luttes syndicales au sein de la sidérurgie lorraine. Celle-ci était devenue une sorte de test national et ce n'est pas le fait du hasard si des avantages obtenus dans l'Est dépassaient parfois ceux qui étaient accordés dans le Nord. Or, ces vingt-huit jours de grève, et en particulier l'échec de la journée nationale dans la sidérurgie, ont démontré qu'en période de crise, il est difficile aux centrales ouvrières d'agir sur les usines lorraines. Alors que des débrayages étaient enregistrés à Dunkerque, les usines lorraines d'Usinor n'ont pas été touchées par un seul conflit. Au sein de Sacilor-Sollac, la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pu agir que dans des unités réputées « *chaudes* », où les militants syndicaux ont une réelle influence.

La C.G.T. a réussi à faire la preuve de son influence dans le groupe Sacilor, alors que, depuis cinq ans, la C.F.D.T., grâce à une structure plus souple, bénéficiant d'éléments plus jeunes, avait marqué un certain nombre de points, apparaissant comme le syndicat le plus dynamique.

La volonté des cégétistes d'affirmer leur influence a certainement amplifié le conflit. On peut cependant se demander si cette agressivité n'a pas également pour origine une situation politique en pleine évolution en Moselle, plus particulièrement dans le bassin sidérurgique. Depuis 1973 le parti communiste et depuis 1974 le parti socialiste se sont lancés à la conquête des esprits dans les entreprises. Dans *une région où* l'expression politique a toujours été traditionnellement prise en compte directement par les syndicats, cette évolution ne se fait pas sans difficultés.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

● AUX USINES CHAUSSON, une nouvelle rencontre devait avoir lieu ce vendredi 6 juin entre la direction et les syndicats. Ces derniers demandaient, au préalable, l'évacuation des forces de police après les incidents qui se sont produits le 5 juin, tant dans la région parisienne, où trois usines sont occupées, qu'à Creil, où des non-grévistes se sont opposés à des syndicalistes.

● REPRISE DU TRAVAIL dans deux usines après une grève de longue durée : chez Porcher, à Revins (Ardennes), où le personnel était en grève depuis le 10 avril, et aux Chantiers navals Barriol, à Arles, où les ouvriers qui avaient arrêté le travail depuis cinq semaines.

CONJONCTURE

N.P.F. : légère amélio-n.

.'évolution récente de la .cture ne comporte aucun .ement net par rapport à uation constatée fin mars-avril, indique le C.N.P.F. eil national du patronat is) dans sa dernière note njoncture.

.s dernières indications dis-es font apparaître qu'une baisse de la production est intervenue en avril ; par , pour le mois de mai, thèse d'une stabilisation e être la plus vraisemblable. que, jusqu'en février-mars, é une baisse très brutale, la ction restait supérieure à la nde, ce qui entraînait un ment des stocks, son niveau e aujourd'hui à peu près à celui de la demande. u niveau des différents sec-d'activité, le phénomène le marquant est peut-être ituation de la détérioration conjoncture dans les indus-de biens d'équipement léger. les industries de base, globa-it, une légère amélioration conjoncture très dégradée manifestée au cours des der-s semaines, mais elle est à la trop récente et trop partielle que l'on puisse en conclure i changement de tendance. Enfin, des signes de stabili-n, voire d'amélioration, peu-être relevés dans quelques stries de biens de consom-on. L'ensemble bâtiment-tra-publics subit progressive-t l'impact de la baisse de la ande enregistrée au deuxième stre 1974. »

Le gouvernement a décidé réer l'augmentation des hono-s qui ont été négociées par caisses d'assurance-maladie et syndicats médicaux, a déclaré inistre du travail, M. Michel afour, jeudi 5 juin. Cette aug-itation, dont *le Monde* du nal a donné les détails, sera licable à compter du 15 juin.

Selon l'INSEE

LES COMMERÇANTS DE DÉTAIL ENVISAGENT L'AVENIR AVEC MOINS DE PESSIMISME

Les ventes du commerce spécialisé en produits non alimentaires seraient en recul en mars et avril par rapport aux mois précédents, qui avaient enregistré une certaine reprise, comparés à novembre et décembre, indique dans son enquête bimestrielle l'INSEE.

« *Les livraisons reçues, qui semblent avoir un peu augmenté, ont été supérieures aux ventes, si bien que les stocks ont augmenté et sont jugés à présent supérieurs à la normale.* » Cependant, la hausse des prix des biens de consommation non alimentaires a continué de se ralentir en mars-avril. Enfin, les difficultés de trésorerie des détaillants, après avoir diminué début mars, « *se sont stabilisées, restant supérieures à la moyenne des dix dernières années* ».

Pour les mois à venir, « *les perspectives générales sur le niveau d'activité restent pessimistes, mais traduisent un lent redressement. Le gonflement de leurs stocks conduit les commerçants à demeurer très prudents dans leurs intentions de commandes* ».

En Italie

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A BAISSÉ DE 14,6 % EN MARS

Rome *(A.F.P., Agefi)*. — L'Italie a réussi à diminuer son déficit commercial et à freiner l'inflation comme d'autres pays, mais au prix d'une chute de l'activité économique. La production industrielle a diminué de 14,6 % en mars, par rapport au même mois de 1974, indique l'Institut central des statistiques. Il s'agit d'une des baisses les plus fortes qui aient été enregistrées depuis le début de la récession. En janvier, la production avait diminué de 14,8 % par rapport à janvier 1974. Le produit national brut italien doit, cette année, reculer de 1,5 % à 2 %, selon les experts de la C.E.E., de 2,5 % d'après ceux de l'O.C.D.E.

● *L'Argentine* a, le 4 juin, dévalué de 50 % le peso, dont le cours a été fixé à 30 pesos pour un dollar, au lieu de 15 depuis le 3 mars. Sur le marché commercial le dollar passe de 10 à 26 pesos. *Par ailleurs*, les prix ont été augmentés de 180 % pour l'essence (de 4,8 à 13,5 pesos le litre), de 60 % pour le gaz, de 50 % pour le fuel et l'électricité. Il s'agit, a déclaré le nouveau ministre argentin de l'économie, M. Rodrigo, de réduire la consommation de carburant et d'augmenter les exportations. *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5	6	2 1/2	3 1/2	1/4	1 1/4
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 7/8	4 3/8	3 1/8	3 5/8
3 mois	5 5/8	6 1/8	4 1/4	4 1/2	3 1/4	3 3/4
6 mois	6 5/8	6 7/8	4 5/8	5 1/8	4 1/2	5

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONGRÈS ET COLLOQUES

A LA RENCONTRE INTERNATIONALE DE SURESNES

L'affrontement entre pays riches et nations sous-développées n'est pas sans problème pour les socialistes

M. Mitterrand devait tirer, ce vendredi soir, les conclusions des « Entretiens 75 » organisés à Suresnes par le parti socialiste sur la crise économique mondiale et ses solutions socialistes (1). Son exposé devait élargir les interventions de MM. Attali et Rocard, consacrées, elles, aux moyens de sortir l'économie française de la crise. La journée de jeudi a été dominée, après le débat du matin sur la récession dans les pays industrialisés, par une *joute sévère sur l'affrontement entre* nations sous-développées et pays riches.

L'auditoire avait écouté poliment les exposés de M. Jan Tinbergen, prix Nobel d'économie, de M. Samir Amin, directeur de l'Institut africain de développement et de planification de Dakar, et de M. Kemenes, directeur de recherches à l'Institut d'économie mondiale de l'académie des sciences de Hongrie. Ce dernier avait analysé de manière remarquable les effets de la crise sur les économies socialistes et noté : « *Dans une phase ultérieure, les effets de la crise peuvent revêtir un caractère politique — ce qui est peut-être encore plus redoutable que les effets économiques parce que cette phase politique pourrait déboucher sur* l'ultima ratio *de la politique, c'est-à-dire la guerre.* »

Chacun avait noté les contradictions multiples entre les exposés de MM. Samir Amin et Tinbergen, sur les relations avec les pays sous-développés, l'ancien ministre néerlandais insistant sur la nécessité de la solidarité internationale, tandis que son interlocuteur soulignait la nécessité de la lutte des peuples contre l'impérialisme.

Le conflit s'est accentué lorsque M. Ghozali, président de la Sonatrach (Algérie) a repris ce thème, tandis que M. von Dohnanyi, ancien ministre de la recherche scientifique d'Allemagne fédérale, développait avec courage un point original dans les milieux socialistes, faisant remarquer que 50 % des matières premières étaient produites par le monde développé et que la revalorisation de ces denrées profiterait aussi, sinon principalement, aux pays riches.

L'orateur allemand a ajouté qu'un transfert de richesses réelles en faveur des pays pauvres signifierait une réduction du salaire réel des travailleurs des pays industrialisés et qu'une revalorisation des matières premières risquerait de bloquer la division internationale du travail. Il faut, ajouta-t-il, faire attention à ne pas trop parler uniquement du droit national à l'exploitation des ressources naturelles ou bien technologiques, car cela pourrait empêcher les transferts de richesses de pays à pays Et de conclure : « *Une augmentation du prix des matières premières n'est sans doute pas une solution au problème économique mondial.* »

M. Cheysson, membre de la Commission européenne de Bruxelles, chargé des relations avec le tiers-monde, se départant *alors de son rôle de président*, prit parti dans le débat pour soutenir une thèse analogue à celle de M. Von Dohnanyi. Il se prononça *en faveur d'une stabilisation* du cours des matières premières et de la fixation de prix raisonnables pour ces derniers.

L'opposition entre orateurs membres des pays en voie de développement et ceux des pays industrialisés provoquait certains remous dans la salle, à laquelle la parole était donnée.

Le professeur Christian Goux s'efforça de surmonter cette contradiction : « *A vous entendre, les intérêts des socialismes des pays développés et des socialismes des pays sous-développés paraissent opposés. Cette opposition est superficielle. Il faut faire comprendre aux travailleurs des pays riches que le combat des matières premières, c'est aussi le nôtre. La revalorisation des matières, en effet, doit permettre à nos pays de remettre en cause le partage entre les salaires et le profit et doit donc accélérer la chute du capitalisme.* »

Tout le monde n'était pas convaincu, mais le problème fondamental était posé de savoir à quelles conditions le socialisme ment il résout, au profit des plus humbles, les contradictions entre intérêts nationaux.

Échecs et succès des capitalistes français

L'analyse des aspects français de la crise a été abordée au cours de la soirée. M. Goux a donné une interprétation *marxiste* de l'histoire économique récente de notre pays, marquée par l'effort du patronat pour maintenir un *fort taux de plus-value* (augmentation de la durée du travail, intensification des cadences) — « *les capitalistes français ont mieux réussi que leurs voisins à imposer des efforts aux travailleurs* » — et pour s'opposer à la baisse du taux du profit (suraccumulation du capital, accélération du rythme de remplacement des biens d'équipement). « *Le capitalisme français, qui a ressenti plus tard que les autres la baisse des taux des profits, va essayer de les restaurer par une austérité sans précédent.* »

M. Chevènement a évoqué les liens entre structures économiques et domination politique, à l'occasion de la « *grande mutation* » du capitalisme français. « *D'un sous-impérialisme avec une relative autarcie et des chasses gardées, la France est devenue un simple relais de l'impérialisme mondial. Mais elle en constitue le maillon faible, et l'équilibre politique est fragile.* »

Pour le député de Belfort, il *faut opérer un renversement des* priorités, placer l'emploi avant le profit, ce qui suppose « *une puissante mobilisation populaire et le tissage de solidarités nouvelles à l'échelon international. Le programme commun n'a pas de sens si on l'isole d'une profonde transformation de l'ordre économique mondial* ».

M. Delors a mis l'accent sur l'inflation qui, « *face à la poussée du monde du travail, est le recours ultime de la classe dirigeante pour se maintenir au pouvoir* », et aussi pour résoudre les contradictions entre les intérêts des grands groupes et ceux des classes moyennes. « *Le pouvoir croit que le maintien du chômage écrasera la volonté du changement.* »

Une touche d'originalité a été fournie par M. Matouk, professeur d'économie à l'université de Montpellier, qui a déclaré qu'il fallait « *en finir avec le mythe du travail rédempteur* » et lutter contre le primat à l'exportation, qui est « *parfaitement nocif* » et engendre une instabilité croissante du système international.

M. Perroux a dénoncé l'échec du gouvernement par le plan monétaire et déploré l'absence d'une politique des structures industrielles, avant que M. Uri n'évoque la mauvaise intégration de l'économie française, marquée par de profondes différences entre les régions et les revenus.

Enfin, M. Rocard, délégué national du parti socialiste, a traité de quelques aspects « latéraux » du capitalisme français. « *Après une douce hibernation protectionniste, la France a connu*, a-t-il dit, *une très forte croissance, accompagnée d'une aggravation des inégalités. On a lâché les freins à l'enrichissement. Tous les records de spéculation foncière et d'urbanisme sauvage ont été battus. Les équipements collectifs ont été sacrifiés et les conditions quotidiennes de la vie se sont dégradées, alors que les rentes de situation étaient protégées. Dans ce pays du capitalisme, de l'habitude du pourcentage et du parasitisme, qui a accepté la vassalité envers l'impérialisme américain, il faut préparer la riposte socialiste et durcir le combat.* »

Ph. S. et M. B.

(1) L'entrée à ce colloque, organisé au Théâtre Jean-Vilar, est libre.

A LA DÉFENSE

Première Semaine internationale sur le troisième âge

« L'âge et la vie » : c'est le thème de la Semaine internationale d'information — première du genre — consacrée au troisième âge. Elle est organisée au Centre national des industries et techniques, au rond-point de la Défense, jusqu'au 8 juin, par une société anonyme, le Groupe A-3 (action, animation, art de vivre), avec l'assistance technique du Groupe d'études et de recherches pour des solutions aux problèmes des personnes âgées.

L'objectif est ambitieux : il s'agit de « *tenter de réintégrer la personne âgée dans notre société* », en l'aidant à « *s'informer, préparer sa retraite, mieux vivre son âge* », par une information « *impartiale et complète* ». On peut s'étonner qu'une société commerciale — choix inévitable, étant donnée l'absence de subvention pour ce genre de manifestation — se voie confier la tâche de mettre sur pied un tel salon international. On s'étonnera plus encore que, malgré l'abondance des patronages accordés, le seul stand ministériel présent dans l'enceinte de l'exposition soit celui de l'équipement, parmi de fort belles photographies géantes, qui dénoncent la solitude des vieillards dans le monde moderne.

On subit sans trop sourciller les affirmations tapageuses de telle association de résidences pour retraités : « *Avec nous, la solitude n'existe pas* » ou, de telle banque qui se déclare « *à l'écoute du troisième âge* ». Mais on regrette que, pour payer cette publicité, le « *catalogue-guide* », offert par des hôtesses, coûte la somme de... 10 F, qui s'ajoute au prix d'entrée.

J. B.

AFFAIRES

Après son accord avec Northern Electric

Thomson peut pénétrer sur le marché public du téléph

Thomson-C.S.F. et Northern Electric (Canada) ont rendu public, le jeudi 5 juin, un accord au terme duquel la société française acquiert la licence de fabrication du central de commutation électronique SP-1, mis au point par la firme canadienne (le Monde *daté 5 juin). Les deux sociétés mettront également en commun leurs études sur les systèmes de commutation électronique temporelle. En outre, Thomson-C.S.F. pourra utiliser le réseau commercial de Northern Electric au Canada pour vendre divers matériels de té munication.*

Cet accord, qui marque l'entrée du Thomson sur le marché de la téléphonie p n'aurait pu se faire sans l'aval des pouvoirs I Il ne manquera pas cependant de suscit réticences parmi les autres fabricants de m mais aussi dans certains milieux de l'admi tion des P.T.T.

Une compensation ?

C'est une étape importante que le groupe Thomson vient de franchir. L'accord qu'il signe avec Northern Electric marque l'aboutissement de plusieurs mois d'efforts de la part de ses dirigeants, en particulier de son président, M. Paul Richard, afin de *faire entrer la firme sur le marché* du téléphone. Cette volonté avait été à l'origine de la dénonciation des accords de non-concurrence signés en 1969 entre Thomson et la C.G.E. M. Amboise Roux, président de la C.G.E., n'était, on le sait, pas favorable à une pénétration de Thomson sur ce marché alors que M. Richard « *ne voulait pas léguer à son successeur une maison qui aurait abandonné un domaine comme le téléphone* ».

Pour que Thomson puisse effectivement prendre pied dans le secteur de la commutation, deux conditions devraient être réunies : disposer d'une technologie avancée ayant fait ses preuves, avoir le feu vert de l'administration, qui a le *monopole des commandes publiques.*

Les négociations avec Northern Electric se sont engagées il y a plusieurs mois (*le Monde* du 3 avril). Ce groupe canadien, filiale de Bell Canada, a un chiffre d'affaires qui avoisine le milliard de dollars. Ses matériels représentent 70 % de l'équipement téléphonique du Canada, et sont également vendus *aux Etats-Unis et en Turquie.* Plus de cent centraux de commutation électronique spatiale SP 1 ont déjà été installés, représentant un million de lignes.

Un premier accord de coopération sur la téléphonie privée était signé au mois d'avril ; celui qui concerne la téléphonie publique est maintenant conclu.

La coopération technique entre Thomson-C.S.F. et Northern Electric présente d'incontestables avantages pour la firme française. Elle pourra non seulement fabriquer et vendre des centraux SP 1 en France et dans le reste du monde (à l'exception de l'Amérique du Nord et du Japon), mais aussi écouler ses divers matériels de télécommunication par le biais du *réseau commercial* de Northern — fort important — au Canada. Enfin, le groupe du boulevard Haussmann pourra ré aux appels d'offres que l'a tration des P.T.T. va lancer e bre pour la livraison de c de commutation électronique t

M. Aymar-Achille Fould, se d'Etat aux postes et téléco cations, nous a déclaré à ce *« L'accord Thomson-Northern s'inscrit dans les perspecti notre politique, car il élargit tail des schémas industriels c frent à nous. Thomson pour répondre aux questionnaire nous adressons à tous les in et dans lesquels nous leur dons de nous indiquer les pements qu'ils envisagent po face à l'effort des P.T.T., not en matière d'exportation. Le nement donnera ensuite son pour l'introduction de nouvea tériels dans le réseau télép français. »*

Il n'est donc pas question, lement de garantir, d'ores e une part du marché à Th Pourtant, il serait curieu M. Richard, dont on connaît dence, ait signé un tel accor être assuré qu'il sera bien membre de Socotel, ce club des fabricants de matéri commutation.

Ceux-ci ne verront vrais blement pas d'un bon œil so vée. De même l'introductio troisième système de comm électronique risque de suscite ques réticences au sein de nistration des P.T.T., nota parmi les ingénieurs. Certai manqueront pas de s'étonne *l'on fasse appel* à une licence américaine, alors que la C.G les filiales françaises d'I.T.T. (et C.G.C.T.) ont déjà chacu système de commutation él nique : le Platon (E 10) et le conta (E 11).

Pour éviter cette multiplication matériels, certains avaient song y a quelques semaines, à rap *cher Thomson de la C.G.C.T.* A remment, l'accord avec Nor bloque (provisoirement ?) ces pr

Cette alliance et le rôle joué les pouvoirs publics, amène s'interroger. Le feu vert donn officieusement — à Thomson ne titue-t-il pas, en quelque sorte compensation aux désillusions le groupe a connues dans l'affai *la C.I.I. ? Alors que la C.G.E.* triompher sa thèse sur la f entre C.I.I. et Honeywell-Bull, o guère apprécié boulevard Hauss la manière dont les choses se passées.

Aujourd'hui, Thomson voit s' les portes du marché du télép public. Elle pourra même ma sur les brisées de la C.G.E., pu ses accords avec *Northern pré* la mise en commun des étude les systèmes de commutation porelle que seule la C.G.E. a ju présent développés.

Voilà qui ne fera certainemen plaisir à M. Roux, il est vrai *a, lui aussi, sa compensation.* P.T.T. viennent de lui annonce 130 000 lignes de son système ou *Platon* seront commandée 1975 et au moins 200 000 en 19

Reste à savoir si une telle tique de compensations entre grands groupes privés permett faire une bonne politique indus et de répondre aux besoins du phone français.

ALAIN FAUJAS et J.-M. QUATREPOIN

● LA SOCIETE BELGE GE RAL BISCUIT, second bricant de biscuits en Eu a renoncé à racheter l'op sur 51 % du capital de Brun détenue par la f britannique United Bis Comme on pouvait s'y atte le groupe belge a été décou par les exigences des pou publics français, qui souha mettre à profit le retrait Britanniques pour restruct la biscuiterie française, largement investie par les pitaux étrangers. La ba Worms, qui représente les rêts de United a désor deux interlocuteurs princip le groupe de l'Aliment es tiel, appuyé par le Crédit (cole, qui détient déjà 13 du capital de Lu-Br M. André Forgeot, an P.-D. G. de Lu Brun dé détient 34 % des actions, avec l'appui de la Société nérale envisage de « fédé la firme nantaise avec B

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

États consolidés de l'exercice 1974

Au cours de sa réunion du 4 juin, le conseil a examiné les états consolidés du Groupe Total pour l'exercice 1974, qui se résument comme suit :

Le bénéfice net du Groupe s'est élevé à 1 752 millions de francs en 1974 contre 1 076 millions de francs en 1973, sur lequel la part C.F.P. représente 1 415 millions de francs contre 890 millions de francs, en augmentation de près de 59 % par rapport à l'exercice précédent. La marge brute d'autofinancement a marqué une progression de 54 % à 4 078 millions de francs contre 2 643 millions de francs pour l'exercice 1973.

Il convient de remarquer que l'évaluation des stocks du Groupe, selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti), ou celle du prix de revient moyen pondéré sur une courte période, et les ajustements de prix des produits consécutifs aux hausses des prix du pétrole brut constatées au cours de l'exercice, ont entraîné des augmentations de la marge brute d'autofinancement et du bénéfice qui sont estimées à 1 650 millions de francs pour la M.B.A. (dont 1 025 millions de francs *sur la part C.F.P.) et à 1 190 millions* de francs pour le bénéfice net (dont 770 millions de francs sur la part C.F.P.).

Par ailleurs, l'augmentation de valeur des stocks à quantités constantes, entre le 31 décembre 1973 et le 31 décembre 1974, peut être estimée à près de 3 000 millions de francs. C'est dire que le renouvellement des stocks aux nouveaux prix, opération indispensable tant pour des raisons opérationnelles que légales, a non seulement absorbé la totalité des bénéfices réalisés sur les stocks mais a obligé le Groupe à recourir davantage au crédit. Ces résultats traduisent le retard et l'insuffisance des augmentations des prix de vente autorisés des produits par rapport à leur coût réel.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 42 817 millions de francs contre 18 016 millions de francs en 1973, soit une augmentation de 138 % due principalement à la hausse des prix du pétrole.

Les investissements se sont élevés à *4 141 millions de francs* (dont 922 millions proviennent de la prise de contrôle de nouvelles sociétés) contre 2 486 millions de francs l'année précédente.

Pour 1974, l'effort d'investissement et l'augmentation de la valeur des stocks à quantités constantes représentent un besoin de financement total de 7 111 millions de francs. Ce besoin n'a pu être couvert par l'autofinancement qu'à hauteur de 3 790 millions de francs, soit 53 %, ce qui a conduit le Groupe à accroître son endettement.

BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE

Présidée par M. André Cérou, l'assemblée générale du 30 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent, après amortissements, provisions et impôts, par un bénéfice net de 10 434 905 F, contre 7 679 304 F pour l'exercice précédent.

Ce résultat comprend, à hauteur de 1 273 788 F, des revenus de titres qui trouvent leur origine dans la participation majoritaire détenue depuis 1973 par la Banque hypothécaire européenne dans le Crédit immobilier européen.

L'assemblée a fixé le dividende à 11 F par action. Compte tenu de l'avoir fiscal de 5,50 F, le revenu global sera de 16,50 F (14,25 F pour l'exercice 1973).

Les actionnaires du Crédit immobilier européen ont également choisi de se réunir en assemblée générale le 30 mai 1975, pour examiner et approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974. A cette date, le bénéfice net de cette société ressort à 4 359 682 F contre 3 millions 554 868 F au titre de l'exercice précédent.

SINTRA

L'assemblée du 2 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent, compte tenu d'un impôt exceptionnel de 1 572 098 F, par un bénéfice net de 10 119 386 F contre 10 481 847 en 1973.

Le dividende net fixé à 23 F, auquel s'ajoute 11,50 F d'impôt déjà payé au Trésor, sera payable à partir du 16 juin 1975.

Le chiffre d'affaires hors taxes (y compris la filiale Serel absorbée en 1974) s'élève pour l'exercice 1974 à 183,3 millions de francs, en hausse de 16,53 % par rapport à 157,3 millions de francs, chiffre d'affaires consolidé 1973. Si l'on tenait compte *de la valeur vente du matériel loué* sur 5 ans et installé en 1974, le chiffre d'affaires serait de 187,4 millions de francs, soit + 19,13 % sur 1973.

Les commandes enregistrées hors taxes ont atteint 206,7 millions de francs. Le carnet de commandes, toutes taxes comprises, représentait au 31 décembre 1974 361,2 millions de francs.

Pour l'exercice en cours, le développement de la société devrait être comparable à celui de 1974.

L'assemblée a renouvelé pour six ans les mandats d'administrateurs de MM. Frédéric Ourbac et Christian Rheims.

COMPAGNIE DE MOKTA

Les actionnaires réunis en assemblée ordinaire le 4 juin 1975 ont approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 15.080.545,05 F. Le dividende net a été fixé à 10 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, porte la rémunération globale à 15 F par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1975.

Dans son allocution, le président Jean-Yves Eichenberger a précisé que l'exercice 1975 de Mokta, qui prendra en compte les résultats 1974 des filiales, sera également, *selon toute* vraisemblance, satisfaisant. Evoquant la crise profonde actuelle et ses répercussions sur l'exercice 1976 de la société, le président a indiqué que, en raison de l'équilibre des activités dans des secteurs industriels variés, de la répartition des ventes dans des monnaies réagissant diversement à la *situation monétaire* internationale et des conditions favorables du marché de l'uranium, Mokta pouvait espérer franchir cette période sans connaître de trop graves difficultés et poursuivre ses investissements dans les secteurs les plus prometteurs.

DUNLOP HOLDINGS

En 1974, le bénéfice avant impôts de *Dunlop Holdings* a atteint 44 millions de £ contre 35,7 millions en 1973. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 888 millions de £ contre 750 millions l'année précédente.

Le dividende total est maintenu au niveau de 10 % brut.

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE (BIMP)

Réunie le 26 mai 1975, l'assemblée ordinaire a approuvé le bilan au 31 décembre 1974 totalisant 1 milliard 074 825 045 F et les comptes de l'exercice 1974 se soldant par un bénéfice net hors plus-values à long terme de 3 202 332 F. Après affectation de 1 595 416 F à la réserve générale, la réserve légale étant à son plein, le dividende par action de *50 F nominal a été fixé à 6,50 F*, assorti d'un avoir fiscal de 3,25 F. Ce dividende est mis en paiement à partir du 5 juin 1975.

Le mandat d'administrateur de M. Frédéric Goupy a été renouvelé pour une année.

ELF-GABON

L'assemblée générale annuelle d'Elf Gabon s'est tenue à Port-Gentil (République gabonaise), le 3 juin 1975 en vue d'approuver les comptes de l'exercice 1974 et de décider du *dividende à distribuer* au titre de cet exercice.

Pour permettre une meilleure information des actionnaires résidant en France qui n'ont pu se rendre à Port-Gentil à l'occasion de l'assemblée générale, le président et le conseil d'administration d'Elf Gabon invitent toutes les personnes intéressées à assister à une réunion d'information sur l'activité et les résultats de la Société qui aura lieu le :

Mardi 10 juin 1975 à 16 heures à PARIS (15e), 7, rue Nélaton.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 JUIN

...ques points de fermeté ...n marché mieux orienté

...issement d'un demi-point ...ux de l'escompte a été ...u sans grand enthousiasme ...Bourse de Paris. Au plus ...contribué à relancer un peu ...ché, mais l'on a été loin ...phorie déclenchée en d'au... ...mps par l'annonce d'une ...ouvelle.

... un démarrage laborieux, ... par quelques replis sen... les valeurs françaises ont ... du terrain pour s'aligner ...rs niveaux précédents. Une ...ne seulement sont parve... les dépasser. Trois compar..., toujours les mêmes du ...nt été un peu plus favo...ue les autres : la construc...ctrique (Thomson-Brandt, Moulinex, D.B.A., Cit... Radiotechnique, SAT, ... Leroy, Somer), les ban... Crédit foncier de France, U.C.B., Preball) et les ... publics (Auxiliaire d'En...s, SCREG, Poliet). Les ... enregistrées dans les ...ts compartiments sont généralement isolées. ... reprise n'a pas été très ...

...arché, il est vrai, a été un ...

...les circonstances actuel... ... espérait que la baisse du ... l'escompte atteindrait au ... un point. Aussi la ti... de la décision des autorités ...tres a-t-elle quelque peu ... le scepticisme ambiant ...é par la tenue médiocre ...ll Street. Et nombreux ... ceux autour de la cor... ... douter de son efficacité ...eprise de l'expansion. Sans ...s achats britanniques, la ... n'aurait sans doute pas ...

...e marché de l'or, l'effrite...es cours a repris. Le lingot ... 60 F à 21 910 F (après ...), le kilo en barre 110 F à ... et le napoléon 1 F à 239 F ... 239,30 F). Le volume des ...tions a encore un peu di... 14,13 millions de F contre ...illions.

LONDRES

Avance

En prévision d'une victoire écrasante du « oui » au référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté, le marché accélère son avance vendredi à l'ouverture. Par la suite, des prises de bénéfices réduisent un peu les gains initiaux, notamment aux industrielles. Reprise des pétroles et des mines d'or. Stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 165 25 contre 164 50

VALEURS	CLOTURE 5/6	COURS 6/6
War Loan 3 ½ %	24 3/8	24 3/8
Beechams	310 ...	312 ...
British Petroleum	518 ...	527 1/2
Shell	335 ...	338 ...
Vickers	158 ...	153 ...
Imperial Chemical	382 ...	382 ...
Courtaulds	135 ...	137 ...
De Beers	291 ...	292 1/2
* Western Holdings	37 1/2	37 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	202 ...	203 ...
* West Driefontein	50 1/2	50 1/2

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DENAIN - NORD-EST, LONGWY. — Les résultats de 1975 permettront de maintenir le montant du dividende à 12,50 F net.

GROUPE TOTAL. — Le bénéfice net consolidé pour 1974 s'élève à 1 732 millions de francs contre 1 076 millions de francs. La marge brute est de 4 078 millions de francs contre 2 643 millions de francs.

GRANDS MOULINS DE PANTIN. — Bénéfice net pour 1974 : 597 170 F contre 1,81 million de francs. Dividende global de 24 F contre 23,625 F.

GRANDS MOULINS DE CORBEIL. — Bénéfice net pour 1974 : 883 556 F contre 2,47 millions de francs. Dividende global de 16,875 F contre 15,75 F.

SOCIETE METALLURGIQUE LE NICKEL. — Selon la S.N.P.A., la société devrait enregistrer cette année une perte inférieure à 100 millions de francs après un exercice 1974 en équilibre.

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 7 1/4 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	4 juin	5 juin
Valeurs françaises	128,7	129,8
Valeurs étrangères	127	126,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,3	74,7

NEW YORK

Reprise en fin de séance

La séance de jeudi, dont la plus grande partie avait été marquée par un recul assez sensible des cours, s'est achevée sur une note un peu plus ferme. Les pertes initiales ont été effacées, et l'indice des industrielles s'est même inscrit, en clôture, en léger progrès sur la veille, à 842,15 (+ 2,19). L'activité s'est ralentie, notamment dans l'après-midi : 21,61 millions de titres ont changé de mains contre 24,90 millions précédemment.

Cette reprise de dernière heure a été essentiellement due au sentiment qu'une prochaine et nouvelle réduction des taux de base bancaires était possible à la suite de la baisse observée sur les effets commerciaux à trois semaines. L'effet produit par ce regain d'optimisme a contrebalancé la crainte d'un relèvement du prix du pétrole, crainte qui s'est trouvée avivée par le revirement sensible de la position de l'Arabie Saoudite dans ce domaine.

Fermeté des mines d'or, des ordinateurs, des sidérurgiques et des cuivres. Recul des produits chimiques et pharmaceutiques, des cinémas, des aérospatiales, des papiers et des tabacs.

Sur 1 817 valeurs, 725 ont baissé, 700 ont monté et 392 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 168,72 (— 0,20) ; services publics, 82,82 (— 0,19).

VALEURS	COURS 4/6	COURS 5/6
Alcoa	44 3/8	44 ...
A.T.T.	49 3/8	49 1/4
Boeing	31 1/8	30 3/4
Chase Manhattan Bank	33 1/8	33 1/8
Du Pont de Nemours	124 3/4	125 1/2
Eastman Kodak	103 1/4	103 1/8
Exxon	86 1/2	87 1/8
Ford	36 7/8	36 3/4
General Electric	47 1/4	47 3/8
General Foods	25 5/8	25 7/8
General Motors	43 7/8	44 1/2
Goodyear	18 ...	18 ...
I.B.M.	218 5/8	218 ...
I.T.T.	23 1/2	23 3/4
Kennecott	39 ...	38 5/8
Mobil Oil	46 3/8	46 1/8
Pfizer	33 1/2	33 1/4
Schlumberger	89 1/2	89 ...
Texaco	26 ...	25 7/8
U.A.L. Inc.	19 ...	19 3/8
Union Carbide	59 1/2	59 3/8
U.S. Steel	56 1/4	56 5/8
Westinghouse	19 ...	19 ...
Xerox	72 3/4	72 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/6	6/6
1 dollar (en yens)	292 10	291 80

BOURSE DE PARIS — 5 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]					

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 004	4 011	4 01
Canada ($ can. 1)	3 893	3 905	3 95
Allemagne (100 DM)	171 265	171 040	170 25
Belgique (100 fr.)	11 473	11 478	11 05
Danemark (100 krd.)	73 970	73 850	74 25
Espagne (100 pes.)	7 187	7 193	7 24
Grande-Bretagne (£ 1)	9 298	9 288	9 33
Italie (100 lires)	0 643	0 643	0 64
Norvège (100 krs.)	81 800	81 920	82
Pays-Bas (100 fl.)	167 125	168 825	170 25
Portugal (100 esc.)	16 550	16 520	19 28
Suède (100 krs.)	102 570	102 480	101 80
Suisse (100 fr.)	161 100	160 980	161 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	21950 ..	21875 ..
Or fin (kilo en lingot)	21980 .	21910 ..
Pièce française (20 fr.)	240	239
Pièce française (10 fr.)	167	167 10
Pièce suisse (20 fr.)	230 80	229
Union latine (20 fr.)	208 60	207 50
Souverain	208 70	208
Pièce de 20 dollars	1000 80	1001 20
Pièce de 10 dollars	495	495 ..
Pièce de 5 dollars	356 50	355
Pièce de 50 pesos	887 ..	888 50
Pièce de 10 florins	196 70	196 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 6 juin 1975 a été tiré à 551 889 exemplaires.



A B C D E F G

A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

Un progrès important a été enregistré pour le développement des échanges humains entre l'Est et l'Ouest

- A la conférence de Genève sur la coopération et la sécurité en Europe (C.S.C.E.), un progrès décisif vient, semble-t-il, d'être accompli sur les questions concernant la « troisième corbeille ». Or, ces questions sont les plus délicates, puisqu'elles concernent la libre circulation des hommes et des idées entre l'Est et l'Ouest.

Les Occidentaux savent depuis toujours que la conférence paneuropéenne a pour principal objectif, *aux yeux des Soviétiques*, d'obtenir au nom de la détente la reconnaissance formelle d'un *statu quo* territorial et politique en Europe qui est éminemment favorable à l'U.R.S.S. Ils ne sauraient consentir à cette reconnaissance que si, en échange, les frontières européennes deviennent *plus ouvertes aux hommes* et aux idées. Pour des raisons humanitaires, morales et politiques, la défense des droits de l'homme et la réunion des familles dispersées, ils n'ont jamais fléchi dans cette résolution.

Estimant toutefois que par ce *moyen les Occidentaux s'efforçaient* d'ouvrir l'Europe orientale à l'influence de l'Ouest, les Soviétiques s'étaient refusés jusqu'à présent à faire dans ce domaine des concessions significatives. Ils invoquaient à ce propos le principe de non-ingérence. Telle est la principale raison de la durée de *la deuxième phase de la C.S.C.E.*, dont les travaux ont commencé en septembre 1973 et piétinent depuis plusieurs mois.

Or, les dernières informations *de Genève suscitent* un regain d'optimisme. Un pas important vient d'être fait par les Soviétiques dans le domaine des contacts humains, en ce qui concerne notamment les conditions de travail des journalistes. A cet égard, les mesures adoptées sont les suivantes :

— *Obtention facilitée de visas* pour faire des reportages ou pour s'installer ;

— Délivrance facilitée de permis de séjour et de travail ;

— Facilités plus grandes pour voyager dans le pays ;

— Accélération de la procédure de réponse aux demandes pour de tels voyages ;

— Amélioration des contacts avec les sources d'information ;

— Importation facilitée du matériel *technique* ;

— Facilités accordées également au personnel technique ;

— Transmission complète et rapide du résultat du travail des journalistes par les canaux habituels ;

— Meilleure sauvegarde contre l'expulsion.

La voie qui conduit au « sommet » qui doit conclure la C.S.C.E. se trouve débarrassée du principal obstacle. Reste à savoir si les dis*positions plus conciliantes que* viennent de manifester les Soviétiques vont s'étendre aux autres questions qui restent en suspens. Les deux plus importantes concernent les suites à donner à la conférence et la notification des manœuvres militaires.

Ces deux derniers points opposent moins les pays de l'Est et les Occidentaux que les grands pays et les « petits ». Ces derniers y attachent beaucoup d'importance parce *qu'ils veulent obtenir* une participation durable au règlement des affaires européennes et qu'ils ont le souci de leur sécurité.

Il sera sans doute très difficile aux membres de la C.S.C.E. de se mettre d'accord sur tous ces derniers points avant le mois de juillet. Or la Finlande a demandé jeudi un préavis de quatre semaines pour préparer la réunion finale. C'est pourquoi la plupart des experts estiment que, dans la *meilleure hypothèse*, ce « sommet » ne pourra pas avoir lieu avant le mois d'août, voire en octobre.

JEAN SCHWŒBEL.

Au Vietnam

Le G.R.P. s'est réuni pour la première fois officiellement à Saigon

- Le gouvernement révolutionnaire provisoire sud-vietnamien a tenu mercredi 4 juin sa première réunion officielle à Saigon, indique un communiqué diffusé vendredi. Ainsi a été comblé un « vide » politique apparent. En fait, pendant un mois, on a assisté à une consolidation du pouvoir, sous la forme, dans un premier temps, de comités militaires provisoires qui sont progressivement remplacés — à Da-Nang et dans certains districts de la région saigonnaise — par des comités civils.

La réunion de mercredi était présidée par M. Huynh Tan Phat, premier ministre ; y assistaient sept ministres, sept secrétaires d'État et un délégué du comité militaire provisoire de Saigon.

Le conseil des ministres a notamment décidé de rouvrir la Banque centrale et d'autres établissements financiers qui avaient fermé après le 30 avril.

Cette réunion aurait été précédée d'échanges de vues entre les dirigeants du Sud et ceux du Nord. L'agence A.P. croit savoir que la semaine dernière d'importants dirigeants de Hanoï se sont rendus à Saigon.

D'autre part, deux personnalités étrangères ont quitté Saigon jeudi 5 juin : M. Mérillon, ambassadeur de France, et Mgr Lemaître, délégué apostolique.

Le départ de M. Mérillon a été *présenté par certains organes de* presse anglo-saxons comme une « *expulsion* ». En fait, comme l'a rappelé un porte-parole du G.R.P. à Paris, « *il était convenu que le gouvernement français rappellerait M. Mérillon, puisqu'il a fini sa mission, dès qu'il y aurait une possibilité de voyager* ». M. Mérillon avait présenté ses lettres de créance au président Thieu le 3 juillet 1973. En attendant son remplacement, l'ambassade de *France sera dirigée par M.* Durmetz, qui, depuis deux ans, exerçait les fonctions de chargé d'affaires et de conseiller culturel.

Quant au délégué apostolique, son départ a été motivé par les polémiques que sa personnalité a provoquées dans la communauté catholique du Sud.

Les seuls chefs de mission restés en fonctions à Saigon sont les ambassadeurs du Japon et de Blgiqu, t ls chargés d'affairs,— Belgique, et les chargés d'affaires suisse et laotien. Cependant, des représentants ed onze pays (Algérie, Burundi, Guinée, Mauritanie, *Mongolie*, Ouganda, Pologne, Sénégal, Syrie, Tanzanie, Yougoslavie) ainsi qu'un délégué de l'O.L.P. ont assisté vendredi à Saigon à une fête donnée à l'occasion du sixième anniversaire de la création du G.R.P.

● A HANOI, M. Ton Duc Thang a été réélu jeudi président de la République.

PREMIÈRES CONVERSATIONS A PÉKIN SUR LA NORMALISATION DES RELATIONS AVEC DACCA

Pékin (*A.F.P.*). — Un contact à un niveau élevé a été pris pour la première fois, la semaine dernière, entre la Chine et le Bangladesh, à l'occasion du passage à Pékin de M. K. M. Kaiser, ambassadeur du Bangladesh en Birmanie, apprend-on dans les milieux diplomatiques de la capitale chinoise.

M. Kaiser, ancien ambassadeur du Pakistan en Chine, qui opta ensuite pour le Bangladesh, et qui a conservé des amitiés personnelles parmi les dirigeants chinois, a rencontré M. Han Nien-lung, vice-ministre chinois des affaires étrangères. L'entretien a consisté en un exposé des positions des deux parties sur le problème de la normalisation des relations entre les deux pays.

● *Le conflit entre la Haute-Volta et le Mali.* — Un communiqué officiel du gouvernement guinéen, diffusé le 5 juin, fait état d'une reprise des hostilités entre les deux pays et demande aux deux parties d'ordonner l'arrêt total et immédiat des combats. — (*A.F.P.*)

La République sud-africaine a commandé à la France deux sous-marins d'attaque à propulsion classique (diesel électrique) du modèle *Agosta*. On estime à environ 135 millions de francs le prix d'un exemplaire. Ces bâtiments seront livrables à la République sud-africaine à compter de novembre 1978.

● *Deux nouvelles greffes du cœur* ont été faites, les lundi 2 et mardi 3 juin, par l'équipe du docteur Norman Shumway, au centre médical de l'université Stanford (Californie). Ces deux interventions, pratiquées sur un homme de cinquante ans et sur une femme de trente-neuf ans, portent à quatre-vingt-sept le nombre de greffes cardiaques réalisées par le docteur Shumway et ses assistants. Dans trente-quatre cas, les patients ont survécu.

A l'Élysée

LE CONSEIL DE PLANI FIXE LES ORIENTA DE LA POLITIQUE A

Le conseil central fication, qui s'est vendredi 6 juin au l'Elysée après avoir sé deux fois, devait orientations de la agricole au cours des chaines années.

Les décisions, qui doi prises sur la base d'un d'une centaine de pages par le secrétaire d'État culture, M. Jean-François seront annoncées en pre aux présidents des quatr pales organisations paysa cours d'un déjeuner avec tre de l'agriculture. Jusqu nier moment la discrétio complète a été observée, milieux gouvernementau *contenu de ces orientati*

Les dernières déclarat ministre de l'agriculture tent toutefois de penser idées ont inspiré les réfle gouvernement : l'agric moderne doit être insé profondément dans les mes économiques, car nécessaire à *la* réalisat grands équilibres : les tra de la terre les plus défav exploitants ou salariés — bénéficier d'un soutien pe Il s'agirait, en fait, d' deux objectifs :

● La poursuite de la sation des structures de tion pour améliorer la re des exploitations ;

● L'intégration de la pr avec les secteurs de la dis et de la consommation, nisant les producteurs et chés pour les orienter plans quantitatif et quali valeur des exportations devrait être doublée d'ici

A la S.N.C.F.

GRÈVE SURPRISE SUR LA BANLIEUE

Une grève surprise a é la S.N.C.F. jeudi matin parmi les contrôleurs et c train de la zone de Paris l'appel de la C.G.T. et C.F.D.T. Ce mouvement a le trafic de la banlieue e tamment les lignes de Ma de Tournan, où l'on co un train sur deux en circu jeudi soir. Vendredi matin, trains sur trois circulaient ce réseau de banlieue, tandi le service était normal su grandes lignes. Les gréviste tendent protester contre l' nisation de leur service.

● *De nouvelles grèves nantes dans* les centres *postal* sont prévues ent 9 juin et le 12 juin, à l'ap la C.G.T. et de la C.F.D. mouvements font *l'objet* mise en garde du Conseil nal du patronat françai « *attire solennellement l tion sur les conséquences qui en résulteraient pour vité économique et l'emploi*

● *Un métro sur deux ligne n° 4.* — Quinze trai trente-trois circulaient ce dredi matin 6 juin sur la n° 4 (Porte-d'Orléans - Po Clignancourt), affectée pa grève des agents de co C.G.T. et autonomes. Se R.A.T.P., le trafic, proche normale vers le milieu *journée, devait* rester p par la suite.

● *Manifestations dev siège des chaines de radio télévision.* — « *Droit à l'in tion !* », « *L'information travailleurs !* », criant ces plusieurs centaines de per administratifs, ouvriers et taliers de l'Assistance publi Paris, sont venus, vendredi manifester, répartis en pl groupes, devant le siège de cipales stations de radio France, R.T.L., Europe 1) chaines de télévision. Ils daient ainsi « *protester co silence* » qu'observaient c tions sur leur mouvement de revendication (*le Mon* 21 et 24 mai), visant à l'extension d'avantages ment accordés à certaines ries de personnel infirmier la plupart des cas, les rep tants des quatre organi syndicales de l'Assistance pu (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C. ont été reçus par la rédact

● *Mme Valéry Giscard taing* devait assister, jeudi midi 5 juin, au Festival in tional d'art floral qui se tie château de Versailles. L'épo chef de l'État devait remet vase de Sèvres à l'auteur plus belle composition flor festival. Vendredi 6 Mme Giscard d'Estaing présider, au château de B (Yvelines), l'assemblée gé des vieilles *maisons françai* la plus importante des as tions de défense du patri historique et culturel — e tribuer aux lauréats les tr qui récompensent les effo restauration de châteaux e meures historiques.